UC-NRLF
$B 303 314

ADOLPHE JOANNE

GÉOGRAPHIE

DE

L'ALGÉRIE

23 gravures et une carte

HACHETTE ET Cie

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

GIFT OF
Professor F.T. Bioletti

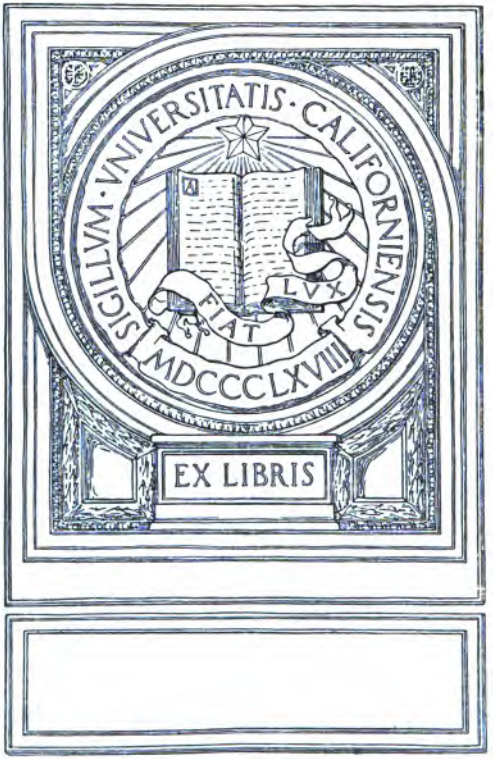

GÉOGRAPHIE

DE

L'ALGÉRIE

AVEC UNE CARTE DE L'ALGÉRIE ET 23 GRAVURES

PAR

ADOLPHE JOANNE

AUTEUR DU DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE ET DE L'ITINÉRAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCE

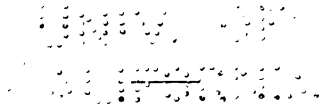

HUITIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1899

Droits de traduction et de reproduction réservés

GIFT OF
Professor F. T. Violette
DT274
J6
1899

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION. . . . . I-XV

Département d'Alger.

I	1	Nom, formation, situation, limites, superficie.	1
II	2	Physionomie générale	2
III	3	Littoral, cours d'eau.	17
IV	4	Climat	26
V	5	Curiosités naturelles.	28
VI	6	Histoire.	29
VII	7	Personnages notables	35
VIII	8	Population, langues, cultes, instruction publique. . .	40
IX	9	Divisions administratives.	42
X	10	Agriculture, productions	44
XI	11	Industrie, mines, sources minérales.	47
XII	12	Commerce. chemins de fer, routes	50
XIII	13	Dictionnaire des Communes.	55

LISTE DES GRAVURES.

1 Pied d'alfa (*introduction*). IX
2 Ouargla. XI
3 Vue d'Alger. 3
4 Chambàa en pierre. 13
5 Metlili, vue prise de l'Est. 15
6 Gorges de la Chiffa 23
7 Alger, Place du Gouvernement 55
8 Blida, bois sacré. 57

Département d'Oran.

I	1	Nom, formation, situation, limites, superficie	69
II	2	Physionomie générale	69
III	3	Littoral, cours d'eau	77
IV	4	Climat	86
V	5	Curiosités naturelles	87
VI	6	Histoire	88
VII	7	Personnages illustres	95
VIII	8	Population, langues, cultes, instruction publique	97
IX	9	Divisions administratives	99
X	10	Agriculture, productions	100
XI	11	Industrie, mines, sources minérales	103
XII	12	Commerce, chemins de fer, routes	105
XIII	13	Dictionnaire des Communes	107

LISTE DES GRAVURES.

1 Oran . . . 71
2 Mascara . . . 73
3 Nemours . . . 79
4 Tlemcen . . . 89
5 Mostaganem . . . 101
6 Enceinte de Mansoura . . . 113

Département de Constantine.

I	1	Nom, formation, situation, limites, superficie	119
II	2	Physionomie générale	119
III	3	Littoral, cours d'eau	127
IV	4	Climat	136
V	5	Curiosités naturelles	138
VI	6	Histoire	139
VII	7	Personnages notables	148
VIII	8	Population, langues, cultes, instruction publique	150
IX	9	Divisions administratives	151

M30646

X 10 Agriculture, productions 153
XI 11 Industrie, mines, sources minérales. 154
XII 12 Commerce, chemins de fer, routes. 157
XIII 13 Dictionnaire des Communes. 159

LISTE DES GRAVURES.

1 Oughroud, ou dunes sur la route du Souf. 121
2 Gorges du Chabet-El-Akhra. 133
3 Constantine. Vue prise de la gare. 137
4 Temple de Minerve, à Tébessa. 141
5 Galerie de la Cour du génie à Constantine. 147
6 Puits artésien d'El-Mrayer. 155
7 Palmiers sur les bords de l'Oued-Kantara. 163
8 Arc de Triomphe de Caracalla, à Tébessa. 165
9 Tougourt. 167

Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

GÉOGRAPHIE

DE

L'ALGÉRIE

INTRODUCTION

I. — Description physique.

Limites et étendue. — L'Algérie est bornée au nord, par la mer Méditerranée ; à l'ouest, par l'empire du Maroc ; à l'est, par la régence de Tunis, maintenant soumise au protectorat de la France, et au sud, par le Désert.

La limite nord, formée par la Méditerranée, est comprise entre l'Oued-Kiss et le cap Roux. Elle s'étend de l'ouest au nord-est, et a un développement de 1,100 kilomètres.

La limite ouest, qui la sépare du Maroc, a été déterminée par le traité conclu, le 18 mars 1845, entre le roi des Français et l'empereur du Maroc.

A l'est, l'Algérie est séparée de la Tunisie par une ligne qui commence au cap Roux, descend presque en ligne droite, en suivant la crête des montagnes, jusqu'au 35e degré de latitude, puis incline ensuite fortement à l'ouest.

Au sud, elle n'a d'autre limite que celle qu'il convient à la France de se donner. Aujourd'hui, cette limite s'arrête là où notre autorité cesse d'être effectivement reconnue, c'est-à-dire à Goléa, au delà du 31e parallèle.

Ainsi délimitée, l'Algérie embrasse une étendue d'environ 479,000 kil mètres carrés, soit 47,900,000 hectares.

Côtes. — Les côtes, généralement inhospitalières, n'offrent guère aux navigateurs que des criques ou des rades foraines, où les navires ne sont point en sûreté contre les vents du large. Cependant le vaisseau qui les longe de l'O. à l'E. rencontrera quelques vastes baies souvent bien protégées par la nature et qui, lorsqu'elles seront aménagées, deviendront des ports excellents.

1° La *baie de Rachgoun*, à l'embouchure de la Tafna, port naturel de Tlemcen et d'une des plus riches régions de la province d'Oran.

2° La *baie de Mers-el-Kébir*, qui un jour sera le grand port d'Oran.

3° La *baie d'Arzeu*, au fond de laquelle débouche la Mekerra, formée par la réunion du Sig-Mekerra et de l'Habra.

4° La *baie d'Alger*, à l'issue de la Mitidja.

5° Le *golfe de Bougie*, admirable port naturel, débouché des deux Kabylies par la vallée de l'Oued Sahel.

6° Le *golfe de Philippeville*, où aboutit le chemin de fer de Constantine et de Biskra.

7° Le *golfe de Bône*, à l'ouverture de la vallée de la Seybouse, enrichie par ses vignes, ses mines, ses lièges et ses bestiaux et où aboutissent les chemins de fer de Guelma-Constantine et de Souk-Ahras-Tebessa et Tunis.

Caps et phares. — La côte est, sur plusieurs points, hérissée d'écueils. Avant l'occupation française, tout bâtiment qui s'échouait était à jamais perdu : l'équipage et la cargaison devenaient la proie des indigènes. Aujourd'hui, les navigateurs n'ont plus à craindre la rapacité des Arabes, mais ils ont toujours à redouter les tempêtes. Le gouvernement a donc fait établir sur les principaux caps du littoral algérien et à l'entrée des différents ports, des phares ou feux, qui éclairent et guident les navires.

Physionomie générale. — L'Algérie est traversée par une portion de l'*Atlas*, chaîne, ou plutôt ensemble de massifs, — ce n'est vraiment une chaîne qu'au Maroc, — qui part de l'Océan et s'étend jusqu'au golfe de Gabès, sur la Méditerranée.

L'Atlas algérien projette plusieurs branches. Les unes, au nord, forment, sous le nom de *Sahel*, une ligne de montagnes à peu près parallèle à la mer, dont elles sont plus ou moins rapprochées ; les autres forment au sud-ouest, le *Djebel-Amour*, et, au sud-est, le *Djebel-Aurès*. Ces dernières chaînes bordent le Sahara.

Pour se faire une idée bien nette de la configuration du sol, il suffit, du reste, de supposer que ce vaste système est coupé, suivant un méridien, par un plan vertical : la figure ainsi obtenue représente un immense escalier, dont les marches, irrégulièrement espacées, indiquent assez exactement la superposition des étages successifs à gravir lorsque, partant de la mer, on s'élève dans l'intérieur des terres.

A une distance moyenne de trente-cinq lieues des côtes, se dresse un dernier échelon qui, géographiquement, forme la limite naturelle de la zone qu'on désigne sous le nom de *Tell*. A l'est, toutefois,

cette division est moins accentuée : la zone du Tell se confond presque avec celle qui lui succède.

Lorsqu'on a gravi le dernier échelon, on se trouve sur les *Hauts-Plateaux*. — Cette région, sauf en ce qui concerne la vallée du Haut-Chéliff, s'incline du nord au sud, en se creusant un peu, et reçoit dans des bassins naturels (*chotts* et *sebkhras*) les eaux pluviales recueillies dans le lit des oueds. Au sud, elle se relève insensiblement pour se raccorder au Djebel-Amour et au Djebel-Aurès.

C'est à partir de ces montagnes que commence le Sahara.

Les deux versants de l'Atlas sont désignés sous des noms particuliers :

Le versant *méditerranéen*, qui regarde le nord ;

Le versant *saharien*, qui regarde le sud.

D'où, trois régions distinctes :

Celle du nord, ou *méditerranéenne*, dont toutes les eaux se rendent à la mer ; celle des *Hauts-Plateaux*, dont toutes les eaux se réunissent dans les lacs intérieurs (chotts et sebkhras) ; celle du sud, ou *saharienne*, dont toutes les eaux vont se perdre dans les sables.

Le Tell. — Le Tell s'étend de la Méditerranée au plateau central, qu'il englobe en partie. C'est à proprement dire la portion essentiellement cultivable du territoire algérien. Il est compris entre le littoral et une ligne sinueuse qui part de la frontière du Maroc, au sud-ouest de Sebdou, passe un peu au sud de Sebdou, de Daya, de Saïda, de Frenda, de Tiaret, de Teniet-el-Haâd, de Boghar, d'Aumale, de M'Sila, de Barika, de Batna et de Khenchela, et se termine à Aïn-Boudriès, sur la frontière tunisienne, au sud-est de Tébessa. Mais cette ligne est purement fictive : en plusieurs points, en effet, — dans la province de Constantine surtout, — les Hauts-Plateaux ont de bonnes terres de culture qui se confondent avec celles de la première zone.

Le Tell fournit en céréales : le blé dur, le blé tendre, l'orge, l'avoine, le seigle, le maïs, les fèves et le bechna (sorgho) ; comme plantes de spéculation plus lucrative, il fournit le tabac, le lin et la ramie. Les oliviers y sont innombrables ; les vignes y sont déjà nombreuses.

Les Hauts-Plateaux. — L'ensemble des Hauts-Plateaux constitue une vaste terrasse élevée de 900 à 1,200 mètres au-dessus du niveau de la mer, et à laquelle on arrive d'échelons en échelons, par des pentes assez douces. Cette région présente à l'œil d'immenses plaines légèrement ondulées et dont la largeur varie beaucoup.

On y trouve, outre un grand nombre de plantes du Tell, un certain nombre de plantes spéciales aux Plateaux eux-mêmes : le

guettof, le drin, le diss, le semara et l'alfa. Toutes ces plantes et graminées nourrissent les troupeaux des Nomades. La chair du mouton leur emprunte un bouquet fort délicat ; il en est de même de celle du gibier : perdrix, lièvres, gazelles, etc., etc., qui abonde.

Le Sahara. — Le Sahara *algérien* commence au-dessous de Géryville, dans la province d'Oran, à Laghouat, dans celle d'Alger, et au-dessus de Biskra, dans celle de Constantine.

De toutes les descriptions qui ont été faites dans ce pays, la plus exacte dans son ensemble nous paraît être celle que le général Daumas a donnée ; nous la reproduisons :

« Le Sahara présente, sur un fond de sable, ici des montagnes, là des ravins, ici des marais, là des mamelons ; ici des villes et des bourgades, là des tribus nomades. Les montagnes, toujours parallèles à la mer, sont dans la zone nord, élevées, rocheuses, accidentées à l'est ; mais elles s'abaissent graduellement en courant à l'ouest et se fondent enfin par une succession de mamelons et de dunes mouvantes que les Arabes appellent *Areg*, *Arouq Erg* (veines) ou *Chebka* (filet), selon que le système en est simple ou composé. Presque toutes sont abruptes sur le versant qui fait face au Tell ; et, du côté du sud, toutes, après plus ou moins de convulsions, vont mourir de langueur dans les sables. De ces montagnes, descendent, à la saison des pluies, d'innombrables cours d'eau dont les lits desséchés au premier soleil, usurpent, huit mois de l'année, le nom de rivière (*oued*). L'hiver, c'est un réseau de torrents ; l'été, c'est un réseau de ravins.

Dans la première zone, les centres de population, quoique beaucoup plus nombreux que dans le Tell, sont quelquefois séparés entre eux par des espaces complètement nus, complètement stériles et distants de plusieurs journées de marche. Cependant, sur toutes les lignes, dans toutes les directions, des puits échelonnés servent à la fois de lieu de station et d'indication pour les routes. Il est rare de voyager trois jours sans en trouver un. »

La population saharienne comprend les *Nomades* et la *population fixe*.

Les Nomades. — Les Nomades ont leurs tentes autour des villages (ksour), dans un rayon plus ou moins étendu.

Pendant l'hiver, ils avancent au sud, vers un climat plus doux, conduisent leurs troupeaux dans de vastes pacages abondamment couverts de plantes fourragères (*diss*, *alfa*, *drin* et autres graminées), de genêts et d'alendes, de genévriers et de térébinthes. Ces plantes croissent et se multiplient dans les terres qu'humectent plus ou moins longtemps les eaux des *r'dirs*, bassins naturels formés dans

le lit des oueds, ou dans les vallées qui gardent les eaux pluviales. On les trouve également dans les *Dayas*, sortes d'oasis inhabitées,

Pied d'alfa.

abondamment pourvues d'eau et disséminées, ainsi que les chotts, sur des lignes dont la direction générale est du nord-est au sud-ouest.

Pendant l'été, les Nomades se dirigent vers le nord, s'arrêtant dans les plaines dont la végétation tardive leur offre des ressources en herbages, puis ils descendent dans le Tell où ils échangent contre des grains une partie de leur bétail et de leurs laines, et les divers produits de leur industrie, burnous, haïks, tapis, etc. Ils reviennent en novembre passer l'hiver dans leurs familles. Le Tell est donc, à proprement dire, le grenier du Sahara.

Ces migrations périodiques s'effectuent suivant des règles établies de longue date, et que les Nomades transgressent rarement.

Dans le sud, chaque tribu a ses *terres de parcours*, et elle ne pourrait, sans courir le risque d'être rudement châtiée, conduire ses troupeaux dans les pacages réservés à d'autres tribus. Quand il y a contestation sur le droit d'usage en tel ou tel point, le différend est presque toujours soumis à l'arbitrage des marabouts, dont la décision fait loi.

Lorsqu'ils descendent dans le Tell, les Sahariens s'installent avec leurs troupeaux dans les endroits qu'ils ont eux-mêmes choisis après s'être entendus avec les détenteurs du sol, qui leur abandonnent le droit de pacage soit en vertu de traditions séculaires, soit à la suite de conventions amiables débattues librement, et en dehors de toute ingérance administrative. Les agents de l'autorité, en territoire civil, et les officiers de bureau arabe ou leurs adjoints, en territoire militaire, n'interviennent que pour remplir, le cas échéant, un rôle d'ordre et de police, et empêcher les Nomades de s'épandre en dehors des terrains dont ils ont acquis, ou obtenu, la jouissance temporaire.

Les Sédentaires. — La population fixe du Sahara est celle qui réside dans le ksar (au pluriel ksour) et dans les oasis.

Le ksar est généralement un village fortifié, de difficile accès, construit ordinairement dans les plis ou sur le flanc d'une montagne, et dans lequel les Nomades déposent leur réserve de provisions et leurs denrées. Chaque tribu saharienne a ainsi à sa disposition deux ou trois magasins. Les maisons de ces petits centres sont le plus ordinairement construites en terre séchée au soleil ; les rues sont étroites, tortueuses, mal aérées; la population, de sang mêlé et très restreinte, est, presque partout, chétive et malingre.

Oasis. — Autour de chaque ksar s'étend, sur un espace plus ou moins vaste, un terrain propre à la culture, irrigué par l'eau des sources ou par l'eau des puits et couvert de dattiers qui constituent sa principale production. — C'est précisément cette partie irriguée du terrain qu'on désigne sous le nom d'*oasis*.

L'oasis est presque toujours protégée par des tours crénelées,

Ouargla.

sorte d'ouvrages avancés du ksar. — Les populations y vivent du produit de leurs jardins et de leur commerce d'échange avec les Nomades. Elles sont divisées en deux classes parfaitement distinctes : la première comprend les blancs et les fils de blancs et de négresses ; la seconde est formée des *Haratis*, ou affranchis, et des fils d'affranchis. Les premiers sont propriétaires, les seconds sont métayers.

Ces oasis forment comme trois archipels principaux :

A l'ouest (Sahara oranais), celui des Oulad-Sidi-Chikh ;

Au centre (Sahara algérien), celui des Beni-M'zab, non loin duquel est la vaste oasis de *Ouargla*.

A l'est (Sahara de Constantine), celui des Ziban, du Souf et de l'Oued-R'ir.

II. — Cultures et productions.

Les principales cultures comprennent, dans les trois départements :

Céréales : — le blé tendre, — le blé dur, — le seigle, — l'orge, — l'avoine, — le maïs, — les fèves, — le sorgho (*bechna*) — et l'alpiste ou millet long.

Plantes fourragères : — la luzerne, — les vesces, — les jarosses, — et toute espèce de pois.

Plantes potagères : — les artichauts, — la pomme de terre, — la patate, — les haricots, — les fèves, — les lupins, — les topinambours, — les betteraves, — les raves, — les carottes, — les navettes, — les choux, etc.

Cultures industrielles : — le tabac, — le chanvre, — le lin, — la ramie, — la vigne.

Plantes textiles : — l'agave, — l'alfa, — l'aloès, — le diss, — le latanier, — l'ortie blanche, — le palmier nain.

Plantes oléagineuses : — le colza, le ricin.

Plantes tinctoriales : — la garance, — le henné, — l'indigotier, — le nopal, — le sumac.

Arbres fruitiers : — abricotier, — amandier, — arbousier, — azérolier, — bananier, — caroubier, — cédratier, — cerisier, — châtaignier, — citronnier, — cognassier, — dattier, — figuier, — figuier de Barbarie, — framboisier, — goyavier, — grenadier, — jujubier, — néflier, — olivier, — oranger, — pêcher, — pistachier, — pommier, — prunier.

Arbres forestiers : — aune, — bambou, — casuarina, — cèdre, — chêne ; — cyprès, — eucalyptus, — ficus, — orme, — frêne, — jacaranda, — laurier, — lentisque, — acacias, — micocoulier,

— mûrier, — myrte, — palmier, — pin d'Alep, — pin maritime, — olivier sauvage, — thuya. La souche de ce dernier bois est particulièrement recherchée par les ébénistes.

En 1896, la population agricole de l'Algérie était de 3,596,669 personnes, dont 199,146 Européens environ. La valeur du matériel agricole dont disposaient les agriculteurs était évaluée à la somme de 29,002,118 francs.

Les superficies cultivées en céréales s'élevaient, savoir :

Pour le blé tendre à.	182,385 hect.
Pour le blé dur.	1,079,875 —
Pour le seigle.	264 —
Pour l'orge.	1,382,021 —
Pour l'avoine.	73,249 —
Pour le maïs.	13,264 —
Pour le bechna.	31,568 —
Total des superficies cultivées. .	2,762,626 hect.

Dans ce total, les superficies cultivées par les Européens sont comprises pour 465,210 hectares, se répartissant ainsi :

Blé tendre.	126,402 hect.
Blé dur.	140,439 —
Seigle.	256 —
Orge.	119,806 —
Avoine.	67,841 —
Maïs.	4,972 —
Bechna.	5,494 —
	465,210 hect.

La récolte totale a été de 14,089,217 quintaux, savoir :

Blé tendre.	1,055,219 q. mét.
Blé dur.	5,181,314 —
Seigle.	1,893 —
Orge.	6,769,885 —
Avoine.	767,477 —
Maïs.	118,987 —
Bechna.	194,442 —

Les quantités récoltées par les Européens sont les suivantes :

Blé tendre.	851,398 q. mét.
Blé dur.	816,051 —
Seigle.	1,818 —
Orge	874,488 —
Avoine.	761,128 —
Maïs.	72,851 —
Bechna.	58,843 —
Total. . .	5,416,557 q. mét.

Les superficies plantées en vigne étaient de 119,630 hectares, qui ont produit 4,502,371 hectolitres.

Le nombre des planteurs de tabac était de 8,245 dont 1,280 Européens et 6,965 indigènes; les superficies cultivées comprenaient 8,116 hectares, dont 2,676 aux Européens et 5,440 aux indigènes. La récolte a été de 5,144,204 kilogrammes de tabac en feuilles dont 2,572,327 pour les Européens, et 2,571,877 pour les indigènes.

Il a été récolté pendant la même année : 39,082,795 kilogrammes d'olives, et il a été fabriqué 72,598 hectolitres d'huile.

La culture du lin a occupé 90 personnes, dont 83 Européens et 7 indigènes, cultivant 525 hectares, et a produit 25,830 kilogrammes de paille et 1,058,531 kilogrammes de graines.

Le nombre d'animaux possédés par les éleveurs européens et indigènes était de 12,858,989, se divisant ainsi :

Chevaux	213,376
Mulets	145,105
Anes	277,408
Chameaux	238,101
Bœufs	1,104,160
Moutons	7,435,206
Chèvres	3,361,872
Porcs	83,761

La part des Européens est représentée par 702,277 animaux des différentes espèces.

III. — Zoologie.

Les espèces animales se divis-nt en deux classes : les unes sont domestiques, les autres sont sauvages.

Animaux domestiques. — Toutes les espèces domestiques — le chameau (*dromadaire*) excepté — ont leurs congénères en Europe. Le chameau est le serviteur par excellence de l'Arabe nomade. Dans le Sahara, il existe une variété remarquable, dite *Mehari*, douée d'une vitesse prodigieuse, mais qui réclame des soins exceptionnels.

Animaux sauvages. — Alcélaphe bubale. Il tient du genre bœuf, et vit dans les parties montagneuses du sud; — antilope addax (dans le Sahara); — cerf (dans l'est, entre La Calle et Tébessa); — chacal (la bête fauve la plus commune de l'Algérie); — gazelle (sur les Hauts-Plateaux et dans le sud); — hyène (ne sort généralement que la nuit et rôde autour des tribus); — lion (dans les parties montagneuses et boisées, et plus particulièrement dans la province

de Constantine); — mouflon à manchettes (dans le sud); — panthère (entre le littoral et les Hauts-Plateaux); — renard (*Vulpes fenec*, dans le Sahara); — sanglier (très commun dans toutes les forêts); — singes (environs de Bougie, de Collo et de Stora et dans les gorges de la Chiffa).

Il convient d'ajouter que les lynx, les chats-tigres, les servals, les carocals, les loutres, les belettes, les hérissons, les porcs-épics, les gerboises, les lapins et les lièvres sont très communs en Algérie.

Oiseaux et gibier à plumes. — Outre les espèces originaires d'Afrique, on trouve, soit de tout temps, soit de passage, la plupart des oiseaux de l'Europe méridionale. — Les espèces les plus communes sont : les alouettes, les perdrix *rouges* (les *grises* n'existent point en Afrique), les cailles, — les vanneaux, — les tourterelles, — les poules de Carthage, etc., etc.; enfin, les nombreuses espèces de gibier d'eau : la bécassine, le canard, la cigogne, le cormoran, le cygne, l'échasse à manteau noir, le flamant rose, la grèbe, le héron, l'outarde blanche, le pélican, la poule sultane, etc., etc.

Autruche. — Elle habite le Sahara et le désert, mais peut se domestiquer. Sa dépouille est l'objet d'un trafic important.

Oiseaux de proie. — Les aigles, — les vautours, — les éperviers, — les milans du Cap, — enfin, le faucon, que les chefs de grandes tentes dressent à la chasse.

Reptiles. — Les caméléons, — les couleuvres, — les lézards, — les serpents, — les scorpions, — les scolopendres, — les vipères, — les tortues.

Insectes. — L'abeille, — la cochenille, — le kermès, — le bombyx, — le bombyx-cinthia, — les sauterelles.

Poissons de mer. — Les homards, — langoustes, — crabes, — mulets, — dorades, — écrevisses de mer, — murennes, etc., etc. Parmi les poissons de passage, le thon et les sardines abondent.

Poissons d'eau douce. — Les rivières sont peuplées d'anguilles, de barbeaux et d'une infinité de poissons blancs : presque tous ont un goût très prononcé de vase. Une seule rivière, l'Oued Zhour, située à l'ouest de Collo, nourrit des truites.

Corail. — On le pêche sur différents points de la côte, mais les bancs des environs de La Calle sont considérés comme les plus riches.

IV. — Population.

Le dernier recensement a été fait en novembre 1896; *nominativement*, dans chaque commune, pour toutes les personnes résidantes

ou de passage; *numériquement* pour tous les indigènes du territoi de commandement.

Le nombre des habitants ainsi recensés s'élève à 4,429,421.

556,143 habitent les territoires dits de commandement, plac sous l'autorité des généraux divisionnaires, et administrés par le officiers des bureaux arabes; 3,873,278 habitent le territoire civil administré par des magistrats ou fonctionnaires municipaux sou l'autorité des préfets.

Dans les 16,609 individus de la population « comptée à part » n sont pas compris les effectifs de l'armée.

Population municipale.

La population, dont le chiffre s'élève, avons-nous dit, à 4,429,421, était répartie comme suit :

Français d'origine ou naturalisés.	355,661
Israélites.	48,101
Musulmans sujets français (Arabes, Kabyles, Mozabites).	3,797,769
Tunisiens.	2,259
Marocains.	14,524
Nationalités diverses (Espagnols, Italiens, Anglo-Maltais, etc.).	211,107
Total	4,429,421

Soit : Français et naturalisés, 403,762; musulmans sujets français, 3,797,769; étrangers, 227,890.

DÉPARTEMENT

D'ALGER

UNIV. OF CALIFORNIA

I. — Nom, Formation, Situation, Limites, Superficie.

Le département d'Alger doit son *nom* à la ville d'Alger, ancienne capitale de la Régence, aujourd'hui capitale de l'Algérie.

Il a été *formé* d'un certain nombre de tribus indigènes, successivement annexées au territoire d'Alger et érigées d'abord en districts, puis en arrondissements.

Il est *situé* dans la partie centrale de l'Algérie, entre le département d'Oran et celui de Constantine. Du temps des Romains, son territoire faisait partie de la *Mauritanie Césarienne*. Il s'étend sur le littoral, et sur une longueur de 380 kilomètres environ, de l'Oued-Aberri, par 1° 35′ de longitude occidentale, à l'Oued-Kherouli, par 2° 17′ de longitude orientale, et, de chacun de ces points, se prolonge en lignes sinueuses au delà du 31e parallèle, jusqu'à Goléa.

Il est borné au nord par la Méditerranée, à l'ouest par le département d'Oran, à l'est par celui de Constantine, au sud, par le Désert. — Il n'a qu'une limite naturelle : la mer; les autres sont conventionnelles.

La *superficie* est de 17,077,204 hectares, dont 3,600,000, environ, dans le Tell. Il est donc dix-sept fois et demie plus étendu que le département de la Gironde, le plus vaste des départements de France.

Sa plus grande *longueur* en ligne droite, du nord au sud, entre Alger et Goléa, est de 700 kilomètres ; son *pourtour* peut être évalué à 2,500 kilomètres.

II. — Physionomie générale.

Le département d'Alger est traversé, de l'ouest à l'est, par les deux grands massifs qui constituent le système orographique de l'Algérie, le massif *Tellien* et le massif *Saharien*.

Le premier de ces massifs est composé de parties distinctes, séparées par de grandes vallées et de larges plaines, il comprend :

1° Le massif de l'*Ouarsenis*, qui se partage entre le département d'Oran et celui d'Alger. Il se dresse entre le Chélif, au nord, à l'est et au sud-ouest, et la Mina, à l'ouest. Son plus haut sommet, — celui auquel il doit son nom et que les Arabes appellent l'*Œil-du-Monde*, — est situé au sud d'Orléansville ; il atteint 1,985 mètres. Parmi les pics qui s'y rattachent, on distingue, dans la région du Teniet-el-Haâd, le *Djebel-Echchaou* (1,804 mètres) et le *Ras-el-Prarit* (1,787 mètres).

2° Le massif *Algérien*, ainsi nommé parce que la ville d'Alger est sur l'un des points de son contour extérieur. Il s'étend de l'ouest à l'est sur plus de 350 kilomètres de longueur, entre l'embouchure du Chélif et celle de l'Isser-Oriental. — Les parties les plus saillantes de cette longue chaîne sont : les montagnes comprises, sous le nom de *Dahra*, entre le Chélif et la mer, du cap Khamis aux approches de Ténès, et dont les derniers rameaux seulement, du côté de l'est, confinent au département d'Alger ; — le *Zaccar*, formé de deux parties : le *Zaccar Gharbi*, ou de l'ouest (1,580 mètres), qui se dresse au-dessus de Miliana, et le *Zaccar Chergui*, ou de l'est (1,530 mètres), qui domine la vallée d'Hammam R'ira ; — le *Djebel des Beni-Salah* (1,629 mètres) et le *Mouzaïa* (1,608 mètres), séparés l'un de l'autre par les gorges de la Chiffa et situés, le premier au sud et le second, au

Alger.

sud-ouest de Blida; — enfin, le *Sahel d'Alger*, pâté montagneux très accidenté, entre la mer et la plaine de la Mitidja et qui, du pied du mont *Chenoua* (907 mètres), situé à l'est de Cherchell, s'étend jusqu'à l'embouchure de l'Harrach, sur une longueur de 80 kilomètres environ. Son altitude moyenne est de 250 à 300 mètres; il a pour point culminant *le Bouzaréa* (407 mètres), au nord-ouest et à 7 kilomètres d'Alger.

3° Le massif du *Djurdjura*, dont on aperçoit d'Alger les cimes dentelées et qui, de l'ouest au nord-est s'étend de l'Oued-Isser à Bougie, sur une longueur de 90 kilomètres en dessinant une ligne concave vers le nord. Ses plus hauts sommets se dressent entre le Sébaou et l'Oued-Sahel, au sud-est de Dra-el-Mizan et de Fort-National; ce sont : *Agoum-Amrous* (1,280 mètres); — *Haïdzer* (2,082 mètres); *Ras-Timedouine* (2,305 mètres); — *El-Kalaa* (1,677 mètres); — *Lella-Krediдja* (2,308 mètres); — et, en remontant au nord-est : *Azerou-N'Tohor* (1,884 mètres); — *Tizibert* (1,756 mètres).

4° Le massif du *Dira* (1,810 mètres), au sud-ouest d'Aumale, sur la route d'Alger à Bou-Saâda. Il forme, du nord au sud-ouest, un arc de cercle qui se termine, à l'ouest, par le *Kef-Lakdar* (1,464 mètres). — Le Dira sépare le Tell des Hauts-Plateaux.

La partie du massif *Saharien* qui traverse le département d'Alger n'offre rien de remarquable. Les plus hauts sommets se trouvent entre Djelfa et Laghouat; ce sont : le *Senelba* (1,570 mètres) et le *Sera* (1,482 mètres), à l'ouest, et le *Bou-Khaïl* (1,500 mètres) à l'est.

La région des *oasis* commence au pied même des dernières pentes du massif.

Entre les différentes chaînes du Tell s'étendent de vastes plaines dont quelques-unes sont renommées par leur fertilité; nous citerons :

La *plaine orientale du Chélif*, qui s'étend de l'Arba des Djendel, où le fleuve, changeant de direction fait un long coude et tourne du sud à l'ouest, jusqu'au delà d'Orléansville; — plaine unie, étroite, sans arbres et dont le sol est

formé d'alluvions. Elle est longée par le chemin de fer d'Alger à Oran et par la route nationale qui relie ces deux villes.

La *plaine de la Mitidja*, qui, de l'O. au N.-E., s'étend du Sahel d'Alger aux pentes inférieures des montagnes de Blida sur une longueur de 90 kil. et sur une largeur moyenne de 22 kil., ce qui donne une superficie de 2,000 kil. carrés, ou 200,000 hect. Elle est longée, comme la plaine du Chélif, par le chemin de fer et la route nationale d'Alger à Oran, et sillonnée de nombreux cours d'eau. Son territoire est le mieux cultivé de l'Algérie : céréales, vignes, tabacs, plantes potagères, arbres fruitiers, tout y vient à souhait. La *plaine des Issers*, qui, s'étend, parallèlement au rivage, de l'Oued-Isser à l'Oued-Sébaou et qui est, pour ainsi parler, « le vestibule des pays kabyles ».

Le pays est boisé (709,488 hect.). Voici, d'après la dernière statistique officielle, établie en 1896, l'inventaire des arbres de toute nature du département d'Alger. Arbres fruitiers à feuilles caduques, appartenant aux Européens, 647,967 ; appartenant aux Indigènes, 1,953,928 ; total : 2,601,895. — Bananiers, orangers, citronniers, etc., aux Européens, 496,236 ; aux Indigènes, 81,574 ; total : 577,810. — Oliviers greffés, aux Européens, 472,468 ; aux Indigènes, 896,736 ; total : 1,369,204. — Mûriers, aux Européens, 75,266 ; aux Indigènes, 12,761 ; total : 88,027. — Forestiers, résineux, économiques et d'agrément, aux Européens, 1,655,618 ; aux Indigènes, 5,128,749 ; total : 6,784,367. — Total général : 11,421,303.

Les forêts les plus remarquables par leur étendue sont situées : au S.-E. de Blida, 18,000 hect. ; — au S. de Médéa, 8,850 hect. ; au S.-O. de la même ville, 12,450 hect. ; — au S.-E. d'Orléansville, 31,000 hect. ; — à l'O. et à l'E. de Téniet-el-Haâd, 23,000 hect. ; — au N. de Miliana, 14,280 hect. ; — à l'E. d'Aumale, 35,486 hect. ; — au N. et au N.-O. de Boghar, 90,000 hect. ; — à l'E. de Guelt-es-Stel, 8,000 hect. ; — au N.-E. de Djelfa, 26,800 hect. ; — au S.-O. de Djelfa, 52,000 hect.

Mais ces forêts ne comprennent point que des arbres de haute futaie : il s'y mêle beaucoup de broussailles.

Sous la domination des Turcs, les Arabes avaient coutume d'incendier leurs forêts, tant pour démasquer les attaques des tribus voisines dont ils redoutaient les agressions, que pour obtenir par le jet de nouvelles pousses, une nourriture abondante pour leurs troupeaux. C'était leur manière habituelle de procéder aux défrichements. Le sol, reposé par plusieurs années d'abandon, engraissé par les détritus des arbres qu'ils réduisaient en cendres, donnait, au moyen d'une légère culture, une récolte abondante, récolte qu'ils renouvelaient, à des époques plus ou moins rapprochées, suivant leurs besoins.

C'est ainsi que le sol a été incessamment dénudé et que les forêts ont disparu peu à peu des sommets et des pentes des montagnes. Voilà pourquoi, aucun obstacle ne ralentissant la fonte des neiges et l'écoulement des eaux pluviales, les rivières qui sont à sec pendant l'été, débordent pendant l'hiver ; pourquoi encore, dans certains centres, le combustible ligneux est déjà hors de prix. — Il y a donc nécessité de procéder au plus vite au reboisement des montagnes.

Dans l'ensemble du territoire qui forme le département, deux parties méritent une description particulière; ce sont la *Grande Kabylie* et le *M'Zab :*

Grande Kabylie. — La Kabylie proprement dite est comprise entre Dellys, Aumale, Sétif et Bougie. Une partie seulement de son territoire appartient à la province d'Alger. Cette partie est bornée : au nord, par la mer; au sud, par les massifs du Djurdjura et du Dira ; à l'ouest, par l'Isser oriental; à l'est, par la chaîne rocheuse qui s'étend du col d'Akfadou à l'ouest du cap Sigli. Elle est caractérisée par une série de hautes montagnes qui se croisent en tous sens, comme les mailles d'un filet et dont les massifs principaux sont séparés les uns des autres par des gorges plus ou moins profondes, au milieu desquelles coulent dans des directions diverses : l'*Isser*, le *Sébaou* et l'*Oued-Sahel*, qui, à la fonte des neiges reçoivent toutes les eaux qui descendent des sommets du Djurdjura.

Les pitons les plus élevés de la grande chaîne dessinent dix-sept cols principaux qui font communiquer la partie nord du pays avec la vallée de l'Oued-Sahel; plusieurs d'entre eux vont en s'élargissant et présentent un plateau d'une assez grande étendue, couvert d'herbes et de plantes que paissent les troupeaux pendant l'été. Les plus importants de ces défilés sont : 1° le col de *Tirourda* (1,760 mètres), qui prend son nom d'un village de la tribu des Illiten : c'est plutôt, à proprement parler, un vaste plateau dont le point le plus élevé, appelé *Tachoucht* (1,957 mètres), fixe la limite qui sépare les Illiten des Melikeuch. Il est d'un accès facile et très fréquenté par les voyageurs; 2° le col de *Chellata* (1,495 mètres), qui descend sur Akbou; 3° le col d'*Akfadou* (1,385 mètres), situé à l'est des Beni-Idjer, et par lequel les tribus de l'est passent de la vallée du Sahel dans celle du Sébaou. Son accès est facile; il est d'ailleurs abondamment irrigué par deux sources et couvert de prairies; à l'ouest de ce passage, existe une forêt de chênes-zéen.

La Kabylie est pauvre : on ne trouve que peu de sol cultivable sur toute l'étendue de ce territoire si violemment tourmenté. « La terre, dit le capitaine Devaux dans un excellent ouvrage (*les Kabyles du Djurdjura*), a été bouleversée partout où elle offrait quelques chances de production en céréales ou en jardinage. Dans la montagne on n'a réservé pour les troupeaux que les taillis non encore défrichés et les croupes rocheuses, impropres à toute espèce de culture, par suite du peu d'épaisseur de la couche végétale. Dans les vallées, les maquis de lentisques et de jujubiers sauvages recèlent quelques maigres pâturages. Les terrains qui, par suite de leur constitution géologique, retiennent trop longtemps dans le sous-sol les eaux pluviales, n'étant point soumis au drainage, ne sauraient être cultivés : le grain y pourrirait et ils forment les seules véritables prairies naturelles que l'on rencontre dans ces contrées. » — Un autre chef de bureau arabe, M. Aucapitaine, complète ce tableau : « Souvent, dit-il, on rencontre dans les sentiers kabyles de longues files de femmes

et d'enfants portant sur la tête des paniers remplis de terre que les hommes étendent ensuite sur les rochers abrités du vent ; ils recouvrent cette terre de pierrailles et, à force de soins, y font pousser quelques maigres légumes. »

Mais si la terre cultivable fait défaut sur plusieurs points, les bois abondent dans la plupart des tribus ; oliviers greffés ou sauvages, chênes, lentisques, cèdres, noyers, thuyas, pins, enfin presque tous les arbres fruitiers du Tell croissent au flanc des montagnes comme au fond des ravins, constituant, en certains endroits, de véritables forêts, notamment à Akfadou « la terre classique du chêne-zéen », et au pays d'Anif, à l'ouest des Portes-de-Fer.

Quatre grandes voies desservent la contrée : la première (*route nationale* n° 5) va d'Alger à Constantine ; elle passe au col des Beni-Aïcha (*Ménerville*), à Palestro, à Bouïra, à Beni-Mansour, à Bou-Arréridj et à Sétif ; — la seconde, presque parallèle à la mer, conduit d'Alger à Dellys, en passant par Ménerville et par Camp du Maréchal ; — la troisième, partant d'Haussonvillers, passe à Tizi-Ouzou et aboutit à Michelet ; de ce dernier point, elle se prolongera jusqu'à Beni-Mansour par une voie carrossable, qui traversera le Djurdjura au col de Tirourda ; — la quatrième part de Tizi-Ouzou, traverse le Sébaou, en remonte la vallée, franchit la crête du Djurdjura à l'altitude de 1,100 mètres et aboutit à Bougie, après avoir traversé le village de l'Oued-Kseur.

La Grande Kabylie est, en outre, desservie par le chemin de fer d'Alger à Constantine, dont le tracé suit de près la route nationale n° 5, — et par l'embranchement de Ménerville à Tizi-Ouzou.

Le M'Zab. — Plateau rocheux tellement raviné qu'il a reçu le nom de *Chebka* (filet) ; il commence à l'est du Djebel-Madjez, au sud-est et à 110 kilomètres de Laghouat, s'étend dans la direction du sud-est et se termine au sud à l'Oued-Metlili. — Son altitude moyenne est de 750 mètres dans la

partie du nord-ouest, et de 300 mètres dans celle du sud-est ; sa superficie est évaluée par le commandant Coÿne à 8,000 kilomètres carrés.

Il est traversé du nord-ouest au sud-est : par l'*Oued-en-Nessa* qui commence à El-Feÿd, à l'est de la *Citerne de Nili*, suit le pied des montagnes et va se perdre dans les dunes, au nord de N'Goussa ; — par l'*Oued-M'Zab*, qui prend sa source à l'est du Madjez, coule parallèlement à l'En-Nessa et se jette au nord de N'Goussa, dans la Sebkra-Safioun ; et par l'*Oued-Zaguerir*, qui prend sa source au-dessous de la Daya du même nom, coule, comme les précédentes, du nord-ouest au sud-est et va se perdre au-dessous et à l'est de Guerrara, dont il arrose le territoire.

La température y varie beaucoup suivant les saisons : en hiver, il y gèle souvent et il y neige quelquefois ; en été les chaleurs y sont excessives. Le climat est salubre.

La flore du plateau est excessivement pauvre. Presque toute la végétation est concentrée dans les vallées et les ravins ; c'est, à peu de chose près, celle des oasis. Les cultures potagères donnent des citrouilles, des melons, du piment, des aubergines, des choux et des carottes ; on récolte aussi quelque peu d'orge. On a comme arbres à fruits : le dattier, le grenadier, le figuier et le pommier. Les vignes, nombreuses et bien entretenues, produisent de magnifiques raisins. Peu d'animaux sauvages : le moufflon à manchettes se tient dans les parties les moins fréquentées du pays ; la gazelle et l'antilope fréquentent les vallées, et les chacals rôdent la nuit autour des ksour.

C'est sur ce plateau qu'habite la population du M'Zab. Cette population a été recensée en 1896 ; elle comprend 45,622 habitants dont 682 Français et se répartit entre sept villes, dont les deux premières, *Berrian*, au nord-ouest, et *Guerrara*, au nord-est, gardent au nord et à l'est les extrémités de la Chebka.

Berrian. — Au sud-est, et à 85 kilomètres de Laghouat, au confluent de l'*Oued-Souan* et de l'*Oued-ben-Loth* ; elle est entourée d'un mur d'enceinte et possède de riches jardins

bien irrigués; 2,811 habitants. — C'est la première ville qu'on rencontre en venant de Laghouat.

Guerrara. — A l'E. et presque en face de Berrian, dont elle est distante de 25 kil.; 3,732 hab. et 28,000 palmiers.

Vers le milieu du plateau, dans une enceinte presque circulaire dont la superficie embrasse 18 kil. de long sur 2 kil. de large et qu'entoure une enceinte de rochers, sont groupées les cinq autres villes de la confédération; ce sont :

Ghardaïa. — Au sud-est et à 45 kilomètres de Berrian, chef-lieu de com. indigène; — la ville s'élève en amphithéâtre autour d'un mamelon dont la mosquée occupe le sommet.

Elle contient trois quartiers distincts : à l'est, celui d'une communauté israélite formée de 300 familles presque toutes originaires du Maroc; au centre, celui des M'Zabites; au sud-est, celui des Médabias, Arabes du sud liés à la ville par des conventions particulières. — Les maisons, construites en pierres calcaires, sont à un étage et surmontées d'une terrasse; population, 7,991 habitants. Au nord et à 1,500 mètres sur la rive gauche de la rivière sur laquelle est construit un immense barrage en amont de la ville, s'étend une ligne non interrompue de jardins; — 80,000 palmiers. Au S. et en dehors de la ville s'élèvent les bâtiments pour la garnison, le bureau arabe, l'école et l'hôpital, ce dernier sous la direction des Pères Blancs.

Melika. — Au sud-est et à 2 kil. de Ghardaïa, au sommet d'un mamelon rocheux; très petite ville dont les maisons sont bien construites, mais où l'eau fait défaut : elle n'a qu'un seul puits; — 1,446 hab. C'est la ville sainte du M'Zab : de toutes les parties de la contrée on y vient en pèlerinage visiter le tombeau de Sidi-Aïssa, le saint le plus vénéré du pays.

Beni-Isguen. — Au sud de Melika, sur la rive droite du M'Zab, au confluent de cette rivière avec l'*Oued-N'Cissa*. Bâtie en amphithéâtre sur un mamelon dénudé, elle est défendue contre les attaques du dehors par une enceinte flanquée de tours crénelées; maisons en maçonnerie; population, 5,189 habitants. — En dehors de la ville, sur les deux rives

de l'Oued-N'Cissa, jardins et belles plantations de palmiers.

Bounoura. — Au sud-est et à 1 kilomètre de Melika et au nord-est de Beni-Isguen, bâtie sur un rocher : toute la partie supérieure n'offre qu'un amas de ruines; ville de 1,126 âmes, sans commerce et sans avenir.

El-Ateuf. — Au sud-est et à 4 kilomètres de Bounoura; 1,549 habitants. Belles plantations au sud de la ville. — Vis-à-vis d'El-Ateuf existait un magnifique barrage de près d'un kilomètre de longueur et construit en bonne maçonnerie : il est aujourd'hui recouvert par le sable. Le lit de la rivière ne se remplit du reste que très rarement : à peine une fois, disent les indigènes, par période de trente années. A en juger par l'épaisse couche de cailloux qui en occupe le fond, on est porté à croire qu'autrefois il en était autrement; aujourd'hui les puits sont alimentés par une nappe souterraine qui s'étend sous l'ancien lit, à 40 mètres environ de profondeur.

Les M'Zabites se sont longtemps soustraits à notre autorité; c'est en 1853 seulement qu'ils se soumirent : — Aux termes de la convention qu'ils conclurent avec le gouverneur général, ils acceptaient le protectorat de la France et s'obligeaient à payer un tribut annuel (*Lezma*) de 45,000 francs. En échange, le gouvernement français s'engageait à ne point intervenir dans leur administration intérieure et à les laisser se régir suivant leurs us et coutumes, mais sous la condition expresse que l'ordre serait maintenu dans leur pays et qu'ils ne pactiseraient point avec nos ennemis.

Cette condition ne fut pas toujours observée. Le pays devint à la longue un foyer de désordre : les rixes et les assassinats s'y multiplièrent; les malfaiteurs y trouvèrent un refuge assuré et tous les ksour de la confédération, mettant à profit les immunités commerciales qui leur étaient garanties, ne furent plus que de vastes dépôts d'armes et de munitions apportées par contrebande et livrées aussitôt aux tribus insurgées.

Un arrêté du 1er novembre 1882 a mis fin à cet état de choses. Le gouvernement a pris définitivement possession du M'Zab, dont la population est maintenant traitée comme les autres populations indigènes des territoires de commandement. A cet effet, il a été créé à Ghardaïa un cercle militaire qui forme depuis 1884 une commune indigène distincte (subdivision de Médéa). et comprend, — outre l'ancienne confédération, — l'Aghalick de Ouargla, les Chambâa de Metlili et les Chambâa d'El-Goléa.

Le M'Zab est le principal entrepôt du commerce entre le sud de l'Algérie et le Sahara central; tous les M'Zabites sont donc commerçants : et, comme ils sont trop à l'étroit sur leur plateau, beaucoup d'entre eux s'expatrient pour s'établir dans les villes de l'intérieur ou dans celles du littoral. — On ne fait pas cependant que du négoce dans les ksour : on y cultive les palmiers, et l'on y fabrique, tant pour les besoins locaux que pour l'exportation, des tapis, des vêtements et des articles de cordonnerie.

Les chiffres qui suivent compléteront ce tableau : d'après un recensement récent, on a compté dans toute l'étendue du territoire 172 tentes et 51 gourbis, 4221 maisons, d'une valeur approximative de 2 millions de francs, et 194,514 palmiers, rapportant en moyenne 9700 quintaux de dattes. Le nombre total des animaux recensés s'élevait alors à 10,573, savoir : 259 mulets, 1320 ânes, 930 chameaux, 8064 moutons.

Nous venons de dire que la com. indigène d'Ouargla comprend l'Aghalick d'Ouargla : — l'oasis, dont cet aghalick a pris le nom, s'étend du nord au sud sur un parcours de 8 kil. environ, et de l'est à l'ouest sur une même étendue. Sa superficie est donc, approximativement, de 64 kil. carrés; — population totale, 5761 hab.; — 96,720 palmiers. Elle a pour chef-lieu :

Ouargla : ville et poste militaire, au sud-est et à 160 ki-

Chambâa en prière.

lomètres de Ghardaïa. — La ville, entourée d'un mur d'enceinte et protégée par une forteresse (*la Casba*), s'élève à peu près au centre de l'oasis, sur un tertre formé de roches calcaires; — les rues sont étroites, tortueuses et sales. Les maisons, généralement basses, ont un aspect misérable. Elle est divisée en 3 quartiers, chacun d'eux portant le nom de la tribu qui l'habite : quartiers des Beni-Brahim, des Beni-Ouagguin, des Beni-Sissin. — 796 maisons; — 2,976 hab.; — 1, 200,000 palmiers irrigués par 150 puits artésiens.

Au sud-ouest de Ghardaïa et à 40 kilomètres environ, se trouve *Metlili*, où aboutissent les routes que suivent les caravanes venant de Goléa, au sud, de Bérisina, à l'ouest, et de Laghouat, au nord.

Metlili est cachée dans les plis de la chebka du M'Zab. L'oasis, envahie par les sables, se compose de plusieurs forêts de palmiers qui s'étendent sur une longueur de 4 kilomètres et dont le nombre dépasse 40,000. — Le ksar, protégé par un mur d'enceinte, est assis dans une grande clairière, au milieu de ces forêts; il compte 133 habitations, non compris celles qui sont dispersées dans les jardins; — population, 850 habitants.

Enfin, au sud-ouest et à 220 kilomètres environ de Metlili, sur la route que suivent les caravanes, se trouve *El-Goléa*, le point extrême de nos possessions dans le sud :

El-Goléa est le seul centre habité entre Ouargla, le M'Zab, le Gourara et Insalah. Il se compose de deux quartiers, ayant ensemble 1,162 habitants : la ville haute, entourée de murailles et bâtie sur un rocher au sommet duquel se dresse la Casba, qui domine la plaine d'une hauteur de 78 mètres, et la ville basse, où sont empilées confusément quelques centaines de maisons reposant sur d'énormes assises bastionnées. Près de la porte qui donne accès dans l'enceinte, est un puits de 30 mètres de profondeur qui assure de l'eau

Metlili, vue prise de l'est.

aux habitants, dans le cas où ils seraient étroitement bloqués.

Les jardins, situés à l'ouest de la ville basse, sont arrosés par l'eau des puits : ils fournissent de l'orge, du blé et quelques oignons; on y cultive aussi quelques arbres fruitiers : pêchers, abricotiers, amandiers, figuiers et grenadiers. Les dattiers, — on en compte près de 20,000, — s'étendent, clairsemés, jusqu'aux dunes, à une distance de 7 à 8 kilomètres.

On s'est borné, dans le chapitre précédent, à reproduire à grands traits la physionomie générale du sol ; — nous compléterons cette description en indiquant dans le tableau qui suit l'altitude barométrique d'un certain nombre de localités. Ces altitudes sont données, les unes par le service météorologique du gouvernement général, les autres par M. Mac-Carthy :

Région maritime. Sahel et Plaine.	mèt.	Région Montagneuse et Hauts-Plateaux.	mèt.	Région Saharienne.	mèt.
Alger (Pl. du Gt).	19 »	Tizi-Ouzou . .	257 »	Laghouat.	777
Alger (Casba) . .	128 »	Fort-National .	916,3	Ghardaïa .	550
Mustapha supér.	99 »	Dra-el-Mizan .	447 »	Berrian. .	547
Fort-l'Empereur.	223 »	Aumale. . .	905 »	Ouargla. .	153
Cherchell . . .	27,86	Bou-Saâda. . .	652,2	El-Goléa. .	440
Ténès	53,80	Miliana	740 »		
Blida	210,90	Téniet-el-Haâd.	1142 »		
El-Affroun . . .	91 »	Médéa.	914 »		
Bou-Medfa . . .	239,50	Boghar	905,3		
Adélia.	500 »	Boghari. . . .	633 »		
Affreville. . . .	312,30	Aïn-Oussera . .	710 »		
Duperré	273 »	Chellala. . . .	840 »		
Oued-Fodda . .	158,65	Djelfa.	1160 »		
Orléansville. . .	120,50				

Les cotes données par le service météorologique du gouvernement indiquent, pour chaque localité, l'altitude de l'endroit (*hôpital, caserne*, etc.), où les observations ont été faites ; elles diffèrent plus ou moins de celles qui sont portées sur la plupart des cartes.

III. — Littoral, Cours d'eau.

La Côte. — Entre les deux points limites de la frontière maritime, et en partant de l'Oued-Aberri, qui se jette dans la mer entre le *cap Khamis* et le *cap Magroua*, la côte remonte vers le nord-est. — Après le cap Magroua, elle forme une baie que borde une belle plage et qui finit à la pointe en face de laquelle est l'*île Colombi*.

De cette pointe à hauteur de la ville de *Ténès*, la côte se dirige vers l'est, sans déviations sensibles : à Ténès, elle se relève brusquement dans la direction du nord-est, jusqu'au *cap Ténès*, formé de roches escarpées. La ville occupe à l'ouest du cap le fond d'une anse très ouverte, battue en plein par tous les vents dangereux. Cette plage, dont les abords offrent plusieurs barres de roches presque à fleur d'eau, est toujours difficile à accoster et devient impraticable dès qu'une petite brise de mer s'élève. Les grands bâtiments mouillent à 900 mètres, par 12 à 14 mètres d'eau, mais ce mouillage, assez bien abrité du côté de l'est, n'est pas tenable par les vents du nord et du nord-ouest. Les caboteurs trouvent un abri assez sûr derrière le massif d'îlots, au nord-est de la ville et à 500 mètres du rivage.

Du cap Ténès à Cherchell, la côte suit une ligne droite, presque régulière vers l'est.

Le port de Cherchell est situé dans une petite anse demi-circulaire dont l'ouverture est tournée vers le nord-ouest, anse protégée contre les vents d'ouest et d'est.

De Cherchell à *Ras-el-Amouch*, pointe extrême du mont Chenoua, la côte décrit une ligne convexe, puis s'infléchit jusqu'à *Tipaza*.

De Tipaza à *Sidi-Ferruch*, la côte va vers l'est, en ligne droite, d'abord, puis elle remonte au nord-est jusqu'à la presqu'île de Sidi-Ferruch ; celle-ci, large d'environ 620 mètres, forme deux baies très ouvertes, celle du nord-est et celle du sud-ouest, également remarquables par les grandes plages et

les dunes qui les bordent. La baie du nord-est n'est guère fréquentée que par les caboteurs; la baie du sud-ouest offre un bon mouillage pour toute espèce de bâtiments avec des vents d'est et de nord-est : c'est là que la flotte française mouilla au mois de juin 1830.

Plus loin, le *cap Caxine* se termine à la mer par deux couches de roches presque partout taillées à pic.

Du cap Caxine à la *pointe Pescade*, la côte est presque droite.

De la pointe Pescade, où la mer forme une petite crique assez profonde, à *Saint-Eugène*, et de Saint-Eugène à Alger, elle s'arrondit peu à peu, très dentelée et bordée de roches.

La baie d'*Alger* a une ouverture de 15 kilomètres environ, de l'ouest à l'est; sa profondeur dépasse 7 kilomètres.

Le port, tout artificiel, a 90 hectares. Il est formé : 1° par une jetée de 200 mètres de longueur (*jetée Kheir-ed-Dine*) qui réunit à la terre ferme l'îlot sur lequel les Espagnols avaient construit le *Fort du Pegnon*; 2° par une seconde jetée, dite du *Nord*, qui s'enracine sur cet îlot et court dans la direction du nord-ouest au sud-est, sur une longueur de 900 mètres; 3° par la jetée, dite du *Sud*, qui s'enracine à la terre ferme sous un ancien fort turc, aujourd'hui démoli. Cette jetée, composée de deux branches se réunissant à angle droit, est terminée par un musoir qui laisse, entre son extrémité et la jetée du Nord, une passe de 250 mètres.

Au delà de la jetée, la côte forme une petite anse; la plage tourne ensuite à l'est-sud-est, se courbe insensiblement, puis remonte vers le nord jusqu'au *Fort-de-l'Eau*, bâti sur un pâté de roches basses. A partir de la rivière du *Hamiz*, où la plage finit, commence une falaise qui s'élève graduellement jusqu'au *cap Matifou* et forme la partie orientale de la baie.

Entre le cap Matifou et le *cap Djinet*, des terres basses et uniformes dessinent le cordon de la côte en se courbant vers le milieu. Du cap Djinet à l'embouchure du Sébaou, le littoral est droit, presque entièrement occupé par des plages : il

se relève à partir de là jusqu'au *cap Bengut*, où il forme deux pointes : la première, défendue par des rochers plats ; la seconde, qui ferme l'anse au nord-est ; c'est la *pointe de Dellys*.

A partir de Dellys, la côte ne présente que peu de sinuosités ; les pointes principales sont :

Le *cap Tédlès*, formé par un mamelon et défendu du côté de la mer par des roches nues et fortement inclinées ;

Le *cap Corbelin*, roche de couleur roussâtre, s'incline vers le nord ; à l'ouest est la petite anse de *Mers-el-Fham*, où l'on mouille par les vents d'est.

Du cap Corbelin à l'*Oued-Kherouli*, limite du département, la côte est bordée d'une longue plage de sable.

Les Rivières. — De leur source à leur embouchure, presque toutes les rivières (*ouedi*) changent plusieurs fois de nom : pour ne point fatiguer la mémoire, nous donnons à chacune d'elles le nom sous lequel elle est le plus généralement connue.

Les principales rivières du département d'Alger sont, en allant de l'ouest à l'est :

Le Chéliff. — C'est le plus considérable cours d'eau de toute l'Algérie (650 kilomètres de parcours). Il prend naissance sur la limite du Tell et du Sahara, aux environs S.-E. de Tiaret (département d'Oran), d'un groupe de sources appelé *Sebaïn-Aïoun* (les soixante-dix sources), traverse, sous le nom de *Nahr-Ouassel*, les plateaux du Sersou, et suit jusqu'aux marais de Kaiseria, dans la direction de l'ouest au nord-est, un parcours de 190 kilomètres. — Avant d'atteindre ce dernier point, il reçoit près de Chabounia, et sous le nom de *Oued-Oureuk*, un affluent qui, par une de ses branches, l'*Oued-Namous*, descend du Djebel-Amour, au nord-ouest de Laghouat. — A partir des marais, il remonte vers le nord, débouche dans le Tell, passe entre Boghar et Boghari, incline ensuite vers le nord-ouest jusqu'au Djendel, d'où il se dirige vers l'ouest en courant en sens inverse de sa première direc-

tion, arrose la plaine à laquelle il donne son nom, traversant les territoires d'Aïn-Sultan, d'Affreville, de Lavarande et de Duperré; il passe à Orléansville, dont le territoire, en amont, jadis très sec, a été rendu irrigable par la construction d'un barrage de dérivation calculé pour 7,700 hectares. Mais ce beau travail est peu de chose comparé à ce qu'on projette dans la vallée du fleuve et sur le fleuve lui-même : barrage du Chéliff au Djendel pour l'arrosage de 12,000 hectares; barrage de l'Oued-Harbil, d'une capacité de 18 millions de mètres cubes, à 5 kilomètres d'Amoura; barrage de l'Oued-Dourdeur aux Kiffan, à 19 kilomètres de son embouchure, d'une contenance de 31 millions de mètres cubes, pour 19,000 hectares; barrages de l'Oued-el-Haïd, près des Aribs; barrages de l'Oued-Ouaran, de l'Oued-Boukali, de l'Oued-Khamis; barrage de l'Oued-Rouina (17,500,000 mètres cubes); barrage de l'Oued-Fodda (18,000,000 de mètres cubes); barrage de l'Oued-Sly (30,000,000 de mètres cubes).

Le Chéliff entre, à 40 kilomètres d'Orléansville, dans le département d'Oran, et va se jeter dans la mer au nord-est et à 12 kilomètres de Mostaganem : étiage 3 mètres cubes par seconde; eaux moyennes : 10 mètres cubes; grandes crues : 1,200 à 1,500 mètres cubes.

Ses principaux affluents dans le département d'Alger sont, de l'est à l'ouest :

Sur la rive gauche : l'*Oued-Dourdeur* descend des monts de Taza, parmi lesquels se dresse l'Achaoun, haut de 1,804 mètres; il coule en gorges vers le nord; au village des Kiffan, on doit le barrer par une digue de 40 mètres de hauteur derrière laquelle 31 millions de mètres cubes reflueront en un lac de 200 hectares pour l'arrosage de 19,000 hectares de la rive gauche du fleuve, du Djendel à Duperré.

L'*Oued-Rouïna* (60 kilomètres), descendu des montagnes qui dominent Teniet-el-Haâd, coule du nord au sud et se perd dans le Chéliff à l'est et à 3 kilomètres du village auquel il a donné son nom; on projette sur son cours à 4,500 mètres

en amont de la route d'Alger à Oran, un barrage-réservoir de 17,500,000 mètres cubes.

L'*Oued-Fodda* (90 kilomètres) descend de l'Ouarsenis et se jette dans le Chéliff à 22 kilomètres en amont d'Orléansville; on projette sur son cours, à 25 kilomètres de son embouchure, un barrage-réservoir de 18 millions de mètres cubes.

L'*Oued-Sly*, — qui, sous le nom d'*Oued-Ardjem*, descend de l'Ouarsenis, se dirige vers le nord et va se perdre dans le Chéliff au point même où a été construit le village de Malakoff, dont il traverse le territoire. — Un barrage de dérivation ayant 1 mètre de hauteur au-dessus de l'étiage est construit sur cette rivière, en amont de Malakoff, et l'on projette, à 20 kilomètres en amont de ce village, un barrage-réservoir de 30 millions de mètres cubes.

Sur la rive droite : l'*Oued-Ouaran* (40 kilomètres) descend du plateau des Beni-Madoun, au sud-est de Ténès, passe près des Trois-Palmiers, d'Aïn-Beïda et de Warnier, et se joint au Chéliff à l'ouest et à 12 kilomètres d'Orléansville.

L'Oued-Dahmous, — qui descend du Djebel-Tachetas, sur la rive droite du Chéliff, passe au sud des Beni-Aquil et se jette dans la mer entre Cherchell et Ténès; — 42 kilomètres.

Le Nador, — petite rivière qui, sous le nom d'*Oued-bou-Djabroun*, puis sous celui d'*Oued-Meurad*, descend du Djebel-Merit, coule de l'ouest à l'est et, se dirigeant vers le nord, recueille les eaux des pentes orientales du Chenoua, baigne le territoire de Marengo et se jette dans la mer à l'ouest de Tipaza; — 35 kilomètres. Une digue de 27 mètres de haut y met en réserve 840,000 mètres cubes d'eau qui servent aux irrigations des campagnes de Marengo.

La Chiffa, — descend du Djebel-Mouzaïa, qu'elle contourne, et coule du sud au nord à travers des gorges profondes, entre dans la Mitidja, court sur un lit de sable et de gravier et va jusqu'au pied du Sahel. Là, après un parcours

de 75 kilomètres, elle reçoit l'*Oued-Djer*, grossi du *Bou-Roumi*, et prend alors le nom de *Mazafran*.

L'*Oued-Djer* prend naissance au pied du Zaccar, traverse les montagnes de Soumata, débouche dans la plaine de la Mitidja près d'El-Affroun, sur l'ancien territoire des Hadjoutes; se dirige vers le Sahel, qu'il contourne de l'ouest à l'est, et va se joindre à la Chiffa pour former le Mazafran; — son parcours est de 80 kilomètres.

Le *Bou-Roumi* (75 kilomètres); il est question de l'arrêter, à 9 kilomètres en amont du village de Bou-Roumi, par une digue de 35 mètres de haut formant un barrage de 49 hectares, avec 18 millions de mètres cubes, pour l'irrigation partielle d'une zone de 2,200 hectares dans la Mitidja.

La Chiffa a pour principal affluent, sur sa rive droite :

L'*Oued-Sidi-el-Kébir*, qui prend naissance dans les flancs des Beni-Salah, va du sud au nord jusqu'aux approches de l'enceinte de Blida, tourne à l'ouest et suit cette direction jusqu'à sa jonction avec la Chiffa ; — ses eaux, aménagées avec soin, sont d'abord employées à faire mouvoir des usines auxquelles Blida doit en grande partie sa prospérité, puis réparties entre la ville et les jardins de Blida, et les villages de Montpensier et de Joinville.

Le Mazafran. — Il est formé ainsi que nous l'avons dit plus haut, de *la Chiffa*, de l'*Oued-Djer* et du *Bou-Roumi*, passe au pied de Koléa, coupe le massif du Sahel, traverse une riche vallée et se jette dans la mer au nord-est de Koléa et à 8 kilomètres de Sidi-Ferruch; — 23 kilomètres de parcours. — Il reçoit l'*Oued-Fatis*, qui est grossi de l'*Oued-Tarfa*, et arrose le territoire de Boufarik.

L'Harrach. — Il prend sa source, sous le nom d'*Oued-Akra*, dans le versant sud des Beni-Salah; coule d'abord du sud au nord-est, puis du sud au nord; divise en deux la partie centrale de la Mitidja, ayant en quelques points jusqu'à 80 mètres de largeur, passe près de Rovigo, au Gué-de-Constantine, à la Maison-Carrée, et se jette dans la baie d'Alger

Gorges de la Chiffa.

à 9 kilomètres de cette ville, par une embouchure de 40 mètres de large ; — 67 kilomètres de parcours.

Il a pour principaux affluents : sur la rive *gauche*, *l'Oued-Mokta-Lazereg*, qui le rejoint au-dessus et près d'Hammam-Melouane ; — sur la rive *droite*, *l'Oued-Djemma*, qui passe près de l'Arba, et l'atteint au nord-ouest de Sidi-Moussa.

Le Hamiz, — descend, sous le nom d'*Oued-Arbatach*, du Djebel-Tamesguida, débouche dans la Mitidja au-dessus du Fondouck, puis se jette dans la baie d'Alger à l'ouest et à 4 kilomètres du cap Matifou ; — 65 kilomètres ; on a construit sur son cours, à 7 kilomètres au-dessus du Fondouck, un barrage-réservoir dont la zone d'irrigation s'étend jusqu'à Maison-Carrée. — Ce barrage a 35 mètres de hauteur ; sa capacité nominale est de 15 millions de mètres cubes et sa capacité utile est de 14 millions, ce qui permettra d'irriguer de 4 à 6,000 hectares à prendre sur la zone irrigable, qui est de 30,000 hectares au moins.

Le Boudouaou. — Il descend du Bou-Zegza, qu'on aperçoit d'Alger, coule du sud au nord, passe près de l'Alma, et se jette dans la mer à l'est du précédent ; — 42 kilomètres. On le destine à remplir un réservoir de 6 millions de mètres cubes dans les gorges de Kédara, pour l'arrosement de 2,000 hectares.

L'Isser oriental. — Il est formé par la réunion de deux rivières, l'*Oued-Mala* et l'*Oued-Zaroua*, dont les eaux descendent du Kef-Lakdar et du Djebel-Dira, entre Médéa et Aumale : la première coule du sud au nord-est, la seconde du sud au nord-ouest ; — elles arrosent l'une et l'autre le plateau des Beni-Sliman, puis, sous le nom d'*Oued-Isser*, se réunissent au sud-est de Tablat. — A partir de ce point, l'Isser se dirige vers le nord-est et, après 50 kilomètres de parcours, tourne au nord-ouest jusqu'à Palestro (*V.* p. 65), remonte au nord, passe près de Beni-Amran et de Souk-el-Haâd, puis incline à l'ouest jusqu'au-dessous de Bordj-Menaïel d'où il va, presque en ligne droite, se jeter dans la mer à l'ouest du cap Djinet, après un parcours de plus de 200 kilomètres.

Sébaou. — Il est formé dans son cours supérieur par la réunion des ruisseaux qui descendent des montagnes comprises entre le col d'Akfadou et le Djebel-Tizibert (sud-est du Djurdjura) à partir de la mosquée de Boubehir, il s'appelle *Oued-Boubehir* nom qu'il garde jusqu'à Mekla, où il prend celui de *Sébaou.*

Il se dirige d'abord du sud au nord-ouest jusqu'à sa rencontre avec l'*Oued-Dis*, tourne à l'ouest, passe à Mekla, laisse à gauche Tizi-Ouzou, dont le sépare le mont Belloua, se dirige ensuite vers le nord, arrose le territoire de Rébeval, de Ben-N'Choud et de Belle-Fontaine, puis se jette dans la mer à 6 kilomètres ouest de Dellys, après un cours de plus de 100 kilomètres.

Il a pour principaux affluents (sur la rive gauche) l'*Oued-Aïssi* et l'*Oued-Bougdoura*. Le Sébaou, très grand en hiver, est, en somme, une rivière abondante qu'on a le projet de dériver sur les deux rives à l'issue des gorges de Tizi-Ouzou.

Toutes les rivières que nous venons de décrire appartiennent à la région tellienne.

Les Zahrez (*lagunes salées*). — Sur les Hauts-Plateaux, entre deux chaînes de montagnes qui les dominent au nord et au sud, deux *cuvettes*, de forme à peu près elliptique et s'étendant de l'ouest au nord-est, reçoivent les eaux pluviales et celles des oueds; on les désigne sous le nom de Zahrez :

Le Zahrez-R'arbi, ou de l'ouest, est compris entre le Djebel-Oukeit, au nord, et le Djebel-Sahari, au sud; il est situé, à 857 mètres d'altitude, à l'ouest de Taguin, au nord-ouest de Djelfa et au sud-ouest de Guelt-es-Stel. De l'ouest à l'est, il mesure environ 40 kilomètres, et dans sa plus grande largeur, 10 kilomètres; sa superficie est de 32,000 hectares;

Le Zahrez-Chergui, ou de l'est, est situé à 840 mètres d'altitude, au nord-est du précédent, dont il est séparé par un terrain sablonneux d'une étendue de 40 kilomètres. Il a 36 kilomètres de long sur 14 de large : superficie approximative, 50,000 hectares.

Au fond de chacun de ces lacs, il se forme pendant l'été une couche de sel dont l'épaisseur moyenne est de 33 centimètres.

Plus au sud, le département d'Alger est traversé dans toute sa largeur par l'*Oued-Djedi*, qui a sa source dans le Djebel-Amour, coule de l'ouest au sud-est, passe à Laghouat, remonte au nord-est et va se perdre dans le chott-Melr'ir. (*V. Département de Constantine.*)

IV. — Climat.

D'après M. Mac-Carthy, dont le nom fait autorité, le climat de l'Algérie se divise en cinq climats distincts : climat maritime; — climat des montagnes du Tell; — climat des Hauts-Plateaux; — climat du Sahara; — climat *mixte* (celui des Hauts-Plateaux du département de Constantine).

Dans le département d'Alger, comme dans les deux autres, le climat maritime s'étend sur les pays qui avoisinent le littoral : Alger, le Sahel et la plaine de la Mitidja sont dans cette zone, où le thermomètre descend rarement à 3 degrés au-dessous de zéro et ne dépasse guère 30 au-dessus. L'hiver y est d'une douceur remarquable; mais de juin à octobre, les brumes du vent du nord-est jettent dans l'air une humidité excessive qui énerve et fatigue.

Sur les montagnes du Tell et dans les villes de l'intérieur dont l'altitude est assez considérable, la température la plus basse est de 5 degrés au-dessous de zéro et la plus haute dépasse 30 degrés : le climat est donc un peu plus chaud que le précédent, mais il est aussi plus froid. Il y neige presque tous les ans et dans certaines localités, à Miliana, Médéa, Fort-National, Aumale, le froid est relativement très vif.

Sur les Hauts-Plateaux on a pour températures extrêmes 6 degrés au-dessous de zéro et 38 au-dessus; il y neige quelquefois. Le climat est particulièrement salubre, parce que sur ces vastes plaines ondulées l'air se meut en toute liberté.

Le climat saharien est celui des variations extrêmes : il arrive assez souvent que, dans l'espace de vingt-quatre heures et sous l'influence du rayonnement nocturne, le thermomètre descend à 5 degrés au-dessous de zéro après avoir atteint plus de 50 degrés au-dessus.

Les vents généraux soufflent depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mai, dans la direction du nord-ouest ; après le mois de mars, cependant, ils varient tantôt du nord à l'ouest. Ces variations sont de courtes durées. Pendant l'été, leur action est subordonnée aux causes locales : ainsi le long de la côte, il fait grand calme, et la chaleur est tempérée par la brise de mer. Dans l'intérieur, l'air est plus échauffé; parfois le vent du sud, qui occupe les régions supérieures, s'abaisse et rase le sol : c'est le *simoun* des Arabes, le *siroco* des Espagnols. Il souffle du sud-est, et élève la température jusqu'à 45 degrés centigrades. A ce point, le soleil est obscurci par des tourbillons de poussière, le ciel prend une teinte rougeâtre et de brûlantes effluves se succèdent, qui enlèvent à l'atmosphère toute son humidité. Toute fonction vitale est alors suspendue chez les végétaux; tout ce qui est herbacé se flétrit et meurt.

Le vent du nord a toujours une température très basse vers le milieu de l'hiver; il est en même temps très sec, et, quand il persiste, il frappe de stérilité tout ce qu'il touche directement.

Sous le rapport des pluies, aussi bien que sous celui du climat, le territoire peut être divisé en deux zones distinctes. Dans la première, qui comprend Alger, la Mitidja et la région montagneuse du Tell, la quantité de pluie varie d'une année à l'autre entre 700 et 800 millimètres; dans la seconde, sur la partie septentrionale des Hauts-Plateaux, elle ne dépasse pas ordinairement 500 millimètres; enfin, au sud des Hauts-Plateaux, et dans la région saharienne, c'est à peine si elle atteint 200 millimètres.

Des observations relevées par le service météorologique du gouvernement général pour une période de 30 années

(1851-1880), *en ce qui concerne le territoire d'Alger et de sa banlieue*, il résulte que si toute la pluie tombée dans l'année restait sur le sol sans être absorbée par la terre ou évaporée par le soleil, on recueillerait en moyenne, dans les douze mois, une nappe d'eau profonde de 745 millimètres.

V. — Curiosités naturelles.

Outre le nombre infini d'aspects variés qu'il doit à ses montagnes, le département d'Alger présente plusieurs curiosités naturelles dont les plus célèbres sont les *gorges de la Chiffa*, parcourues par le torrent de ce nom au-dessus de son entrée dans la Mitidja, le long de la route et du chemin de fer d'Alger à Médéa; les charmantes *gorges de l'Oued-el-Kébir*, en amont de Blida; les *gorges de l'Harrach*, du *Hamiz*, du *Boudouaou*, les *gorges de Palestro*, que descend l'Isser et que suit le chemin de fer d'Alger à Tunis; d'ailleurs les défilés pittoresques ne se comptent pas dans cette province montagneuse, notamment dans la *Grande Kabylie*, pays essentiellement beau, en même temps que d'une fraîcheur bien rare dans l'Afrique du nord. Certaines parties du Djurdjura sont dignes des Alpes et des Pyrénées, bien que beaucoup moins hautes. Célèbres sont aussi les *monts de Teniet-el-Haâd* avec leurs splendides forêts de cèdres; les vallées étroites, encaissées, formidablement profondes de l'*Ouarsenis*; les *gorges de l'Oued-Alléla*, semblables en petit à celles de la Chiffa, sur la route d'Orléansville à Ténès en amont de Montenotte; etc., etc. Dans toutes ces montagnes, il y a une infinité de *cascades*, de cascatelles plutôt, qui manquent presque toutes d'eau en été; telle est, entre autres la *cascade de l'Oued-el-Melah*, qui tombe d'une terrasse de travertin à 8 kil. en aval de Djelfa; les grandes *sources* sont rares : on peut citer les *fontaines de l'Oued-el-Mokta*, branche supérieure de l'Harrach, les *sources de Djelfa* (300 lit. par seconde), à 2 kil. en amont de Djelfa, et *le Rocher de sel*, entre Boghari et Djelfa.

VI. — Histoire.

« L'histoire de l'Algérie, a dit quelque part Ernest Renan, se divise d'après le nombre des conquêtes étrangères qu'elle a subies. Les victoires successives des Romains, des Vandales, des Byzantins, des Arabes, des Français, sont les jalons qui coupent la monotonie de ses annales. »

Au temps de l'occupation romaine, le territoire qui constitue de nos jours la province d'Alger faisait partie de la Mauritanie césarienne dont, sous Juba II, *Julia Cœsarea* (aujourd'hui *Cherchell*) était la florissante capitale. De Ténès à Bougie et du littoral aux Hauts-Plateaux on retrouve ici et là, éparses sur le sol ou plus ou moins profondément enfouies, des ruines qui attestent le génie créateur de ceux qu'on appela les « maîtres du monde ».

A la chute de l'empire, la ville d'Alger (*Icosium*) fut détruite par les Vandales. Réédifiée au IVe s. de l'Hég., par Bologguîn-ibn-Ziri, de la dynastie arabe sanhadjienne, Icosium prit le nom d'*El-Djezaïr* (les îlots) *Beni-Mezr'anna*, à cause des îlots qui faisaient comme un port à la ville, et des Beni-Mezr'anna, puissante tribu qui occupait la Mitidja et le Sahel d'Alger. Au commenc. du XVIe s., El-Djezaïr était gouvernée par Selim-ben-Teumi, chef des Beni-Mezr'anna.

Maîtres d'eux-mêmes, les Algériens se créèrent en peu de temps une flotte nombreuse et prirent la Méditerranée pour leur domaine. Leurs reïss (*capitaines*) couraient sus à tous les navires, allaient ravager les côtes d'Espagne, de Provence et d'Italie, et enlevaient, pour les conduire en esclavage, tous les malheureux qu'ils avaient pu surprendre.

Au commencement du seizième siècle (1505), et sur les instances du cardinal Ximenès, son premier ministre, Ferdinand le catholique résolut de faire aux pirates musulmans une guerre sans merci : Oran fut prise en 1509, et, l'année suivante, Pierre de Navarre se présenta devant Alger à la tête

d'une escadre. — Alger capitula; son chef, Selim-ben-Teumi, s'engagea à ne plus armer en course et à payer pendant dix ans un tribut au roi d'Espagne.

Pierre de Navarre n'avait qu'une médiocre confiance en la parole des corsaires; il fit élever une forteresse (*E. Pégnon*) sur l'un des îlots situés en avant du port, braqua ses canons sur la ville et déclara qu'aucune barque ne pourrait entrer ni sortir sans son autorisation. — Ben-Teumi supporta ce joug pendant six ans, puis finit par invoquer le secours d'un bandit nommé Baba-Aroudj, que les chroniques du temps désignent sous le nom de *Barberousse*. — A dater de ce moment (1516), l'histoire ouvre un nouveau registre.

Aroudj se rend à l'appel de son nouvel allié; il dresse une batterie à cinq cents pas de la forteresse espagnole qu'il canonne pendant un mois sans pouvoir l'entamer, se crée des partisans parmi la populace, intrigue, conspire, fait étrangler Ben-Teumi et se proclame souverain d'Alger. — Aussitôt après, il forme, avec une horde d'aventuriers venus de tous pays, une milice à laquelle il donne une organisation spéciale : les membres seuls de cette milice peuvent concourir aux emplois; à l'exception des rénégats étrangers, nul ne peut en faire partie s'il n'est originaire de Turquie; enfin, pour mieux soustraire la troupe aux influences locales, les fils mêmes des miliciens en sont exclus s'ils sont nés à Alger.

Son gouvernement (*odjac*) ainsi constitué, le corsaire-roi, que son frère Kheir-ed-Din est venu rejoindre, ravage la Mitidja, s'empare successivement de Ténès, de Médéa, de Miliana, puis de Tlemcen (1518). Les troupes espagnoles viennent l'assiéger dans cette dernière ville. Pressé par l'ennemi et manquant de vivres, Aroudj se décide à fuir; un alferez ou lieutenant l'atteint sur les bords de l'Oued-Isly près d'Oudja, et lui tranche la tête.

Kheir-ed-Din lui succède : en politique habile, il fait au sultan de Constantinople hommage de sa principauté, et se reconnaît volontairement tributaire de la Sublime-Porte. — Le Grand Turc accepte avec empressement; il nomme Kheir-ed-

Din gouverneur de la province d'Alger sous le titre de Dey et lui expédie en toute hâte 2,000 hommes de ses meilleures troupes. De cette époque date la prise de possession d'Alger par les ottomans, et le même fait qui s'était produit en Asie va se reproduire en Afrique : les Turcs se substitueront aux Arabes comme défenseurs de l'Islamisme.

De l'avènement de Kheir-ed-Din à la conquête d'Alger par une armée française, la Régence n'a pas d'autre histoire que celle de sa milice.

L'odjac se soustrait peu à peu à la tutelle du Grand Turc et se transforme en une république militaire. La milice, formée des janissaires et des reïss, est souveraine et maîtresse. C'est elle qui élit les deys, et qui les détrône, quand elle ne les assassine pas. Les janissaires contiennent les Arabes et pillent les tribus ; les reïss promènent impunément leur pavillon de Gilbraltar à l'Archipel, désolent le littoral et capturent tous les navires qu'ils rencontrent. Telle était l'importance des prises, qu'à la fin du dix-septième siècle on comptait 30,000 prisonniers chrétiens dans les différentes parties de la Régence.

L'Espagne, la France, la Sicile et l'Angleterre tentent inutilement, et à plusieurs reprises, de faire cesser ce brigandage : les Espagnols sont chaque fois repoussés avec des pertes énormes ; les Français et les Anglais bombardent et incendient Alger, — mais toujours et en moins de quelques mois, la ville est rebâtie et sa marine reconstituée. Précisons :

Un général espagnol, Diégo de Véra, se présente avec 10,000 hommes et attaque la place ; après un combat de quelques heures, ses troupes se débandent et regagnent précipitamment leurs vaisseaux (1516). — Hugo de Moncade, vice-roi de Sicile, obéissant aux ordres de Charles-Quint, débarque avec 7,000 hommes (1518). A peine a-t-il pris position, qu'une tempête jette ses navires à la côte, et il est forcé de se retirer en abandonnant aux Turcs un matériel immense. — Plus tard (1530), le Pégnon, qui se dressait comme une

menace perpétuelle devant les Algériens, est pris par la milice, malgré la défense héroïque de Martin de Vargas. Jaloux de venger son lieutenant, Charles-Quint se présenta devant la ville à la tête d'une armée de 24,000 hommes (1541) : il avait avec lui l'élite de ses troupes et ne doutait point de la victoire. Cependant une horrible tempête dispersa sa flotte et il dut fuir en toute hâte après un combat désastreux.

La France fut plus heureuse que l'Espagne : le duc de Beaufort détruisit la marine algérienne (1665) ; Duquesne (1682-1683), et après lui M. de Tourville (1685) canonnèrent Alger et la brûlèrent en partie ; trois ans après, et pour punir une nouvelle insulte, le maréchal d'Estrées jeta dans la ville près de dix mille bombes (1688). Ces représailles donnaient à notre honneur national une apparente satisfaction ; mais elles ne modifiaient en rien la situation : Alger était, en effet, aussitôt réédifiée, et les habitants continuaient leurs pilleries. Les Espagnols qui avaient particulièrement, à en souffrir, tentèrent un nouveau débarquement, sous les ordres du général O'Reilly (juin, 1775) ; cette fois encore ils furent défaits. Lord Exmouth les vengea plus tard (1816), en incendiant la marine algérienne ; mais il n'était point de retour à Londres, que les corsaires avaient une flotte nouvelle et ravageaient les côtes. L'heure était proche cependant où le gouvernement français, à bout de patience, allait purger la Méditerranée.

A la suite de discussions soulevées par le dey Hussein, qui réclamait une somme de cinq millions pour solde définitif de fournitures de grains faites à la République française vers la fin du XVIIIe siècle, notre consul général près la Régence, M. Deval, fut brutalement et publiquement outragé : Hussein le frappa au visage avec un chasse-mouches (1827).

A la nouvelle de cette inqualifiable injure, le ministre des affaires étrangères enjoignit à M. Deval de cesser tout rapport officiel avec le dey, puis prescrit au capitaine Collet de se rendre à Alger avec six bâtiments de guerre et d'exiger une éclatante réparation.

Non seulement Hussein repoussa dédaigneusement toutes

les sommations que lui adressa le chef de l'escadre, mais encore il enjoignit au bey de Constantine de détruire de fond en comble le comptoir de La Calle et nos autres établissements de commerce.

Un blocus rigoureux fut établi devant Alger.

En 1829, on crut, sur de faux avis, que la milice désirait conserver la paix. M. de la Bretonnière, qui commandait alors l'escadre, reçut donc mission de se rendre auprès du dey et d'entamer, s'il était possible, de nouvelles négociations. Hussein reçut le plénipotentiaire français en présence du consul de Sardaigne et parut vouloir se prêter à un accommodement ; mais après deux conférences successives, il rompit l'entretien et congédia notre ambassadeur. M. de la Bretonnière regagna son vaisseau. Comme il quittait le port, toutes les batteries de la ville et du môle firent une décharge générale et le navire *la Provence*, au grand mât duquel flottait le pavillon parlementaire, fut criblé de boulets.

Il fallut renoncer à toute idée de conciliation ; la guerre, à laquelle on s'était de longue main préparé, fut enfin résolue. Le général de Bourmont, alors ministre de la guerre, fut nommé commandant en chef de l'armée expéditionnaire, et le vice-amiral Duperré reçut le commandement de la flotte. L'effectif de l'armée de terre s'élevait à 37,877 hommes de toutes armes ; l'armée navale comprenait 101 bâtiments de guerre, 27,000 marins et 400 bateaux marchands affectés aux transports.

La flotte partit de Toulon le 25 mai 1830 ; le 14 juin, l'armée débarquait à Sidi-Ferruch ; battait, le 19, les contingents arabes réunis sur le plateau de Staouéli ; livrait le 24, un nouveau combat et remportait une nouvelle victoire, puis, le 29 à l'aube du jour, marchait sur Alger, qu'elle investissait deux jours après. Le 4 juillet toutes les batteries de siège ouvraient leur feu.

La lutte fut courte : les canonniers turcs qui défendaient le fort de l'Empereur se conduisirent avec une incontestable bravoure ; mais, écrasés par la mitraille, ils renoncèrent à la

lutte et firent sauter la citadelle. Hussein comprit alors qu'il était perdu et il capitula.

Le lendemain, 5 juillet, à midi précis, les troupes françaises entraient dans la ville.

La capitulation d'Alger ne donnait à la France que le territoire occupé par ses soldats : peu à peu, cependant, quelques-uns des Européens qui avaient suivi l'armée acquirent par voie d'achat ou de concession une partie des maisons d'Alger appartenant au deylik et des propriétés que possédaient les indigènes sur les coteaux de Mustapha et posèrent ainsi les premières assises de la colonisation.

En 1832, un premier essai de village fut tenté : des familles alsaciennes venues au Havre dans l'intention de s'embarquer pour l'Amérique se trouvèrent contraintes, par des circonstances particulières, de renoncer à leur projet. Ne sachant qu'en faire on les transporta gratuitement dans la banlieue d'Alger, à Dely-Ibrahim et à Kouba, où elles furent installées par les soins de l'administration.

L'année suivante, de nouveaux colons se présentèrent : on les plaça dans la zone militaire, sous la protection des camps retranchés; puis, petit à petit, à mesure que nos troupes pénétraient plus avant dans l'intérieur, le nombre des immigrants augmenta dans une proportion de plus en plus sensible. — C'est ainsi que, de 1830 à 1845, furent progressivement créés 43 centres de colonisation dans les anciens beylicks d'Alger et de Titery.

En 1845, il parut au gouvernement que la domination française était suffisamment établie et que le moment était venu d'organiser le pays au double point de vue administratif et politique en tenant compte, tout à la fois, des divisions géographiques, des mœurs et des besoins des habitants européens et indigènes. L'Algérie fut donc divisée, par ordonnance royale du 15 avril, en trois *provinces* distinctes. Chaque province fut subdivisée soit en arrondissements, cercles et communes, soit en khalifats, agalicks, kaïdats, et cheïkats. Suivant l'état des localités ou le mode d'admi-

nistration qu'elles comportaient, ces circonscriptions comprenaient :

Des *territoires civils*, sur lesquels il existait une population européenne assez nombreuse pour que tous les services civils y fussent complètement organisés ;

Des *territoires mixtes*, sur lesquels la population européenne, encore peu nombreuse, ne comportait pas une complète organisation des services civils ;

Des *territoires arabes*, c'est-à-dire tous les territoires situés soit sur le littoral, soit dans l'intérieur, qui n'étaient ni mixtes, ni civils.

Ces subdivisions furent maintenues jusqu'en 1849. — A partir de cette même année, et suivant arrêté du Chef du pouvoir exécutif, en date du 9 décembre 1848, chaque province est divisée en territoire *civil* et en territoire *militaire* (ou de commandement). — Le territoire civil de chaque province forme un *département*, administré par un préfet et soumis au régime administratif du département de la Métropole, sauf les exceptions résultant de la législation spéciale de l'Algérie ; — le territoire militaire est administré par le général commandant la division.

Cette classification existe encore aujourd'hui.

VII. — Personnages notables.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'histoire des départements algériens date seulement de l'occupation française. Nous nous bornerons donc à rappeler ici le nom des personnages, *aujourd'hui décédés*, qui depuis 1830 ont acquis dans le pays même une notoriété qui leur survit :

1° *Personnages politiques.* — De Rancé, représentant de l'Algérie à l'Assemblée constituante (1848) et à l'Assemblée législative (1849) ; président de la commission chargée d'inspecter les colonies agricoles fondées après les événements de juin 1848. — Leblanc de Prébois, officier d'état-major,

représentant de l'Algérie à la Constituante (1848); auteur de nombreux ouvrages justement estimés. — Émile Barrault, publiciste de l'école Saint-Simonienne, député de l'Algérie (1849). — Warnier, ancien médecin militaire, membre de la Commission scientifique de l'Algérie (1833), préfet (1870), puis député du département d'Alger (1872); rapporteur de la loi du 27 juillet 1873 sur la constitution de la propriété indigène : un village de la province d'Alger a pris son nom. — Vuillermoz, avocat, transporté en Algérie à la suite des événements de décembre 1851; maire d'Alger en 1871; député du département d'Alger à l'Assemblée nationale (1871). — Chasseloup-Laubat, ministre de l'Algérie et des colonies (1859), a signé la première concession de chemin de fer faite en Algérie (1860) et la convention relative à la construction de la voie monumentale d'Alger connue sous le nom de Boulevard de la République.

2° *Administrateurs.* — Baron Pichon, conseiller d'état, intendant civil de l'Algérie (1831), posa les premières assises de la législation algérienne. — Genty de Bussy, maître des requêtes au Conseil d'État, intendant civil (1832), organisa tous les services municipaux. — Comte Guyot, directeur de l'intérieur (1838). Il a laissé son nom à un village de la province d'Alger, *Guyotville.* — Blondel, directeur des finances (1834), directeur général des affaires civiles (1845), sénateur sous l'empire. — Mercier-Lacombe, conseiller d'État, directeur général des affaires civiles et financières (1861), imprima une vigoureuse impulsion à la colonisation de l'Algérie : le bourg de Mercier-Lacombe, dans la province d'Oran, consacre son souvenir. — Grasset (Daniel), proviseur du lycée d'Alger (1870-1879), savant modeste et administrateur consommé. Le personnel enseignant, les élèves et leurs familles honorèrent sa mémoire en lui élevant un tombeau.

3° *Magistrats.* — Ménerville, juge, président de Chambre, puis premier président de la Cour d'appel d'Alger; auteur du *Dictionnaire de la législation algérienne.* On a donné

son nom au bourg du col des Béni-Aïcha, aujourd'hui Ménerville, sur le chemin de fer d'Alger à Constantine.

4° *Hommes de guerre.* — Général comte DE BOURMONT, commandant en chef de l'armée qui donna l'Algérie à la France : débarquement de Sidi-Ferruch (14 juin), bataille de Staouéli (19 juin), combat de Sidi-Khaleff (24 juin), prise d'Alger (5 juillet 1830). — Maréchal CLAUZEL, général en chef de l'armée d'Afrique (septembre 1830) : première occupation de Blida et de Médéa; gouverneur général en 1835; expédition de Mascara (1835); occupation temporaire de Tlemcen; première expédition de Constantine (1836); un village des environs de Guelma porte son nom. — Le Maréchal VALÉE, qui prit Constantine en 1837, et franchit le premier les Portes-de-Fer (Biban) en 1839. Un village près de Philippeville rappelle le nom de Valée. — Maréchal BUGEAUD, gouverneur général de l'Algérie (1840-1847); le maître incontesté de tous les généraux d'Afrique : fit une guerre implacable aux Arabes, brisa la puissance d'Abd-el-Kader et assura véritablement notre domination; vainqueur des Marocains à la journée d'Isly (1844). Un village voisin de Bône, dans l'Edough, porte son nom. — Maréchal PÉLISSIER, duc de Malakoff, le plus énergique des lieutenants du maréchal Bugeaud. Dirigea de nombreuses expéditions dans les trois provinces; destruction des Ouled-Ria dans les grottes du Dahra et soumission du Dahra (1845); soumission des Flissas (1846); prise de Laghouat (1852). Créé duc de Malakoff après la prise de Sébastopol (guerre de Crimée); gouverneur général de l'Algérie (1861-1864). Un village des environs de Mostaganem rappelle ce grand homme de guerre. — Maréchal RANDON, gouverneur (1851-1857) : expédition de la Grande Kabylie; combat contre les Beni-Raten; soumission complète du pays; création de Fort-Napoléon aujourd'hui Fort-National (1857). On a donné le nom de Randon à l'Oued-Besbès, colonie voisine de Bône. — Général JUSUF, une des plus brillantes personnalités de l'armée d'Afrique. Après s'être échappé du palais du bey de Tunis où il avait passé son enfance, se mit au service de la

France : entré dans l'armée en qualité d'interprète (1830), il mourut général de division et grand-croix de la Légion d'honneur (1866). Son nom est et restera légendaire parmi les Arabes. — BLANDAN, sergent au 26e de ligne. Chargé d'escorter (11 avril 1842), avec un peloton de fantassins et 5 cavaliers, la correspondance d'Alger à Blida, est assailli près de Beni-Mered par une nuée de cavaliers arabes : il forme aussitôt sa petite troupe en carré, engage le feu et, plutôt que de se rendre, se fait tuer avec seize de ses hommes. Au bruit de la fusillade, les chasseurs d'Afrique qui gardaient le camp d'Erlon, accourent à toutes brides et les dépêches furent sauvées.

5° *Ecclésiastiques.* — Mgr PAVY, deuxième évêque (1805-1866). — Mgr LAVIGERIE (1825-1892), premier archevêque d'Alger, cardinal et primat de Carthage, fondateur de l'ordre des Pères-Blancs. — M. BERNADOU (1816-1891), curé à Alger, plus tard cardinal et archevêque de Sens.

6° *Explorateurs.* — Le commandant (depuis général) H. MIRCHER, se rendit à Ghadamès (1862) muni de pouvoirs à lui conférés par le gouvernement et conclut avec le chef Touareg Si-Othman une convention qui devait, croyait-on, assurer la sécurité des voyageurs et la sauvegarde des caravanes. Il a publié, sous le titre de « *Mission de Ghadamès* », le récit de son voyage. — L. VILLE, inspecteur général des Mines, a fait un voyage d'exploration de Biskra à Tougourt et à Ouargla, et de ce dernier point à Laghouat, par le M'Zab. Les résultats de cette exploration, entreprise surtout au point de vue géologique, ont été consignés dans deux volumes publiés (1862 et 1868) par l'administration centrale. On a donné son nom à Villebourg, dans la province d'Alger, sur le littoral entre Cherchell et Ténès. — Colonel FLATTERS, dont un village a pris le nom : c'était le chef de la mission qui avait pour but l'étude du tracé du chemin de fer Transsaharien : assassiné par les Touaregs (16 février 1881) avec presque tous ses compagnons, au nombre desquels il faut citer M. MASSON, capitaine d'état-major, — DIANOUS DE LA PER-

ROTINE, lieutenant au 14e régiment d'infanterie, — GUIARD, médecin aide-major, dont un village de la province d'Oran (Aïn-Tolba) a pris le nom, — BERINGER, ingénieur des mines, — POBÉGUIN, maréchal-des-logis au 3e régiment de spahis, — DENNERY, sous-officier au 3e régiment de chasseurs d'Afrique.

7° *Archéologues.* — BERBRUGGER, directeur de la bibliothèque et du musée d'Alger, membre correspondant de l'Institut : on lui doit des ouvrages sur l'archéologie africaine et sur la domination romaine dans le nord de l'Afrique. — LÉON RENIER, membre de l'Institut, qui a recueilli et publié les inscriptions latines de l'Algérie.

8° *Orientalistes.* — Dr PERRON (Nicolas), médecin et orientaliste célèbre, directeur du collège arabe français d'Alger (1857); inspecteur général des écoles arabes françaises de l'Algérie (1864). A traduit en français, entre autres ouvrages, le *Traité de jurisprudence de Sidi Khalil* (six vol.), *la médecine du Prophète* et a publié sous ce titre : *Les Femmes arabes avant et après l'islamisme*, un livre très apprécié. — BRESNIER, professeur de langue et de littérature arabes à l'École normale d'Alger; a publié plusieurs ouvrages estimés. — DE SLANE (1801-1878), traducteur d'Ibn-Khaldoun. — CH. FÉRAUD, consul, puis ministre à Tripoli et au Maroc. — CHERBONNEAU (1813-1882), professeur à la chaire d'arabe. — BROSSELARD, préfet d'Oran.

9° *Savant.* — FOURNEL (HENRI), chef du service des mines en Algérie (1842-1848), a découvert plusieurs gisements métallifères; a publié sous le titre de *Richesse minérale de l'Algérie*, un ouvrage très remarqué.

10° *Historiens.* — Nous ne citerons que les plus connus : L. GALIBERT (*Histoire de l'Algérie ancienne et moderne*). — Colonel LAPÈNE (*Tableau historique de l'Algérie depuis l'occupation romaine jusqu'à la conquête par les Français*). — DE MONT-ROND (*Histoire de l'Algérïe*). — PELLISSIER DE RAYNAUD (*Annales Algériennes; Description de la régence de Tunis*). — Général DAUMAS (*La Grande Kabylie*, en collaboration avec le capitaine FABAR; *Le Sahara Algérien*, en collaboration

avec Ausone de Chancel). — Le capitaine C. Davaux (*Les Kebaïles du Djerdjera*). — Le commandant Richard (*Scènes de mœurs arabes; les Mystères du peuple arabe*). — Le colonel Trumelet, auteur de nombreux livres et mémoires sur l'histoire des Arabes en Algérie.

11° *Botaniste.* — Victor Ramel a importé en Algérie plusieurs essences australiennes, notamment l'eucalyptus, dont les feuilles fournissent une essence qui possède des propriétés antiseptiques et fébrifuges.

12° *Agriculteur.* — Hardy. Dirigea pendant plus de vingt ans la pépinière centrale du gouvernement d'Alger (*Jardin d'Essai*) et rendit aux colons d'inappréciables services.

VIII. — Population, Langues, Cultes, Instruction publique.

La population du départ. d'Alger (population municipale : agglomérée et éparse) s'élève, d'après le recensement de 1896, à 1,526,667 hab. ainsi répartis :

Français	138,139
Israélites naturalisés	17,092
Étrangers	63,209
Indigènes musulmans	1,284,259
Population à part	23,968
Total	1,526,667

Le chiffre des hab. divisé par celui des hect. donnerait 11,28 individus par 100 hect. ou par kil. carré : ce chiffre serait inacceptable s'il ne fallait tenir compte de ce fait que, dans le S. du départ., les com. indigènes s'étendent sur d'immenses territoires inhabités. C'est ainsi que la com. indigène de Ghardaïa embrasse un périmètre dont la superficie est évaluée à 6,615,711 hect., alors que sa population n'est que de 45,622 hab. Si l'on s'en tient à un document officiel de 1896, la population spécifique de chaque unité administrative serait, *en moyenne* et par kil. carré, pour l'ensemble du territoire colonisé, de 40 à 41 hab. dans une com. de *plein exer-*

cice et de 18 à 19 hab. dans une com. *mixte*. — En France, on compte, d'après le dernier dénombrement (1896), 72 hab. par kil. carré.

Les documents statistiques présentant le mouvement de la population pendant l'année 1896 accusent un excédent de 10,834 naissances sur les décès : cet excédent se répartit ainsi qu'il suit :

Européens	3,035	10,834
Israélites.	443	
Indigènes.	7,356	

Toutefois, en ce qui concerne les musulmans, les documents officiels ne donnent que des chiffres approximatifs.

La *langue* française est la plus répandue parmi les Européens ; mais les étrangers, ainsi que les Israélites et les Arabes, parlent aussi entre eux leur langue maternelle. Les Kabyles ont conservé l'idiome primitif de leur race, le berbère.

Il existe en Algérie quatre cultes légalement reconnus : le culte *catholique*, le culte *israélite*, le culte *protestant* et le culte *musulman*. On comptait en 1895 dans le département d'Alger : culte catholique : un archevêché et 177 paroisses ; — culte israélite : un consistoire provincial, un grand rabbin, 9 synagogues principales. — Le culte protestant a pour l'Algérie entière 3 consistoires mixtes, relevant de l'église réformée et de l'église de la confession d'Augsbourg. Ils comprennent 21 places de pasteurs (11 Réformés et 10 Luthériens) pour desservir 17 paroisses. — La religion musulmane a quatre rites différents : deux de ces rites seulement, *El-Maléki* et *El-Hanéfi*, sont suivis par les Arabes de l'Algérie ; le premier domine. Les établissements religieux sont divisés en cinq classes, eu égard au chiffre plus ou moins élevé de la population dans chaque localité et au degré d'importance religieuse de chaque établissement en particulier.

Le haut personnel de l'Académie d'Alger comprend un recteur, qui centralise le service des trois départements, et quatre inspecteurs d'académie.

L'*enseignement supérieur* comprend, à Alger : une école préparatoire à l'enseignement du droit, une école préparatoire à l'enseignement des sciences, une école préparatoire à l'enseignement des lettres, une école préparatoire de médecine et de pharmacie, un cours de droit musulman, un cours supérieur de langue arabe, un cours de langue kabyle. On compte en 1896 : 1,168 étudiants et auditeurs dont 645 étudiants.

L'*enseignement secondaire* est donné dans six établissements qui, en 1896, comptaient : le *lycée* d'Alger, y compris le petit lycée Ben-Aknoun, 1,063 élèves ; les *collèges communaux* de Blida, 214 élèves, et de Médéa, 69 ; l'école secondaire de la Ligue de l'Enseignement (*filles*), à Alger, 250 ; une institution libre (à Blida), 210 élèves, et une à El-Biar, 189.

Pour l'*enseignement primaire*, on comptait, à la même date : une école normale de garçons (*Bouzaréa*), 39 élèves ; — une école normale de filles (à *Miliana*), 35 élèves ; — 413 écoles (*publiques* et *libres*), 40,035 élèves ; — 64 écoles maternelles, 7,155 élèves ; — 35 cours d'adultes dont 11 pour les indigènes, 1,573 auditeurs dont 576 indigènes ; — 73 bibliothèques scolaires.

IX. — Divisions administratives.

Le département d'Alger forme le diocèse d'Alger (archevêché) ; il ressortit au 19e corps d'armée, à la Cour d'appel d'Alger, à l'Académie d'Alger, à la 19e légion de gendarmerie, à la 16e inspection des ponts et chaussées, à la conservation des forêts d'Alger, à l'inspection minéralogique du sud-est de la France.

Il est formé de deux territoires : du territoire *civil* administré par le préfet ; du territoire *militaire* ou de *commandement*, administré par le général commandant la division.

Le territoire civil se compose :

1° De communes de *plein exercice* organisées, sauf l'admission des indigènes et des étrangers dans les conseils municipaux, sur le modèle des communes françaises ;

2° De communes *mixtes*, c'est-à-dire de circonscriptions dans lesquelles la population indigène est dominante et où la population européenne commence à fonder quelques établissements sous la protection de l'administration.

Elles sont formées de centres européens en voie de peuplement, de tribus et d'un certain nombre de *douars-communes;* elles sont administrées par un fonctionnaire civil (*administrateur*) qui, en qualité de maire fait fonctions d'officier de l'état civil et, dans certains cas, d'officier de police judiciaire.

Le territoire civil comprend aujourd'hui : cinq arrondissements (Alger, Médéa, Miliana, Orléansville, Tizi-Ouzou), — 100 communes de plein exercice et 21 communes mixtes.

Chef-lieu du département (*territoires civil et militaire*) : ALGER.

Chefs-lieux d'arrondissement: ALGER, MÉDÉA, MILIANA, ORLÉANSVILLE, TIZI-OUZOU.

Arrondissement d'Alger (65 communes de plein exercice; 6 communes mixtes; 954,795 hectares; 544,903 hab.).

Arrondissement de Médéa (6 communes de plein exercice; 2 communes mixtes; 494,360 hectares; 89,967 hab.).

Arrondissement de Miliana (13 communes de plein exercice; 4 communes mixtes; 515,108 hectares; 144,950 hab.).

Arrondissement d'Orléansville (6 communes de plein exercice; 4 communes mixtes; 524,589 hectares; 151,017 hab.).

Arrondissement de Tizi-Ouzou (13 communes de plein exercice; 6 communes mixtes; 352,021 hectares; 382,369 hab.).

Le territoire militaire se compose : 1° de communes *mixtes*, formées comme il est dit plus haut et administrées par le général commandant la division; — 2° de communes dites *indigènes*.

Les communes indigènes ont leur autonomie et leur budget distinct; bien qu'un certain nombre d'Européens résident sur leur territoire, soit comme propriétaires ou fermiers, soit par petits groupes d'ouvriers employés à diverses exploitations, elles sont exclusivement formées de douars-communes et de tribus, qui comptent comme sections communales. Leur chef-lieu est toujours celui du cercle ou de l'annexe dont elles

relèvent, c'est-à-dire un centre européen. — Elles sont administrées par une commission municipale que préside, suivant le cas, le commandant supérieur du cercle, ou le chef de l'annexe, maire. Dans les communes dotées de ressources suffisantes, le président du conseil a près de lui un adjoint civil. *Il n'y a de communes indigènes qu'en territoire militaire.*

Le territoire militaire du département comprend une subdivision administrative : Médéa; — 3 communes mixtes et 5 communes indigènes.

Subdivision administrative de Médéa. — 3 communes mixtes : *Bou Saâda*, 24,500 hect., 5.763 hab.; *Djelfa*, 1,720 hect., 2,056 hab.; *Laghouat*, 2,062 hect., 3,839 hab. — 5 communes indigènes : *Boghar*, 838,820 hect., 25,804 hab.; *Djelfa*, 1,753,600 hect., 54,803 hab.; *Ghardaïa*, 6,655,000 hect., 45,622 hab.; *Laghouat*, 3,415,512 hect., 13,463 hab.; — *Bou Saâda*, y compris l'annexe de *Sidi Aïssa*, 1,321,700 hect., 48,879 hab.

X. — Agriculture, productions.

Sur les 17,077,204 hect. du départ. d'Alger, 3,600,000 seulement sont cultivables; ils sont situés dans la région tellienne et dans la partie N. des Hauts-Plateaux; le reste appartient au Sahara. Une partie du même Tell est encore inculte, bien que les terres y soient de très bonne qualité : cela s'explique par le peu de densité de la population européenne et par la constitution de la propriété arabe, les indigènes détenant sur plusieurs points des espaces hors de proportion avec leur nombre et leur matériel agricole.

Mais cette situation se modifie chaque année par la force seule des choses. Chaque année, en effet, l'immigration fournit de nouveaux contingents à la population européenne, et l'étendue des superficies mises en rapport augmente tout à la fois par la création des nouveaux centres qu'installe le gouvernement général et par les acquisitions d'immeubles faites aux indigènes par les Européens. C'est ainsi que, progressivement, petit à petit, les broussailles et les palmiers-nains disparaissent pour faire place à de riches cultures; et, il faut le dire, les débroussaillements et déboisements irréfléchis qu'amène ce progrès de la colonisation détériore en maint endroit le sol et le climat du pays. Il existe une école pratique d'agriculture à Rouïba et une bergerie nationale au Moudjebeur.

Les cultures varient suivant la nature du sol et le climat, comme aussi suivant les moyens d'irrigation dont on dispose. Les indigènes se livrent principalement à la culture des céréales : cependant en Kabylie ils cultivent les arbres fruitiers, surtout l'olivier et le figuier; dans le sud, la production principale est celle des dattes.

Les superficies cultivées en céréales par les indigènes ne peuvent être connues exactement, par suite de l'absence du cadastre en Algérie. D'après les rôles d'impôts de l'année 1896, elles se seraient élevées à 85,612 *charrues*, la superficie de la charrue étant en moyenne de 14 hect., soit une superficie totale de 1,197,566 hect. environ. Le nombre des palmiers recensés pendant la même année a été de 442.000 : ils sont tous situés en territoire de commandement.

Les *céréales* (blé tendre, blé dur, orge, etc.) sont cultivées sur une vaste échelle dans la Mitidja; elles le sont sur une échelle moindre dans les plaines de l'arrondissement de Tizi-Ouzou. Elles rendent en moyenne : *aux Européens :* le blé, 12 quintaux à l'hectare; l'orge, 12; l'avoine, 13; le maïs arrosé, 18; le maïs sec, 6 quintaux; — *aux Indigènes :* le blé, 6 quintaux; l'orge, 8; le maïs arrosé, 10; le maïs sec, 5 quintaux. L'avoine est d'importation française et n'est cultivée que par les Européens; les indigènes ont quelques cultures spéciales : le bechna, le sorgho et le millet.

Les *cultures maraîchères*, dites « de primeurs » — petits pois, haricots verts, artichauts, choux-fleurs, pommes de terre — entreprises en vue de l'exportation, s'étendent par groupes plus ou moins resserrés dans les parties voisines du littoral et aux environs d'Alger. Ces primeurs alimentent chaque année les principaux marchés du midi de la France, et même ceux de Paris.

Les *légumineuses* (pois, fèves, lentilles, carottes, oignons, piments, etc.) abondent, en hiver, dans la Mitidja, dans les jardins qui s'étendent autour des villes et dans les tribus dont le territoire est irrigué. Dans les hautes terres de l'Ouarsenis et du Djurdjura, les Indigènes utilisent pour leur nourriture le gland doux du chêne ballote, qui remplace les châtaignes.

Les *cultures industrielles* comprennent :

La *vigne*, qui a pris depuis quelques années une extension considérable. Les clos les plus renommés par leur étendue ou la qualité de leurs produits, sont situés, les uns sur les coteaux du Sahel, les autres, aux environs d'Alger (*Guyotville*, *l'Alma*), dans la Mitidja, dans la banlieue de Miliana et autour de Médéa, dont les vins blancs jouissent d'une certaine célébrité. A la fin de la campagne agricole 1895-1896, la superficie plantée de cépages noirs et blancs,

dans toute l'étendue du département, était de 45,648 hectares, et la quantité de vins récoltés a été de 2,157,212 hectolitres.

Le *tabac* est cultivé avec soin. En 1896, 4,490 planteurs ont récolté, sur 5,364 hect., 4,527,744 kilog. de tabac. Les produits les plus en faveur sont connus sous le nom de *chebli :* ils sont livrés par la tribu des Ouled-Chebel, qui habite la Mitidja. — Contrairement à ce qui se passe en France, chacun, en Algérie, a le droit de s'adonner à cette culture, de manipuler et de vendre ses produits.

Le *lin*, et plus particulièrement celui de *Riga* (Russie), qu'on exploite seulement pour la graine, le prix élevé de la main-d'œuvre ne permettant pas encore d'utiliser la filasse fournie par la paille.

Les *plantes et fleurs à parfums*, qui donnent lieu à des exploitations considérables. On les cultive notamment à Chéragas, à Boufarik et à Blida.

La culture des *arbres fruitiers* est entreprise sur plusieurs points, et avec un égal succès. Les espèces particulières au midi de la France (amandier, azérolier, figuier, jujubier, grenadier, néflier du Japon et oranger) réussissent parfaitement dans la zone du littoral algérien. Blida, Boufarik, Cherchell et Koléa sont renommées pour leurs oranges, dont la plus grande partie est exportée en France. Les espèces à feuilles caduques (cerisiers, framboisiers, groseilliers, pêchers poiriers, pommiers, etc.) ne donnent de bons produits que dans la région supérieure des arrondissements de Médéa et Miliana. — L'olivier prospère à toutes les températures; mais on ne le voit en épais massifs que dans la Grande-Kabylie, dont il constitue l'unique richesse. Un grand nombre de communes possèdent de belles *pépinières.*

Enfin on compte dans le département (1896) 70,966 ruches à miel dont 6,520 seulement appartiennent aux Européens.

L'élevage du *bétail* est pour les indigènes une source abondante de revenus. En ne tenant compte que des animaux soumis à l'impôt Zekkat, on constate qu'ils possédaient, en 1896, 3,549,477 têtes de bétail, ainsi réparties : 99,931 chameaux, 270,490 bœufs, 2,136,031 moutons, 1,043,025 chèvres. Ils possèdent en outre beaucoup de bêtes de somme (*V.* Introduction, chap II). On estime les fromages de Dely-Ibrahim.

Le service forestier s'étend, ainsi que nous l'avons dit (*V.* chap. II) sur 709,488 hectares.

XI. — Industrie, Mines, Sources minérales.

L'industrie la plus considérable du département d'Alger est celle de la *pêche*, à laquelle sont employés environ 300 bateaux, montés par 1000 pêcheurs. On pêche le thon, le hareng, le maquereau, les sardines, les anchois, etc. La vente des poissons produit annuellement une somme totale de 1,500,000 fr. Il existe à Alger même et à Castiglione plusieurs ateliers de salaison. L'industrie de la *minoterie* est représentée par une soixantaine d'établissements dont plusieurs fonctionnent avec des machines à vapeur. On l'exerce plus particulièrement à Alger, à Hussein-Dey, à la Maison-Carrée, à l'Arba, á Blida, à Médéa et à Miliana; à Blida, notamment, on compte 7 grandes minoteries, comprenant ensemble 52 paires de meules et pouvant fournir par jour 1,000 balles de farine.

Les *allumettes chimiques* sont fabriquées à El-Biar: les *bougies*, au Ruisseau; les *pâtes alimentaires*, à Blida et à Médéa; le *chocolat*, à Mustapha-Inférieur; le *savon* et les *bouchons* à Alger; on distille les *fleurs à parfums* au monastère de Staouéli, à Chéragas, à Boufarik et à Blida; on fabrique à Joinville l'*alcool* d'*asphodèle;* les *olives* sont triturées dans les usines de Gouraya et de Dra-el-Mizan, etc. Mais la nomenclature de toutes ces industries serait trop longue : il nous suffira d'ajouter à ce qui précède qu'on compte dans tout le département, 64 *minoteries* et *meuneries*, 38 *fabriques de tabac*, 165 *tuileries*, *poteries* et *briqueteries*, 30 *fabriques de crin végétal* (occupant dans diverses localités plus de 600 ouvriers), 38 *distilleries* et *fabriques d'eaux gazeuses*, dont 2 d'alcool et d'absinthe à Hussein-Dey, 8 *brasseries*, 14 *fabriques de pâtes alimentaires*, 7 *glacières*, une *papeterie*, une *maison de confection* de fournitures militaires occupant 350 à 400 ouvriers (*Alger*), 70 *fours à chaux* et *à plâtre*.

Les Indigènes (Israélites, Arabes et Kabyles) ont des industries qui leur sont propres; nous ne citerons que les principales : en première ligne vient celle du *tissage :* c'est la plus répandue, parce que la matière première abonde. Les *burnous* et les *haïcks* (vêtements de laine) sont tissés par les femmes, dans toutes les tribus. Les plus renommés sont ceux qu'on fabrique dans les tribus de Blida, Mi-

liana, Aumale, Dra-el-Mizan, Laghouat, et chez les Beni-Abbès. — A Cherchell, on fait des burnous en coton. Les *gandouras* (sorte de large chemise en laine, en coton ou en soie) se fabriquent plus généralement à Dellys, à Dra-el-Mizan et à Boghar. Les *flidje* (pièces d'étoffes en laine) qui servent pour les tentes : chaque tribu confectionne les siennes. — Les *tapis* sont de plusieurs sortes; les plus riches sont fabriqués dans les tribus d'Aumale, d'Orléansville, de Laghouat et de Bou-Saâda. — Les *articles de sellerie* proviennent de Blida, Médéa, Miliana, Orléansville, Aumale et Boghar. — La *fabrication des armes* constitue la principale industrie des Kabyles : les fusils sont faits à Dellys, Tizi-Ouzou et Boghar; le *flissa* (poignard ou sabre droit et pointu) est fabriqué par les Flissas, dont il porte le nom ; les couteaux viennent de Bou-Saâda. — Les *articles de bijouterie* comprennent les colliers de femmes, les boucles d'oreilles, les agrafes, les anneaux de jambes, les bagues : la plupart de ces bijoux sont fabriqués à Alger par les Arabes et les Juifs. Quant aux bijoux kabyles, le plus généralement fabriqués en métal blanc, ils proviennent des Beni-Yenni, près de Fort-National, de Dra-el-Mizan et de Bou-Saâda. Les *articles d'orfèvrerie* (plateaux, aiguillères avec leur bassin, brûle-parfums, timbales ou pots) en cuivre ou en argent repoussé, sont confectionnés à Alger, suivant les vieux modèles indigènes. Il y a des contrefaçons provenant de fabrique européenne. — La *broderie de luxe* (or sur velours ou soie) est confectionnée à Alger par les Maures et les Juifs.

Le département d'Alger est riche en *minerais métalliques:* on y a constaté sur plusieurs points, à l'état de *mine* ou de *minière*, la présence du cuivre, du plomb, du fer, du manganèse et autres métaux. Ces découvertes ont donné lieu à des explorations plus ou moins sérieuses. Les mines concédées sont celles de Mouzaïa (com. de Médéa), Oued-Merdja et Oued-el-Kébir (com. de Blida), pour le *cuivre* et le *fer*; celles de Cap Ténès et Oued-Taffilès (com. de Ténès), d'Oued-Allelah (com. de Ténès et Montenotte), pour le *cuivre*, le *plomb* et le *fer*; de Beni-Aquil (com. mixte de Ténès), pour le *cuivre* et le *plomb*; Gouraya, Souma, Masselmoun, Djebel-Hadid (com. de Montenotte et Ténès), pour le *fer*; Guerrouma (com. mixte de Palestro), l'Ouarsenis, Sakamody et R'arbou (com. de l'Arba), pour le *zinc* et le *plomb*. Les mines de zinc et de plomb de Sakamodi et de Guerrouma produisent environ 4600 tonnes de minerais par an.

Les gisements de *combustibles minéraux* sont rares : on a trouvé cependant des traces de lignite à *Bled-Boufrour* (12 kil. N. d'Orléansville), Cherchell, Marceau, et sur la rive dr. de l'*Oued-Zaouïa*,

à 7 kil. S.-O. de Zurick, ainsi que des indices de combustible minéral aux environs de Bou-Saâda.

Parmi les *carrières* les plus importantes, il faut citer : les carrières de *marbre brèche nummulitique* situées près de Marengo et près du Fondouck; — le *porphyre* d'Aumale; — les carrières de *marbre* de Chéliff, Dra-el-Mizan, Cherchel, Oued-Fodda et Téniet-el-Haâd; — les carrières de *pierres de taille* d'Aïn-Bessem, Ameur-el-Aïn, Aumale, Berrouaghia, Charon, Chéliff, Crescia, Dalmatie, El-Affroun, Kouba, Oued-Fodda, Rivet, Saint-Eugène, Staouéli-la-Trappe et Ténès; — les *pierres à chaux hydraulique* et *pouzzolanes* situées aux environs de Blida, de Dellys, d'El-Affroun, de Rivet, de Ténès et de Téniet-el-Haâd; — les *plâtrières* d'Aïn-Bessem, Aumale, Bertville, Cherchel, El-Affroun, Téniet-el-Haâd, des Trois-Palmiers et du camp de Kerback, voisines de Ténès; du Zakkar, près de Miliana; celles qu'on rencontre aux environs de Médéa et de l'Arba; — les *sablières* de Berrouaghia, Marceau, Téniet-el-Haâd, etc.

Les *sources thermales* et *minérales* sont nombreuses. On les divise en eaux *alcalines, arsenicales, bromo-iodurées, ferrugineuses, gazeuses, simples, salines, sulfureuses* et *thermales simples*. L'usage en est très répandu parmi les indigènes; les plus en renom sont celles de:

Hammam-Mélouan. — Elles sourdent dans une gorge, sur la rive gauche de l'Harrach, près du village de Rovigo, qui est situé à 33 kilomètres sud d'Alger. Deux sources alimentent un établissement d'apparence plus que modeste. Leur température moyenne est de 40 degrés centigrades. — Ces eaux répondent à celles de Bourbonne (Haute-Marne); elles sont d'un heureux emploi contre les maladies cutanées, les engorgements du foie et les rhumatismes. — Très fréquentées par les Arabes et les Juifs.

Hammam-Rir'a. — Sources thermo-minérales qui s'échappent du versant sud du Djebel-Hammam, à 600 mètres au-dessus du niveau de la mer : on les distingue en *eaux froides* et en *eaux chaudes*. Elles alimentent un hôpital militaire et un établissement civil (avec hôtel et hôpital) situés l'un près de l'autre à 26 kilomètres nord-est de Miliana et à 12 kilomètres du village de Bou-Medfa, station du chemin de fer d'Alger à Oran. L'hôtel dépendant de l'établissement civil est bâti sur le plateau même où se trouvait, au temps de la domination romaine, l'établissement connu sous le nom d'*Aquæ calidæ*. Un peu plus bas se trouvent l'hôpital civil et le fondouck arabe.

Les eaux d'Hammam-Rir'a ne sont point toutes formées des mêmes éléments et n'ont pas les mêmes propriétés thérapeutiques. Les unes sont comprises dans la classe des eaux ferrugineuses, les

autres dans celle des eaux salines. — Trois sources sont particulièrement utilisées : 1° *une source ferrugineuse froide à base de chaux dominante :* elle débite 7 litres à la minute d'une eau froide (19°), acidulée, gazeuse, renfermant, outre une certaine quantité de fer et de manganèse, une très notable proportion de bi-carbonate de chaux et de gaz acide carbonique. Elle n'est employée qu'en boisson, contre l'anémie et dans les cas de gastralgie ; — 2° *deux sources thermales salines sulfatées à base de chaux :* l'une marque 70 degrés à son point d'émergence, mais se refroidit sensiblement avant d'arriver aux piscines ; l'autre marque 45 degrés ; son débit est de 144 litres par minute. Leurs eaux répondent à celles de Bagnères-de-Bigorre, en France, et de Baden, en Suisse : on les emploie contre certaines maladies de la peau, contre les névralgies, les affections rhumatismales, les lésions osseuses et les scrofules ; elles modifient heureusement les plaies par armes à feu. — Mentionnons aussi les eaux gazeuses et ferrugineuses de Ben-Haroun, les eaux thermales sulfureuses de Berrouaghia, les sources minérales de Bouzaréah, les eaux ferrugineuses alcalines de Cavaignac, les eaux ferrugineuses d'El-Affroun, les sources thermales d'Hammam-Ksenna (dans le douar d'Oued-el-Berdi), les eaux ferrugineuses de Haut-Sebaou et les eaux thermales et ferrugineuses de Téniet-el-Haâd.

Les sources *salines* abondent : les unes sont employées pour bains, d'autres servent aux irrigations, et il en est (dans la Kabylie, notamment) qui sont exploitées pour l'obtention du sel commun. Signalons, enfin, deux amas de *sel gemme :* 1° le *Rocher de sel de Kang-el-Mela*, sur la route d'Alger à Laghouat, à 22 kil. N.-O. de Djelfa. Les Indigènes exploitent à ciel ouvert le sel en roche ; l'intendance militaire exploite le sel résultant de l'évaporation au soleil des sources salées qui émergent du gite de sel gemme ; — 2° le *Rocher de sel d'Aïn-Hadjera*, à 48 kil. O. de Djelfa : il est exploité à ciel ouvert par les Indigènes.

XII. — Commerce, chemins de fer, routes.

Le commerce du département est très étendu. La plupart des produits agricoles ou industriels sont expédiés dans la métropole ; mais un certain nombre sont envoyés à l'étranger, notamment les tabacs, à destination de Gibraltar, et le crin végétal, très recherché par la Belgique, l'Allemagne et les États-Unis. De grandes quantités de vins sont dirigées sur les ports français de l'Océan.

Les arrivages proviennent de tous les pays d'Europe, des États barbaresques et de l'Amérique ; mais dans leur ordre d'importance

c'est la marine française qui occupe, et de beaucoup, le premier rang. Les transports sont faits par navires à voiles et par bateaux à vapeur; ces derniers sont répartis entre les compagnies suivantes : la *Cie Transatlantique*; — la *Cie de Navigation mixte*; — la *Cie générale des Transports maritimes;* — la *Cie Péninsulaire Algérienne*; — la *Cie Havraise*; — la *Cie des Bateaux à vapeur du Nord*; — la *Cie E. Caillol et Saint-Pierre*; toutes ces compagnies ont une agence principale à Alger. On compte dans cette seule ville 30 transitaires, 120 représentants de commerce et 25 expéditeurs de primeurs.

Parmi les principales marchandises *importées*, nous citerons les suivantes : farines de toute sorte; sucre raffiné; café; huiles de graines grasses; matériaux de toute sorte; fonte, fer et acier; savon ordinaire; acide stéarique ouvré; vins de toute sorte; eau-de-vie et esprit; verres et cristaux; tissus de coton; tissus de laine; papiers et cartons; peaux préparées et ouvrées; ouvrages en métaux; tabac en feuilles; houille; huiles minérales.

Les articles d'*exportation* les plus importants sont : les bêtes à laine; les peaux brutes de toute sorte; les laines en masse; les poissons de mer salés; le froment; l'orge; les tabacs en feuilles; les tabacs fabriqués; le lin en graines; le crin végétal; les joncs, roseaux et alfa; les fruits frais, oranges, citrons, etc.; les fruits secs; l'huile d'olive; les légumes verts et primeurs; les écorces à tan; les fourrages; les vins de toute sorte.

En 1896, il est *entré* dans les ports du département, sans compter les caboteurs, 477 navires (à vapeur et à voiles), jaugeant 403,068 tonneaux.

Il est *sorti* 437 navires (à vapeur et à voiles), jaugeant ensemble 333,676 tonneaux.

Indépendamment du commerce de navigation, il se fait dans tout le département un commerce considérable dont l'importance ressort du mouvement général d'affaires qui ont lieu sur les *marchés* intérieurs. Parmi les marchés les plus fréquentés, nous citerons ceux de : **L'Arba des Djendels** dans l'arrondissement de Miliana (marché du mercredi) : bétail, tapis, burnous et haïcks, nattes, poteries et autres objets à l'usage de la tente; — **Aumale** (marché du dimanche) : commerce de bétail; on y échange les produits du Hodna, sparteries, cuirs, laines, etc., contre ceux de la Kabylie, les céréales et autres denrées du pays; — *Boufarik* (marché du lundi), où se réunissent chaque semaine 3 à 4000 indigènes : denrées de toute sorte, chevaux de selle ou de trait; nombreux bétail; très fréquenté par les touristes; — *Boghari* (marché du lundi) : les princi-

paux objets de transaction sont des laines et des bestiaux; Boghari est le centre des affaires qui se traitent dans toute la partie du territoire entre les gens du Tell et ceux du Sahara; — *Djemaâ-Saharidj*, en Kabylie (marché du vendredi) : très fréquenté par les tribus de Fort-National et de Bougie ; — *Laghouat*, une des stations où s'arrêtent les caravanes : commerce considérable d'échanges entre les produits du nord et ceux du sud; — *Orléansville* (marché du dimanche); il se tient sous les murs de la ville et réunit de 5 à 6,000 indigènes : chevaux et bétail, denrées de l'Ouarsenis ; sel provenant du sud; — *Teniet-el-Haâd* (marché du dimanche) : bestiaux et céréales; étoffes de laine, bois de charrue, instruments aratoires, huiles d'olive et de goudron.

Quatre *chemins de fer* sont exploités dans le département :

1° La ligne *d'Alger à Oran* : son point de départ est Alger même; elle dessert l'Agha, Hussein-Dey, Maison-Carrée, Gué-de-Constantine, Baba-Ali, Birtouta, Boufarik, Beni-Mered, Blida, La Chiffa, Mouzaïaville, El-Affroun, Oued-Djer, Bou-Medfa, Vesoul-Benian, Adélia, Affreville, Lavarande, Les Aribs, Duperré, Oued-Rouïna, Saint-Cyprien, Les Attafs, Témoulga, Oued-Fodda, Le Barrage, Ponteba, Orléansville, Malakoff, Charon, et passe dans le département d'Oran un peu avant le 238e kilomètre.

2° La ligne *d'Alger à Constantine*, qui dessert Oued Smar, Maison-Blanche, Rouiba, Reghaïa, Alma, Corso, Belle-Fontaine, Ménerville, Souk-el-Had, Beni Amran, Palestro, Thiers, Aomar-Dra-El-Mizan, Bordj Bouira, Aïn-El-Esnam, El Adjiba, Maillot, les Beni-Mansour, et passe dans le département de Constantine sur le viaduc du *Mahrir*, qui est à 175 kilomètres du point de départ.

3° La ligne *de Ménerville à Tizi-Ouzou*, qui dessert Blad-Guitoun, Les Issers, Bordj-Menaïl, Haussonvillers (qui dessert Dellys et Tigzirt), Camp-du-Maréchal, Mirabeau (Dra-Ben-Khedda), Boukhalfa et Tizi-Ouzou. Parcours, 53 kilomètres.

4° La ligne *de Blida à Berrouaghia*, qui sera prolongée plus tard vers *Laghouat*, traverse les gorges de la Chiffa et dessert Sidi-Madani, Camp-des-Chênes, Mouzaïa-les-Mines, Lodi, Médéa, Damiette, Hassen-ben-Ali, Ben-Chicao et Berrouaghia. Parcours, 84 kilomètres.

Sont classées dans le réseau d'intérêt général pour être construites les lignes ci-après : 1° *de Bordj-Bouira à Berrouaghia*; 2° *de Berrouaghia à Affreville*; 3° *de Berrouaghia à Laghouat*; 4° *d'Orléansville à Ténès*. En outre, des tramways départementaux desservent les parcours suivants : 1° *de Saint-Eugène à Rovigo*; 2° ligne *d'El-Affroun à Marengo*; 3° *de Dellys à Camp-du-Maréchal*; 4° *d'Alger à Guyotville*.

Les communications entre Alger et la France et entre Alger et les ports du département sont assurées par des services réguliers de bateaux à vapeur ; la Compagnie générale transatlantique a 4 départs par semaine entre Alger et Marseille et 1 entre Alger, Port-Vendres et Cette. Alger est également rattachée aux ports de l'Océan par d'autres compagnies maritimes. Enfin, une compagnie côtière dessert les ports de Cherchell, Ténès, Dellys, Tigzirt et Port-Gueydon. On compte : d'Alger à Marseille, 763 kil. ; — d'Alger à Port-Vendres, 659 kil. ; — d'Alger à Cherchell, 94 kil. ; — de Cherchell à Ténès, 83 kil. ; — d'Alger à Dellys, 78 kil. ; — d'Alger à Tigzirt, 95 kil.

En 1896, les voies de communication par terre comptaient 5,310 kil., savoir :

Chemins de fer	550 kil.
Chemins de fer sur routes de terre, tramways en exploitation	106
Routes nationales	1,076
Route départementale	167
Chemins de grande communication	2,244
Chemins d'intérêt commun	994
Chemins non classés	173

XIII. — Dictionnaire des communes.

Le recensement de la population a été fait en 1896. Nous donnons pour chaque commune le chiffre de la population totale et le nombre des Français, ainsi que celui des habitants agglomérés au chef-lieu. Nous mentionnons également tous les villages, hameaux, sections, fermes assez importants, avec leur population.

Abréviations : agglom. signifie population agglomérée ; arr., *arrondissement* ; c., *commune de plein exercice* ; c. i., *commune indigène* ; c. m., *commune mixte* ; cant., *canton* ; ch.-l. de c., *chef-lieu de canton* ; E., *est* ; ff., *fermes* ; Franc., *Français* ; h., *habitants* ; ham., *hameau* ; k., *kilomètres* ; N., *nord* ; O., *ouest* ; S., *sud* ; sect., *section* ; v., *village* ; *V.*, *voir*.

La date de la création des communes est indiquée entre crochets [ ].

Abboville, *V.* Bois-Sacré.

Abouttville (Aïn-el-Hadjar), ham., c. m. d'Aïn-Bessem, 116 h. (67 Franç.).

Adelia, ff. dépendant de Changarnier.

Adjiba, v., c. de Beni-Mansour.

Affreville, c. [1870], 4,166 h. (1,111 Franç.), 1,660 agglom., *Zuccabar* romaine, cant. de Miliana.

Agha, faubourg aux portes d'Alger, c. de Mustapha.

Aïn-Adjadja, oasis, près de Ouargla, c. i. de Ghardaïa.

Aïn-Amar ou **Chott**, oasis (1,151 h. avec Aïn-Adjadja), près de Ouargla, c. i. de Ghardaïa.

Aïn-Beida, *V.* Matifou.

Aïn-Bessem, c. m. [1879], 26,273 h., (810 Franç.), ch.-l. de c., arr. d'Alger. ⟶ Ruines d'un fort romain (*Castellum Auziense*).

Aïn-bou-Dib, *V.* Bertville.

Aïn-el-Esnam, c. de Bouïra. ⟶ Ruines d'un barrage romain.

Aïn-el-Hadjar, *V.* Aboutville.

Aïn-el-Hammam, *V.* Michelet.

Aïn-el-Ibel, v. arabe, c. m. de Djelfa.

Aïn-Legatha, ff. dépendant d'Isserbourg.

Aïn-Maabed, v. arabe, c. m. de Djelfa.

Aïn-Madhi, 810 h., section de la c. i. de Laghouat; ksar et oasis, à 48 kil. O. de Laghouat.

Aïn-Mérane, *V.* Rabelais.

Aïn-N'sara, ff. dépendant de Beni-Amram.

Aïn-Ouarrou, v. indig., c. m. de Djelfa. ⟶ Nombreux monuments mégalithiques.

Aïn-Refala, ff. dépendant d'Isserbourg.

Aïoun-Sebaa, ham. i., c. d'Aumale.

Aïn-Sehroh, v., c. de Rouïba.

Aïn-Sultan, c. [1870], 3,657 h. (251 Franç.), 189 agglom., cant. de Miliana.

Aïn-Tasta, ham. i. dépendant d'Aumale.

Aïn-Taya, c. [1870], 1,983 h. (568 Franç.), cant. de Maison-Carrée. ⟶ Beaux boulevards plantés de platanes. — Bains de mer.

Aïn-Zaouia, *V.* Pirette.

Alger (*Icosium* à l'époque romaine), c. [1848], 96,784 h. (42,004 Franç.), port de mer sur la Méditerranée, en amphithéâtre sur le versant d'un contrefort du Sahel (mont Bouzaréa) et sur la côte O. d'une magnifique baie en demi-cercle comprise entre la pointe Pescade à l'O. et le cap Matifou à l'E.; à 763 kil. de Marseille, 659 de Port-Vendres, et à 1,626 kil. de Paris, par 36°47'20" de latit. N. et 0°44' de longit. O. Siège du gouverneur général de l'Algérie. Place forte de 1re classe, quartier général du 19e corps d'armée; amirauté; préfecture; archevêché; cour d'appel; arsenal et chantiers de construction et de réparation, parc de construction des équipages militaires; académie universitaire, école de droit musulman, lycée; écoles supérieures de droit, des lettres et des sciences, préparatoire de médecine et de pharmacie; école nationale des Beaux-Arts; école municipale de sourds-muets, chambre de commerce, banque de l'Algérie, Société d'agriculture, etc. — Alger tire son nom des îles (en arabe El-Djezaïr) qui portent aujourd'hui l'Amirauté; Kheir-ed-Din Barberousse les réunit à la terre ferme par une jetée et créa ainsi un port sûr qui est la darse actuelle. Deux longues jetées construites par les Français et terminées par des musoirs l'ont agrandi : sa surface est maintenant de 90 hect.

Au-dessus des quais, le *boulevard de la République*, porté sur une double rangée de hautes arcades et bordé de belles maisons semblables à celles de la rue de Rivoli, forme une admirable esplanade, dominant le port, la haute mer et d'où la vue s'étend sur une partie de la plaine de la Mitidja frangée à l'horizon par les hauts sommets de la chaîne lumineuse du Djurjura.

Les quartiers européens occupent la partie basse de la ville, qui se reconstruit et s'agrandit chaque jour. La *place du Gouvernement*, où s'élève la *statue* équestre *du duc d'Orléans* par Marochetti, en est le cœur; c'est le centre de la vie et du mouvement; de là partent deux grandes rues bordées d'arcades, la *rue Bab-el-Oued*, vers le N.-O., et la *rue Bab-Azoun*, vers le S.-E.

Citons encore : la *place Malakoff*, où se trouvent la cathédrale, le palais d'hiver du gouverneur et l'archevêché; — la *place de Chartres*, marché principal de la ville; — la *place Bresson*, bordée d'un côté par le théâtre, de l'autre par un square planté d'arbres exotiques; — la *place d'Isly*, avec la *statue du maréchal Bugeaud*, par Dumont; — la *place de la Lyre*, avec marché couvert; — la *place Randon*, sur l'un des côtés de laquelle s'élève la synagogue; — la *place Bab-el-Oued*, donnant sur la mer, en face du *jardin Marengo*, promenade très pittoresque; — la *cathédrale*, bâtie sur l'emplacement d'une

Alger. — Place du Gouvernement.

ancienne mosquée ; — la *synagogue*, de style mauresque ; — la *mosquée Djama-Kebir*, affectée au rite Maléki ; — la *mosquée Djedid*, affectée au rite Hanéli, professé par les Turcs ; — le *grand séminaire* (à Kouba) et le *petit séminaire* (à N.-D. d'Afrique) ; — le *palais du gouverneur*, maison mauresque transformée en habitation princière, vis-à-vis de l'*archevêché* ; — l'*hôtel du secrétaire général du gouvernement* ; — la *préfecture* ; — l'*hôtel de ville* ; — le *palais de justice* ; — l'*amirauté* et le *pegnon* ; — le *palais consulaire* ; — l'*hôtel des postes* et *télégraphes* ; — la *trésorerie* ; — l'*hôtel du Crédit foncier et agricole de l'Algérie* ; — la *banque de l'Algérie* ; — le *lycée* ; — la *bibliothèque* (rue de l'État-Major) : la bibliothèque possède 26,000 volumes et 1,800 manuscrits arabes ; — le théâtre ; — l'*Académie militaire*, installée dans les deux anciennes casernes des janissaires de la rue Médée.

Au-dessus de la ville européenne, la ville arabe, dédale inextricable de ruelles étroites, succession d'escaliers, de voûtes, d'impasses mystérieuses, étage ses maisons cubiques, couvertes en terrasses étincelantes de blancheur sur les pentes rapides de la montagne. La *Casba*, résidence des derniers deys, la couronne et domine toute la ville. Le *boulevard du Centaure* et le *boulevard Vallée* ont emporté une partie des anciens remparts qui l'entouraient et lui ont ôté une partie de son originalité. — Les écoles d'enseignement supérieur occupent ensemble, à Mustapha, le *palais des Facultés*.

La population, si diverse d'origine, de mœurs et de costumes, se décompose en : Français, 42,004 ; Israélites, 9,983 ; Arabes, Turcs, Kabyles, Mzabites, tous musulmans, 23,348 ; Tunisiens ou Marocains, 960 ; étrangers de race européenne en y comprenant les Mahonnais et les Maltais, 15,827, sans compter les riches étrangers, hôtes passagers de la ville qui viennent y passer l'hiver, attirés par son doux climat. — Alger est entouré d'une enceinte continue de remparts doublés d'un fossé. Sa superficie est de 481 hect.

Alma, c. [1861], 3,988 h. (550 Franç.), 698 agglom., cant. de Ménerville.

Amara, v. arabe, c. m. de Djelfa.

Ameur-el-Aïn, c. [1870], 1,939 h. (419 Franç.), cant de Marengo.

Amoura, *V.* Dolfusville.

Amoura, v. arabe, c. m. de Djelfa.

Aomar, v., 110 h. (100 Franç.), c. m. de Dra-el-Mizan.

Arba (L'), c. [1856], 8,033 h. (1,195 Franç.), 1,652 agglom., ch.-l. de c., arr. d'Alger.

Arbatache, c. [1885], 2,963 h. (201 Franç.), cant. de Maison-Carrée. ⟶ A 11 k. S.-E., le Bou-Zegza (1,032 mèt.) : vue magnifique sur Alger, la Mitidja et la Kabylie.

Ard-el-Beïda, ham., c. d'Orléansville.

Aribs, *V.* Littré.

Attafs (Les), c. [1878], 2,121 h. (430 Franç.), 120 agglom., cant. de Duperré, dans la plaine du Chélif, créé par l'archevêque d'Alger et peuplé, presque en totalité, d'Arabes naturalisés Français et convertis au christianisme. — Canal d'irrigation. — Hôpital où sont reçus les musulmans des deux sexes. ⟶ Au S., ruines de *Tigauda Municipium*, sur le Djebel-Tmoulga.

Attatba, c. [1869], 2,287 h. (195 Franç.), cant. de Koléa. ⟶ Dolmens. — Ruines romaines.

Aumale, c. [1859], 5,638 h. (837 Franç.), ch.-l. de c., arr. d'Alger, place forte, ch.-l. de subdiv. militaire, située au milieu d'un vaste plateau, à 850 mèt. d'altit., s'élève sur les ruines de l'*Auzia*, ville romaine qui, au commencement de notre ère, comptait 3,000 h. et était fortifiée, et qui devint une colonie sous Septime-Sévère. Pendant la période turque, ce fut un poste fortifié nommé *Sour-R'ozlan* (les murailles des Gazelles). — Pénitencier militaire.

Aumale, c. m. [1881], 35,376 h. (27 Franç.), cant. d'Aumale. ⟶ Ruines de l'antique *Rapidi* (mon. hist.) dans le douar Sour Djouab. — 2 tours, aux Oulad Slama et aux Oulad Meriem. — Nombreuses ruines romaines dans les douars.

Azazga, v., ch.-l. de la c. m. du

Haut-Sebaou [1880], 456 h. (362 Franç.). — Magnifiques forêts de chênes-verts, chênes-liège et frênes.

Azeffoun, c. m. [1880], 36,693 h. (279 Franç.), ch.-l. de c., arr. de Tizi-Ouzou; elle a pour ch.-l. le v. maritime de Port-Gueydon (*V.* ce nom).

Baba-Ali, ham., c. de Birtouta.

Baba Hassen, c. [1875], 611 h. (252 Franç.), cant. de Boufarik.

Barrage (Le), v., c. d'Oued-Fodda. ⇒ Gigantesque barrage sur le Cheliff.

Barrage (Le), ham. dépendant de Meurad

Blida. — Bois sacré.

Beauprêtre (Bou-Falma), v., 507 h. (90 Franç.), c. de Dra-el-Mizan.

Belle-Fontaine, v., 1039 h. (155 Franç.), c. de Ménerville, créé en 1872 sur l'emplacement d'un v. kabyle, insurgé en 1870.

Ben-Aknoun, de la c. d'El-Biar. ⇒ Petit lycée d'Alger.

Ben-Chicao, v., 118 h. (40 Franç.), c. m. de Berrouaghia. — Colonie agricole. ⇒ Ruines romaines.

Ben Haroun, v., 113 h. (93 Franç.), c. m. de Palestro. ⇒ Tombeau de Sidi Rhassen ben Haroun. — Eaux minérales.

Beni Amran (*les Fils d'Amran*), v.,

521 h. avec Aïn-N'sara (137 Franç.), c. m. de Palestro. ⇒ Gorges de Ben Hinni et de l'Oued Atsetfa. — Ruines romaines. — Bordj turc. — Marabouts. — Beaux sites dans les Kachenas. — Mines de zinc et de plomb, exploitées au *Nador Chaïr*.

Beni Bindel, bordj, ch.-l. de la c. m. de l'Ouarsenis, arr. de Miliana. ⇒ A 8 k. O., sources sulfureuses (45°) et cascades. — Pic de l'Ouarsenis, 1,997 mèt.

Beni Isguen, une des sept villes du Mzab, près de Ghardaïa; oasis sur l'Oued-Mzab, c. i. de Ghardaïa; 5,207 Mozabites, dans l'enceinte fortifiée. C'est la ville la plus peuplée du Sahara, après Ghardaïa.

Beni Mansour, c. m. [1880], 19,890 h. (270 Franç.), c. m. de Maillot. ⇒

Beni Mered, c. [1873], 527 h. (348 Franç.), cant. de Blida. ⇒ Obélisque élevé à la mémoire du sergent Blandan.

Beni Messous (Kaddous), v. de 460 h., c. de Dely-Ibrahim. — Dépôt de mendicité; asile de vieillards et aliénés.

Ben N'Choud, v., 185 h. (34 Franç.), c. de Dellys.

Beni Slyem (Zaouia), v., 296 h. (21 Franç.), c. de Dellys.

Ben Koucha, ff., c. de Castiglione.

Bérard, v., 528 h. (190 Franç.), c. de Castiglione. — 2 fortes sources.

Berbessa, ham., c. de Koléa. ⇒ Tombeaux antiques; bains romains restaurés.

Berrouaghia, c. [1869], 2,393 h. (729 Franç.), ch.-l. de c., arr. de Médéa. ⇒ Ruines romaines. — A 4 k. E., eaux thermales sulfureuses. — Pénitencier agricole. — Ch.-l. d'une c. m., 32,702 h. (430 Franç.).

Berryan, une des sept villes du Mzab, entre Laghouat et Ghardaïa; oasis, 3041 Mozabites, c. i. de Ghardaïa.

Bertville (Aïn Bou-Dib), v., 153 h. (83 Franç.), c. d'Aïn-Bessem.

Bir-Djaïch, ham. i., c. d'Aumale.

Birkadem, c. [1856], 2,014 h. (781 Franç.), 622 agglom., cant. d'Alger S. — Sanatorium militaire. ⇒ Mosquée. — Jolie fontaine mauresque. — Square. — Groupe scolaire.

Birmandreis, c. [1859], 1,537 h. (482 Franç.), cant. d'Alger S.; un des plus jolis v. des environs d'Alger. ⇒ Chemin vicinal du Ravin de la femme sauvage.

Bir Rabalou, c. [1874], avec le ham. des Trembles, le douar El Bethem et une partie du douar d'Aïn-Bessem, 5,331 h. (244 Franç.), 184 agglom., arr. d'Alger.

Bir Saf-Saf, *V.* Vauban.

Birtouta, c. [1875], 2,289 h. (405 Franç.), cant. de Boufarik.

Blad Guitoun (*le Terrain de la Tente*), c. [1875], avec les fermes d'Isserbourg et une partie du douar d'Isser-el-Ouidan, 4,018 h. (302 Franç.), cant. de Ménerville. ⇒ Viaducs du chemin de fer. — A 2 k. E., ruines romaines.

Bled Belgroun, ham., c. m. de Teniet-el-Haâd.

Blida, c. [1848], 27,772 h. (6,991 Franç.), 13,026 agglom., ch.-l. de c., arr. d'Alger, la ville la plus peuplée du départ. après Alger. — Tribunal de 1re instance. — Blida, que domine le fort de Mimich, construit à 400 mèt. d'alt., est entourée d'un mur percé de six portes. — Blida fut, sous la domination turque, une des villes importantes de la Régence. Un tremblement de terre la détruisit de fond en comble en 1825, mais elle fut promptement rebâtie. ⇒ Église. — Temple protestant. — Mosquées. — Synagogue. — Hôpital militaire. — Collège communal. — Haras militaire. — Magnifiques forêts d'orangers. — Jardin Bizot. — Bois sacré (oliviers séculaires). — Cimetière arabe. — Forêt de Talazid (5,000 hect.). — Gorges de la Chiffa.

Boghar, c. [1870], 2,806 h. (242 Franç.), 572 agglom., poste militaire. cant. de Boghari, est aussi le ch.-l. d'une c. i. de 33,604 h. (56 Franç.), ch.-l. de cercle, cant. de Djelfa. — Chez les Ouled-Aukar, à l'O., sources sulfureuses.

Boghari, c. [1869], 3,179 h. (283 Franç.), ch.-l. de c., arr. de Médéa; c'est le comptoir et le marché des Européens et des nomades. Le caravansérail et le village français sont dominés par un ksar d'une physionomie

toute saharienne, placé à 200 mèt. au-dessus de la vallée du Chélif. Est aussi le ch.-l. d'une c. m. [1880], 26,475 h. (73 Franç.), arr. d'Alger.

Boghni, v., 150 h. (119 Franç.), c. m. de Dra-el-Mizan. ⟶ Ancien fort turc. — A 6 kil., forêt des Cèdres. — A 10 kil. S., koubba du célèbre marabout Abd-er-Rahman-bou-Kobrin.

Bois-Sacré ou **Abboville**, c. [1878], 7,294 h. (231 Franç.), c. de Dellys.

Bordj-Boghni, *V.* Boghni.

Bordj-Menaïel, c. [1870], 12,577 h. (513 Franç.), 854 agglom., arr. de Tizi-Ouzou. ⟶ Bordj turc restauré. — Grotte de Bou-Ifri.

Bou-Bérak, ff., c. de Bois-Sacré.

Bou-Fatma, *V.* Beauprêtre.

Boufarik, c. [1856], 8,772 h. (4,009 Franç.), ch.-l. de c., arr. d'Alger, est bâtie au centre de la Mitidja sur un terrain marécageux assaini à force de travaux, entourée de vignes et d'orangeries, percée de larges rues ombragées de magnifiques platanes et sans cesse rafraîchies par des eaux courantes. C'est une ville prospère, à la fois industrielle et commerçante, le principal marché de la région pour les bestiaux. Distilleries d'eaux-de-vie et de parfums, ateliers de constructions de machines. ⟶ Statue du sergent Blandan. — Tombeau de Blandan et de ses compagnons tués au combat de Béni-Méred (1842). — Monument commémoratif du centenaire de 1789.

Bou-Hamedi, v., c. de Fondouck. ⟶ Ruines d'une construction romaine.

Bou-Hamoud, ham., 31 h. (17 Franç.), c. de Palestro.

Bou-Haroum, v., c. de Castiglione.

Bouinan, c. [1883], 3,494 h. (247 Franç.), 396 agglom., cant. de Boufarik.

Bouira, c. [1879], 7,063 h. (892 Franç.), 1,489 agglom., ch.-l. de c., arr. d'Alger. ⟶ Fort construit par les Turcs. — 22 fontaines publiques.

Bou-Khalfa, v., 316 h. (160 Franç.), c. de Tizi-Ouzou.

Bou-Medfa, c. [1870], 1,212 h. (286 Franç.), 416 agglom., ch.-l. de c., arr. de Miliana. ⟶ Redoute. — Koubba élevée à Abd-el-Kader-Djilani.

Bou-Noura, une des sept villes du Mzab, 1,010 Mozabites, oasis, c. i. de Ghardaïa.

Bourbaki (**Toukria**), v., 315 h., c. m. de Taniet-el-Haad. — Bergerie.

Bourkika, c. [1874], 910 h. (305 Franç.), cant. de Marengo.

Bou-Roumi, v., 110 h. (66 Franç.), c. d'El-Affroun. — Barrage.

Bou-Saâda, c. m. [1868], 5,763 h. (135 Franç.), ch.-l. de c., subdivision milit. de Médéa; ville et poste militaire dans le bassin du Hodna, entre Biskra et Laghouat, en amphithéâtre sur les pentes de l'Argoub. — Sur l'Oued-bou-Saâd, jardins d'abricotiers, de pommiers, de pêchers et de vignes, avec 8,000 palmiers. — Marché assez considérable, en bestiaux, grains, huiles, dattes, beurre, étoffe de laine fabriquée dans le pays, plumes et œufs d'autruche.

Bou-Saâda est également le ch.-l. d'une c. i. [1874], 30,642 h. (12 Franç.).

Bou-Yersen, ff., 1,437 h. (77 Franç.), c. de Marengo.

Bouzaréa, c. [1870], 2,348 h. (578 Franç.), cant. d'Alger (N.); point culminant du Sahel, 402 mèt. ⟶ Observatoire astronomique. — École normale d'instituteurs. — Mosquée de Sidi-Nouman. — Charmantes koubbas ombragées de palmiers nains. — Asile de vieillards.

Braz (**Les**), c. m. [1879], 25,457 h. (33 Franç.), cant. de Duperré.

Camp-des-Chasseurs, ham.. c. de Montenotte.

Camp-des-Chênes, ham., 82 h. (37 Franç.), c. m. de Berrouaghia.

Camp-des-Chênes ou **Marbot**, v., 61 h. (53 Franç.), c. m. de Teniet-el-Haad.

Camp-des-Scorpions, *V.* Dutertre.

Camp-du-Maréchal, v., 7,745 h. (226 Franç.), 319 agglom., cant. de Bordj-Menaïel; fondé par la Société des Alsaciens-Lorrains. ⟶ Monument élevé au comte d'Haussonville. — Ruines romaines.

Cap [**Le**] (**Matifou**), v., 791 h. (256 Franç.), c. d'Aïn-Taya; bâti sur l'emplacement de *Rusgunium*. — Carrières de marbre. ⟶ Ruines nombreuses.

— Lazaret. — Fort d'Estrées. — Beau phare de 22 milles de portée.

Cap-Caxine, ham., c. de Guyotville. — Phare de 1er ordre.

Cap-Djinet, ham., 103 h. (22 Franç.), c. de Bordj-Menaïel. — Ruines romaines.

Carnot, c. [1885], 4,106 h. (539 Franç.), 708 agglom., cant. de Duperré. ⟶ Statue de Lazare Carnot, par Delhomme. — Restes d'un camp romain, près des Attafs. — Barrage sur l'Oued-Boukellif.

Castiglione, ch.-l. de c. [1869], 3,007 h. (1,509 Franç.), 1,510 agglom., cant. de Koléa. — Établissement de bains de mer. — Belles plantations de vignes. — Pêcheries; ateliers de salaisons. ⟶ Ruines romaines.

Cavaignac (Beni-Madoun), c. [1886], 2,546 h. (236 Franç.), cant. de Ténès.

Chabet-el-Ameur, v., 147 h. (127 Franç.), c. d'Isserville. — Forêts de chênes-zeen et chênes-liège.

Chaïba, ham., c. de Koléa.

Changarnier (Oued-Zeboudj), v., 162 h. (133 Franç.), c. m. d'Hammam-Righa.

Charef, v. arabe, c. m. de Djelfa.

Charon, c. [1885], 4,374 h. (175 Franç.), cant. d'Orléansville. ⟶ Barrage de l'Oued Sly. — A 3 kil. N., ruines romaines. — A 6 kil. S., puits naturel, dit le Trou du Diable. — A 5 kil. S.-O., grotte de Touchaïd.

Chatterbach, ham., c. d'Ameur-el-Aïn.

Chébli, c. [1861], 3,090 h. (371 Franç.), cant. de Boufarik; renommé pour ses tabacs.

Chélif, c. m. dont le ch.-l. est à Lamartine [1886], 48,814 h. (647 Franç.), cant. d'Orléansville.

Chellala, poste militaire et bureau arabe (annexe du cercle et c. i. de Boghar), 192 h. (26 Franç.).

Cheragas, c. [1856], 2,505 h. (958 Franç.), 842 agglom., cant. d'Alger (N.). — Distilleries pour les plantes odoriférantes, usines pour la fabrication du crin végétal; fromages estimés. — A 3 kil., monastère de la Trappe (*V.* Staouéli).

Cherchel, ch.-l. de c. [1854], 9,053 h. (1,611 Franç.), 3,910 agglom., arr. d'Alger; ville maritime et port de commerce de 2 hect. de superficie, de 3m,50 de hauteur d'eau capable de contenir 40 navires de 50 à 200 tonneaux. Il est parfaitement sûr, mais son entrée est impraticable par un gros temps.

Cherchel est l'ancienne *Iol*, résidence de Juba, roi de Mauritanie, qui la nomma *Cæsarea* en l'honneur d'Auguste. L'empereur Claude en fit une colonie romaine; elle devint la capitale de la province de Mauritanie Césarienne, célèbre par la magnificence de ses temples et de ses palais. Incendiée et complètement détruite à la fin du IVe s., par Firmin, chef des Quinquegentiens révoltés, elle fut relevée par Théodose, détruite de nouveau par les Vandales pour renaître sous la domination byzantine. Plus tard, Cherchel appartint aux princes Abd-el-Ouadites de Tlemcen et aux Mérinides de Fez. Au moyen âge, les négociants italiens allaient y acheter des cuirs, des fruits secs, de la cire et du blé. En 1492, après la chute de Grenade, elle fut repeuplée par des Maures andalous. Kheir-ed-din s'en empara au commencement du XVIe s., et en 1531 André Doria y brûlait une partie de la flotte algérienne, sans pouvoir néanmoins s'emparer de la ville. Elle fut occupée par la France en 1840. Les fouilles exécutées depuis quelques années sous la savante direction de M. le professeur Victor Waille ont mis au jour de beaux restes de sculpture. ⟶ Musée archéologique. — Hôpital militaire.

Chiffa, c. [1870], 2,989 h. (656 Franç.), cant. de Blida. ⟶ Beaux sites : les ravins, les fontaines romaines et le ruisseau des Singes.

Col-des-Pins, ham., c. m. de Beni-Mansour.

Corso-Foghani, v., c. de l'Alma.

Corso Tahtani, ham., 322 h., avec Sainte-Marie du Corso (111 Franç.), c. de l'Alma.

Courbet (Zamouri), c. [1886], 2,357 h. (272 Franç.), 151 agglom., cant. de

Ménerville. ⟶ A 2 kil. 1/2, belle plage de Port-aux-Poules. — Forêts d'orangers et de pins.

Crescia, c. [1836], 1,151 h. (228 Franç.), cant. de Boufarik.

Dalmatie, v., 1,069 h. (258 Franç.), c. de Blida. ⟶ Orphelinat.

Damiette, c. [1887], 3,240 h. (287 Franç.), cant. de Médéa.

Dar Beïda, ff., 423 h. (35 Franç.), c. de Rebeval.

Dellys, ch.-l. de c. [1856], 14,253 h. (3,987 Franç.), 1,017 agglom., arr. de Tizi-Ouzou ; ch.-l. de subdiv. militaire. — Bâtie sur un plateau au bord de la mer, mi-partie française, mi-partie arabe. Son port est difficile à aborder par les gros temps. — École des arts et métiers. — Hôpital militaire. — Dellys est le marché maritime de la région O. de la Grande Kabylie; elle est placée au débouché des vallées de l'Isser et du Sébaou, qui pénètrent profondément dans le pays. Dellys fut habitée par les Romains. — Occupée par l'armée française en 1844.

Dellys est également c. m. [1875], 24,686 h. (67 Franç.).

Dely-Ibrahim, c. [1856], 1,003 h. (455 Franç.), cant. d'Alger (N.). — Orphelinat protestant. — Dépôt de mendicité.

Desaix (Nador), v., 223 h. (94 Franç.), c. de Marengo. ⟶ Ruines romaines.

Djelfa, c. m., ch.-l. de c. [1868], 2,569 h. (381 Franç.), subdiv. de Médéa; v. et poste militaire sur la route d'Alger à Laghouat, à 1,167 mèt. d'altit. — Hôpital militaire. — Du vendredi au dimanche, marché très fréquenté par les gens du Sud. Aux environs, nombreuses carrières ; vaste forêt peuplée de genévriers, de pins d'Alep et de chênes verts. ⟶ Ruines romaines. — A 28 kil. N.-O., le Rocher de sel.

Djelfa est aussi une c. i. [1874], 53,803 h. (52 Franç.).

Djemâa-Saharid, joli v. kabyle, c. de Mekla. ⟶ Ruines romaines de *Bida Colonia*.

Djendel, c. m. [1880], 26,968 h. (435 Franç.), cant. de Miliana. Elle a pour chef-lieu le bordj de même nom.

Djurdjura, c. m. [1880], 61,062 h. (172 Franç.), ch.-l. de c., arr. de Tizi-Ouzou.

Dolfusville (Amoura), 152 h. (127 Franç.), v., c. m. de Djendel.

Douaouda-les-Bains, v. 424 h. (176 Franç.), station balnéaire, c. de Koléa. ⟶ Pont en fer sur l'Oued-Mazafran.

Douéra, c. [1851], 3,886 h. (1,625 Franç.), 1,814 agglom., cant. de Boufarik. — Temple protestant. — Pénitencier militaire. — Hôpital pour les incurables et les vieillards.

Dra-ben-Kedda, *V.* Mirabeau.

Dra-el-Mizan (*le Fléau de la Balance*), ch.-l. de c. [1873], 4,349 h. (519 Franç.), 758 agglom., arr. de Tizi-Ouzou, v. et poste militaire formant deux quartiers distincts, moulins à huile et à blé. ⟶ Ruines romaines.

Dra-el-Mizan est aussi le ch.-l. d'une c. m. [1874], 43,350 h. (332 Franç.).

Draria, c. [1870], 1,415 h. (483 Franç.), cant. d'Alger (S.). — Belles carrières de pierres.

Duperré, ch.-l. de c. [1859], 4,154 h. (466 Franç.), 821 agglom., arr. de Miliana. ⟶ Ruines romaines d'Oppidum Novum.

Duplelx (Oued-Dhamous), v., 140 h., c. m. de Gouraya.

Dutertre, ham., 37 h., c. m. de Teniet-el-Haâd.

El-Achour, c. [1876], 443 h. (286 Franç.), arr. d'Alger.

El-Adjiba, ham., c. de Beni-Mansour.

El-Affroun [1874], 1,210 h. agglom., avec ses annexes Bou-Roumi et O.-Djer 3,210 h. (575 Franç.), cant. de Blida.

El-Ateuf, c. i. de Ghardaïa, 1,549 h.

El-Biar (les Puits), c. [1870], 3,525 h. (1,731 Franç.), station d'hiver (belles villas), cant. d'Alger (N.). — Couvent de jeunes filles du Bon-Pasteur. — A 1 kil. N., Fort l'Empereur ou Moulay Hassan, construit en 1545.

El-Goléa, à 275 kil. S.-O. de Ouargla. 1168 h., dépendant du cercle de Laghouat. ⟶ Kasba. — 20,000 palmiers.

El-Gourine, *V.* Marceau.

El-T'nin, ham., 274 h. (26 Franç.), c. de Rebeval.

Fedjana, ff. dépendant de Cherchel.

Ferme (La), v., 1,117 h. (149 Franç.), c. d'Orléansville.

Flatters, v., 241 h. (222 Franç.), c. m. de Ténès.

Fondouck, c. [1851], 4959 h. (321 Franç.), 650 agglom., cant. de Maison-Carrée. — A 7 kil. S., dans les gorges de l'Oued Khremis, barrage (14 millions de mèt. cubes) servant à l'irrigation d'une partie de la Metidja.

Fontaine-du-Génie, v., 121 h. (61 Franç.), c. m. de Gouraya. ⟶ Colonne romaine de 9 mèt. — Mines de fer exploitées.

Fort-de-l'Eau, c. [1870], 2,291 h. (893 Franç.), cant. de Maison-Carrée. ⟶ Caserne de douaniers dans l'ancien fort de Bordj-el-Kifan (XVIe s.). — Bains de mer.

Fort-National, ch.-l. de c. [1873], avec ses annexes, Aït-Ousammen, Aït-Akerma et Aït-Irdjen, 9,321 h. (329 Franç.), arr. de Tizi-Ouzou; place de guerre construite par l'armée [1857] en pleine Kabylie, sur le plateau central des Beni-Raten, à 916 m. d'alt.; de la Casba, la vue du Djurdjura est splendide. — Hôpital et jardin militaires. — École préparatoire indigène d'Azouza. — Fontaine turque d'Imaïnseren. — Jolis environs; la Fontaine ferrugineuse (8 kil.); le tombeau des Zouaves (3 kil.); Beni Yenni, au S.-O., fabrique d'armes, de bijouterie, etc. (19 kil.); Taourirt-Amogran (4 kil.) et Aït-Frah, fabriques.

Fort-National est aussi le ch.-l. d'une c. m. [1880], 53,101 h. (121 Franç.).

Fouka, v., 998 h. (646 Franç.), cant. de Koléa. — A 1 k., bains de mer. — Source d'Aïn-Fouka. ⟶ Ruines romaines de *Casæ calventi*.

Frais-Vallon (Le), ham. du Bouzaréa. ⟶ Sources ferrugineuses et alcalines.

Fréha, v., 131 h. (81 Franç.), c. m. de Haut-Sebaou.

Fromentin (Tadjena), v., c. m. de Ténès.

Ghardaïa, c. i. [1884], 45,622 h. (61 Franç.), capitale de la confédération du Mzab. ⟶ Caserne. — Hôpital des Pères Blancs.

Gouraya, c. [1881], 5,670 h. (224 Franç.), 290 agglom., cant. de Cherchel (belle jetée; à 4 kil., marabout de Sidi Braham; ruines romaines) est aussi le ch.-l. de la c. m. du même nom, 22,380 h. (414 Franç.).

Gué-de-Constantine, v., c. de Kouba.

Guelt-ez-Zerga, v. i., c. d'Aumale.

Guerrara, c. i. de Ghardaïa, 5,732 h.

Guyotville, c. [1874], 2,231 h. (745 Franç.), fondé par le comte Guyot, cant. d'Alger (N.). ⟶ A 2 kil. S.-O., dolmens et ruines romaines.

Hamedi, v., c. du Fondouck.

Hamma (Le), *V.* Mustapha.

Hammam-Righa, c. m. [1874], 17,450 h. (553 Franç.), 169 agglom., cant. de Bou-Medfa, station thermo-minérale (établissement de bains) hivernale, anc. *Aquæ Calidæ* des Romains. ⟶ Magnifique forêt de pins de Chaïba. — Hôpital militaire.

Hassen-ben-Ali, v., 296 h. (190 Franç.), c. m. de Berrouaghia.

Haussonviller, c. [1884], 5,493 h. (243 Franç.), 264 agglom., cant. de Bordj-Menaïel, v. fondé par la société des Alsaciens-Lorrains. ⟶ Grottes d'Issel et de l'Oued Chender. — Ruines romaines des Flissa. — A 5 kil. S.-E., importante carrière de marbre blanc.

Haut-Sébaou, c. m., 41,061 h. (586 Franç.), ch.-l. de c., arr. de Tizi-Ouzou : cette c. a pour ch.-l. Azagza et comprend les centres de Yarouken, célèbre par le bandit Areski, Freha et Tamda. ⟶ Magnifiques forêts de chênes-liège. — Réduit défensif pour 1000 hommes, avec citerne.

Hoche (Kharbouzia), v., 204 h. (126 Franç.), c. m. d'Aïn-Bessem.

Hussein-Dey, c. [1870], 4,266 h. (1,192 Franç.), cant. d'Alger (S.). — Caserne d'artillerie, polygone et champ de tir; forts. — Magasin des tabacs. — Minoteries. — Belle plage. — Toppanat ou batterie des champions de la guerre sainte où furent tués et enterrés 200 Turcs, lors de l'expédition espagnole de 1775, commandée par O'Reilly. — En avant de Hussein-Dey, toujours sur la plage, à l'endroit nommé Sidi-Belâl, fête annuelle des nègres avec danse et sacrifice d'animaux.

Iaskren, marché arabe important, c. m. de Dellys, sur le chemin de Tigzirt à Tizi-Ouzou.

Inisfallen, ff., c. de Saint-Pierre-Saint-Paul.

Isly, faubourg d'Alger, c. de Mustapha.

Isserbourg, v., 154 h. (78 Franç.), c. de Blad-Guitoun.

Isserville, c. [1880], 9,270 h. (397 Franç.), 205 agglom., cant. de Bordj-Menaïel.

Jean-Bart, ham., c. d'Aïn-Taya.

Joinville, v., 460 h. (375 Franç.), c. de Blida.

Kaddous, *V.* Beni-Messous.

Khalloul, v., 57 h. (48 Franç.), c. de Cavaignac.

Kherba, c. [1889], 2,505 h. (249 Franç.), 251 agglom., cant. de Duperré. ⟶ Rues et places bordées de beaux arbres; eaux abondantes. — Square. — Pépinière communale. — Ruines romaines dans les environs.

Kharbouzia, *V.* Hoche.

Koléa, ch.-l. de c. [1856], 5,667 h. (1,638 Franç.), arr. d'Alger; sur un coteau du Sahel, en face de Blida. — Pénitencier militaire. ⟶ Mosquées. — Jardin des Zouaves. — Au S.-O., sur un mamelon, camp et hôpital militaire; magasins de subsistance.

Kouanin, ham., c. de Rebeval.

Kouania, ff., c. de Rebeval.

Kouba, c. [1856], 3,050 h. (771 Franç.), cant. d'Alger (S.). — Séminaires, orphelinats. — Vins renommés. ⟶ Statue du général Margueritte. — Vue magnifique sur la baie d'Alger.

Ksours (Les), 5,987 h., c. i. de Djelfa.

Laghouat, ville, ch.-l. de c., c. m. [1868], 6,100 h. (238 Franç.), poste militaire et oasis, subdiv. de Médéa, à 446 kil. S. d'Alger, au bord du désert, à 777 mèt. d'altit., sur un chaînon rocheux qui divise en deux parties une oasis de 200 hect. Commerce d'échange entre les Sahariens et les gens du Tell. ⟶ Forts de *Bouscarin* et *Morand*. — Mosquée. — Place Randon. — Les jardins d'arbres fruitiers et de dattiers sont arrosés par l'*Oued-M'zi*, tête de l'*Oued-Djed*. — Laghouat est occupée depuis 1852.

Laghouat est aussi le ch.-l. d'une c. i. [1874], 15,358 h., comprenant les ksars de Tadjemout, Aïn-Madhi, El-Aouïta, El-Assafia, El-Hiram et 12 tribus.

Lamartine, v., 333 h. (246 Franç.), c. m. de Chelif.

La Pérouse, ham., c. d'Aïn-Taya.

Lavarande, c. [1879], 1,144 h. (143 Franç.), cant. de Miliana.

Lavigerie, v., 137 h., ch.-l. de la c. m. des *Djendel*.

Letourneux (Derrag), v., c. m. de Teniet-el-Haâd.

Levacher, v. en création, c. m. de Hammam-Rir'a.

Littré, c. [1886], 1,699 h. (138 Franç.), 299 agglom., cant. de Duperré.

Lodi, c. [1887], 2937 h. (266 Franç.), 547 agglom., cant. de Médéa.

Loverdo, v., 175 h., c. m. de Berrouaghia.

Mahelma, c. [1870], 1,087 h. (249 Franç.), cant. de Boufarik. — V. fondé en 1843 par le maréchal Bugeaud; colonie militaire, ancien camp retranché avec manutention et parc à bestiaux construit sur une des crêtes du Sahel.

Maillot (Souk-el-Tléta), v., ch.-l. de la c. m. de Beni-Mansour. ⟶ Lella-Khedidja, le plus haut pic de la Kabylie (2,308 mèt.).

Maison-Blanche, c. [1882], 947 h. (157 Franç.), cant. de Maison-Carrée.

Maison-Carrée, c. [1861], 5846 h. (1,792 Franç.), ch.-l. de c., arr. d'Alger, sur l'Harrach. — Orphelinat de jeunes indigènes; prison de l'Harrach et dépôt de forçats; marché important de bestiaux. ⟶ Belle mairie. — Maison mère des Pères Blancs, missionnaires d'Afrique.

Malakoff, v., 231 h. (159 Franç.), c. m. du Chélif.

Marabout d'Aumale, ham., c. de Douéra.

Marbot, *V.* Camp-des-Chênes.

Marceau (El-Gourine), v., 208 h. (187 Franç.), c. m. de Gouraya.

Marengo, c. [1856], 4,953 h. (1,294 Franç.), 1,818 agglom., ch.-l. de c., arr. d'Alger. ⟶ Barrage de l'Oued-Meurad, long de 130 mèt., haut de 17. — Hôpital. — Ruines romaines.

Margueritte, v., 221 h. (176 Franç.), c. m. d'Hammam-Rir'a.

Masséna, v., 189 h., c. m. de Chélif.

Matifou, v., c. d'Aïn-Taya.

Médéa, c. [1854], ch.-l. d'arr., subdivision militaire, 16,235 h. (1,937 Franç.), 4,685 agglom., sur un plateau incliné au S.-E., dont le sommet s'élève à 220 mèt. d'altit. — Occupée par les Romains, elle fut sous les Turcs la capitale du beylick de Titteri. Les Français s'y établirent définitivement en 1840. — Vins renommés, sources minérales. — Aux environs, mines de Mouzaïa. ⟶ Gorges de la Chiffa.

Mekla, c. [1887], 8,035 h. (128 Franç.), 133 agglom., cant. de Fort-National. — A l'E., curieux v. kabyle de Djema-Saharidj; ruines romaines.

Melika, c. i. de Ghardaïa, 1,446 h.

Ménerville [1874], 7,143 h. (1,142 Franç.), 900 agglom., à l'entrée de la vallée des Issers, ch.-l. de c., arr. d'Alger.

Messaad, v. arabe, c. de Djelfa. ⟶ Belle mosquée. — Ruines romaines.

Messaoud, ham., c. de Koléa.

Metlili, à 40 k. S.-O. de Ghardaïa, v. de 850 h. du cercle de Laghouat; 40,000 palmiers.

Meurad, v., 3,749 h. (274 Franç.), 159 agglom., cant. de Marengo. ⟶ A 4 k. en amont du v., barrage de l'Oued Meurad.

Michelet (Aïn-el-Hammam), v., 191 h. (172 Franç.), c. m. du Djurjura. — Bordj renfermant une école d'apprentissage et deux écoles primaires.

Miliana, ch.-l. de c. [1854] et d'arr., 9,021 h. (1,196 Franç.), bâti sur un rocher, sur le flanc du Zaccar, à 740 mèt. d'altit. — Rues larges, bordées de platanes et arrosées d'eaux courantes. — Esplanade d'où l'on découvre la vallée du Chélif et les monts de l'Ouarsenis. — Vignobles et fruits renommés. — Marché arabe le vendredi : commerce de laines et bestiaux. — Aux environs : mines du Zaccar; carrières de marbre.

Miliana fut la *Malliana* romaine; plus tard, elle appartint aux rois de Tlemcem, puis aux Turcs; les Français l'occupent depuis 1840.

Mirabeau (Dra-ben-Kedda), c. [1888], 7,005 h. (166 Franç.), 173 agglom., cant. de Tizi-Ouzou.

Montebello (Sidi-Rached), v. 1117 h. (195 Franç.), c. de Marengo. ⟶ Lac Halloula. — Ruines romaines. — A 2 kil. N.-E., sur une hauteur de 260 mèt. d'altit., célèbre monument connu sous le nom de *tombeau de la Chrétienne*. Il a 30 mèt. de hauteur; sa base polygonale a 63 mèt. de diamètre. Des colonnes ioniques en flanquent le périmètre, au-dessus duquel commence une série de degrés, hauts chacun de 58 centim. et qui, en rétrécissant graduellement leur plan circulaire, donnent à l'édifice l'apparence d'un cône tronqué. Ce monument grandiose était probablement la sépulture de Juba II, roi de la Mauritanie, sous la domination romaine.

Montenotte, c. [1870], 3,473 h. (259 Franç.), cant. de Ténès.

Montpensier, v., 460 h. (375 Franç.), c. de Blida.

Moudjebarra, v. arabe, c. m. de Djelfa.

Moudjebeur, bergerie nationale, c. m. de Boghari.

Mouzaia-les-Mines, v., c. de Lodi. — Mines de cuivre et de fer.

Mouzaiaville, c. [1856], 4,906 h. (1162 Franç.), cant. de Blida. ⟶ Ruines romaines d'El Hadjeb.

Mustapha, c. [1871], 32,816 h. (19,699 Franç.), cant. d'Alger (S.); c. divisée en *Mustapha-Inférieur*, *Mustapha-Supérieur*, *le Ruisseau*, *l'Agha* et le v. d'*Isly*. *Mustapha-Inférieur* est le ch.-l. de la c. : hôpital civil où sont traités les malades (900) d'Alger; vastes casernes de cavalerie; — bains de mer; — orphelinat; — champ de manœuvres et hippodrome; — palais d'été du gouverneur général; — palais de l'*école des hautes études*; — *église anglicane*; — *musée d'antiquités*; — *colonne Voirol* et *Bois de Boulogne*; — riches et riantes villas. ⟶ 1 kil. plus loin, sur la route de Kouba, le *Jardin d'Essai* ou du *Hamma*, créé par l'État, en 1832, a été concédé, en 1867, à la Société générale algérienne. Sa contenance est d'environ 80 hect., dont 58 en plaine et 22 en montagne. Outre les pépinières qu'on y

forme, on y essaye, sur une grande échelle, l'introduction, l'acclimatation, la culture et l'exploitation de tous les végétaux utiles répartis sur la surface du globe. Le nombre des différentes espèces déjà introduites et cultivées dans ce jardin dépasse 10,000; celles des espèces qui ont donné des résultats utiles sont multipliées et mises à la disposition des cultivateurs, qui les achètent à prix réduits.

M'zera, *V.* Reghaia.

Nador, *V.* Desaix.

Novi, 707 h. (300 Franç.), v., c. de Cherchel. — V. fondé en 1848, au lieu dit *Sidi Rilas*, près du bord de la mer, sur l'emplacement d'une colonie romaine. ⟹ Ruines romaines.

Orléansville, c. [1856], 12,210 h. (1676 Franç.), 2,910 agglom., ch.-l. d'arr. et de subdiv. militaire, à moitié chemin d'Alger à Oran, sur la rive g. du Chélif, à son confluent avec l'*Oued-Tsirgaout*. — Magnifique bois de pins et de caroubiers, de plantation française, entourant la ville au S. et à l'O. — Marché très important. — Chaleur excessive en été, vents violents en hiver. — Hôpital militaire. — Ville bâtie sur les ruines romaines d'*El-Esnam* (belles mosaïques), l'antique *Castellum Tingitanum*?, autrefois siège d'un évêché qui eut saint Reparatus pour titulaire (restes de l'anc. basilique). — Beau pont en fer sur le Chelif. — A 1 kil., source de la Pépinière.

Ouargla, à 160 kil. S.-E. de Ghardaïa. V. de 2,976 h., dépendant du cercle de Laghouat. ⟹ 3 mosquées. — Kasba; monument Flatters.

Ouraseuis, c. m. [1880], 33,314 h. (138 Franç.), cant. d'Orléansville; elle a pour ch.-l. le bordj de *Beni-Hendel*.

Oued-Djer, v., 1,827 h., c. d'El-Affroun.

Oued-el-Aleug (*Rivière des Ronces*), c. [1861], 3,224 h. (671 Franç.), ch.-l. de c., arr. d'Alger.

Oued-Fodda, c. [1874], 4,766 h. (418 Franç.), ch.-l. de c., arr. d'Orléansville.

Oued-Ghoul, ff., 111 h. (108 Franç.), c. de Teniet-el-Haâd.

Oued-Rouïna, *V.* Rouïna.

Oued-Smar (*la Rivière des Joncs*), f., c. de Maison-Blanche.

Oued-Zeboudj, *V.* Changarnier.

Ouled-Abbès, *V.* Watignies.

Ouled-Fayet, c. [1888], 759 h. (418 Franç.), cant. d'Alger (N.).

Ouled-Koddache, ff., c. de Dellys.

Ouled-Madjoub, ff., 493 h. (12 Franç.), c. de Dellys.

Ouled-Medjekan, ff., c. m. de Palestro.

Palestro, ch.-l. de c. [1879], 3,292 h. (375 Franç.), 532 agglom., arr. d'Alger, sur la route d'Alger à Constantine, à 25 kil. S. de Ménerville. — Céréales; belles plantations de vignes et d'arbres fruitiers. — Usines. — Entouré par le cours sinueux de l'Isser, Palestro est dominé par des montagnes (1,030 mèt. au Tigremoun). ⟹ Belles gorges longues de 8 kil. entre Palestro et Sidi-Amran. — Monument commémoratif de la défense de 1871.

Palestro est également ch.-l. de c. m., 40,266 h. (426 Franç.), cant. de Palestro.

Pirette (**Aïn-Zaoula**), v., 62 Franç., c. m. de Dra-el-Mizan.

Pointe-Pescade, v., c. de Saint-Eugène, s'étend le long de la mer, sur les flancs inférieurs du Bouzaréa, une des plus jolies promenades des environs d'Alger; coquettes villas.

Pont-de-l'Oued-Djer, ham., c. de Bou-Medfa.

Pont-du-Caïd, ham., 82 h. (73 Franç.), c. m. de Téniet-el-Haâd.

Pontéba, v., 455 h. (107 Franç.), c. d'Orléansville. ⟹ Monument romain.

Port-aux-Poules, à 4 kil. N. de Courbet, pêcherie de sardines.

Port-Gueydon, v. maritime, 514 h. (279 Franc.), ch.-l. de la c. m. d'Azeffoun. ⟹ Jolies promenades. — Bains de mer. — Fortin. — Ruines romaines de Rusazus.

Quatre-Chemins, ff., c. de Boufarik.

Quatre-Fermes (**Les**), ham. de Dalmatie.

Rabelais (**Aïn-Mérane**), v., 250 h. (201 Franç.), c. m. de Ténès.

Rebeval, c. [1884], 5,096 h. (270 Franç.), 604 agglom., cant. de Dellys.

Reghaïa, c. [1870], 1543 h. (136 Franç.), cant. de Maison-Carrée. — A 3 kil. S., pénitencier agricole de jeunes détenus de M'zera.

Retour-de-Chasse, ham., c. de Fort-de-l'Eau.

Rivet, c. [1880], 4,010 h. (147 Franç.), avec une partie du douar d'Arbatache, cant. de l'Arba.

Roufba, c. [1861], 2,947 h. (445 Franç.), cant. de Maison-Carrée. — École d'agriculture.

Rouïna, c. [1888], 2,227 h. (190 Franç.), cant. de Duperré. ⟶ Ruines romaines dans le douar de Zeddin. — Mines de fer exploitées.

Rovigo, c. [1861], 7,616 h. (289 Franç.), cant. de l'Arba. ⟶ Belles orangeries. — A 7 kil. S.-O., établissement thermal d'Hammam-Melouan.

Ruisseau (Le), v., c. de Kouba et de Mustapha.

Salghr, ham., c. de Koléa.

Sainte-Amélie, ham., 228 h. (146 Franç.), c. de Douéra. ⟶ Ruines romaines.

Saint-Eugène, c. [1870], 4,171 h. (1,650 Franç.), cant. d'Alger (N.); joli village sur le bord de la mer et à 3 kil. d'Alger, composé de maisons de plaisance. Sur le plateau qui le domine on distingue de très loin deux édifices religieux : le séminaire des *missions sahariennes* (ancien consulat de France), résidence d'été de l'archevêque d'Alger, et *Notre-Dame-d'Afrique*. — Synagogue. — Groupe scolaire.

Saint-Ferdinand, ham., 632 h. (285 Franç.), c. de Douéra.

Sainte-Marie-du-Corso, ham., c. d'Alma (*V.* Corso-Tahtani).

Saint-Maurice, ham., c. de Koléa.

Sainte-Monique, v., 212 h. (135 Franç.), c. des Attafs.

Saint-Pierre-Saint-Paul [1870], 4,959 h. (187 Franç.), 137 agglom., cant. de Menerville.

Sakamodi, ham., c. de l'Arba. — Mines de zinc et de plomb exploitées.

Saoula, 1,250 h. (267 Franç.), v., c. de Birkadem.

Senhadja, ff., c. de Palestro.

Sidi-Aïssa, bordj-caravansérail, v., c. i. de Bou-Saada.

Sidi-Ferruch, v. maritime, 388 h. (193 Franç.), c. de Staouéli. Sidi-Ferruch est un des points stratégiques de la côte. Un fort, admirablement approprié aux besoins de la défense et armé de puissantes batteries, le protège contre toute attaque. — C'est à Sidi-Ferruch que l'armée française débarqua le 14 juin, lorsqu'elle vint, en 1830, faire la conquête d'Alger (monument commémoratif, par le sculpteur Latour).

Sidi-Moussa, c. [1861], 3,007 h. (268 Franç.), c. de l'Arba.

Sikh-ou-Meddour, ff. et douar, 1,932 h., c. de Tizi-Ouzou.

Souk-el-Haâd (*le Marché du Dimanche*), v., 255 h. (217 Franç.) avec des fractions indigènes de Khachna, c. de Ménerville. Pays splendide rappelant les plus beaux sites de la France.

Souma, c. [1870], 4,405 h. (309 Franç.), 293 agglom., cant. de Boufarik. — Mines de fer en exploitation. ⟶ Koubba de Sidi Moussa. — Cascade de 300 mèt. de hauteur.

Staouéli, c. [1884], 2,003 h. (803 Franç.), 450 agglom., cant. d'Alger (N.), — C'est sur l'emplacement de ce village que l'armée française défit, après un brillant combat (19 juin 1830), les troupes du Dey. Cette journée décida de la conquête d'Alger.

Staouéli (la Trappe), 339 h. (156 Franç.), c. de Chéragas, abbaye comptant 120 frères, occupant 250 ouvriers, admirable exploitation agricole (créée par les Pères Trappistes) comprenant 500 hect. de vignes, orangeries, cultures de géraniums (15 hect.), etc.

Tablat, c. m. [1879], ch.-l. de c., 40,164 h. (144 Franç.), arr. d'Alger; elle a pour ch.-l. le v. du même nom, 190 h.

Tagouret, v., c. de Castiglione.

Takdempt-Touabet, ham., 444 h. (41 Franç.), c. de Dellys.

Tamda, v., 79 h. (Franç.), c. m. de Haut-Sebaou.

Taza, v., 219 h. (212 Franç.), c. m. de Teniet-el-Haâd. ⟶ Belle vue.

Tefeschoun, v., 944 h. (493 Franç.), c. de Castiglione.

Temoulga, v., c. d'Oued Fodda.

Ténès, ch.-l. de c. [1876], 4,438 h. (756 Franç.), arr. d'Orléansville. — Ville

et port maritime, à l'embouchure de l'*Oued-el-Allah* ou Allela ; au pied du col par lequel la vallée centrale du Chélif communique à la mer : c'est l'entrepôt naturel d'Orléansville. — Ténès, la *Cartenna* des Romains, fut réédifiée, en 1843, par ordre de Bugeaud. — Citernes romaines. — Hôpital militaire. — A 1 kil. de la mer et au S. de la nouvelle ville, subsiste le *vieux* Ténès, ville arabe. — Aux environs, mines de cuivre, fer et plomb.

Ténès, c. m., 37,082 h. (562 Franç.), qui a pour ch.-l. le v. des Trois-Palmiers.

Teniet-el-Haâd, ch.-l. de c. [1869], 4,029 h. (602 Franç), 1,501 agglom., arr. de Miliana. — Ville et poste militaire. — Marché arabe important. — A 2 kil. O., magnifique forêt de cèdres de 3,000 hect., avec source ferrugineuse.

Teniet-el-Haâd est aussi le ch.-l. d'une c. m. [1880], 34,381 h. (999 Franç.).

Thiers, v., 155 h. (134 Franç.), c. m. de Palestro.

Tigzirt, v., 70 h. (47 Franç.), c. m. de Dellys, sur l'emplacement de la ville romaine de *Rusuccurru* (belles ruines de monuments antiques).

Tipaza, c. [1886], 2,217 h. (280 Franç.), cant. de Marengo ; port abrité des vents d'ouest par le *Raz-el-Amouch* (Chénoua). ⟶ Tipaza a conservé le nom de la ville romaine à laquelle elle succède. Un aqueduc romain restauré y amène, de 12 kil., les eaux de l'Oued-Nador. — Nombreuses ruines romaines.

Tizi-Ouzou (*le Col des Genêts*), c. [1873], 27,466 h. (1,197 Franç.), avec ses annexes de Bou-Khalfa et Dra-Ben-Kredda ; ch.-l. d'arr. ; ville et poste militaire, à l'E. et à 104 kil. d'Alger, sur la route d'Alger à Fort-National.

Tizi-Renif, c. [1885], 4,512 h. (151 Franç.), 155 agglom., cant. de Dra-el-Mizan.

Trembles (**Les**), 83 h. (81 Franç.), v., c. de Bir-Rabalou.

Trois-Palmiers (**Les**), 131 h. (73 Franç.), v., ch.-l. de la c. m. de Ténès. ⟶ Ruines de postes militaires romains échelonnés entre Orléansville (*Castellum Tangitii*) et Ténès (*Cartennæ*).

Vaubau (**Bir-Saf-Saf**), v., c. d'Oued-Fodda.

Vesoul-Benian, c. [1856], 653 h. (163 Franç.), cant. de Bou-Medfa.

Vialar (**Tissemsilt**), v., 276 h. (233 Franç.), c. m. de Teniet-el-Haâd.

Villebourg, v., 140 h., c. m. de Gouraya.

Warnier, v., 180 h. (77 Franç.), c. m. du Chélif. ⟶ A 7 kil., belles sources.

Watignies (**Les Ouled-Abbès**,) v., 60 h. (45 Franç.), c. de l'Oued-Fodda.

Yakouren, v., 67 h. (64 Franç.), c. m. de Haut-Sébaou.

Zaatra, v., 146 h. (104 Franç.), c. de Courbet. ⟶ Ruines romaines.

Zaccar, v. arabe, c. m. de Djelfa.

Zamouri, *V.* Courbet.

Zénina, v. arabe, c. m. de Djelfa.

Zéralda, v., 953 h. (355 Franç.), c. de Staouéli.

Zurich, v., 707 h. (300 Franç.), c. de Cherchel. — Ruines romaines.

DÉPARTEMENT

D'ORAN

I. — Nom, Formation, Situation, Limites, Superficie.

Ce département doit son *nom* à la ville d'Oran, son chef-lieu.

Il est formé des tribus qui constituaient le beylick d'Oran, avant l'occupation française.

Il est *situé* dans la partie occidentale de l'Algérie, entre l'empire du Maroc et le département d'Alger. Il s'étend sur la Méditerranée, sur une longueur de 360 kilomètres environ, de l'Oued-Kiss (ou *Adjeroud*), par 4° 31′ de longitude occidentale, à l'Oued-Aberri, par 1° 35′ (même longitude) et se prolonge des deux côtés en deux lignes sinueuses dans toute la profondeur de la contrée.

Il est *borné* au nord par la Méditerranée, à l'ouest, par le Maroc, à l'est par le département d'Alger, au sud, par le désert. — Sa limite, à l'ouest, est provisoirement déterminée par le traité du 18 mars 1845.

Sa *superficie* est évaluée à 11,552,774 hectares, dont 4,750,000, environ, dans le Tell. Sa plus grande longueur, du nord au sud, entre Mers-el-Kebir et Aïn-Sefra est de 330 kilomètres.

II. — Physionomie générale.

L'ensemble du département d'Oran (Tell, Hauts-Plateaux et Sahara) a pour caractéristique une série de montagnes qui se détachent des deux massifs principaux (tellien et saharien), et qui sont séparées les unes des autres par des plaines plus

ou moins vastes. Ces montagnes constituent elles-mêmes des groupes particuliers ayant leur dénomination propre ; parmi celles qui appartiennent à la région tellienne, nous citerons :

1° Le massif des *Traras*, entre le littoral et la partie de la Tafna qui court parallèlement à la mer. Il a pour points culminants le *Filhaoussen* (1,136 mètres), à l'est de Nédroma, et *Tadjera* ou *montagne carrée* (861 mètres), au sud du cap Noé.

2° Le massif volcanique d'*Aïn-Temouchent*, entre la Tafna et le Rio-Salado, dont les points les plus élevés sont, au sud d'Aïn-Temouchent : le *Djebel-Bou-Delsen* (635 mètres) et le *Djebel-el-Oubar* (645 mètres), près le village d'Arlal ; le *Seba-Chiourk* (602 mètres), au nord-est de Remchi.

3° Le massif d'*Oran*, entre l'Oued-Mela, qui fait suite au Rio-Salado, et Oran, au nord du lac Salé. Ses plus hauts sommets sont: le *Djebel-Ketef* (256 mètres), à l'extrémité occidentale du lac ; le *Djebel-Mzaïla* (395 mètres), à l'est du cap Figalo ; le *Djebel-Nouissi* (424 mètres), au sud du cap Sigali ; le *Pic-du-Tombeau* (464 mètres), qui domine, à l'est, la forêt de Msila ; l'*Observatoire* (589 mètres), au nord du Pic-du-Tombeau.

4° Le massif des *Beni-Snouss*, ayant pour points culminants, au sud de Gar Rouban, le *Ras-Ashfour* (1,589 mètres) et le *Djebel-Tnouchji* (1,842 mètres).

5° Les massifs de *Tlemcen*, prolongement de celui des Beni-Snouss, dont les pics les plus élevés sont, entre Tlemcen et Sebdou et du nord au sud : le *Nador* (1,579 mètres) et le *Djebel-Kouabet*(1,621 mètres).

6° Le massif de *Tessala*, qui se soude au précédent, au nord-ouest de Sidi-Bel-Abbès. Son point le plus élevé est le *Djebel-Tessala* (1,061 mètres). Il se prolonge vers Saint-Denis-du-Sig par le *Djebel-Bou-Anèche* (928 mètres), au nord de Bel-Abbès et le *Djebel-Kerma* (949 mètres).

7° Le massif du *Dahra*, dont les points les plus élevés sont : le *Sidi-Saïd* (777 mètres), entre Nekmaria et Renault; le *Djebel-Tachta* (786 mètres),entre Renault et le cap Kramis;

Oran.

le kef *Hallouda* (819 mètres), à l'est du Tachta ; le *Bach* (845 mètres), au nord-est de l'île Colombi ; le *Djebel-Beni-Messaoud* (747 mètres), à l'ouest de Ténès.

Dans la région des Hauts-Plateaux, en allant de l'ouest au nord-est, d'El-Aricha à Frendah, on trouve :

Le *Djebel-Mekaïdou* (1,470 mètres) et le *Djebel-Ouazenne* (1,440 mètres), au nord-est d'El-Aricha ; le *Djebel-Harcouz* (1,500 mètres), à l'est de Frenda, et le *Djebel-Chemakr* (1,530 mètres), au sud-est de Tiaret.

Au sud des chotts Rarbi et Chergui, en partant de Mécheria : le *Djebel-Antar* (1,700 mètres), au sud-ouest de Mécheria ; le *Djebel-el-Biod* (1,521 mètres), au sud-ouest de Géryville ; *Garet-el-Krachaoua* (1,269 mètres), au nord-est de Géryville ; le *Djebel-Sidi-Okba* (1,710 mètres), au nord-est d'Aflou, et enfin, le *Djebel-Gourou* (1,706 mètres), au nord-est d'Aflou.

Dans le *massif* des Ksours, au sud-ouest d'aïr-Sefra, dans la direction de Moghar et de Tiout, le *Djebel-Mzi* (2,200 mèt.).

Dans le *massif saharien*, en partant d'Aïn-Sefra et en se dirigeant, du S. E. au N. E., dans la direction du *Djebel-Amour* : le *Djebel-Mekter* au S. d'Aïn-Sefra ; le *Djebel-Bram*, au S. de Chellala ; le *Djebel-Bou-Noukta* (1,179 mèt.), au S. O. de Géryville ; le *Djebel-Touïla* (1,969 mèt.), dans le *Djebel-Amour* et le *Djebel-Merkeb* (1,494 mèt.), au N.-O. d'Aïn-Madhi.

La partie *nord* du département est traversée, de l'est à l'ouest, par une série de plaines, pour la plupart *salifères*, dont les unes sont contiguës aux montagnes de la zone maritime et dont les autres en sont séparées par des massifs plus ou moins hauts. Nous citerons, comme les plus remarquables :

La *plaine de Zeydour*, dans le voisinage d'Aïn-Temouchent ;

La *plaine des Andalouses*, au nord-ouest d'Oran ;

La *plaine d'Oran*, coupée par le « lac Salé » d'Oran ;

La *plaine de la M'léta*, au sud-ouest du lac Salé ;

La *plaine du Tlélat*, qui doit son nom à un oued ; un barrage établi en amont de la petite ville de Sainte-Barbe-du-Tlélat et contenant environ 700,000 mètres cubes d'eau, permet d'irriguer de nombreux jardins et des champs dans

Mascara.

une zone irrigable de 10,000 hectares ; malheureusement il ne se remplit pas tous les ans et près d'un tiers de l'eau se perd entre le barrage et la plaine ;

La *plaine du Sig* traversée dans sa partie sud par le chemin de fer d'Alger à Oran, et abondamment irriguée par les eaux de l'Oued-Sig (*V.* ce nom) ;

La *plaine de l'Habra*, entre Perrégaux et la mer, et qui prolonge, au nord, celle du Sig ; on y rencontre les beaux domaines agricoles de *Débrousseville* et de la *Ferme-Blanche* ;

La *plaine occidentale du Chélif* ; elle s'étend de la Mina, qui arrose le territoire de Relizane, aux approches d'Orléansville ;

La *plaine de la Mékerra*, dont le centre est à peu près marqué par Sidi-bel-Abbès ;

La *plaine d'Egriss*, au-dessous de Mascara et qui se prolonge dans la direction du sud-ouest par celle de Traria.

Ces plaines, arides naguère, sont aujourd'hui livrées à l'agriculture et sillonnées de routes que jalonnent de riches villages : presque toutes traversées par les chemins de fer du Tlélat à Ras-el-Ma et d'Arzeu à Saïda. Quelques-unes, celles du Sig, de l'Habra, du bas Chélif et de la Mékerra, sont particulièrement fertiles : elles doivent l'abondance de leurs produits aux irrigations permanentes que leur assurent les barrages-réservoirs ou de dérivation construits sur les rivières dont elles portent le nom (*V.* ch. III).

La partie du Dahra qui est comprise dans le département d'Oran et s'étend du sud au nord entre le Chélif et la mer a, dans son ensemble, un aspect des plus pitorresques. Le sol, très tourmenté, offre une succession de ravins, de crêtes rocheuses et de plateaux qui constituent un pays à part, en harmonie avec les mœurs et les besoins des populations kabyles qui l'habitent. L'olivier, le chêne-liège et le pin y abondent ; les vergers, en nombre infini où abondent les figuiers, sont tous entretenus avec beaucoup de soins.

La colonisation européenne s'implante peu à peu dans cette région où l'eau courante est rare, mais où les plis de terrain renferment des sources nombreuses. C'est ainsi qu'à partir

de Mazouna, l'ancienne capitale du Dahra, on a créé,le long ou près de la route qui relie cette ville à Mostaganem, les villages de Renault,Nekmaria, Cassaigne, Bosquet, Aïn-Ouillis et Lapasset qui sont en pleine prospérité.

Les Hauts-Plateaux s'étendent entre le Tell et le Sahara : leur aspect le plus général est celui d'une plaine sableuse, à ondulations très légères. Pas d'eaux courantes ; de loin en loin, des genévriers rabougris, quelques plantes presque rampantes parmi lesquelles dominent le faux fenouil et le thym, puis d'immenses étendues peuplées d'alfa ; ici et là, à des distances souvent considérables, un puits ou des sources pour la plupart marécageuses. Par un singulier contraste, on trouve, cependant, aux approches des chotts, certains oiseaux d'une rare beauté.

Quant à la région saharienne du département, elle a été décrite en peu de lignes par le général de Colomb, un des hommes qui la connaissent le mieux: « Au sud de Géryville s'étend une immense zone entièrement dépourvue d'eau et inhabitable pour les Nomades, autrement que pendant les hivers pluvieux ; c'est le véritable Sahara de la province d'Oran, le pays de la soif, le désert par excellence, abandonné d'une manière absolue par l'homme, pendant neuf mois de l'année, aux gazelles et aux antilopes que Dieu semble avoir créés exprès pour brouter la végétation des sables et pour vivre sans boire sous le soleil foudroyant de ces latitudes. »

On trouvera plus loin (chap. XIII) le nom des oasis disséminées dans la partie saharienne du département; mais nous devons dire dès à présent que l'une d'elles, celle d'*Aïn-Sefra*, est, depuis 1897, le chef-lieu d'une subdivision militaire. La garnison,qui y réside à poste fixe, sert d'avant-garde à celles de Géryville, de Mécheria et de Saïda.

En certaines parties du Tell, dans les plaines et sur le flanc des montagnes, le sol est couvert d'arbres et de broussailles, dont l'ensemble constitue de véritables forêts. Mais c'est dans la zone des Hauts-Plateaux que se trouvent les principaux massifs. La superficie des forêts domaniales et communales

est évaluée à 498,334 hectares. Les essences dominantes sont le chêne-liège (6,725 hectares); le chêne vert (66,104 hectares); le pin d'Alep (175,840 hectares); le thuya (62,192 hectares); enfin 125,448 hectares sont peuplés d'essences diverses. Le chêne-zéen et le cèdre font défaut; le thuya, qui couvrait autrefois des espaces considérables, tend à disparaître: les plus beaux massifs, ceux qui bordaient la route de Perrégaux à Saïda entre Thiersville et Franchetti, ont été ravagés par le feu. Le peu qui reste est à peine exploitable.

Les principales forêts sont situées : à l'ouest de Tiaret, 10,092 hectares ; au nord et à l'ouest de Frenda, 83,000 hectares; à l'est de Ste-Barbe-du-Tlélat, 9,000 hectares; au sud-est et au sud-ouest de Mascara, 25,074 hectares; à l'est de Sidi-bel-Abbès, 6,512 hectares; au nord-est de Sidi-Ali-ben-Youb (Chanzy), 11,159 hectares. Entre Daya et Saïda, par groupes séparés, 32,000 hectares; au nord-ouest et au sud de Daya, 66,387 hectares; au sud-ouest de Tlemcen, 7,980 hectares; à l'ouest et au sud de Sebdou, 12,668 hectares.

Comme renseignements complémentaires, nous indiquons ci-après l'altitude barométrique d'un certain nombre de localités.

ALTITUDES.

Région maritime et plaines.	mèt.	Région montagneuse et Hauts-Plateaux.	mèt.
Mostaganem	105	Tiaret	1,085
Arzew (*Gare*)	1,45	Mascara	588
Oran (*Hôp. m.*)	80	Bel-Abbès	490
Cap Falcon	78,2	La Moricière	725
Nemours	4	Tlemcen	684
Bosquet	278	Terni	1,250
Relizane	79	Sebdou	958
Perrégaux	42	Magenta	927
Saint-Denis-du-Sig	53,66	Daya	1,150
Le Tlélat	138	Saïda	867
Aïn-Temouchent	247	Tafaroua	1,140
Aïn-Khial	453	Mécheria	1,170
Pont de l'Isser	250,8	Frenda	1,031
Remchi	235	Géryville	1,305
		Aflou	1,320

Ces cotes sont prises, partie dans les bulletins du service météorologique, partie dans les bulletins des comices agricoles; d'autres ont été relevées par les ponts et chaussées (*chemins de fer*); elles ne concordent pas toutes avec celles portées sur les cartes de l'état-major.

III. — Littoral, Cours d'eau.

Le point extrême de l'Algérie sur la côte de l'ouest est déterminé par l'*Oued-Kiss* (ou *Oued-Adjeroud*), qui se jette dans la mer à l'ouest du *cap Milonia* et au nord-ouest d'El-Kalaâ, ville du Maroc. De l'embouchure de cette rivière au cap Milonia, qui forme un point très avancé, la côte se dirige vers le nord, puis elle s'infléchit vers le sud et, bordée de falaises, se prolonge presque en ligne droite vers l'est, jusqu'à *Nemours*. Là, elle se courbe et forme une petite anse très ouverte à l'exposition directe du nord et qu'on désigne sous le nom de *Port-de-Nemours;* abri nul, mais bonne plage de débarquement; station de cabotage et de pêche fréquentée par les balancelles espagnoles.

A partir de Nemours, la côte remonte, en se creusant un peu, jusqu'au *cap Noé*, terre haute et coupée à pic, abritant à l'est une petite anse où les balancelles peuvent se réfugier.

Du cap Noé, à l'embouchure de la Tafna, la côte remonte vers le nord-est en suivant une direction assez uniforme, avec quelques dentelures.

En face de l'embouchure de la Tafna, l'*île de Rachgoun* (l'ancienne *Acra* des Romains), qui semble volcanique, est séparée du continent par un intervalle de deux kilomètres, longue de 1,000 mètres sur 200 de large, escarpée à pic, elle a 60 mètres d'élévation, de bonnes citernes, et au sud-ouest un petit bassin où les barques peuvent s'abriter.

A l'est, et à 7 kilomètres environ de l'embouchure de la Tafna, est le port de *Beni-Saf*, construit par une Compagnie qui exploite de riches mines de fer. Ce port, ayant une superfi-

cie de 16 hectares, peut recevoir des navires de 5 à 6 mètres de tirant d'eau.

Plus loin, à 15 kilomètres sud-est de l'île de Rachgoun, se trouve le *cap Hassa*, qu'on distingue à de grandes distances. Entre l'île et ce cap, la côte est escarpée; elle se creuse un peu vers le milieu, puis se dirige vers le nord, en inclinant légèrement à l'est, jusqu'au *cap Figalo*, presque à pic.

En continuant vers le nord-est on rencontre le *cap Sigali*, peu élevé, mais on le reconnaît de loin aux roches blanches inclinées qui le terminent.

Au nord-ouest de ce cap, à la distance de 6 milles (11 kil. 112) de la côte, et à environ 60 kilomètres d'Oran sont les deux *îles Habiba*, séparées par un étroit canal et environnées d'un grand nombre de petites roches. L'île de l'ouest (1,000 mètres de long sur 160 à 700 de large), est échancrée par une crique où les pêcheurs trouvent un abri, tout près d'une petite colonie espagnole. L'eau manque sur l'une et l'autre île, et leur sol, fortement imprégné de sel, n'offre pas même une broussaille.

Après le *cap Sigali* on rencontre le *cap Lindlès* formé par des terres hautes, puis, à 13 kilomètres à l'est, le *cap Falcon*, divisé en deux pointes peu éloignées laissant entre elles une petite anfractuosité. — Le cap Lindlès et le cap Falcon sont séparés entre eux par une baie profonde, bordée de plages et de falaises. Vis-à-vis le milieu de cette baie, à 7 kilomètres environ, apparaît l'*île Plane*, simple îlot.

L'*île Plane*, dit le capitaine Bérard, est un rocher qui paraît plat, en effet, vu de loin et quelle que soit d'ailleurs la direction, mais lorsqu'on l'aborde on le trouve très inégal. Elle est entourée de beaucoup d'autres rochers, au milieu desquels on trouve deux petits mouillages où les bateaux peuvent se réfugier.

A partir du cap Falcon, la côte s'incline vers le sud, puis remonte à l'est vers une grosse pointe, appellée « *pointe nord* », formant ainsi une baie très grande et très ouverte, bordée de

Nemours.

sables et de falaises, la *baie des Aiguades :* le duc de Montemart y débarqua en 1732.

A 2 kilomètres est, environ, est *Mers-el-Kébir*, dont la baie est entourée de tous côtés par des terres élevées et des rochers.

Cette rade est le meilleur abri de l'Algérie occidentale. — M. Lieussou en donne la description suivante : « Rade sûre pour 15 vaisseaux, à l'entrée du canal qui sépare l'Afrique de l'Espagne. Quais de débarquement abrités. Défense continentale suffisante; défense maritime incomplète. Commandement militaire des côtes de la province d'Oran. Base d'opérations pour la flotte en regard de Gibraltar. Aujourd'hui port de refuge; dans l'avenir, grand port d'abri et d'agression, arsenal de ravitaillement et de réparations : second port militaire de l'Algérie. »

De Mers-el-Kébir, la côte descend vers le sud-est jusqu'à *Oran*, distance de 5 kilomètres et demi.

Oran est bâtie sur les berges inclinées d'un ravin; son port et sa darse de 28 hectares sont défendus des vents d'ouest et de nord-ouest par la pointe du *fort Lamoune*, formé par la montagne abrupte sur laquelle les Espagnols ont construit les deux forts de *San-Gregorio* et de *Santa-Cruz*. Il a été, depuis 1860 et est encore l'objet de travaux considérables : grâce à la grande jetée du large, dirigée de l'ouest à l'est et couvrant une passe d'entrée de 100 mètres de largeur ouverte à l'est, il constitue déjà un abri sûr par tous les temps.

D'Oran au cap Ferrat, on remarque la *pointe Canastel*, la *pointe de l'Aiguille* en face de laquelle se dresse un rocher pyramidal (*l'Aiguille*) haut de 54 mètres.

Au cap Ferrat, fait de rochers, succède, à 4 kilomètres à l'est, le *cap Carbon*. — De ce point, la côte descend vers le sud jusqu'à Arzeu, dont la baie a 52 kilomètres d'ouverture. Les bâtiments, même ceux d'un fort tonnage, mouillent en dedans de la jetée, actuellement en construction, longue de 280 mètres.

A partir d'Arzeu, la côte s'enfonce vers le sud-est jusqu'à

Port-aux-Poules, d'où elle remonte vers le nord, en suivant une ligne courbe, jusqu'à *Mostaganem*. Le rivage, formé de falaises rocheuses, n'offre aucune crique, il est battu par tous les vents du large, surtout par le nord-ouest. On mouille à 2 kilomètres environ de la ville. Les débarquements sont généralement impossibles en hiver. La situation a été améliorée par la création d'une jetée-débarcadère de 250 mètres de longueur, et l'on projette l'établissement d'un port de 20 hectares.

De Mostaganem au *cap Ivi*, la côte suit la direction nord-est; de ce cap, peu élevé, le littoral remonte, toujours au nord-est, plus ou moins dentelé et bordé de falaises, jusqu'au *cap Khamis*, à l'est duquel se jette l'*Oued-Aberri*, limite avec le département d'Alger.

Les principales rivières du Tell sont, en allant de l'ouest à l'est :

L'*Oued-Kiss*, qui se jette dans la mer, à 27 kilomètres sud-ouest du cap Milonia et dont l'embouchure sépare sur la frontière du nord, le Maroc de l'Algérie;

La Tafna, célèbre par le traité conclu sur ses bords, le 30 mai 1837, entre Bugeaud et Abd-el-Kader, prend sa source dans le pâté montagneux qui domine Sebdou, se dirige vers l'ouest par une ligne courbe, puis vers le nord-ouest, puis vers le nord, enfin vers le nord-est et va se jeter dans la mer en face de l'île de Rachgoun. Cours 146 kilomètres. Abondante pendant une bonne moitié de l'année, elle ne roule jamais moins de 500 litres par seconde. Divers barrages doivent être établis sur son cours : dans la gorge du Kef; à Tameksalet; à Hammam-bou-Ghara (14,256,000 mètres cubes, pour 10,500 hectares); à Remchi; à Tahouaret.

Elle reçoit sur sa gauche l'*Oued Mouïla*, qui prend sa source dans le Maroc, s'y grossit du fameux *Isly* et passe à l'ouest et au nord de Lalla-Maghrnia; sur sa droite, elle reçoit l'*Oued-Isser*. Celui-ci commence par de belles sources, reçoit des torrents descendus de gracieuses montagnes, arrose le

superbe bassin, de Lamoricière chez les Oulad-Mimoun, et tombe par une cascade de 12 mètres. On projette sur son cours, près du pont de l'Isser, un barrage-réservoir de 2,500,000 mètres cubes, et sur celui de son affluent la Meffrouch (Saf-Saf ou Sikkak), un de 7,800,000 qui, construit juste au-dessus des fameuses cascades d'El-Ourit, approvisionnerait la ville voisine, Tlemcen, et servirait à l'irrigation de 4,500 hectares ;

Le *Rio-Salado* (70 kilomètres), qui arrose la région fertile d'Aïn-Temouchent et se jette dans la mer entre le cap Hassa et le cap Fugali ;

La Macta, formée de deux rivières, le *Sig* et l'*Habra* :

Le *Sig* (215 kilomètres) prend sa source à la lisière des Hauts-Plateaux, au sud-ouest de Daya. Sous le nom de *Mékerra*, il baigne la plaine de Sidi-bel-Abbès, s'incline ensuite à l'est, se dirige vers le nord, traverse la plaine à laquelle il a donné son nom et se jette dans les marais de la Macta.

A 3 kilomètres en amont de Saint-Denis-du-Sig, à son entrée dans la grande plaine, une digue le fait refluer en un réservoir de plus de 3,275,000 mètres cubes d'eau. Ce barrage ayant été en partie envasé, on en a construit un autre à 22 kilomètres en amont, au lieu dit les *Grands Cheurfa*, de la contenance de 17 à 18 millions de mètres cubes ;

L'*Habra* (235 kilomètres) se forme dans la vallée des Trois-Rivières par la rencontre de l'*Oued-Taria* (grossi de l'*Oued-Saïda* et l'*Oued-Fekan*), de l'*Oued-Houanet* et de l'*Oued-Melr'ir*. Sous le nom d'*Oued-el-Hammam* il se dirige vers le nord en traversant le territoire des Chéragas, reçoit sur sa rive droite l'*Oued-Fergoug* et l'*Oued-Tezou* et prend alors le nom d'*Habra*, sous lequel il se jette dans les marais de la Macta. A 11 kilomètres sud de Perrégaux, et au-dessous de la réunion de l'*Oued-el-Hammam* et de l'*Oued-Fergoug*, la Compagnie Franco-Algérienne avait construit un barrage colossal pouvant arrêter 14 millions de mètres cubes d'eau. En 1881 (14 décembre), à la suite de pluies torrentielles, ce barrage se rompit et les eaux envahirent la plaine. Deux cents per-

sonnes périrent; les dégâts matériels furent immenses, mais furent immédiatement réparés.

Le *Sig* et l'*Habra* se rencontrent à leur sortie des marais et forment ainsi la *Macta*, qui se jette dans la mer entre Arzeu et Mostaganem;

Enfin, le *Chélif*, qui a sa source, ses principaux affluents et son embouchure dans la province d'Oran, mais qui, pour la plus grande partie de son parcours, appartient à la province d'Alger.

Les principales rivières qu'il reçoit dans son cours inférieur et qui arrosent du sud au nord la partie est du territoire oranais, sont l'Oued-Riou, l'Oued-Djidiouïa, la Mina:

1° L'*Oued-Riou* (150 kilomètres) prend sa source au nord-est de Tiaret, dans le massif de l'Ouarsenis, coule d'abord de l'est à l'ouest, se dirige ensuite vers le nord, passe près d'Ammi-Moussa, au nord et à 25 kilomètres duquel il se jette dans le Chélif. On l'a dérivé pour l'irrigation de 7,000 hectares sur les territoires d'El-Alef, Inkermann et Saint-Aimé. Étiage 140 litres par seconde: eaux moyennes 1,094; grandes crues 500 mètres cubes.

2° L'*Oued-Djidiouïa* (120 kilomètres), descend du Djebel-Seffalou, au nord de Tiaret, se dirige au nord-ouest sous le nom de *Oued-Menasfa*, jusqu'à Zamora, descend ensuite vers le nord et se perd dans le Chélif, à 6 kilomètres à l'ouest de l'*Oued-Riou*. Barrage-réservoir près de Saint-Aimé pour l'irrigation 2,508 hectares. Débit d'étiage 30 litres par seconde, débit moyen 100 litres, grandes crues 48 mètres cubes par seconde.

3° La *Mina* (200 kilomètres). Elle prend sa source à la lisière des Hauts-Plateaux, au sud de Tiaret, forme la charmante cascade de 42 mètres appelée *Saut-de-Hourara*, coule d'abord du sud au nord, incline au nord-ouest, descend ensuite vers le nord, passe à Relizane dont elle irrigue le territoire à l'aide d'un barrage de dérivation, et se joint au Chélif à 13 kilomètres au-dessous de Sidi-bel-Hacel. Il est question de la barrer dans la gorge de Mechéra-Sfa pour obte-

nir un réservoir de 14,500,000 litres. Elle reçoit sur sa gauche la jolie rivière de l'*Oued-el-Abd*, d'un débit de 500 litres par seconde à l'étiage, et qu'on veut barrer entre Bou-Noual et Fortassa : ce réservoir pourra contenir l'énorme volume de 22,600,000 mètres cubes. La Mina roule à l'étiage 600 litres par seconde, 1,900 aux eaux ordinaires et 1,000 mètres cubes en grande crue.

Le Sahara est sillonné du nord au sud par quatre cours d'eau principaux, l'*Oued-el-Namous*, l'*Oued-el-Kébir*, l'*Oued-Seggueur* et l'*Oued-Zergoun* qui, sous l'action des pluies, se transforment en quelques heures en gros torrents; mais pendant l'été, chacun de ces oueds n'est, à sa sortie des montagnes, « qu'une longue traînée de sable et de gravier brûlant, qu'une large dépression du terrain, dans laquelle le passage annuel des eaux pluviales et des alluvions qu'elles entraînent donne seulement la vie à une végétation plus vigoureuse et plus verte que celle des plateaux voisins. »

Lacs et Chotts. — Les eaux pluviales et celles des oueds forment quelquefois des nappes permanentes, qu'on désigne sous le nom de lacs; sur certains points, elles se réunissent dans des bas-fonds salins et marécageux d'une nature particulière, appelés *chotts* dans l'ouest, et *sebkras* dans l'est. Il existe dans la province d'Oran trois lacs et deux chotts :

1° *Le lac salé de Sidi-Bouzian*, à 52 kilomètres est de Mostaganem, à proximité du chemin de fer d'Alger à Oran (1,691 hectares).

2° *Le lac d'Oran*. Il est situé au sud d'Oran, entre Bou-Tlélis et Valmy, au nord, et la plaine de M'léta, au sud, et mesure 10 kilomètres de large sur 40 kilomètres de long. Il est alimenté par les eaux pluviales et par les infiltrations qui sourdent sur son périmètre après avoir traversé les bases imprégnées de sel des montagnes qui l'entourent. En hiver, ses eaux n'ont pas plus de 30 à 40 centimètres de hauteur; elles se vaporisent en été, mais la croûte de sel qui cristallise

est trop faible pour qu'elle puisse être exploitée avec profit.

3° *Le lac d'Arzeu;* situé à 14 kilomètres sud du port d'Arzew et à 45 mètres environ au-dessus du niveau de la mer. Il a la forme d'un long boyau à peu près rectangulaire, dirigé du nord-est au sud-ouest et a 12 kilomètres de long sur 2 kilomètres et demi de large. En hiver, il ne renferme que de l'eau salée, qui s'étend sur une partie seulement de la surface; en été l'évaporation amène le dépôt d'une couche de sel dont l'épaisseur augmente jusqu'à la saison des pluies. La profondeur d'eau va en augmentant des bords du lac vers le milieu; l'épaisseur de la couche de sel croît également en s'éloignant des bords. Cette immense saline est exploitée par une Compagnie particulière.

4° *Le chott El-R'arbi* est une grande et profonde dépression qui a 72 kilomètres environ de longueur sur 8 kilomètres de largeur moyenne. Il est situé dans la partie occidentale du Sahara algérien, et se trouve coupé en deux parties à peu près égales par la limite fictive qui sépare le Maroc de l'Algérie. Il renferme en hiver, en divers points de sa surface, de petites flaques d'eau saumâtre qui se dessèchent en été et abandonnent une croûte très mince de sel marin. On y descend par des rampes assez difficiles. Le fond en est formé par des sables qui, poussés par les vents, ont produit de petites dunes couvertes d'une végétation très propre à l'alimentation des chameaux.

5° *Le chott El-Chergui* est une grande dépression qui a 120 kilomètres environ de longueur sur 10 kilomètres de largeur moyenne; il est situé au nord-est du chott El-R'arbi, dont il est séparé par une distance de 40 kilomètres. Les puits qui sont creusés sur ses bords donnent de l'eau abondante, mais d'un goût sulfureux très prononcé. Ce chott est assez difficile à traverser, et les gués deviennent même impraticables en temps de pluie : il présente un fond de sable quartzeux recouvert, en général, d'une faible nappe d'eau saumâtre qui se dessèche en été et abandonne un mince dépôt de sel. Le chemin de fer qui relie Arzeu à Aïn-Sefra

traverse ce dernier chott au delà du Kreider, sur une longueur de 800 mètres environ.

IV. — Climat.

Les travaux de desséchement et les plantations d'arbres ont, peu à peu, heureusement modifié le climat qui, en certaines parties des basses terres était meurtrier pour les Européens. Aujourd'hui, les foyers d'infection paludéenne ont disparu; le sol est presque partout assaini et, à de rares exceptions près, le pays, dans toute son étendue, jouit d'une incontestable salubrité.

La température est un peu plus élevée dans la région maritime du département que dans la zone maritime des autres provinces : cela tient à la différence de latitude. La température y a pour extrêmes 2 degrés au-dessous de zéro et 30 degrés au-dessus, la moyenne étant de 17°,5.

Le climat des contrées montagneuses du Tell est un peu plus chaud que le précédent, mais il est aussi plus froid : les minima y sont de 5 degrés au-dessous de zéro et les maxima de 30 degrés au-dessus; la température moyenne est de 16°,5.

Sur les Hauts-Plateaux, le thermomètre descend souvent à 6 ou 7 degrés au-dessous de zéro et s'y élève à 37 ou 38 : température moyenne, 19 degrés. Pendant la saison d'hiver, le sol est quelquefois couvert de neige.

Dans le Sahara, le froid est très vif, de novembre à mars ; pendant cinq mois, de juin à novembre, la chaleur est insupportable. Les températures varient de 6 degrés au-dessous de zéro à 45 au-dessus.

La quantité annuelle d'eaux pluviales varie suivant les régions et les expositions. La moyenne est de 500 millimètres dans la région comprise entre Oran et Aïn-Temouchent; elle est de 700 millimètres dans l'arrondissement de Tlemcen, de 509 millimètres dans l'arrondissement d'Oran, de 463 millimètres dans l'arrondissement de Mostaganem, de 651 dans celui de Mascara et de 402 dans celui de Sidi-bel-Abbès.

La limite du Tell est celle des grandes pluies : les Hauts-Plateaux en reçoivent à peine 150 millimètres. Le Sahara est soumis au régime des orages accidentels. Les pluies y sont très rares : elles tombent généralement en octobre ou novembre, puis en avril. Après ces bienfaisantes ondées surgit une éclosion de petites plantes qui, pendant quelques jours, couvrent la terre d'un immense tapis de verdure.

V. — Curiosités naturelles.

Le département renferme un grand nombre de sites très pittoresques : les paysages du massif tlemcénien, ceux des territoires de Nédroma, de Bel-Abbès, de Mascara et de Saïda, les belles forêts de Daya, le splendide amphithéâtre que domine Frenda, les aspects variés des vallées de la rivière de Nemours, de l'Oued-Riou, de la Mina, la riche campagne des environs de Mostaganem et les sites agrestes de son plateau, etc.

Nous citerons de belles cascades et avant tout celles d'*El-Ourit*, dans le voisinage de Tlemcen, formées par l'Oued-Meffrouch (plus bas Saf-Saf), affluent de l'Isser de l'ouest, et au-dessus desquelles passe le chemin de fer de Tabia à Tlemcen : très pittoresques elles ont, en dix sauts, une hauteur de plusieurs centaines de mètres ; la *cascade de Hourara*, sur la Mina supérieure, tombe de 42 mètres ; la *cascade de Tiguiguest*, au nord de Tiaret, sur un affluent du Riou ; la *cascade de Tagremaret* est sur l'Oued-el-Abd, affluent de la Mina ; celle de l'*Oued-Fekan* sur la rivière d'Aïn-Fekan ; celle de l'*Isser occidental*, haute de 12 mètres en aval de Lamoricière ; celle de l'Ouarizan à *Mazouna*, haute de 15 à 20 mètres. Les cascatelles sont nombreuses, les grottes innombrables. Quelques sources se font remarquer par leur abondance : telles sont, parmi celles qui fournissent plus de cent litres par seconde, *Aïn-Sefra*, qui forme la rivière de Mostaganem ; *Aïn-Merdja*, sur la rive droite du Chélif, près de la station de l'Oued-Merdja ; *Aïn-Fekan*, à l'extrémité occidentale de la plaine d'Eghris, à vingt et quelques kilomètres sud-ouest de Mascara ;

Aïn-Tifrit, qui forme une jolie cascade, entre Saïda et Tagemaret; la source de l'Oued-Saïda à *Aïn-el-Hadjar;* les *sources de Nazereg;* les *sources du Sig* à Ras-el-Ma ; les deux grandes *fontaines de Chanzy* (Sidi-Ali-ben-Youb), dites Aïn-Skhouna et Aïn-Mekareg ; *Aïn-Tellout, Aïn-Sultan, Aïn-Isser, Aïn-Sidi-Brahim*, dans le pays où se forme l'Isser occidental ; la *source de la Tafna*, qui tombe aussitôt en cascades dans les gorges, d'où son non d'Oued-el-Khrouf ou Rivière de la Peur; les *sources du Kreider*, sur les Hauts-Plateaux.

VI. — Histoire.

Le département d'Oran formait sous la domination romaine une partie de la Mauritanie Césarienne, dont *Julia Cæsarea* (aujourd'hui *Cherchell*), était la capitale. Successivement occupé par les Vandales, les Byzantins, les Arabes et les Turcs, le territoire de l'ancienne Mauritanie fut divisé, à chaque invasion nouvelle, en petits États plus ou moins indépendants dont l'histoire se confond avec celle des différentes dynasties qui régnèrent sur le pays.

Au commencement du seizième siècle, les Espagnols vinrent s'établir sur la côte barbaresque. Cette première expédition leur était imposée par la force même des choses ; disons pourquoi.

Aussitôt après la prise de Grenade (1492), ceux d'entre les Maures qui ne voulaient point supporter la domination des chrétiens s'étaient établis de l'autre côté du détroit, dans la province d'Oran. Exilés de l'Espagne, mal accueillis de leurs coreligionnaires, contre lesquels ils avaient eu souvent à combattre, ils occupèrent les points principaux du littoral ; et, poussés qu'ils étaient par un irrésistible besoin de vengeance, ils se firent écumeurs de mers : « Jamais, déclare l'historien Galibert, les côtes de l'Espagne ne furent plus tourmentées qu'à cette époque : on eût dit que les Musulmans voulaient reconquérir par portion cette terre qu'ils n'avaient pas su défendre, et leurs corsaires, s'acharnant à l'attaque des rivages

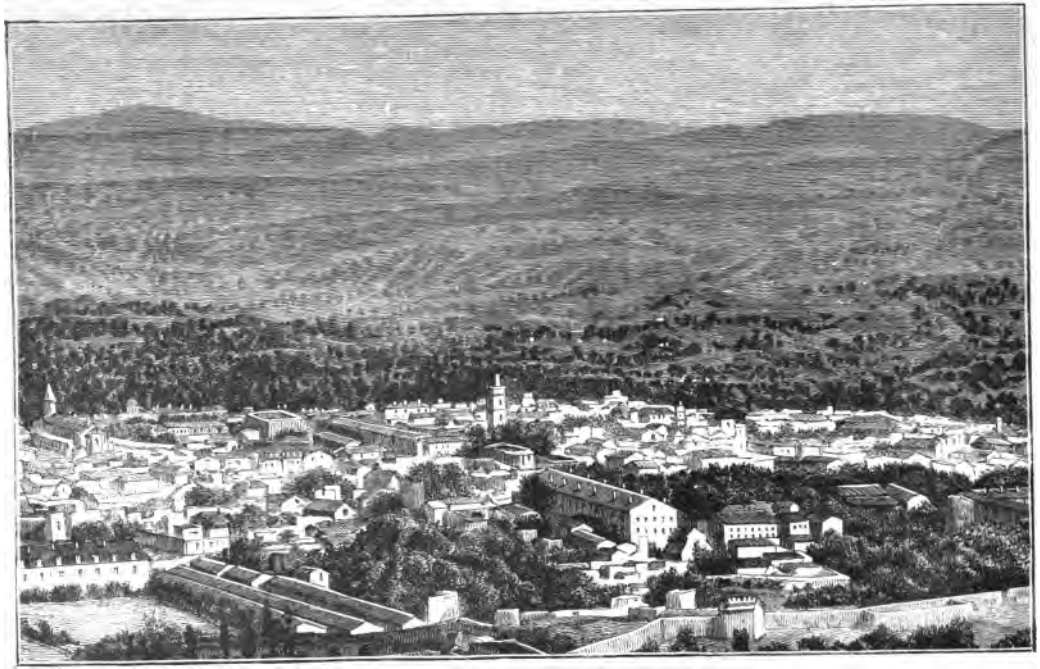

Tlemcen.

de l'Andalousie, semblaient s'efforcer d'en arracher des lambeaux et de transporter en Afrique les débris de leurs foyers ruinés. »

Ferdinand le Catholique voulut réduire les pirates et prit l'offensive; cinq mille hommes, sous le commandement de l'amiral de Cordova, furent embarqués à Malaga et dirigés sur Mers-el-Kébir, où ils entrèrent presque sans combat (23 octobre 1505).

Mers-el-Kébir était un point stratégique à conserver. Les Espagnols relevèrent les fortifications et garnirent les remparts de pièces de fort calibre. Le bey accourut avec sa milice pour les en déloger; mais il comprit bien vite qu'il lui serait impossible de livrer l'assaut et, faisant la part du feu, il reconnut Cordova maître de la ville, à cette condition expresse que la garnison n'en franchirait point l'enceinte.

Dans les premiers temps, tout alla bien : catholiques et musulmans vécurent en si bonne intelligence qu'on se flattait dans l'entourage du roi « d'avoir conquis l'Afrique à moitié ».

Malheureusement, le marquis de Cordova avait de l'ambition : il lui parut qu'il était trop à l'étroit dans une petite place de guerre et il voulut s'agrandir aux dépens des tribus qui campaient à portée de canon. Mal lui en prit : les premiers succès furent suivis d'éclatantes défaites et la réputation de bravoure dont jouissaient les troupes espagnoles en fut à ce point compromise qu'une nouvelle expédition fut jugée nécessaire. Ferdinand confia le commandement d'une armée de 15,000 hommes au cardinal Ximenès. Les troupes s'embarquèrent à Carthagène le 16 mai 1509 : deux jours après, grâce à la trahison d'un juif qui leur livra la porte principale de la ville, elles s'emparaient d'Oran.

Ximenès ne voulut point s'engager dans une guerre de conquêtes : cette prise de possession suffisait à son orgueil et il entendait laisser à ses successeurs le soin d'achever son œuvre. Oran devint en peu d'années une place de guerre de premier ordre et les Espagnols s'y maintinrent jusqu'en 1708; l'ayant repris en 1732, ils l'occupèrent jusqu'en 1790 : ils

l'évacuèrent à la suite du tremblement de terre qui la bouleversa de fond en comble (8-9 octobre). Les Turcs y rentrèrent aussitôt et en firent la capitale du beylick en mars 1792, après l'entière évacuation des Espagnols.

A dater de 1830 s'ouvre une ère nouvelle. Le bey fait sa soumission à la France au lendemain de la prise d'Alger, et résigne ses fonctions; nos troupes occupent Oran définitivement le 17 août 1831, s'emparent de Mers-el-Kébir, puis se trouvent bientôt en face de l'émir Abd-el-Kader, que les trois plus puissantes tribus de la province — appelées les Hachem, les Beni-Amer et les Gharabas — viennent de proclamer sultan.

Abd-el-Kader prêche la guerre sainte, appelle à lui tous les hommes qui peuvent manier une arme, recrute une armée de fanatiques, tient en échec nos généraux et acquiert un tel prestige qu'il traite avec eux au nom du peuple arabe dont il sera désormais le chef suprême, l'*Émir*. En 1834 (20 février), il signe avec le général Desmichels, commandant de la division d'Oran, une convention qui le rendait maître de tout le commerce de la côte, à partir de la frontière du Maroc jusqu'à l'embouchure du Chélif; — en 1837 (30 mai), il conclut avec le général Bugeaud le traité dit « *de la Tafna* », aux termes duquel la France lui abandonne la moitié de la Mitidja, l'ancienne province du Tittery, qui avait Médéa pour capitale et s'étendait jusqu'au désert, et toute la province de l'ouest, à l'exception des villes d'Oran et de Mostaganem.

Ce traité fut rompu en 1839 par Abd-el-Kader lui-même, et pour la cause la plus futile : une division, sous les ordres du duc d'Orléans, partant de Sétif était arrivée à Alger, le 3 novembre, après avoir passé le défilé des *Portes-de-Fer* et traversé le territoire de quelques tribus kabyles qui, de par le traité de la Tafna, étaient placées sous la dépendance de l'émir. Abd-el-Kader vit ou feignit de voir dans ce fait particulier une violation de territoire et une reprise des hostilités; tout aussitôt, il donna l'ordre à ses lieutenants de se tenir prêts pour des luttes nouvelles:

« La rupture vient des Chrétiens, écrivit-il à Ben-Salem, un de ses khalifats ; votre ennemi est devant vous : retroussez comme il faut vos vêtements et préparez-vous au combat. De toutes parts le signal de la guerre sainte est donné. Gardez-vous de vous laisser troubler ; serrez vos ceintures et soyez prêt à tout. Grandissez-vous à la hauteur des événements ; apprenez surtout la patience ; que les vicissitudes humaines vous trouvent impassible. Ce sont des épreuves ; elles sont attachées au destin de tout bon Musulman qui s'engage à mourir pour sa foi ! » — Et le peuple arabe se leva tout entier.

La guerre dura sept ans. Nous n'avons point à en raconter ici toutes les phases ; il nous suffit de rappeler que de 1840 à 1848, sous le commandement du général Bugeaud, d'immortelle mémoire, l'armée d'Afrique accomplit de véritables prodiges. Au nombre des événements qui appartiennent à l'histoire de la province d'Oran, nous citerons suivant leur ordre chronologique :

« La défense de Mazagran : cent vingt-trois hommes du 1er bataillon d'Afrique résistèrent pendant trois jours à 10,000 Arabes qui, après cinq assauts successifs, battirent en retraite (1-4 février 1840) ; — la prise de Tagdempt (25 mai 1841) ; — l'occupation définitive de Mascara (30 mai 1841) ; — la destruction du fort de Saïda (octobre 1841) ; — la destruction de Sebdou (9 février 1842) ; — l'occupation définitive de Tlemcen (15 février 1842) ; — l'occupation de Tiaret (21 avril) ; — la prise de la Smala d'Abd-el-Kader par le duc d'Aumale (16 mai 1843) ; — la bataille d'Isly, livrée par Bugeaud au fils de l'empereur du Maroc (14 août 1844). Le résultat de cette glorieuse journée fut annoncé au ministre de la guerre par cette courte dépêche :

« Ayant marché sur l'armée marocaine qui devenait chaque jour plus forte et plus menaçante pour l'Algérie, je l'ai rencontrée le 14, à deux lieues en avant de son camp. Elle a pris l'offensive avec 20,000 chevaux, au moment où nos têtes de colonnes passaient l'Isly. Nous avons été enveloppés de

toutes parts ; la victoire la plus complète nous est restée. Notre infanterie d'une extrême solidité, et, un peu plus tard, notre cavalerie ont fait des prodiges de valeur. Nous avons pris successivement tous les camps qui couvraient un espace de plus d'une lieue.

« Onze pièces de canon, seize drapeaux, mille à douze cents tentes, dont celle du fils de l'empereur, son parasol, signe de commandement, tout son bagage personnel, une grande quantité de munitions de guerre et un butin immense sont restés en notre pouvoir. L'ennemi a laissé environ 800 morts sur le champ de bataille. Nos pertes, quoique sensibles, sont légères pour une journée aussi capitale, que nous nommerons la bataille d'Isly. »

La défaite des Marocains ruinait à tout jamais les espérances d'Abd-el-Kader : proscrit du Maroc par le traité de Lalla-Maghrnia (18 mars 1845), abandonné des tribus qui, jusqu'à ce jour, lui étaient restées fidèles; sans armée, sans alliés, à bout de ressources, l'émir n'en voulut pas moins continuer la lutte; pendant les trois années qui suivirent il tint la campagne, se jetant à l'improviste tantôt sur un point, tantôt sur un autre et suppléant par l'audace à l'infériorité numérique de ses partisans. Ce fut en vain; ses efforts se brisèrent contre un double obstacle : l'ardeur de nos troupes et le découragement des siennes.

Le 23 décembre 1847, Abd-el-Kader se rendit auprès du général Lamoricière, au camp de Sidi-Brahim, et s'avoua vaincu. Pour prix de sa soumission il demandait seulement la promesse formelle qu'il serait transporté, avec sa famille, soit à Alexandrie, soit à Saint-Jean-d'Acre. Cette promesse lui fut faite; le duc d'Aumale, qui succédait à Bugeaud, la ratifia, et le sultan déchu arrivait à Toulon, avec toute sa suite, dans les premiers jours de janvier. On sait le reste.

Le Tell était définitivement conquis; le Sahara même, que venaient de parcourir les colonnes Cavaignac et Renault, semblait pacifié. D'un bout à l'autre de la province, les Arabes, cultivateurs et nomades, également fatigués des luttes inces-

santes qui dépeuplaient leurs douars, aspiraient au repos et déposèrent les armes. C'est ainsi qu'à la guerre à outrance succéda une paix profonde. Peu à peu, cependant, le fanatisme religieux se réveilla, et, sur un ordre venu de la Mecque, toutes les tribus du sud-ouest se soulevèrent.

Le signal de la révolte fut donné (mars 1864) par un Bach-Agha. Si Sliman-ben-Hamza, chef des Oulad Sidi-Cheikh, famille issue d'un marabout vénéré et qui, depuis le seizième siècle, exerce une influence politique et religieuse considérable sur toutes les populations du Sahara occidental. L'insurrection gagna rapidement le Tell et s'étendit jusqu'à Mostaganem et Relizane ; il fallut près de vingt mille hommes pour la réduire. Le général de Martimprey parvint à cerner les rebelles dans la vallée de Meknaça (*cercle d'Ammi-Moussa*) et tous se rendirent à merci (27 juin).

Quelques années plus tard, en 1870, les Sidi-Cheikh, unis aux contingents marocains (Beni-Guill, Oulad-Djerir et Douï-Ménia) razièrent nos Hamyan et s'avancèrent jusqu'à Sebdou. Le général de Wimpffen, qui commandait la province, réunit 3,000 hommes à Aïn-ben-Khelil, courut sus à l'ennemi, le poursuivit jusque dans le Maroc et le défit complètement à El-Bahariat, sur l'Oued-Guir, au sud-ouest de Figuig (15 avril).

A la suite de leur défaite, les Sidi-Cheikh se retirèrent au delà de la frontière. En 1881 (avril) un de leurs marabouts, Bou-Amema-bel-Arbi, envahit notre territoire et, suivi des tribus des cercles de Frenda, de Tiaret et de Géryville auxquelles se joignirent quelques milliers de Marocains, se rua contre les chantiers d'alfa établis sur les Hauts-Plateaux, livra au massacre tous les Européens qu'il put surprendre et razia les tribus qui refusaient de le suivre. Pendant cinq mois il battit la campagne, sans que les troupes envoyées contre lui pussent l'atteindre, puis il regagna le Maroc.

Depuis 1883, les chefs de la famille des Sidi-Cheikh, Si Hamza et Si Ould-bou-Beker ont fait leur soumission.

La colonisation fut longtemps resserrée entre les limites

étroites que lui assignaient les traités conclus avec Abd-el-Kader; mais elle s'élargit progressivement et gagna, de proche en proche, jusqu'aux Hauts-Plateaux. Elle est aujourd'hui très florissante.

VII. — Personnages notables.

Hommes de guerre. — Le général Cavaignac : occupation de Tlemcen, en 1836; chargé de la défense de Médéa, 1840; chef de la première colonne à la bataille d'Isly, 1844; expédition dans l'extrême sud et soumission des oasis, 1847; gouverneur général de l'Algérie en 1848, puis Chef du pouvoir exécutif. Son nom a été donné à un village de la province d'Alger, dans le Dahra de Ténès.

Le général Lamoricière, officier d'un rare mérite et d'une valeur chevaleresque; son nom figure avec éclat dans tous les bulletins de l'armée d'Afrique (1830-1848). Les succès qu'il obtint dans la province d'Oran, dont il fut le commandant en chef de 1840 à 1848, fixèrent sur lui l'attention publique et, après la Révolution de février, il fut nommé ministre de la guerre (28 juin). Ce fut sur sa demande que l'Assemblée nationale vota (19 septembre 1848) un crédit de 50 millions pour être spécialement appliqué « à l'établissement de *colonies agricoles* dans les provinces de l'Algérie ». Som nom est maintenant celui d'un bourg de la province situé sur l'Isser, dans les belles prairies des Ouled-Mimoun.

Le général Chanzy fit ses premières armes en Algérie, où il gagna rapidement tous ses grades. Général de brigade en 1868, commanda les subdivisions de Sidi-bel-Abbès et de Tlemcen; prit part à l'expédition de l'Oued-Guir sous les ordres du général de Wimpffen; nommé général de division par le Gouvernement de la Défense nationale, puis commandant en chef de la deuxième armée de la Loire, fut signalé par Gambetta comme « le véritable homme de guerre révélé par les événements ». Gouverneur général de l'Algérie (juin 1873-mars 1879), donna à la colonisation un dévelop-

pement considérable et provoqua la mise à l'étude de nombreuses voies ferrées. Son nom a été donné à Sidi-Ali-ben-Youb, beau village de la vallée de la Mékerra, sur le chemin de fer de Sidi-bel-Abbès à Ras-el-Ma.

Le général Edmond de Martimprey acquit tous ses grades en Algérie; était en 1859, commandant en chef des troupes de terre et de mer; sous-gouverneur en 1860, puis gouverneur par intérim à la mort du maréchal Pelissier. Commandait les troupes dirigées contre les tribus marocaines qui avaient fait irruption sur notre territoire et força les Beni-Snassen à se rendre à merci (*combat d'Aïn-Taforalt*, 11 *octobre* 1859); réprima en 1864, l'insurrection des Flittas. Il était, à sa mort, gouverneur de l'Hôtel des Invalides.

Le général de Wimpffen commanda la province d'Alger, puis celle d'Oran. L'expédition de l'Oued-Guir, dans le Maroc (avril 1870), le place au nombre des généraux dont le nom est étroitement lié à notre histoire d'Afrique.

Le capitaine Lelièvre, s'immortalisa par la défense de Mazagran (février 1840).

Escoffier, trompette au 2e chasseurs d'Afrique. — Au combat de Sidi-Youcef (22 septembre 1843) notre avant-garde, écrasée par le nombre, se repliait en désordre et le capitaine de Cotte, démonté à la première décharge, allait être pris par l'ennemi: Escoffier saute à terre, « capitaine, dit-il, prenez mon cheval; ce n'est pas moi, mais bien vous qui pouvez rallier l'escadron ». Le vaillant soldat fut fait prisonnier, mais son capitaine, remis en selle, parvint, en effet, à rallier sa troupe, qui se reforma derrière la réserve et reprit l'offensive. Les Arabes furent repoussés.

Aux noms déjà cités, il faut ajouter ceux des chefs et soldats qui se distinguèrent entre tous aux sanglantes journées de Sidi-Brahim (21-23 septembre 1845) : — lieutenant-colonel de Montagnac, du 2e régiment de hussards ; — Courby de Cognord, chef d'escadron ; — Froment-Coste, commandant du 8e bataillon de chasseurs d'Orléans ; — capitaine Gentil de Saint-Alphonse ; — capitaine de Géreaux ; — capitaine

Dutertre; — caporal Lavaissière; — et le hussard Testard.

Mustapha-ben-Ismael, chef des Douairs et Smelas, se rallia à notre cause, qu'il servit avec un dévouement à toute épreuve; nommé général au titre étranger; tué à l'ennemi (22 mai 1845).

Les villes et villages de la province d'Oran : Bedeau, Bosquet, Cassaigne, Chanzy, Deligny, Géryville, Lamoricière, Lapasset, Legrand, Magenta, Mellinet, Montagnac, Négrier, Nemours, Pélissier, Perrégaux, Renaut, de Sonis, Trezel et Trumelet rappellent les noms de généraux et colonels qui se sont illustrés dans les guerres de l'Algérie. Dublineau rappelle également le nom d'un sous-officier qui, en 1845, sur la route de Mascara, avec deux compagnons, tint tête aux Arabes jusqu'à ce qu'on vînt le délivrer!

Administrateurs. — Garbé, — Majorel, — Ch. Brosselard, anciens préfets du département d'Oran.

Publicistes. — Jules Duval : *Tableau de l'Algérie*, 1854; *Histoire de l'émigration du dix-neuvième siècle*, 1862; *Les Colonies et la politique coloniale de la France*, 1864, etc. — Le docteur Leclerc : *Les oasis de la province d'Oran*, 1858. — Jacquot, *Expédition du général Cavaignac dans le Sahara algérien*, 1847. — Ch. Brosselard : *Travaux d'épigraphie arabe*; *Les Khouan*, 1845; *Histoire des Beni-Zian de Tlemcen*, 1865.

Explorateur. — Dournaux-Duperré, vint en Algérie en 1873 dans l'intention de parcourir le Sahara et de se rendre à Tombouctou; fut assassiné par les Arabes au début de son voyage.

Agriculteur. — Dupré de Saint-Maur, un des pionniers de la première heure; a créé aux environs d'Oran une ferme modèle (l'*Arbal*), qui fait l'admiration des visiteurs. Le village de Tamzoura porte aujourd'hui son nom.

Industriel. — Debrousses, a ouvert entre Arzew et Saïda, une voie ferrée qui se prolonge aujourd'hui jusqu'à Mécheria et dessert les chantiers d'alfa établis sur les terrains (Tell et Hauts-Plateaux) qui ont été concédés à la Compagnie Franco-

Algérienne. Un village près de Perrégaux porte le nom de Debrousseville.

VIII. — Population, langues, cultes, instruction publique.

La population du département d'Oran (*non compris l'armée et la population en bloc*) s'élève, d'après le dernier recensement, à 1,028,248 habitants, savoir :

Français	103,398
Israélites naturalisés	22,022
Musulmans	790,159
Étrangers	111,969
Total égal	1,028,248

Parmi les *étrangers*, c'est l'élément espagnol qui domine de beaucoup; il dépasse le nombre des Français.

Le nombre des habitants divisé par celui des hectares donne à peine 8 individus par kilomètre carré; mais, ainsi que nous l'avons expliqué déjà, il faut remarquer que les circonscriptions administratives du sud, en territoire de commandement, sont formées de vastes régions presque inhabitées. La com. mixte d'Aïn-Sefra a une superficie de 2,601,951 hect. pour une population de 17,220 hab. (*V. Dép. d'Alger*, ch. VIII).

La *langue* française est la langue officielle; toutefois, chacun des groupes dont l'ensemble constitue la population du département a conservé son dialecte propre; mais tous les fils d'étrangers, ou presque tous, parlent le français et beaucoup l'écrivent.

Presque toute la population européenne est catholique. Oran est le siège d'un évêché, qui compte actuellement 81 paroisses. Il est affecté au culte hébraïque 9 synagogues principales. Les édifices consacrés au culte musulman sont en nombre considérable. Pour le culte protestant, *V.* p. 41.

Il y a dans le département (1896) 4 établissements d'enseignement secondaire, savoir : un lycée, Oran (607 élèves); deux collèges, Mostaganem, Tlemcen (138 élèves); et un cours

secondaire pour les filles à Oran (112 élèves); une institution libre (Moussard) à Oran (15 élèves), une école normale d'institutrices à Oran (41 élèves); 318 écoles primaires, dont 32 libres, fréquentées par 30,226 élèves; 50 écoles maternelles, dont 20 libres, fréquentées par 9,300 enfants; 12 cours d'adultes fréquentés par 928 élèves; 83 bibliothèques scolaires, renfermant 11,000 vol.; 5 bibliothèques pédagogiques.

IX. — Divisions administratives.

Le département d'Oran forme un diocèse. Il ressortit au 19e corps d'armée, à la Cour d'appel d'Alger, à l'Académie d'Alger, à la 19e légion de gendarmerie, à la 16e inspection des ponts et chaussées, à la conservation des forêts d'Oran, à l'inspection minéralogique du sud-est de la France.

Il est formé de deux territoires : du territoire *civil*, administré par le préfet, et du territoire *militaire* ou *de commandement*, administré par le général commandant la division. (*V. Département d'Alger*, chap. IX.)

Le territoire civil comprend : cinq arrondissements (Oran, Mascara, Mostaganem, Sidi-bel-Abbès, Tlemcen); 76 communes en plein exercice et 19 communes mixtes.

Chef-lieu du département : ORAN.

Chefs-lieux d'arrondissement : ORAN, MASCARA, MOSTAGANEM, SIDI-BEL-ABBÈS, TLEMCEN.

Arrondissement d'Oran (38 com. de plein exercice, 2 com. mixtes; 602,021 hect.; 248,760 h.).

Arrondissement de Mascara (5 com. de plein exercice, 4 com. mixtes; 993,377 hect.; 154,910 h.).

Arrondissement de Mostaganem (19 com. de plein exercice, 6 com. mixtes; 963,459 hect.; 270,674 h.).

Arrondissement de Sidi-bel-Abbès (9 com. de plein exercice, 3 com. mixtes; 586,425 hect.; 80,997 h.).

Arrondissement de Tlemcen (6 com. de plein exercice, 4 com. mixtes; 422,412 hect., 132,836 h.).

Le territoire militaire comprend deux subdivisions administratives qui ont pour chefs-lieux Mascara et Tlemcen.

Subdivision d'Aïn-Sefra (2 com. mixtes : *Aïn-Sefra*, 2,601,951 hect., 16.750 hab.; *Géryville*, 2,888,900 hect., 32,818 hab.; 2 comm. indigènes : *Aflou*, ch.-l. *Tiaret*, 1,580,350 hect., 37,078 hab.; *Yacoubia*, ch.-l. *Saïda*, 654,045 hect., 19,767 hab.).

Subdivision de Tlemcen (1 com. mixte : *Lalla-Maghrnia*, 259,834 hect., 33,018 hab.).

X. — Agriculture, productions.

La principale culture du département est celle des *céréales*; elle occupe encore aujourd'hui 89 pour 100 de la superficie cultivée. — En 1896, d'après les rôles des impôts, les indigènes ont cultivé environ 640,000 hectares (58,146 charrues).

La plaine d'Eghris produit du blé dur et de l'orge de qualité supérieure; celles de l'Hillil, du Sig et de la Mekerra fournissent des blés excellents et le territoire de Tlemcen est réputé pour sa fécondité.

Les cultures *maraîchères*, qui exigent beaucoup d'eau, sont nécessairement limitées. Le marché d'Oran tire en partie ses légumes des villages de Bou-Sfer, d'Aïn-el-Turk et de Christel; le surplus provient d'Espagne; celui de Mostaganem est alimenté par les colons de la banlieue et des communes voisines. Il en est de même à Mascara, à Sidi-bel-Abbès et à Tlemcen : la culture des légumes y complète celle des céréales et constitue au profit des jardiniers une source importante de revenus.

Comme cultures *industrielles*, une seule est à citer, celle de la vigne. Depuis quelques années, la plupart des colons s'y adonnent avec ardeur : tout propriétaire aisé veut être vigneron. Au 31 décembre 1896 les vignobles couvraient 50,922 hectares et donnaient 1,590,009 hectolitres de vins, dont quelques-uns ont une réputation justifiée. — Les principaux points de production sont Tiaret, Mascara, Pélissier, Mostaganem, Saint-Cloud, Oran, Misserghin, Valmy et Tlemcen. Les vins des vignobles de Mascara rappellent ceux d'Espagne.

La culture du tabac a été un moment prospère; mais depuis que l'administration a baissé ses prix d'achat, elle diminue d'année en année et ne compte que pour mémoire dans la production générale. — Il en est de même de celle du coton : encouragée à son début par le gouvernement, qui accordait aux planteurs des prix spéciaux et des primes en argent, elle a été pendant cette courte période l'objet de soins assidus, notamment dans la plaine du Sig et dans celle de la Mina; mais elle a été délaissée à partir du jour où l'administration a cessé de primer ses produits.

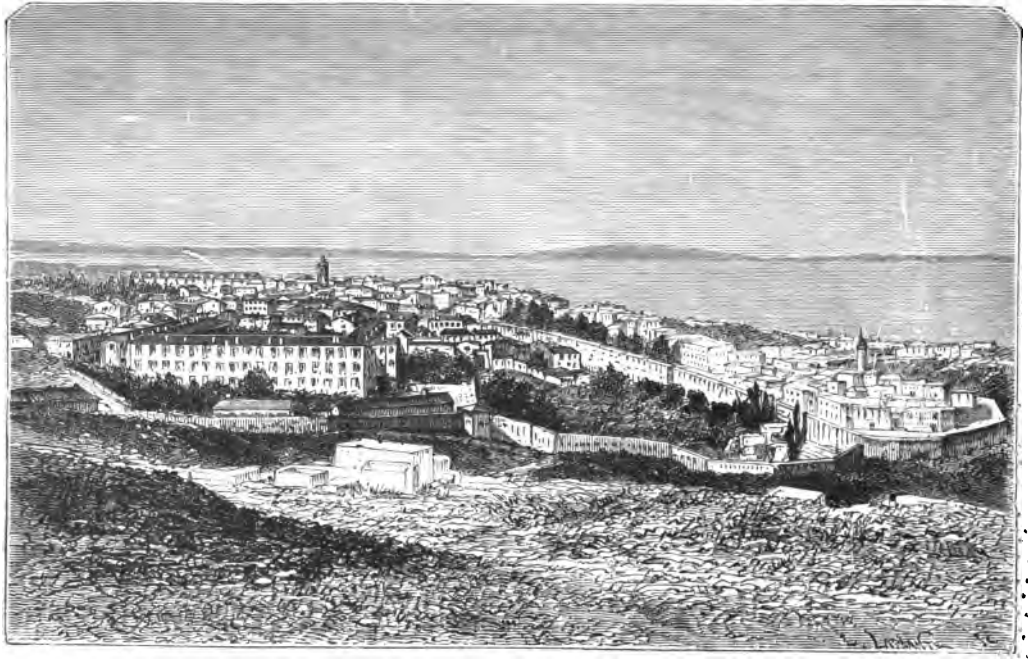

Mostaganem.

Le lin, le chanvre et la ramie, végétal javanais qui donne une fibre plus belle que le coton, sont cultivés dans quelques localités, mais dans des proportions très réduites.

Parmi les arbres à fruits, les espèces les plus répandues sont les amandiers, les oliviers et les figuiers. On les cultive de préférence aux autres, parce qu'elles sont les plus robustes, qu'elles réussissent le mieux sans irrigation, qu'elles produisent le plus et coûtent le moins. — Le pêcher donne de bons produits; mais l'arbre par excellence c'est l'olivier. Dans le Dahra et dans l'arrond. de Tlemcen, il couvre des étendues considérables. Un certain nombre de communes possèdent de belles pépinières.

Aux environs d'Oran, de Mostaganem, aussi bien que dans la partie du territoire de Bel-Abbès comprise dans la vallée de la Mékerra, la culture des arbres fruitiers n'est qu'un accessoire de l'exploitation agricole; les vergers sont en grand nombre, mais leur entretien nécessite des frais d'arrosage que la vente des produits ne couvre pas toujours. Dans l'arrondissement de Tlemcen, où l'eau abonde, il en est différemment : les jardins sont peuplés d'oliviers, de caroubiers, d'amandiers, de cerisiers, d'abricotiers, de pruniers, de pommiers, de groseilliers, etc., etc.; — on y compte aussi des noyers d'une magnifique venue.

Le nombre des apiculteurs est de 8,270; sur 51,709 ruches à miel, dénombrées dans le département, en 1896, les indigènes en possédaient 48,958.

En dehors des produits que nous venons d'énumérer, il en est un d'une nature toute spéciale et dont l'exploitation entre pour une large part dans le mouvement général du commerce oranais; c'est l'**alfa**.

L'alfa (*stipa tenacissima* des botanistes) est le nom arabe donné à une graminée très répandue dans le Tell des trois départements, et qui couvre les sept dixièmes des Hauts-Plateaux. On l'emploie dans la fabrication des pâtes à papier et ses tiges servent à la confection d'articles aussi nombreux que variés : « tresses, cordages, filets, crins artificiels, sacs, tapis, nattes, objets de chapellerie, de tannerie, de vannerie, et même de tapisserie pour les départements, etc. Dans le seul départ. d'Oran, il couvre plusieurs millions d'hect.; il s'y étend en masses profondes : 1° dans la plaine d'El-Gor, en avant de Sebdou; 2° dans celle de Hammam, en avant de Daya; 3° sur le plateau au N. du Kreider, avec rayonnement sur El-May et Amia-Cherguia, jusqu'à Guetifa; 4° dans la région qui s'étend au sud de Tiaret. (*V.* chap. XII.)

Les terrains à alfa exploités comprennent une superficie totale de 533,000 hect. et produisent 940,000 quint. Presque tout le bétail

appartient aux indigènes. En 1896, le nombre des animaux de toutes races recensés dans les deux territoires et assujettis à l'impôt Zekkat, s'élevait à 3,065,318, savoir : 79,177 chameaux; 222,429 bœufs; 2,032,100 moutons; 681,702 chèvres. Il existe une autrucherie à Misserghin.

XI. — Industrie, mines, sources minérales.

Le nombre des établissements industriels augmente progressivement, avec les besoins de la population et les exigences du commerce. On compte dans le département d'Oran : 105 minoteries ou meuneries, dont 36 à vapeur; 10 fabriques de pâtes alimentaires; 9 brasseries; 52 fabriques de crin végétal; 8 moulins à huile; 10 fabriques de poissons salés; 113 fabriques de tapis indigènes; 59 tuileries, poteries et briqueteries; 40 fabricants de tabac; 12 tanneries; 9 papeteries; 34 plâtreries; etc. Le nombre total des établissements à vapeur est de 204, pourvus de 224 appareils. — Les principaux centres de production sont : Oran, Mascara, Bel-Abbès, Mostaganem et Tlemcen. Les Indigènes ne fabriquent guère que des objets de première nécessité : burnous, tapis, couvertures, etc. Tlemcen est cependant le siège d'industries spéciales, telles que la tannerie, la cordonnerie et la sellerie de luxe.

L'usine la plus importante est celle établie par la Compagnie Franco-Algérienne à *Aïn-el-Hadjar*, où il s'est formé un village qui a reçu le nom de *Parmentier* (11 kil. S. de Saïda) pour le triage et la compression de l'alfa. Elle se compose de deux bâtiments contigus : dans le premier, sont huit machines à vapeur fixes, dans le second, un certain nombre de presses hydrauliques verticales, qui travaillent jusqu'à près de 200 atmosphères; les machines actionnent les pompes qui transmettent la pression par des conduits souterrains. Cette usine occupe de 1,000 à 1,200 ouvriers et ouvrières, presque tous espagnols. Perrégaux possède un établissement analogue.

Le nombre des bateaux armés à la pêche est de 300 : le produit de la pêche est de 1,300,000 kilog. pour l'allache et la sardine, et de 950,000 kilog. pour les autres poissons.

Parmi les **gîtes minéraux** nous citerons comme les plus importants : les mines de *plomb argentifère* de Gar-Rouban (c. m. de Lalla-Maghrnia), Madrag, Nedromah, Oran et Tlemcen; les mines de *cuivre* de Madrag, Oran et Tlemcen; les mines de *fer* de Camerata (c. m. d'Aïn-Temouchent), Franchetti, Kléber, Madrag, Mefessour, Oran et Tlemcen, le *zinc* et *plomb* de Mazis (c. m. de Lalla-Maghrnia), Fillaucen (c. de Nédromah), Bab-Mteurba (c. m. de Remchi), Djebel-

Masser (c. m. de Marnia et de Nédromah), l'*antimoine* de Tlemcen. Il existe des *ardoisières* aux environs d'Oran, du *sel gemme* à Aïn-Kial, du *soufre* à Mazouna, des *phosphates de chaux* à Nédromah.

Trois **sources de pétrole** ont été découvertes dans le Dahra, le long de la rive dr. du Chélif. Ces sources, distantes d'environ 12 kil. les unes des autres, sont situées, l'une chez les *Ouled-Sidi-Brahim*, l'autre chez les *Beni-Zinthis* et la troisième chez les *Beni-Zéroual*. Elles sont peu importantes par elles-mêmes, mais pourraient le devenir, si, comme semble le croire le service des mines, elles indiquent l'existence d'une nappe pétrolifère sous-jacente.

Le départ. possède de nombreuses **carrières**; il en est deux, celles de marbre *onyx translucide*, qui sont renommées. Elles sont situées, l'une près du village de Pont-de-l'Isser, à *Aïn-Tekbalet*, à 30 kil. N.-N.-E. de Tlemcen, l'autre près du marabout de *Sidi-Brahim*, à 12 kil. S.-O. de Nemours. — La carrière du *Djebel-Orousse*, à 10 kil. O. d'Arzew, fournit un marbre couleur de chair à grains très fins; celle de *Djouanif*, à l'O. de Rachgoun, un marbre rose veiné. — On trouve le *porphyre* dans la com. d'Orau; il existe aussi des carrières de marbre rouge dans la com. de Kléber.

On trouve des **calcaires hydrauliques** (*pierres à bâtir*) aux environs de Perrégaux, de Saint-Denis-du-Sig, de Lamoricière et de Tlemcen; des **pouzzolanes** naturelles, à Aïn-Kial, devant l'embouchure de la Tafna et aux environs de Nemours; des **pierres à plâtre**, dans les environs d'Aïn-Kial, de Bel-Abbès, Chanzy, de Perrégaux, de Mascara, de Bou-Tlélis et de Fleurus; des **travertins salpêtrés**, aux environs de Tlemcen et de Sebdou. Citons aussi les carrières de Baudens, Chanzy, Franchetti, Inkermann et Thiersville. La *terre à foulon* s'exploite à Aïn-Kial, où existe aussi le basalte.

Les **sources minérales** reconnues sont au nombre de 19. Nous citerons : la source des *Bains de la Reine*, à 3 kil. N.-O. d'Oran, sur le bord de la mer. Ces eaux, salines et dont la température est de 52°, sont prescrites contre les affections rhumatismales anciennes, l'arthrite chronique, certaines névralgies et même la goutte (*établissement thermal*); — les sources thermales sulfureuses de *Hammam-bou-Hadjar* (53 à 61°), à 14 kil. N.-E. d'Aïn-Temouchent; — celle de *Hammam-bou-Hanefia* (58°) à 28 kil. S.-O. de Mascara (*hôpital thermal fréquenté par les habitants de Mascara et par les indigènes*); — la source des *Ouled-Sidi-Ali-ben-Youb*, 25° (*Chanzy*), à 31 kil. S.-S.-O. de Sidi-bel-Abbès; — les eaux ferrugineuses d'*Oued-el-Hammam*, c. de Tamzourah; — les eaux thermales d'Aïn-Mano, c. de Saïda; — et celle de *Hammam-bou-R'ara* (28°), à 12 kil. S.-E. de Lalla-

Marghrnia (*petit établissement thermal à l'usage des Européens et des Indigènes*). — Enfin, il existe des **eaux sulfureuses** : à *Noisy-les-Bains*, à 21 kil. S.-O. de Mostaganem; à *Mentila*, c. d'Ammi-Moussa; à *Aïn-el-Hammam*, à 16 kil. N.-E. de Tlemcen. Les Indigènes ont, pour la plupart, une confiance illimitée dans les propriétés curatives de ces sources. Arzew, Relizane et Valmy ont des *salines*.

XII. — Commerce; chemins de fer; routes.

Le *commerce général* du département d'Oran s'élève à la somme de 140,000,000 francs, savoir : à *l'importation*, 70,000,000 francs; à *l'exportation*, 70,000,000 francs. Les transports sont faits par navires à voile et par bateaux à vapeur de tous pavillons.

Les principales marchandises *importées* comprennent : farines de froment; sucre raffiné; cafés; huiles de graines grasses; fer, fonte et acier; savon ordinaire; acide stéarique ouvré; vins de toute sorte; eau-de-vie et esprits; tissus de coton; tissus de laine; peaux préparées; ouvrages en métaux; tabac en feuille; houille; pommes de terre.

Au nombre des marchandises *exportées*, nous signalerons : les bêtes à laine; les peaux brutes; les laines en masse; les céréales; froment; orge; le crin végétal; l'alfa; les poissons de mer, secs, salés, fumés et marinés; les fruits frais; les légumes secs; les écorces à tan; les vins de toute sorte; les minerais de fer.

Le mouvement de la navigation (entrée et sortie réunies) des divers ports du départ. d'Oran, Nemours, Beni-Saf, Mers-el-Kébir, Oran, Arzew et Mostaganem, a été en 1897, caboteurs non compris, de 1456 navires jaugeant 671,473 tonnes.

Le bétail est presque en totalité fourni par les indigènes; il en est de même des laines qui, pour la plupart, proviennent des tribus du Djebel-Amour, des Sidi-Cheikh et des Hamyans et sont livrées sur les marchés de Sebdou, de Saïda et de Tiaret. — Les minerais de Gar-Roubau, de Beni-Saf et de Camerata donnent lieu à un commerce important; mais l'*alfa* est, sans contredit, la principale richesse du pays. Sa cueillette, son triage, sa mise en ballots, occupent plusieurs milliers de travailleurs.

Le commerce des produits importés et exportés donne lieu entre Européens et indigènes à un mouvement considérable d'affaires; et comme, dans le département, chaque pays de production a son centre d'approvisionnements, les marchés sont nombreux. Les plus fréquentés sont ceux de : *Saint-Denis-du-Sig* (le dimanche) : céréales

et objets divers; *Mascara* (le vendredi) : céréales; *Tiaret* (le lundi) : très animé du commencement du mois de mai à la fin d'août; vente des laines; *Tlemcen* (quotidien) : huiles; peaux brutes et préparées: articles du Maroc; *Nédroma* (le jeudi) : grains, bestiaux, tissus et produits marocains; *Lalla-Maghrnia* (samedi et dimanche) : céréales, laines et produits de tous genres; *Sebdou* (le jeudi) : bétail et laines; *Saïda* (le lundi) : commerce d'échanges avec les caravanes du sud céréales, bétail et laines.

Six *chemins de fer* (1,069 kil.) sont exploités dans ce département :

1° La ligne *d'Oran à Alger* (Cie Paris-Lyon-Méditerranée). Son point de départ pour les voyageurs est encore aujourd'hui à Kharguenta (faubourg d'Oran). Elle dessert : La Sénia, Valmy, Arbal, Sainte-Barbe-du-Trélat, La Mare-d'Eau, l'Ougasse, Saint-Denis-du-Sig, Habra, Perrégaux, Sahouria, Oued-Malah, L'Hillil, Clinchant ou les Silos, Relizane, Les Salines, Djidiouïa, Oued-Riou ou Inkermann, La Merdja : à partir de cette dernière station, elle s'engage dans le département d'Alger. — Distance entre Kharguenta et la Merdja, 178 kil.; entre Oran et Alger, 421 kil.

2° La ligne *de Sainte-Barbe-du-Trélat à Ras el Ma* (Cie de l'Ouest algérien), longue de 152 kil., dessert les localités suivantes : Saint-Lucien, Lauriers-Roses, Oued-Imbert, les Trembles, Prudon ou Sidi-Brahim, Sidi-Bel-Abbès, Sidi-Lhassen, Sidi-Khaled, Boukanéfis, Tabia, Chanzy, Si-Slissen, Magenta, Les Pins, Titen-Yabia, Bedeau, Ras-el-Ma.

3° La ligne *d'Oran à Aïn-Temouchent*, d'une longueur de 76 kil. Localités desservies : La Senia, Misserghin, Brédéa, Bou-Tlélis, Lourmel, Er-Rahel, Rio-Salado, Chabet-el-Leham et Aïn-Temouchent.

4° La ligne *d'Arzeu à Aïn-Sefra, par Saïda et Mecheria* (Cie franco-algérienne) dessert : Saint-Leu, Port-aux-Poules, La Macta, Debrousseville, Garage-Agricole, Perrégaux, Barrage Oued-Ferg, Dublineau, Guethna, Bou-Hanifia, Tizi, Froha, Thiersville, Taria, Charrier, Franchetti, Les Eaux-Chaudes, Nazereg, Saïda : à partir de cette dernière ville, dont la gare est à 807 mèt. au-dessus du niveau de la mer, le chemin monte, par des courbes formant boucle, à Aïn-El-Hadjar (1,023 mèt. d'altitude), Bou-Rached, atteint Tafaraoua, point culminant de la montagne (1,170 mèt.), puis s'engage sur les hauts plateaux et dessert : Kralfallah, Modzbah, le Kreider, Bou-Ktoub, El-Biod, Mecheria, Naâma, Mékalis et Aïn-Sefra. Distance entre Arzeu et Saïda, 171 kil.; entre Saïda et Mecheria, 171 kil.; entre Mecheria et Aïn-Sefra, 104 kil. Longueur totale de la ligne, 454 kil.

Un embranchement de 12 kil. relie *Mascara à la gare de Tizi.*

5° La ligne *de Tabia à Tlemcen* (Ouest algérien; 64 kil.) a pour stations Taffaman, Aïn-Tellout, Lamoricière, Oued-Chouly et Aïn-Fezza.

6° La ligne *de Mostaganem à Tiaret, par Relizane* (Cie franco-algérienne), qui a une longueur totale de 197 kil., dessert : Pelissier, Aïn-Tédélès, Oued-El-Kheir, Mekalia, Sidi-Kbeltab, Bel-Hacel, Relizane, Oued-Khelloug, Sidi-Mohamed-ben-Aoud, Fortassa, Djillali-ben-Amar, Méchera-Sfa, Aïn-Sarb, Séfalon, Tagdempt et Tiaret.

Trois autres lignes de chemin de fer doivent être construites : 1° de Tlemcen à la frontière du Maroc; 2° du massif minier de Rio-Salado à un point à déterminer entre Aïn-Temouchent et La Senia; 3° de Sebdou à un point à déterminer entre Tlemcen et la frontière du Maroc.

En 1898, les voies de communication comptaient 8,600 kil., savoir :

6 chemins de fer	1,132 kil.
Routes nationales	982
Routes départementales	175
Chemins vicinaux de grande communication	2,524
— ordinaires	3,787

XIII. — Dictionnaire des communes.

Le recensement de la population a été fait à la fin de 1896. Nous donnons pour chaque commune le chiffre de la population totale et le nombre des Français, ainsi que celui des habitants agglomérés au chef-lieu. Nous mentionnons également tous les villages, hameaux, sections, fermes, assez importants, avec leur population.

Abréviations. — Agglom. signifie *population agglomérée* ; arr., *arrondissement* ; c., *commune de plein exercice* ; c. i., *commune indigène* ; c. m., *commune mixte* ; cant., *canton* ; ch-l. de c., *chef-lieu de canton* ; E., *est* ; ff., *fermes* ; Franç., *Français* ; h., *habitants* ; ham., *hameau* ; kil., *kilomètres* ; mèt., *mètres* ; N., *nord* ; O., *ouest* ; sect., *section* ; S., *sud* ; v., *village* ; V., *voir*.

La date de création des communes est indiquée entre crochets [].

Aboukir c. [1856], 1,918 h. (285 Franç.), canton de Mostaganem. ⟶ Grottes.

Aflou, maison de commandement; bureau arabe, annexe du cercle de Tiaret, dans le Djebel-Amour, au N.-O. et à 20 kil. de Frenda.

Aflou, c. i. [1874], 37,078 h. (207 Franç.), 286 agglom. ; résidence de l'administrateur à Tiaret.

Aïn-Beïda, *V.* M'léta (la).

Aïn-Boudinar, *V.* Belle-Côte.

Aïn-el-Affeurd, v. i., c. de Saint-Lucien.

Aïn-el-Arba, v., ch.-l. de c. [1870], 1,563 h. (225 Franç.), arr. d'Oran.

Aïn-el-Hadjar, *V.* Parmentier.

Aïn-el-Hadid, *V.* Masqueray.

Aïn-el-Hadjar, ch.-l. de c. [1884], 828 h. (200 Franç.), arr. de Mascara, à 11 kil. S. de Saïda, à l'entrée des Hauts-Plateaux. V. construit par la Société franco-algérienne. — Immenses chantiers d'alfa. — Ateliers de compression.

Aïn-el-Hammam, *V.* Lapasset.

Aïn-el-Turk, c. [1864], 872 hab. (265 Franç.), cant. d'Oran. — Station balnéaire. — A l'endroit dit Aïn-Beïda, eaux thermales.

Aïn-Farès, v., 208 h. (171 Franç.), c. m. de Mascara.

Aïn-Fekan, v., 447 h. (247 Franç.), c. m. de Mascara.

Aïn-Fezza, c. m. [1884], 12,823 h. (253 Franç.), 198 agglom., cant. de Lamoricière. ⟶ Entre Aïn-Fezza et Tlemcen, cascades d'*El-Ourit*. — A 4 kil., grottes remarquables de Beni-Ad.

Aïn-Guergour, ham., c. m. de Cacherou.

Aïn-Khial, c. [1887], 3,369 h. (570 agglom. ; 672 Franç.), avec ses annexes, El-Bridj, Sidi-ben-Hamou et Guiard ; cant. d'Aïn-Temouchent. — Sources d'eaux minérales purgatives.

Aïn-Madragh, ham., c. de Bouguirat.

Aïn-Nouissy, *V.* Noisy-les-Bains.

Aïn-Ouillis, *V.* Ouillis.

Aïn-Oumata, ff., c. des Trembles.

Aïn-Sabra ou **Turenne**, v. de la c. m. de Sebdou.

Aïn-Sefra, ksar et oasis à 125 kil. S.-O. de Mécheria et à 15 kil. O. de Thiout ; — ch.-l. de c. m. [1885], 1,560 h. (298 Franç.) ; camp retranché ; v. européen, territoire militaire. Ch.-l. de subdiv.

Aïn-Sidi-Chérif, c. [1885], 1,368 h. (181 Franç.), 239 agglom., cant. de Mostaganem.

Aïn-Tédélès, c. [1856], 2,517 h. (624 Franç.), 769 agglom., cant. de Mostaganem. ⟶ Squares ; belle avenue de la gare. — Belles plantations d'oliviers.

Aïn-Tellout, v., c. m. d'Aïn-Fezza.

Aïn-Temouchent, *Bulturium* des Romains, ch.-l. de c. [1869], 5,879 h. (1,730 Franç.), arr. d'Oran, est aussi le ch.-l. de la c. m. de même nom [1874], 21,645 h. (902 Franç.). ⟶ Maison du commandant Safrané, qui, en 1845, avec une poignée d'hommes, défendit Aïn-Temouchent contre 1,500 Arabes commandés par Abd-el-Kader (inscriptions commémorative). — Ruines romaines.

Aïn-Tolba, *V.* Guiard.

Aïn-Trid ou **Bonnier**, c. [1886], 236 h. (156 Franç.), cant. de Sidi-Bel-Abbès.

Aïssa-Mano, ham. de la c. m. de Saïda. — Sources thermales.

Amarna, v., 337 h., c. de Sidi-bel-Abbès.

Amiguier (l'), c. du Pont-de-l'Isser.

Ammi-Moussa, c. m. [1880], 52,185 h. (222 Franç.), 438 agglom., arr. de Mostaganem. Poste militaire. — Sources abondantes. A 20 kil. S.-E., eaux sulfureuses (50°) d'Aïn-Mendil.

Andalouses (**Les**), ham., 485 h. (54 Franç.), c. de Bou-Sfer.

Arbal, ham., c. de Tamzoura.

Arcole, c. [1882], 949 h. (188 Franç.), cant. d'Oran. — Eaux minérales gazeuses.

Arhlal, v., 268 h. (177 Franç.), c. m. d'Aïn-Temouchent.

Arzeu, ch.-l. de c. [1856], 5,669 h. (2,039 Franç.), 3,783 agglom., arr. d'Oran. — Port excellent pouvant donner abri aux navires de tout tonnage qui viennent y prendre l'alfa provenant des Hauts-Plateaux. — Tête de ligne du chemin de fer d'Arzeu à Aïn-Sefra. — A 16 kil. S.-O. de la ville, une saline naturelle (2,750 hect.) fournit annuellement plusieurs milliers de tonnes de sel. ⟶ Au vieil Arzeu (Botioua) se trouvent les ruines de la ville romaine de *Portus Magnus*, au milieu desquelles l'architecte Viala de Sorbier a retrouvé de magnifiques mosaïques, transportées au musée d'Oran.

Assi-Ameur, c. [1870], 343 h. (128 Franç.), cant. de Saint-Cloud.

Assi-ben-Ferréah, *V.* Legrand.

Assi-ben-Okba, c. [1870], 681 h. (218 Franç.), cant. de Saint-Cloud.

Assi-bou-Nif, c. [1870], 521 h. (227 Franç.), cant. de Saint-Cloud.

Assi-Zeana, *V.* Tassin.

Atela, ff., c. m. de Mascara.

Baudens (El-Ksar), v., 168 h. (84 Franç.), c. m. de Mekerra.

Bedeau (Ras-el-Ma), v., 950 h. (105 Franç.), avec les Pins, c. m. de Télagh.

Bel-Acel, v. de la c. m. de l'Hillil.

Belle-Côte (Aïn-Boudinar), c. [1869], 1,055 h. (146 Franç.), 146 agglom., cant. de Mostaganem.

Bellevue (Sour-Kelmitou), rempart des affligés), c. [1874], 2,501 h. (167 Franç.), cant. de Mostaganem. ⟶ Magnifiques jardins. — 8 sources. — Ruines romaines.

Beni-Saf, c. [1883], 5,263 h. 329 Franç.), 2,141 agglom., cant. de Remchi, v. et petit port construit par la Cie Mokta-el-Haddid, qui exploite des mines de fer aux environs.

Blad-Touaria, c. [1869], 2,359 h. (300 Franç.), 364 agglom., cant. de Mostaganem.

Bonnier, *V.* Aïn-Trid.

Bosquet, c. [1885], 2,031 h. (208 Franç.), 357 agglom., cant. de Cassaigne.

Bou-Chouche, ff., 63 h. (8 Franç.), c. m. de Cacherou.

Bou-Guetoub, v. de la c. m. de Géryville.

Bouguirat, c. [1869], 841 h. (373 Franç.), canton de Relizane. ⟶ Aqueduc amenant les eaux de Kitchoua et d'Aïn-Madar.

Bou-Henni, c. [1885], 1,988 h. (197 Franç.), 355 agglom., cant. de Saint-Denis-du-Sig.

Bou-Kanéfis, v., 1,244 h. (401 Franç.), c. m. de Mekerra.

Boulet (Mouley-Abd-el-Kader), v., 166 h. (51 Franç.), c. de Mercier-Lacombe.

Bou-Rached, ham. de la c. m. de Saïda.

Bou-Sfer, c. [1869], avec les Andalouses, 1,764 h. (323 Franç.), 1,622 agglom., cant. d'Oran. — Sémaphore sur la côte.

Bou-Tlélis, c. [1864], 3,675 h. (483 Franç.), avec Brédéa et Sidi-Bakhti, 879 agglom., cant. de Lourmel. ⟶ Fontaine avec statue de la République, en marbre. — Boulevards plantés d'oliviers. — Belle pépinière.

Bou-Yakor, ham. de la c. de Misserghin.

Bréa, v., 283 h. (245 Franç.), c. de Tlemcen. — A 2 kil. N.-O., *Aïn-el-Hout*, v. arabe.

Brédéa, ham., 1,446 h., c. de Bou-Tlélis.

Cacherou, c. m. [1880], 31,954 h. (533 Franç.), a pour ch.-l. le v. du même nom (191 h.), cant. de Palikao. ⟶ C'est à Cacherou que naquit Abd-el-Kader.

Camerata, ham. minier, c. m. d'Aïn-Temouchent.

Cassaigne, ch.-l. de c., c. m. [1875], 24,648 h. (676 Franç.), arr. de Mostaganem. Elle a pour ch.-l. le v. du même nom, 624 h. (429 Franç.).

Chabet-el-Leham, c. [1885], 1,520 h. (402 Franç.), 451 agglom., cant. d'Aïn-Temouchent. ⟶ Ruines romaines. — Carrières de marbre statuaire. — Près du v., col ou défilé de la Chair (*Chabet-el-Leham*), où périrent 20,000 Espagnols.

Chanzy (Sidi-Ali-bou-Youb), l'antique *Albulæ*, c. [1884], 1,739 h. (385 Franç.), arr. de Sidi-bel-Abbès. — Eaux thermales salines. — Carrières calcaires et de marbre. ⟶ A 1 kil. S., ruines romaines et d'un camp fortifié.

Charrier, v., 265 h. (47 Franç.), c. m. de Saïda.

Chellala-Dahrania, 426 h., ksar et oasis, cercle de Géryville.

Chellala-Gueblia, 170 h., ksar et oasis, cercle de Géryville.

Clinchant (les Silos), v., 170 h., 139 Franç.), c. m. de l'Hillil.

Damesme, 263 h. (174 Franç.), avec Sainte-Adélaïde et les Salines, sect. de la c. de Saint-Leu.

Dar-Baroud, ham., c. de Beni-Saf

Dar-Rih, ham., c. de Beni-Saf.

Daya, 250 h., v. et poste militaire, entre Sebdou et Saïda, au milieu d'une forêt de pins et de chênes; sect. de la c. m. de Télagh.

Debrousseville, 5,733 h., avec Habra (1,496 Franç.), sect. de la c. de Perrégaux. — Magnifique domaine agricole

de la société de l'Habra et de la Macta.

Deligny (Zéroudla), v., 209 h. (189 Franç.), c. m. de Mekerra. ⟶ A 2 kil., sources intermittentes.

Descartes, v. de la c. m. d'Aïn-Fezza, 710 h. (105 Franç.).

Djemaa (La) (Oulad-Ali), ham., c. d'Oued-Imbert.

Dembasle, v. en création de la c. de Mascara.

Dublineau (Oued-el-Hammam), c. [1885], 1,270 h. (201 Franç.), cant. de Mascara.

El-Abiodh-Sidi-Cheikh, ksour, 906 h., au S. et à 30 kil. d'Arba-Tahtani. Il doit son nom au marabout Sidi-Cheikh, qui y fut enterré.

El-Alef, v., 646 h. (76 Franç.), c. m. d'Ammi-Moussa.

El-Ançor, ham., 1,735 h. (169 Franç.), c. de Beni-Saf.

El-Aricha, poste militaire, sect. de la c. m. de Lalla Maghrnia, 236 h. (36 Franç.).

El-Bridj, ham., c. d'Aïn-Khial.

El-Ghomeri, v., 237 h. (105 Franç.), c. m. de l'Hillil.

El-Hamoul, v., c. de Valmy.

El-Khemis, ham., c. de Tamzoura.

El-Ksar, *V.* Baudens.

El-Melah, v., 40 h. (37 Franç.), c. m. de Mascara.

El-Ousseukhr, ham., 27 h., c. i. d'Aflou.

Er-Rahel, c. [1884), 2,256 h. (471 Franç.), 920 agglom., cant. de Lourmel.

Fekan, *V.* Aïn-Fekan.

Ferme-Blanche (La), ham. de la c. de Perrégaux.

Ferme-Joignot, ham. de la c. de Pont-de-l'Isser. ⟶ A 1 kil. S., carrières d'onyx translucide.

Ferry, *V.* Oued-Djemaâ.

Fleurus, c. [1856] 861 h. (276 Franç.), cant. de Saint-Cloud.

Fornaka, v. de 355 h., c. de la Stidia.

Fortassa ou **Usès-le-Duc**, v., 483 h. (227 Franç.), c. m. de Cacherou.

Franchetti, v., 349 h. (124 Franç.), c. m. de Saïda. ⟶ Ruines romaines. — Sources sulfureuses des Oulad-Khraled.

Frenda, ch.-l. de c. [1880], 21,632 h. (431 Franç.), arr. de Mascara, a pour ch.-l. le v. de *Frenda*, 19,333 hab. dont 99 Français.

Froha, v., 216 h. (94 Franç.), c. m. de Mascara.

Gar-Rouban, v. minier, 77 h., à 34 kil. et c. m. de Lalla-Maghrnia, à 4 kil. de la frontière marocaine. — Mines de plomb argentifère et de cuivre.

Géryville, v. et poste militaire sur la lisière S. des Hauts-Plateaux, 1,388 h. (223 Franç.), ch.-l. de cercle ; ch.-l. de la c. m. du même nom [1875], 30,420 h. (257 Franç.), 1,388 agglom., subdiv. militaire d'Aïn-Sefra.

Guertoufa, v., 259 h. (192 Franç.), c. m. de Tiaret.

Guiard (Aïn-Tolba), v., 360 h. (157 Franç.), c. d'Aïn-Khial.

Habra (L'), sect. de la c. de Perrégaux (*V.* Debrousseville).

Haltia ou **Sonis**, v., 116 h. (106 Franç.), c. m. de Cacherou.

Hamadéna, v., 86 h. (69 Franç.), sect. de la c. m. de Renault.

Hammam-bou-Hadjar, c. [1885], 4,212 h. (573 Franç.), 814 agglom., cant. d'Aïn-Temouchent. — Belles sources thermales salines (55°) et sulfureuses (90°). ⟶ Ruines de bains romains.

Hameau-Perret, v., c. m. d'Aïn-Temouchent.

Hameau-sous-Forêt, v. de 75 h. de la c. de Blad-Touaria.

Hennaya, c. [1874], 1,637 h. (579 Franç.), 650 agglom., cant. de Tlemcen. ⟶ A 4 kil., ruines romaines. — A 5 kil., source d'eau chaude de l'Oued-bou-Messaoud.

Hillil (L'), c. [1885], 2,665 h. (353 Franç.), 592 agglom., cant. de Relizane, est aussi le ch.-l. d'un c. m. [1874], 46,414 h. (726 Franç.).

Inkermann, c. [1891], ch.-l. de c., 4,458 h. (609 Franç.), 869 agglom., arr. de Mostaganem. ⟶ Barrage de l'Oued-Riou. — Belle pépinière.

Kalaâ, ville arabe, 5,000 h., de la c. m. de l'Hillil. — Fabriques de tapis et de burnous renommés.

Karouba, ham., c. de Mostaganem.

Kenenda, ham., 28 h. (16 Franc.), c. m. de Zemmora.

Khalfallah, ham., c. i. d'Yacoubia.

Kemis, ham., c. de Tamzoura.

Khreïder, v. et poste militaire sur les Hauts-Plateaux, entre Saïda et Méchéria, et à 81 kil. en avant du Chott-ech-Chergui, 185 h. (81 Franç.), c. i. de Yacoubia. — Sources.

Kléber, c. [1870], 814 h. (351 Franç.), cant. d'Arzeu. ⟶ Anciennes carrières numidiques dont les beaux marbres rouges se retrouvent dans les monuments de l'ancienne Rome.

Kristel, v. i., 860 h., c. de Saint-Cloud.

Lalla-Maghrnia ou **Marnia**, *Numerus Syrorum* des Romains, 33,062 h. (418 Franç.), ville et poste militaire, à 10 kil. de la frontière marocaine; — ch.-l. de la c. m. du même nom, subdiv. milit. de Tlemcen, 32,056 h. (418 Franç.); — ch.-l. de cercle. ⟶ Koubba (à g. du camp), où est inhumée une des saintes de l'Islamisme, dont l'ancienne ville arabe a pris le nom. — A 12 kil. E., *Hammam-bou-Rara*, v. arabe; source thermale sulfureuse (50°).

Lamoricière, c. [1884], 2,051 h. (285 Franç.), 912 agglom., ch.-l. de c., arr. de Tlemcen. ⟶ Au N., cascades et grottes. — A 5 kil. N.-E., ruines d'*Altava*.

Lamtar, v., 273 h. (180 Franç.), c. m. de Mekerra.

Lapasset (Aïn-el-Hamman), v., 294 h. (201 Franç.), c. m. de Cassaigne.

La Salamandre, ham. de la c. de Mazagran.

Lauriers-Roses (Les), ou **Mekedra**, ham., 395 h. avec le ham. de la Djemâa-Tenia (152 Franç.), c. d'Oued-Imbert.

Legrand (Assi-ben-Ferréah), c. [1885], 822 h. (365 Franç.), 518 agglom., cant. de Saint-Cloud.

Lourmel, 4,134 h. (442 Franç.), 1,185 agglom., ch.-l. de c. [1870], arr. d'Oran. ⟶ A 4 kil. S.-E., lac salé.

Louza, ff., c. des Trembles (*V.* Aïn-Oumata).

Macta (La), ham., 48 h. (33 Franç.), c. de Saint-Leu.

Magenta, v., 185 h. (89 Franç.), c. m. de Télagh.

Maison-Blanche (La), ham. de la c. de Bou-Kanéfis.

Mangin, 1,291 h. (170 Franç.), 280 agglom., ch.-l. de c. [1869], cant. d'Oran. ⟶ Beaux boulevards plantés de caroubiers et de platanes.

Mansoura, v., 393 h. (242 Franç.), sect. de la c. de Tlemcen. ⟶ Le v. a remplacé l'ancienne ville de Mansoura, construite au commencement du XIVe s. par le sultan Abou-Yacoub et dont il ne reste que des ruines, une partie de l'enceinte flanquée de tours et le minaret (mon. hist.).

Maoussa, v., 249 h. (179 Franç.), c. m. de Mascara.

Mare-d'Eau (La), v. de la c. m. de Saint-Lucien.

Marhoum, v., 258 h. (50 Franç.), c. i. de Yacoubia.

Marnia, *V.* Lalla-Maghrnia.

Mascara, 22,303 h. (5,202 Franç.), 17,814 agglom., ch.-l. [1854] d'arr. et de cercle. — C. mixte [1874], 44,868 h. (1,671 Franç.), ayant Thiersville pour ch.-l. — La ville, protégée par un rempart crénelé, est assise au-dessus de l'immense plaine d'Eghris, sur la rive g. de l'Oued-Toudman, qu'on traverse sur trois ponts. — Mascara a été bâtie par les Turcs; elle était la capitale d'Abd-el-Kader; elle est française depuis 1841. ⟶ *Théâtre.* — *Mosquées.* — *Jardin* sur l'Oued-Toudman.

Masqueray ou **Aïn-el-Hadid**, v. de la c. m. de Frenda.

Matemore, 216 h. (155 Franç.), c. m. de Mascara.

Matemore, ff., 97 h. (47 Franç.), c. de Dublineau.

Mazagran, 1,660 h. (430 Franç.), c. [1869], cant. de Mostaganem. ⟶ A l'E. du v., au milieu des anciennes fortifications, colonne commémorative haute de 20 mèt., rappelant le siège de la redoute (février 1840) et l'héroïsme de ses défenseurs (capitaine Lelièvre).

Mazouna, 3,425 h., ville arabe, sur une pointe entre deux ravins à pic, à 5 kil. S.-E. de Renault. ⟶ Koubba du fameux Snoussi.

Mechera-Sfa, *V.* Prévost-Paradol.

Mecheria, 19,808 h. (598 Franç.), poste militaire sur les Hauts-Plateaux,

c. m. d'Aïn-Sefra, à 182 kil. de Saïda. — Sources. — Redoute sur un des sommets du Djebel-Antar; à proximité du camp, v. européen.

Mefessour ou **Renan**, 424 h. (215 Franç.), sect. de la c. de Saint-Cloud.

Mekedra, *V.* **Lauriers-Roses**.

Mekerra (La), c. m. [1874], 17,126 h. (1,197 Franç.), arr. de Sidi-bel-Abbès; elle a reçu le nom de la rivière qui traverse son territoire et a pour ch.-l. Mercier-Lacombe.

Mellakou ou **Palat**, v., 729 h. (590 Franç.), c. m. de Tiaret.

Mellinet, *V.* Tiffilès.

Mendez, 192 h. (74 Franç.), sect. de la c. m. de Zemmora.

Mercier-Lacombe, 2,800 h. (463 Franç.), 1,225 agglom., ch.-l. de c. [1885], arr. de Sidi-bel-Abbès.

Mers-el-Kébir, c. [1864], 3,393 h. (1,785 Franç.), 2,258 agglom., cant. d'Oran. — Port militaire. ⟶ Vieilles fortifications espagnoles; citadelle; fort du Santon. — Villas. — Entre Oran et Mers-el-Kébir, bains de la Reine (établissement thermal).

Misserghin, c. [1856], 4,587 h. (823 Franç.), cant. d'Oran. — Orphelinat pour les garçons; vaste pépinière y attenant; orphelinat pour les filles; élevage d'autruches; belles sources.

M'léta (La), ham., 151 h. avec Aïn-Beïda (72 Franç.), c. de Hammam-bou-Hadjar.

Mocta-Douz, 1,860 h. (111 Franç.), ch.-l. de c. [1870], arr. d'Oran.

Moghar-Foukani, ksar et oasis, cercle de Géryville.

Moghar-Tahtani, ksar et oasis, cercle de Géryville. ⟶ Curieux dessins très anciens gravés sur les rochers, aux environs.

Montagnac, ch.-l. de la c. m. de Remchi, 545 h. (360 Franç.).

Mostaganem, 17,353 h. (4,371 Franç.), 14,976 agglom., ch.-l. d'arr. [1848]. — La ville, sur un plateau à 1,100 mèt. du rivage, est traversée par le grand ruisseau d'Aïn-Sefra qui va de moulin en moulin. ⟶ *Théâtre.* — Dans Matmora, quartier militaire, *koubba de Bou-Chelar'em*, l'un des beys de l'Ouest. — *Collège.* — *École des Medjaers.* — Aux environs, joli *jardin public.* — Village arabe de *Tidjit.* — Hameaux maritimes de *La Marine* et de *La Salamandre.*

Mouley-Abd-El-Kader, *V.* Boulet.

Mouley-Ismaël, 94 h., v. forestier et ff., sect. de la c. m. de Saint-Lucien. — Forêt.

Mouley-Magoun, ham., c. d'Arzeu.

Naâma, ham. de la c. m. d'Aïn-Sefra.

Nédroma, c. m. [1880], 29,159 h. (92 Franç.), cant. de Nemours. Elle a pour ch.-l. Nemours. ⟶ Grande mosquée. — A l'E., mosquée El-Bejaï, entourée de palmiers.

Négrier, v., 177 h. (159 Franç.), c. de Tlemcen.

Nemours, 3,308 h. (757 Franç.), ch.-l. de c. [1869], arr. de Tlemcen, ville et rade foraine, à 34 kil. de la frontière marocaine. ⟶ Jolie église. — Belle plage. — Jolie place avec fontaine monumentale. — Jardin public. — A 10 kil. S.-O., koubba de Sidi-Brahim. — A 6 kil. O. de cette koubba, à *Guerbous*, monument commémoratif de l'expédition du Cte Montagnac, sept. 1845. — Ruines romaines.

Nezreg, v. 566 h. (269 Franç.), c. de Saïda.

Noisy-les-Bains (Aïn-Nouissy), 2,086 h. (393 Franç.), 395 agglom., c. de Mostaganem. ⟶ A 600 mèt. N.-O., fontaine sulfureuse (28°) et établissement de bains.

Oggaz (L'), v. 206 h. (121 Franç.), c. m. de Saint-Lucien.

Oran, 85,081 h. (24,088 Franç.), ch.-l. du départ. d'Oran [1848], place forte de 1re classe et port de commerce (jetée de 1000 mèt.); ch.-l. de divis. milit., évêché suffragant d'Alger, à 420 kil. d'Alger, bâtie au bord de la mer, au fond d'une baie, en amphithéâtre sur les deux flancs d'un ravin, puis se développe sur le plateau de Karguenta, jusqu'à 111 mèt. d'altitude. C'est sur ce plateau, à Karguenta, qu'est la gare du chemin de fer, à 1,500 mèt. environ du centre de la ville. Le ravin *Oued-Rehhi* (rivière des Moulins), qui le divisait, est auj. recouvert d'une voûte sur laquelle courent

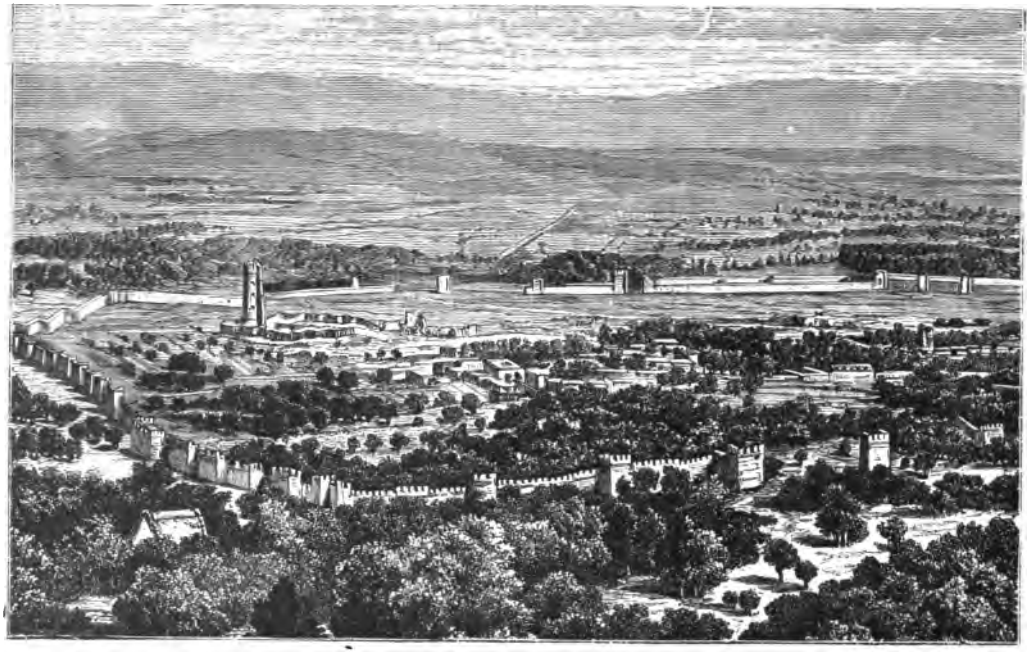

Enceinte de Mansoura.

les *boulevards Malakoff* et *Oudinot*.

Oran est défendue par une série de forts dont plusieurs datent des Espagnols, les forts Sainte-Thérèse, Château-Neuf, de la Moune, de Canastel, de Santon et de Saint-Grégoire. Celui de Santa-Cruz, construit en 1700 par le marquis de Santa-Cruz, sur le pic de l'Aïdour (400 mèt.), est auj. abandonné. L'enceinte enserre dans une superficie de 600 hect. la ville, le faubourg Karguentah, les v. de Saint-Michel et de Saint-Antoine, le v. nègre et les deux gares. Elle est percée des portes de la Kasba, du Fort de la Moune, de Tlemcen, de Mascara, de Karguentah, d'Arzeu et de Mostaganem. — Oran, dont l'origine remonte à la plus haute antiquité, fut habitée par les Romains, puis successivement par les Vandales, les Berbères, les Arabes et les Turcs. Elle fut conquise par les Espagnols en 1509 et par les Français en 1830 (*V.* chap. VI). ⟶ Église *cathédrale*. — *Église Saint-André*, ancienne mosquée reconstruite. — *Grande Mosquée* ou *mosquée du Pacha* (porche et minaret remarquables). — Nouvelle *synagogue*. — *Château-Neuf*, ancien palais des Deys. — *Musée*. — *Lycées* de garçons et de jeunes filles. — *Hôpitaux* militaire et civil. — *Théâtres* français et espagnols. — *Place de la République*; *place d'Armes* (*hôtel de ville* monumental). — *Monument de Sidi-Brahim*, par Dalou. — *Promenade de Létang*. — Vieille *Kasba*. — A l'O., le *Mourdjadjo*, couronné par le *fort de Santa-Cruz* [et la *statue de la Vierge*, copie de celle de N.-D. de Fourvière.

Oued-Djemâa ou **Ferry**, v. et ff., 157 h. (104 Franç.), c. m. de Zemmora.

Oued-Ferguig, ham., 35 h. (17 Franç.), c. m. de Mascara.

Oued-el-Hammam, *V.* Dublineau.

Oued-Fergouy, ham. de la c. m. de Mascara.

Oued-Imbert, 3,253 h. (326 Franç.), c. [1886], 526 agglom., c. de Sainte-Barbe.

Oued-Malah, ham. de la c. m. de Mascara.

Oued-Taria, 421 h. (137 Franç.), c. m. de Mascara.

Ouillis ou **Aïn-Ouillis**, v., 180 h. (128 Franç.), c. m. de Cassaigne. ⟶ Belles grottes. — Sources abondantes. — Cascades. — Jardins de figuiers. — Bassins d'irrigation. — A 6 k. N.-O., phare du cap Ivi.

Ouizert, v., 1,431 h., c. m. de Saïda.

Oulad-Ali, *V.* Djemâa (la).

Ouréa, ham., c. de Mazagran.

Palat, *V.* Mellakou.

Palikao, 1,056 h. (281 Franç.), ch.-l. de c. [1880], arr. de Mascara. — Eaux abondantes. — Lac. — Station préhistorique.

Parmentier (Aïn-el-Hadjar), v., 356 h. (193 Franç.), c. de Mekerra.

Pélissier, c. [1856], 2254 h. (280 Franç.), 56 agglom., cant. de Mostaganem.

Perrégaux, 8,634 h. (1,496 Franç.), 2,918 agglom., ch.-l. de c. [1870], arr. d'Oran. — A 12 kil. S., barrage de l'Oued-Fergoug : 478 mèt. de long., 36 mèt. de haut., 38 mèt. d'épaisseur à la base; contenance du bassin, 14 millions de mèt. cubes.

Petit-Port, v., c. m. de Cassaigne.

Pins (Les), ham., c. m. de Télagh (*V.* Bedeau).

Pont-de-l'Isser, c. [1887], 3,716 h. (254 Franç.), cant. de Remchi. ⟶ A (7 kil. E.) *Hammam Sidi-Abdeli*, eaux alcalines (38°); ruines romaines.

Pont-du-Chélif, c. [1878], 2,928 h. (120 Franç.), 231 agglom., cant. de Mostaganem. ⟶ Ruines romaines.

Port-aux-Poules, ham., 600 h. (117 Franç.), c. de Saint-Leu.

Prévost-Paradol, v. de la c. m. de Tiaret.

Prudon, *V.* Sidi-Brahim.

Relizane, c., 7,930 h. (1,188 Franç.), ch-l. de c. [1865], arr. de Mostaganem, dans la plaine de la Mina. — Terres abondamment irriguées par les eaux de la Mina, captées par un barrage, à 3 kil. en amont.

Remchi, c. m [1874], ch.-l. de c., arr. de Tlemcen, 25,340 h. (593 Franç.). Elle a pour ch.-l. Montagnac, 545 h.

Renan, *V.* Mefessour.

Renault, c. m. [1883], 25,898 h. (570 Franç.), cant. d'Inkermann. Elle a pour ch.-l. le v. du même nom, 652 h.

Rio-Salado, c. [1884], 4,331 h. (58

franç.), 1,739 agglom., c. d'Aïn-el-Arba. ⟶ A 12 kil., sources thermales d'Hammam-bou-Hadjar.

Rivoli, c. [1856], 1,913 h. (584 Franç.), 634 agglom., cant. de Mostaganem.

Roseville, v., c. de Mers-el-Kébir (*V.* Saint-André). ⟶ Belle plage de bains.

Safsaf, v., 5,686 h. (171 Franç.), c. de Tlemcen.

Sahouria, v., 854 h. (7 Franç.), sect. de la c. m. de l'Hillil.

Saïda, 7,803 h. (2,801 Franç.), 4,030 agglom., ch.-l. de c. [1880], arr. de Mascara, ch.-l. de cercle, subdiv. de Mascara, ch.-l. de c. m. [1875], 23,196 h. (360 Franç.), arr. de Mascara. Depuis l'ouverture du chemin de fer dit des Hauts-Plateaux, qui relie Arzeu à Aïn-Sefra, Saïda a pris un développement considérable. ⟶ Mosquée. — Bel hôtel de ville. — Source d'Aïn-Sultan. — A 12 kil., sources thermales d'Aissa-Mano.

Sainte-Adélaïde, ff., c. de Legrand.

Sainte-Adélaïde, ham., 263 h. (174 Franç.), avec Damesme et les Salines, c. de Saint-Leu.

Saint-Aimé, c. [1883], 1,103 h. (491 Franç.), 524 agglom., cant. d'Inkermann.

Saint-André, 395 h. (291 Franç.). sect. de la c. de Mascara.

Saint-André, v., 527 h., avec Roseville (293 Franç.), c. de Mers-el-Kébir.

Sainte-Barbe-du-Tlélat, 3,898 h. (604 Franc.), 1,608 agglom., ch.-l. de c. [1856], arr. d'Oran. ⟶ Barrage du Tlélat.

Sainte-Clotilde, ham., 379 h. (103 Franç.), c. de Mers-el-Kébir.

Saint-Cloud, c. [1856], 4,768 h. (1,684 Franç.), 3,288 agglom., ch.-l. de c., arr. d'Oran. — Sources d'eau gazeuse.

Saint-Denis-du-Sig, 10,353 h. (2,355 Franç.), ch.-l. de c. [1856], arr. d'Oran. — Un barrage, établi à 3 kil. S. de la V., au point où le lit du Sig, avant de déboucher dans la plaine, se trouve resserré entre deux masses de rochers, oppose aux flots grossis par l'hiver une large muraille en pierres de taille de 9m,20 de hauteur sur 42m,76 de largeur. Aux environs, grandes et riches fermes; minoteries. — A 3 kil., *ferme de l'Union*, vaste domaine qu'occupe maintenant un orphelinat agricole.

Saint-Georges, v. de la c. de Sidi-Chami.

Saint-Hippolyte, v., 145 h. (134 Franç.), sect. de la c. de Mascara.

Saint-Jérôme, ham., 379 h., c. de Mers-el-Kébir.

Sainte-Léonie, ham., c. d'Arzeu.

Saint-Leu, sur l'emplacement de *Portus Magnus*, c. [1879], 5,342 h. (733 Franç.), 495 agglom., cant. d'Arzeu. ⟶ Ruines romaines. — Mosaïques à Oran.

Saint-Louis, c. [1856], 1,988 h. (471 Franç.), 935 agglom., cant. de St-Cloud.

Saint-Lucien, c. m. [1874], 24,829 h. (650 Franç.), cant. de Sainte-Barbe. Elle a pour ch.-l. le v. du même nom, 824 h.

Saint-Maur, ch.-l. de c. (*V.* Tamzoura).

Saint-Rémy, v. en création de la c. de Sidi-Chami.

Salines (Les), ham., c. de Saint-Leu.

Sebdou, ch.-l. de c., v. et poste militaire, arr. de Tlemcen; ch.-l. de c. m. [1875], arr. de Tlemcen, 14,673 h. (324 Franç.), 668 agglom.; ch.-l. de cercle; ch.-l. de c. i., subdiv. de Tlemcen.

Sebkha (La), grand lac salé, c. de Misserghin.

Senia (La), c., 1,578 h. (207 Franç.), cant. d'Oran.

Sidi-Ali-bou-Youb, *V.* Chanzy.

Sidi-Bakhti, ff., 1,350 h. (90 Franç.), c. de Bou-Tlélis.

Sidi-bel-Abbès, 26,887 h. (6,950 Franç.), ch.-l. d'arr. et de c. [1856], sous-préfecture; V. divisée en quartier militaire et quartier civil; rues larges, coupées à angle droit, ombragées par des arbres de haute venue; eaux vives le long des trottoirs. Sidi-bel-Abbès fut fondée en 1849, sur les bords de la Mékerra, à 1 kil. E. du marabout de Sidi-bel-Abbès, entouré de marécages. C'est au milieu de cette plaine déserte, insalubre, que s'élève aujourd'hui, abritée des ardeurs du soleil par la végétation la plus vigoureuse, l'une des plus riches et des plus jolies villes de l'Algérie. ⟶ *Mairie.* — *Halle.*

— *Théâtre.* — *Cercle des officiers.* — *Jardin public.*

Sidi-bou-Médine (*El-Eubbad*), v. arabe, sur un monticule, à 2 kil. S.-E. de Tlemcen. ⟶ Belle koubba, où reposent depuis des siècles deux des saints de l'islamisme : *Sidi-bou-Medine*, mort en 1198, et *Sidi-abd-es-Selam*, un de ses disciples. En face de la koubba, mosquée d'une admirable architecture; contiguë à la mosquée, du côté de l'O., la Mederça.

Sidi-Brahim ou **Prudon**, c. [1880], 827 h. (156 Franç.), cant. de Sidi-bel-Abbès. — Barrages arabes.

Sidi-Chami, 1,374 h. (473 Franç.), ch.-l. de c. [1856], 552 agglom., cant. d'Oran.

Sidi-Daho, ff., 799 h. (178 Franç.), c. m. d'Aïn-Temouchent.

Sidi-Khaled, c. [1891], 1,113 h. (346 Franç.), 585 agglom., cant. de Sidi-bel-Abbès.

Sidi-Lhassen, c. [1874], 2,712 h. (530 Franç.), cant. de Bel-Abbès.

Sidi-Mohamed-ben-Aouda, v. i., c. m. de Zemmora. — Zaouïa de Sidi-M'hamed-ben-Aouda, qui entretient des lions; koubba (pèlerinage) où repose le marabout.

Silos (Les), *V.* Clinchamp.

Sirat, v., 130 h. (116 Franç.), sect. de la c. m. de l'Hillil.

Slissen, 155 h. (55 Franç.), c. m. de Télagh.

Sonis, *V.* Haïtia.

Stidia (La), c. [1869], 2,055 h. (671 Franç.), cant. de Mostaganem.

Tabia, 408 h. (242 Franc.), sect. de la c. m. de Mekerra.

Tafaraoua, ham., 32 h. (6 Franç.), c. i. d'Yacoubia.

Tafaraoua-Dahrani, v., 2,047 h. (15 Franç.), c. m. de Saïda.

Tafaraoui, c. [1889], 6,345 h. (141 Franç.), 128 agglom., cant. de Sainte-Barbe.

Tagremaret, ham., c. m. de Frenda.

Tagdempt, ham. 40 h., c. m. de Tiaret.

Tamzoura (Saint-Maur), c. [1869], 4,142 h. (192 Franç.), cant. de Sainte-Barbe. ⟶ Ruines romaines, à Arbal, ancienne *Gilva colonia*.

Taria, *V.* **Oued-Taria**.

Tassin (Assi-Zebana), v., 940 h. (544 Franç.), c. m. de Mekerra.

Tekbalet, v., 334 h., de la c. m. de Remchi.

Telagh, c. m. [1875], 16,870 h. (1,944 Franç.), 747 agglom., ch.-l. de c., arr. de Sidi-bel-Abbès.

Tellout, *V.* Aïn-Tellout.

Temsalmet, ham. de la c. de Misserghin, à 5 k. O.

Tenira (La), c. [1885], 1976 h. (236 Franç.), 349 agglom., cant. de Sidi-bel-Abbès.

Terga, ham., c. de Rio-Salado.

Terni, v., 67 h. (45 Franç.), c. m. de Sebdou.

Tessala (Le), c. [1874], 2,143 h. (130 Franç.), 30 agglom., cant. de Bel-Abbès.

Thiersville, 518 h. (344 Franç.), c. m. de Mascara. ⟶ Barrage de l'Oued Fodda.

Thyout, 394 h., ksar et oasis, c. m. d'Aïn-Sefra : l'oasis, traversée du N. au S. par l'Oued-Thiout, dont les eaux sont retenues par deux barrages, a près de 60 hect.; 160 maisons; 5,000 dattiers. ⟶ Célèbres sculptures rupestres comme à Moghar-Tahtani.

Tiaret, 3,728 h. (1,060 Franç.), ch.-l. de c. [1860] et poste militaire, arr. d'Oran; ch.-l. de cercle (mosquée; hôpital militaire); ch.-l. de la c. m. [1880] du même nom, 22,624 h. (999 Franç.), arr. de Mostaganem; ch.-l. de c. i., subdiv. de Mascara, près de la limite du Tell et des Hauts-Plateaux, sur un point culminant d'où l'on embrasse un horizon très vaste.

Tiffilès ou **Mellinet**, c. de Chanzy.

Tizi, 311 h. (199 Franç.), c. m. de Mascara. — A 8 kil. O., sources alcalines et salines (66°) de *Hammam-bou-Hanefia*.

Tlemcen, 34,866 h. (3472 Franç.), 21,622 agglom., ch.-l. d'arr. et de c. [1854]; ch.-l. de subdiv. militaire. — Mur d'enceinte percé de sept portes; trois quartiers : européen, arabe et juif. Le *Méchouar*, ancienne résidence des rois de Tlemcen, a été transformé en caserne et magasin de campement. Campagne magnifique, partout arrosée,

couverte d'arbres fruitiers de toute espèce, notamment d'oliviers dont les fruits fournissent une huile excellente. Cultures maraîchères, tabac, céréales; minoteries, huileries, tanneries, chantiers d'alfa. Marché considérable. ⇒ *Église.* — *Mairie* et *musée.* — *Grande mosquée; mosquées de Sidi-bou-Médine* et *de Sidi-Alloui.* — *Ruines romaines.* — *Synagogue.* — *Bains maures.* — Le *Saridj*, grand bassin, à la porte d'Oran. — Aux portes de la ville, jolie promenade dite le *Bois-de-Boulogne.*

Tlemcen, *Pomaria*, fondée par les Romains, appartint ensuite à différentes dynasties arabes et berbères, dont la plus célèbre est celle des Beni-Zeiyan, qui régna du XIIIe au XVIe s. et à laquelle on doit les admirables monuments dont il reste quelques mosquées. Les Espagnols, les Turcs, puis Abd-el-Kader, furent successivement les maîtres de Tlemcen, qui appartient à la France depuis 1842.

Tounin, c. [1870], 1,747 h. (142 Franç.), 171 agglom., cant. de Mostaganem.

Trembles (Les), c. [1874], 2,774 h. (196 Franç.), 364 agglom., cant. de Sidi-Bel-Abbès.

Trézel, v., 277 h. de la c. m. d'Aflou.

Trois-Marabouts (Les), 364 h. (269 Franç.), sect. de la c. m. d'Aïn-Temouchent.

Trois-Puits (Les), v. de la c. de Sidi-Chami.

Trumelet, v., 244 h., c. m. de Tiaret.

Turenne, *V.* Aïn-Sabra.

Turgot, v., 209 h., arr. d'Oran.

Uzès-le-Duc, *V.* Fortassa.

Valmy, c. [1856], 862 h. (256 Franç.), 427 agglom., cant. d'Oran. — Salines.

Yiscoubia, v., ch.-l. de la c. i. [1874] du même nom, subdiv. de Mascara, 19,705 h. (226 Franç.).

Zelemta, 55 h. (13 Franç.), c. m. de Cacherou.

Zélifa, v., sect. de la c. des Trembles.

Zemmora, c. m. [1880], ch.-l. de c., arr. de Mostaganem, 36,163 h. (558 Franç.). Elle a pour ch.-l. le v. du même nom, 915 h. (364 Franç.). ⇒ Koubba commémorative de la mort de Mustapha-ben-Ismaïl.

Zerouéla, *V.* Deligny.

DÉPARTEMENT

DE CONSTANTINE

I. — Nom, Formation, Situation, Limites, Superficie

Ce département doit son *nom* à la ville de Constantine, son chef-lieu. Il est *formé* des tribus qui constituaient avant l'occupation française le beylick du même nom.

Il est *situé* dans la partie orientale de l'Algérie, entre le département d'Alger et la Régence de Tunis. Il s'étend sur la Méditerranée, et sur une longueur de 460 kilomètres environ, de l'Oued-Kerouli, par 2° 17′ de longitude orientale, au cap Roux par 6° 17′ (même longitude).

Il est *borné :* au nord, par la Méditerranée, à l'ouest, par le département d'Alger, à l'est par la Régence de Tunis, au sud, par le désert.

On évalue sa superficie à 19,253,566 hect., dont 6,182,187 en territoire civil comprenant tout le Tell et la majeure partie des Hauts-Plateaux, et 13,071,379 en territoire de commandement, comprenant la partie méridionale des Hauts-Plateaux et une partie du Sahara.

II. — Physionomie générale.

Les grandes divisions du département de Constantine sont, comme dans les deux autres départements, mais avec des différences essentielles dans leur constitution physique, le Tell, les Hauts-Plateaux, le Sahara.

On se rendra compte des formes différentes que présente la

charpente du sol, si on suppose, avec M. Mac-Carthy, que le pays est traversé dans toute sa profondeur par deux lignes perpendiculaires à la mer, l'une, partant de Bougie et allant se perdre au sud de Ouargla, la seconde, se dirigeant de Philippeville sur l'Oued-Souf.

« En suivant la première de ces deux lignes, on traversera : 1° une région de montagnes élevées et de vallées profondes, qui n'est autre chose que le Tell, avec une largeur de 125 kilomètres ; 2° un bassin de forme ovoïde, d'une physionomie toute particulière, appelé *Hodna ;* 3° un lambeau du massif saharien, tout près de l'endroit où il va former l'énorme pâté montagneux du Djebel-Aurès ; 4° enfin le Sahara, couvert de dunes, de collines et de plateaux écrasés auxquels succède le vaste bas-fond qui reçoit les eaux de l'Oued-Mia, de l'Oued-M'Zab et de l'Oued-Nsa, et que ferme cette épaisse ligne de dunes de sable appelée El-A'reug (les Veines).

« La seconde ligne coupe, en premier lieu, un pays en tout semblable à celui que traverse la première à son point de départ, c'est-à-dire une continuation du Tell, mais moins large, puisqu'il n'a que 90 kilomètres au plus ; 2° de vastes plaines, où l'on reconnaît les Hauts-Plateaux avec leurs plantes, leurs sebkras et leurs chotts ; 3° le massif de l'Aurès, dans sa plus grande épaisseur qui est de 90 kilomètres ; 4° la plaine inclinée des Ziban, lisière du Sahara ; puis le Sahara même, couvert d'abord de chotts et de vastes sebkras, puis de sables amoncelés. »

Ainsi, d'après M. Mac Carthy, la partie tellienne du départ. de Constantine n'est que le prolongement du Tell des deux autres provinces ; elle s'arrête d'une part à la limite septentrionale du bassin du Hodna, et d'autre part dans l'est du départ. à une série de grandes plaines, qui la séparent du massif de l'Aurès, et qui représentent ici la région des Hauts-Plateaux de l'ouest et du centre, mais avec cette différence essentielle que sur les Hauts-Plateaux du départ. de Constantine les céréales se mêlent à l'alfa.

Toute la région maritime fait partie du Tell : en font éga-

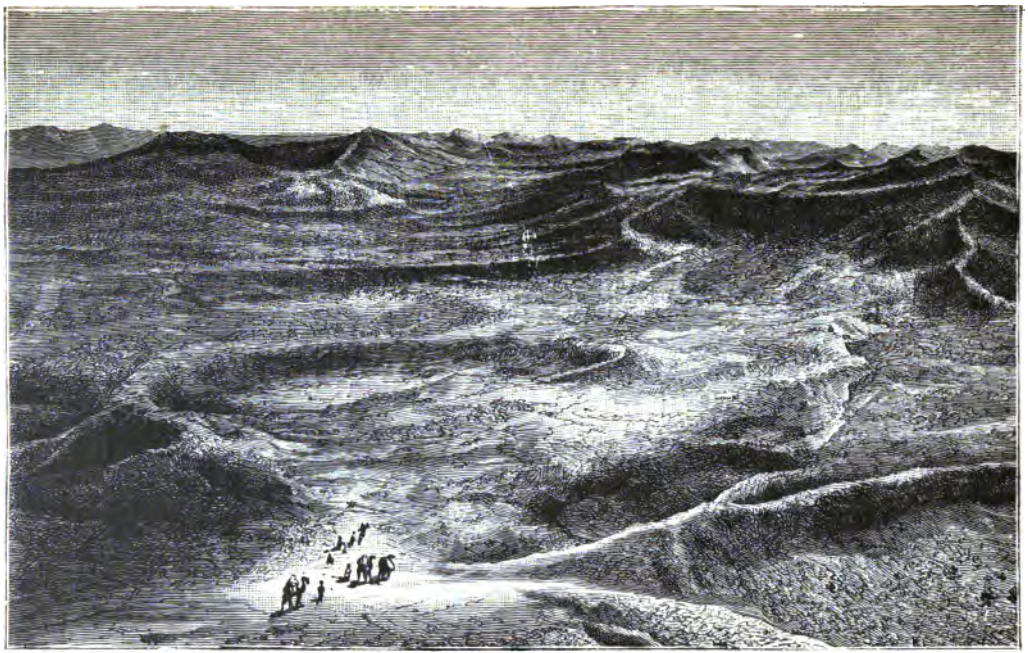

Oughroud ou dunes sur la route du Sout

lement partie les territoires situés au nord de Bordj-bou-Arréridj et de Sétif, ceux de Constantine, de Guelma et de Souk-Ahras. — Appartiennent aux Hauts-Plateaux la partie méridionale des territoires de Bordj-bou-Aréridj et de Sétif, ceux de Saint-Arnaud, Aïn-M'lila, Aïn-Beïda; puis, plus bas, sur une seconde ligne allant de l'ouest à l'est : M'Sila, la plaine du Hodna, Barika, N'gaous, Batna, Lambèse, Khenchela et Tébessa.

Le Sahara fait suite aux Ziban et s'étend jusqu'à la mer de sables. Sa constitution physique diffère de celle du Sahara algérien et du Sahara oranais en ce qu'il s'affaisse en son milieu et forme une sorte de cuvette dont le chott Melr'ir occupe le fond. Il comprend trois régions distinctes : les *Ziban*, le bassin de l'*Oued-Souf* et le bassin de l'*Oued-R'ir*. Les Ziban (*singulier*, *Zab*) s'étendent du pied de l'Aurès, à l'O. et à l'E., sur une plaine qui a 150 kil. de longueur, et dont la largeur varie entre 18 et 45 kil. Ils se divisent en quatre fractions : le *Zab-de-Biskra*, le *Zab-el-Chergui* ou de l'est, le *Zab-el-Guebli* ou du S., et le *Zab-edh-Dharaoui* ou du N., et comprennent 32 oasis placées, pour la plupart, en dehors des routes suivies. La population est d'origine arabe avec beaucoup de croisements; le berbère (dialecte chaouïa) n'est parlé que dans la région des Hauts-Plateaux et dans les massifs montagneux qui les séparent du Hodna et des Ziban. L'oasis de Biskra forme, avec la ville française du même nom qui lui est contiguë, une commune de plein exercice : on y a compté, au dernier recensement, 7,357 hab. Biskra est la capitale des Ziban.

L'Oued-Souf est situé entre le 4e et le 5e degré de longitude E., au S.-E. des Ziban et au S. du chott Melr'ir. Il comprend 7 oasis. Son bassin est, à proprement dire, une agglomération de montagnes de sables, hautes et larges dunes, qui absorbent instantanément les pluies les plus abondantes. La capitale est El-Oued, où réside un chef d'annexe et où l'on compte 70,000 dattiers.

L'Oued-R'ir est à l'O. du Souf. Il comprend une suite

d'oasis très rapprochées les unes des autres et s'étend du N. au S., jusqu'à Tougourt, sur une bande sablonneuse de 120 kil. de long et 20 kil. de large. Au-dessous de cette vallée, court une immense nappe d'eau. La capitale est TOUGOURT.

En 1856, la plupart des puits étaient ensablés ou taris; les palmiers dépérissaient à vue d'œil et les habitants, réduits à la misère, songeaient à abandonner leurs oasis. Sur l'ordre du maréchal Randon, alors gouverneur général, le forage de puits artésiens fut entrepris sur plusieurs points du territoire : le succès le plus complet couronna cette généreuse entreprise et le pays fut sauvé. On compte dans l'Oued-R'ir 38 oasis, 2,878 maisons, 434 puits artésiens arabes et 72 puits artésiens tubés en fer. Population totale, 8163 hab. — Nombre de dattiers, 517,563.

Au sud de Tougourt est l'oasis de TEMACIN : 2,161 hab., 50,128 dattiers. C'est à Temacin que se trouve la Zaouïa du grand maître des Tidjania.

Le système orographique du départ. se confond avec celui des deux autres provinces : massif Tellien, massif Saharien. Le premier est formé de chaînes irrégulières, dont les rameaux se projettent confusément dans toutes les directions. Les MONTAGNES les plus remarquables, en allant de l'O. à l'E., sont :

1° Dans la région maritime proprement dite : le *Djebel-Amantous* (1,660 mèt.), à 23 kil. S. de Djidjelli; le *Djebel-Goufi* (1,090 mèt.), à l'O. de Collo; le *Filfila* (700 mèt.), qui s'avance jusque sur la plage, dans la partie centrale du golfe de Stora; le *Djebel-Zhila* (528 mèt.), au S. du cap Toukousch; l'*Edough* (1,004 mèt.), au-dessus de Bône;

2° Sur une ligne plus éloignée de la côte, orientée de l'O. à l'E. et parallèlement au rivage : *Djebel-Takintouch* (1,674 mèt.), au S. de Bougie; *Takouch* (1,904 mèt.); le *Tababort* (1,965 mèt.); le *Pic-de-Tamesguida* (1,633 mèt.) au S. de Djidjelli; le *Djebel-oum-Chenak* (1,477 mèt.) à l'E.-N.-E. du précédent;

3° Dans le massif qui s'étend autour de Sétif : le *Djebel-Morissane* (1,497 mèt.) au N. de Bou-Aréridj ; le *Maâdid* (1,840 mèt.), au S. de Bou-Arréridj ; le *Magriz* (1,722 mèt.) au N. de Sétif ; le *Guergour* (1,800 mèt.) à l'O.-N.-O. de Sétif ; le *Djebel-Youcef* (1,421 mèt.), au S. de Sétif ; et, plus au S. encore : le *Djebel-Soubella* (1,513 mèt.), au S.-O. de Sétif, le *Bou-Thaleb* (1,820 mèt.) ;

4° Dans la partie du massif qui s'étend de Constantine à la frontière de Tunis : le *Djebel-Ouach* (1,292 mèt.), au N.-E. de Constantine ; le *Djebel-Debar* (1,049 mèt.), au N.-O. de Guelma ; le *Ras-el-Alia* (1,290 mèt.), au S.-E. de Guelma, qui se prolonge au N.-E. par le *Djebel-Mahabouba* (1,261 mèt.) au N. de Souk-Ahras, et le *Djebel-M'Cid* (1,408 mèt.), au N.-E. du précédent ;

5° Le *Djebel-Aurès*, formé de plusieurs chaînes pour la plupart parallèles entre elles, orientées obliquement de l'O.-S.-O. à l'E.-N.-E. et comprises entre Batna et Khenchela, au N., et les Ziban, au S. Son point le plus élevé, le *Chellia* (2,328 mèt.), est situé au S.-O. de Khenchela.

« L'Aurès, dit le capitaine de Magron, était en 1879 le pays le plus ignoré de la province de Constantine. C'est un massif montagneux, d'environ 100 lieues carrées, aux crêtes nombreuses, aux pentes rapides et très escarpées, aux vallées rares et très étroites. C'est une sorte de Kabylie, placée aux limites du désert, habitée de temps immémorial par des races autochtones, près desquelles sont venus s'établir les éléments étrangers, sans qu'une fusion se soit jamais opérée d'une manière sensible et de façon à absorber le peuple primitif. » La population (50,000 hab.) est exclusivement composée de Berbères et d'Arabes berbérisants parlant le dialecte chaouïa.

Dans l'extrême sud se dressent le *Djebel-Tala*, qui appartient à l'Oued-R'ir, et les montagnes sablonneuses de l'Oued-Souf.

Quoique moins nombreuses dans le département de Constantine que dans les deux autres départements, les PLAINES occupent de vastes espaces. Nous citerons :

Dans la région tellienne : la plaine de l'*Oued-Senhadja* qui s'étend du golfe de Stora au lac Fezzara; la plaine *de Bône* qui, sous des noms différents, plaine *de Bône*, plaine *des Kharézas*, plaine *des Beni-Urgine*, plaine de la *Mafrag*, plaine de l'*Oued-el-Kébir*, s'étend du lac Fezzara jusqu'au massif qui avoisine La Calle; la plaine de la *Medjana* entre l'Oued-Okris, à l'est d'Aumale, et l'Oued-Bou-Sellam, et dont la ville de Bou-Aréridj commande la partie centrale : elle est dominée, au nord, par le Djebel-Morissane; la plaine de *Sétif*, qui s'étend au sud de cette ville, et où commence une série d'ondulations plus ou moins accentuées qui se prolongent, dans la direction de l'est, jusqu'aux environs de Tébessa; enfin, au nord de Biskra, la grande plaine d'*El-Outaya*, où se trouve l'oasis du même nom et que le chemin de fer et la route nationale traversent dans toute sa longueur.

Dans la partie méridionale du département, on voit aussi de grandes plaines, dont quelques-unes sont couvertes d'alfa. Les plus remarquables sont celles *du Hodna*, qui entourent le chott du même nom. Sous la domination romaine, et même quelques années après la conquête de ce pays par les Arabes, le bassin du Hodna était populeux et fertile. On y récoltait, dit un historien du dixième siècle, des fruits de toute sorte, des céréales et du coton; on y cultivait aussi la canne à sucre. Mais, de cette ancienne splendeur, il ne reste plus que des décombres. Les bouleversements du sol ont changé le cours des eaux et tout a fini par disparaître sous une couche de sable. Grâce à l'administration française, cet état de choses change peu à peu : de nombreux puits artésiens ont été forés dans cette région et les habitants ont pu reprendre la culture du dattier.

La superficie des **forêts** domaniales et communales est évaluée à 810,288 hectares. Les essences dominantes sont le chêne-liège (242,959 hectares); le chêne vert (234,155 hectares); le chêne-zéen (37,550 hectares); le pin d'Alep (146,885 hectares); le pin maritime (2,206 hectares); le

cèdre (26,592 hectares). On compte, en outre, 119,941 hectares peuplés d'essences diverses.

Les forêts les plus importantes sont celles : de l'Ouennougha, au sud de Beni-Mansour et à l'est de l'Oued-Okris (12,200 hectares); d'Akfadou (8,100 hectares); des Babor (6,900 hectares); de Guergour, au sud de Bougie (14,000 hectares); de Dréats, au sud-ouest de Bou-Arréridj (14,500 hectares); des Beni-Fourhal, au sud-ouest de Djidjelli (8,229 hectares); de Collo (40,000 hectares); les massifs qui s'étendent au sud de Jemmapes (17,744 hectares); à l'est de Duvivier (12,598 hectares); entre Souk-Ahras et Tébessa (23,826 hectares); les forêts du Bou-Thaleb, au sud de Sétif (28,720 hectares); du Djebel-Bou-Arif), au nord-est de Batna (10,000 hectares); des Aurès (25,000 hectares); celles situées : à l'ouest de Khenchela (20,780 hectares); au sud-ouest d'El-Kantara (19,481 hectares); au sud de Tébessa (20,164 hectares).

Le tableau ci-après indique, suivant la région à laquelle elles appartiennent, l'altitude d'un certain nombre de localités :

Région maritime.	mèt.	Région montagneuse.	mèt.	Région saharienne.	mèt.
Bougie	67	Bou-Arréridj .	915	Biskra.	124
Djidjelli. . . .	13	Sétif	1,086	Chott Melr'ir . .	6
Philippeville . .	60	Constantine .	660	Tougourt. . . .	51
Bône (Quais). .	2	Le Kroubs. .	598	El-Oued	68
La Calle. . . .	12	Souk-Ahras. .	680	Temacin	72
Mondovi	24	Batna. . . .	1,058		
Duvivier. . . .	94	El-Kantara. .	517		
Guelma	279	Tébessa . . .	880		

Ces cotes ne figurent pas toutes sur les cartes publiées par le ministère de la guerre. Quelques-unes ont été relevées par le service météorologique de l'Algérie, les autres, par les ingénieurs des ponts et chaussées.

III. — Littoral, Cours d'eau.

La limite ouest du département est déterminée, sur le littoral, par l'embouchure de l'*Oued-Kherouli*, entre le cap Corbelin et le cap Sigli. Entre ces deux caps, la côte est bordée d'une longue plage de sable; elle incline ensuite légèrement au sud jusqu'au *cap Carbon*, au nord-ouest duquel on voit l'*île Pisan*, rocher de 500 mètres de long, et de 50 mètres de haut, qui peut offrir un abri pour les balancelles. Le cap Carbon, grande masse de rochers presque nus, se rattache au mont *Gouraya* (671 mètres).

A partir du cap Carbon, la côte tourne au sud jusqu'à la pointe escarpée du *cap Bouak*, puis, forme la *baie de Bougie*, comprise entre le cap Carbon et le cap Cavallo. Cette baie, régulière, moitié d'ellipse, regarde le nord et a 42 kilomètres d'ouverture. La rade, située dans la région occidentale de la baie, n'est tourmentée que par la houle du nord-est qui n'est jamais assez forte pour compromettre un navire mouillé sur de bonnes amarres. Mais le seul point *absolument* sûr est le mouillage de *Sidi-Yaïa*, petite anse près de terre. Il en sera ainsi jusqu'à ce que la nouvelle jetée qui part du fort soit assez avancée en mer. Le mouillage des vaisseaux est dans la région nord-est de la rade par des profondeurs d'eau de 12 à 20 mètres, sur fond de vase d'une excellente tenue. Il est assez sûr pour que des bâtiments de guerre puissent y stationner sans danger pendant l'hiver; assez vaste pour contenir une escadre.

A partir de ce point, la côte s'incline régulièrement vers le sud, puis vers l'est-sud-est, remonte à l'est-nord-est jusqu'au *cap Cavallo*, en décrivant une grande courbe harmonieusement régulière.

Le cap Cavallo, terre assez élevée, terminé par une pointe aiguë, est voisin des *îles Cavallo*, qui ne sont que des rochers. L'*île Cavallo*, proprement dite, à 800 mètres de la côte, a 360 mètres sur 80. Les autres îlots, rocs arides, bas, s'élèvent fort près de terre.

Plus loin monte le *cap Afia*, une roche isolée, d'un rouge de feu, au N.-E. de laquelle sont quelques rochers noirs, qu'entourent des fonds madréporiques : on y trouve du corail rouge. Entre le cap Afia et Djidjelli, s'échancrent deux criques où se réfugient quelquefois les caboteurs. Celle de l'est, dite *la Salamandre*, est la meilleure : après quoi la côte est formée jusqu'à Djidjelli par un cordon de roches basses et uniformément placées comme les pierres d'un quai.

Djidjelli est bâtie sur une belle plage qui, en se courbant, forme l'enceinte d'un port protégé contre la mer, au nord, par une ligne de récifs longue de 900 mèt., en partie reliés entre eux par une jetée; abrité des vents d'ouest, mais exposé aux vents du nord-est, il est, en somme, dangereux.

De Djidjelli à l'embouchure de l'*Oued-el-Kébir*, la côte suit à peu près l'est-nord-est presque en ligne droite; un peu plus loin, elle se courbe vers le nord et forme la baie de *Mers-el-Zeïtoun* (le port des olives), bien abritée des vents d'est, mais ouverte intérieurement aux vents d'ouest. Ici se dresse le premier des sept caps dont le *cap Bougarone* est composé. Ce cap, point le plus septentrional de la côte algérienne, occupe de l'est à l'ouest une étendue de 30 kil. à vol d'oiseau. Il se rattache au mont Goufi (1,090 mètres). Il est bordé de falaises et découpé par des baies peu profondes. Aucune de ces baies n'offre aux bateaux un abri sûr, si ce n'est celle de *Collo*, rade foraine, d'où l'on peut appareiller par tous les vents et qui est praticable en toutes saisons, même avec les mauvais temps. Les grands navires y jettent l'ancre par 25 brasses d'eau sur un fond de sable vassard. L'anse qui sert de port, abritée de tous les vents dangereux, offre aux navires un abri sûr; la baie de Collo se termine à l'ouest par le *Ras-Frao*, roches peu élevées. A peu de distance du rivage s'élève l'*île de Collo*, rocher de 60 mètres de haut. Puis la côte, séparée par un faible intervalle de roches énormes qui forment l'*îlot Tarsa* et l'*île de Srigina*, continue à courir vers l'est, sinueuse, escarpée, jusqu'à une petite pointe formant cap, puis tourne au sud en conservant le même aspect jusqu'à *Stora*.

L'*anse de Stora* occupe le fond d'un golfe d'où il est difficile de sortir par les vents du large. Elle présente au sud-ouest une très belle plage, mais n'offre un bon abri contre la mer que par les vents d'ouest et de sud-ouest. En hiver, les bâtiments jettent l'ancre en dehors de l'anse, par 16 à 18 brasses d'eau; mais ce mouillage extérieur, qui est battu en plein par la grosse mer, est lui-même fort dangereux.

A 4 kil. environ au sud-est de Stora se trouve le bon port de *Philippeville*, l'un des plus fréquentés de toute la côte algérienne et où, grâce à des travaux considérables qui l'ont transformé, les navires peuvent aujourd'hui mouiller en sécurité par tous les temps.

La côte, entrecoupée de petites plages, suit la direction de l'est jusqu'au cap *Skikda*, haut de 190 mètres, abrupte avec quelques rochers. 11 kilomètres d'une plage droite le séparent du *cap Filfila*, au delà duquel le littoral remonte vers le nord, puis vers l'ouest jusqu'au cap de Fer.

Le cap de Fer, qui termine à l'est le golfe évasé qu'on a pris l'habitude de nommer *golfe de Stora*, est fait de rochers gris entièrement nus; son extrémité ouest, encore plus dentelée que le reste, le *Ras-Tchekidich*, abrite une petite baie assez profonde où les corailleurs viennent s'approvisionner d'eau.

A 12 kilomètres est du cap de Fer, on trouve la petite *baie de Sidi-Akacher*, que domine la koubba du même nom et où les caboteurs peuvent relâcher; après quoi on rencontre le cap *Toukouch*, peu éloigné de l'*île Toukouch*, rocher roux peu élevé.

Du cap Toukouch au *cap de Garde*, sur un parcours de 37 kilomètres, la direction générale de la côte est le sud-est. On rencontre d'abord le *Ras* ou *cap Arxin*, montagne arrondie du côté de la mer. A 4 kil. de là, une koubba domine un mamelon avancé. Le cap de Garde, éperon d'une crête de montagnes qui part du mont Edough, est d'une désolante aridité.

A l'est de ce cap, la côte tourne brusquement vers le sud, et la mer s'y précipite pour former le profond golfe de Bône,

où l'on trouve d'abord le mouillage du *fort Génois*, port de refuge, puis celui des *Caroubiers*, puis le *Ras-el-Hamam* (ou cap des Pigeons) : celui-ci a devant lui un roc de 17 mètres de haut nommé *cap du Lion* de sa vague ressemblance avec le roi des animaux.

Le *golfe de Bône* s'étend du cap de Garde au cap Rosa ; à Bône, où l'on a fait de grands travaux, la darse intérieure et l'avant-port sont sûrs, et le port est devenu l'un des plus praticables de l'Algérie.

La plage qui borde la ville tourne au sud jusqu'à l'embouchure de la Seybouse ; à partir de cette rivière, elle se courbe peu à peu vers le sud-est, puis vers l'est et enfin remonte à l'est-nord-est, pour aller à 24 kilomètres de distance rejoindre le *cap Rosa*, qui a 90 mètres de haut.

Du cap Rosa, la côte descend vers le sud-est pendant 8 kilomètres, remonte ensuite vers l'est-nord-est, jusqu'au *Bastion de France* (ancien établissement de la compagnie d'Afrique), puis tourne à l'est et vient former le *cap Gros*.

A 4 kilomètres environ de ce dernier cap, sur une petite baie abritée du nord et du nord-est par une presqu'île, est *La Calle*, port fréquenté par les corailleurs et par quelques navires qui viennent y chercher les minerais de Kef-oum-Teboul. Le mouillage est passable au dehors, mais le port est dangereux pour les bâtiments qui ne peuvent se héler à terre.

A partir de La Calle, la côte remonte insensiblement vers le nord-est jusqu'au *cap Roux*. A 11 kil. de La Calle on rencontre la plage de *Mésida*, où l'on embarque les produits métallurgiques de Kef-oum-Teboul. Le cap Roux, situé à 38 kilomètres de La Calle, est escarpé de tous les côtés : c'est le point extrême de notre frontière, mais seulement en apparence depuis l'établissement de notre protectorat sur la Tunisie.

Rivières. — L'*Oued-Sahel* prend sa source dans le Djebel-Dira, au sud d'Aumale, passe à Aumale, à Bouhira et à Béni-Mansour, longe au sud, puis à l'est, la haute crête du Djurjura, reçoit l'*Oued-Mahrir* qui a traversé les Bibans ou Portes-de-Fer et la rivière de Sétif, le *Bou-Sellam*, plus longue, bien

plus forte que lui, et toute en sinuosités dans de hautes montagnes peuplées de Kabyles. L'Oued-Sahel, prenant le nom de Soummam se perd en mer près de Bougie. Cours 175 kilomètres. Étiage 900 litres par seconde; débit d'hiver considérable. On se propose de le barrer près du confluent de l'*Oued-Sebkha*, en aval d'El-Adjiba, pour arroser en partie le superbe bassin de Beni-Mansour.

L'*Oued-Agrioun*, qui descend du Djebel-Magris, au nord-ouest de Sétif, traverse les fameuses gorges du Chabet-el-Akhra et se jette dans le golfe de Bougie à 35 kilomètres est, environ, de cette ville. Étiage considérable : malgré la brièveté de son cours, le peu d'étendue de son bassin, c'est une des meilleures rivières d'Algérie.

L'*Oued-Djindjen*, qui descend des montagnes du Babor, coule d'abord de l'ouest à l'est, puis descend vers le nord et se jette dans la mer à 12 kilomètres est de Djidjelli. Étiage, 500 litres par seconde.

L'*Oued-el-Kébir*, qui est formé de l'Oued-Rummel, grossi du Bou-Merzoug. L'Oued-el-Kébir descend des montagnes qui sont à l'est de Sétif et, sous le nom de *Rummel*, coule de l'ouest à l'est jusqu'à Constantine, qu'il entoure sur les deux tiers de son périmètre, après avoir reçu le *Bou-Merzoug* au sud de cette ville; il descend ensuite vers le nord, prend le nom d'*Oued-el-Kébir* au confluent de l'*Oued-Endja* qui vient de l'ouest, et tombe dans la mer à 52 kilomètres est de Djidjelli. Cours, 225 kilomètres. Étiage de plus d'un mètre cube par seconde, même dans les années les plus sèches. Débit moyen, considérable.

Il doit remplir un grand réservoir projeté dans la gorge de l'Oued-Athmenia derrière une levée de 30 mètres : ce réservoir aura 45 millions de mètres cubes; il fera marcher des usines, nettoiera le ravin de Constantine et irriguera des terres au-dessous de cette ville, grâce à son débit de plus d'un mètre cube par seconde.

Le *Bou-Merzoug* a pour origine une des grandes sources de l'Algérie, au pied du mont Fortas : elle donne de 300 ou

400 à 600 ou 900 lit. par seconde ; aussi le Bou-Merzoug est-il précieux pour les irrigations.

L'*Oued-Zhour*, petite rivière dont l'embouchure est située à quelques kil. au S. de Mers-ez-Zitoun, et qui mérite une mention spéciale en raison de ce que c'est, de toutes les rivières de l'Algérie, la seule qui nourrisse la truite (*salar macrostyma*).

L'*Oued-El-Guebli*, qui se jette à la mer à peu de distance au S.-E. de Collo.

Le *Saf-Saf* (90 kil.) descend du Djebel-Thaya, au N.-O. de Guelma, coule du S. au N., arrose les territoires d'El-Arrouch, de Gastonville, de Saint-Charles et de Valée et se jette dans la mer à 1 kil. de Philippeville. Le barrage qu'il remplira chez les Zardezas, à Kalaat-el-Haidj, doit emmagasiner 22 millions de mèt. cubes pour l'irrigation de 4,000 hect.

L'*Oued-Senhadja* (95 kil.) descend également du Djebel-Thaya, coule du sud au nord et se jette dans le golfe de Stora, au-dessous du cap de Fer.

La *Seybouse* (220 kil.) qui, dans son cours supérieur, a le nom d'*Oued-Cherf*, descend des plateaux des Ouled-Khanfeur, coule du S. au N., jusqu'à Medjez-Hamar, où elle reçoit sur sa g. l'Oued-bou-Hamdan ou l'*Oued-Zenati*, baigne le beau bassin de Guelma et se jette dans la rade de Bône. Son étiage est presque nul, mais de l'entrée de la saison des pluies jusqu'au mois de juin elle donne 5 mèt. cubes par seconde.

La *Mafrag* (95 kil.) se jette dans le golfe de Bône. Elle reçoit, à dr., près de son embouchure, un *Oued-Kébir* qui descend des crêtes de la frontière tunisienne.

Il est question de barrer cette rivière pour la jeter dans le **lac Oubéira**, la plus grande des trois nappes d'eau voisines de La Calle (il a, dans son plein, entre rives marécageuses, 2,500 hect., à 32 mèt. d'alt.). On constituerait de la sorte une réserve d'environ 50 millions de mèt. cubes pour l'irrigation des immenses plaines du Tarf et des Béni-Amar : soit 10,000 à 12,000 hect., sinon 15,000. D'après un autre projet, on dessécherait, au contraire, ce lac, et l'on obtiendrait

Gorges du Chabet-el-Akhr

d'excellentes terres. Les deux autres lacs de La Calle sont le *guerrah El-Hout*, ou encore Tonga ou Tonègue (1,800 hect.), qu'une petite rivière unit à la Méditerranée, et le *guerrah El-Melah* (800 hect.) ou lac Salé, qui, de niveau avec la mer, et tout près d'elle, a en effet des eaux amères.

La *Medjerda* n'a que son cours supérieur en Algérie : née à Khamissa, elle va passer à quelques kilomètres de Souk-Ahras, et s'achemine vers la Tunisie par des gorges très fraîches et fort pittoresques, tantôt suivies, tantôt coupées par le chemin de fer de Tunis ; elle quitte l'Algérie après un cours de 100 kilomètres à peine, sur 365 de longueur totale : 485 jusqu'à la source de son affluent *l'Oued-Mellègue*, venu des monts de Tébessa.

Toutes ces rivières arrosent le territoire du Tell.

Au nombre des cours d'eau qui appartiennent à la région saharienne, nous citerons seulement :

L'*Oued-Djedi*, qui prend sa source dans le Djebel-Amour et, sous le nom d'*Oued-Mzi*, passe à Laghouat (prov. d'Alger) dans la province de Constantine ; il reçoit l'*Oued-Biskra*, et, après un parcours de 500 kilomètres, va se perdre dans le chott Melr'ir. Il est le plus ordinairement à sec.

L'*Oued-Biskra* (170 kilomètres) descend des monts Aurès par les gorges fameuses d'El-Kantara ; de même l'*Oued-Abdi* (100 kilomètres), son affluent, dont les défilés ne sont pas moins beaux.

L'*Oued-el-Abiod* (150 kilomètres) *et l'Oued-el-Arab* (150 kilomètres) courent également en cascades dans de superbes fissures ; ce n'est que dans les très grandes crues qu'ils arrivent jusqu'au chott Melr'ir.

Lacs et Chotts. — Dans le département de Constantine, les lacs, qu'on désigne aussi sous le nom de *guerra*, et les chotts sont en plus grand nombre que dans les deux autres départements. Les principaux sont :

Le lac Fetzara, à 20 kilomètres sud-ouest de Bône : immense lagune d'eau saumâtre dont la superficie couvre encore aujourd'hui, suivant les saisons, de 4 à 9,000 hectares ; la

Compagnie de Mokta-el-Haddid procède à son desséchement, qui était depuis longtemps réclamé comme mesure d'utilité publique;

Les lacs de la Calle. (*V.* ci-dessus, à l'article de la *rivière Mafrag*, page 122.)

Le chott El-Beïda, situé à 44 kilomètres sud-est de Sétif (5,000 hectares);

Le chott Mzouri, à 50 kilomètres sud de Constantine (5,000 hectares);

Le guerra Ank-Djemel-el-Kébir, à 72 kilomètres sud-sud-est de Constantine (5,000 hectares);

Le guerra El-Guellif, à 76 kilomètres sud-est de Constantine (5,000 hectares);

Le guerra El-Tarf, à 92 kilomètres sud-est de Constantine (20,000 hectares);

Le grand chott du Hodna, à 50 kilomètres nord-est de Bou-Saâda (75,000 hectares) : entre autres rivières, il reçoit des monts et plateaux de Bordj-bou-Aréridj l'*Oued-Ksab* (135 kilomèt.), facile à barrer, dans la défilé du Kef-Matrak, par une digue de 25 mètres de haut permettant de réserver 20 millions de mètres cubes d'eau pour l'irrigation des environs de Msila et des plaines Hodnéennes;

Le petit chott du Hodna, à l'est du précédent, et dont l'extrémité orientale est à 66 kilomètres nord-ouest de Biskra (8,500 hectares);

Enfin, le *chott Melr'ir*, situé dans la région saharienne, à 70 kilomètres sud de Biskra (240,000 hectares environ). Son lit communique à l'est avec celui du *chott Sellem*. — Du chott Sellem au golfe de Gabès, situé à 320 kilomètres à l'est, on trouve une série de bas-fonds semblables, parmi lesquels les plus importants sont les *chotts Rarsa* et *El-Djerid*. Le bord oriental de ce dernier n'est distant de la Méditerranée que d'environ 18 kilomètres. Le commandant Roudaire a conçu le hardi projet de réunir tous ces chotts en un seul lac, qui constituerait une *mer intérieure*.

On a constaté sur les bords du chott Melr'ir des variations

d'altitude très notables. C'est ainsi que certains points sont de 4, 9, 18, 20 et même 25 mètres *au-dessous* du niveau de la mer, tandis que certains autres dépassent ce niveau de 6, 10, 24, 26 et même 36 mètres.

IV. — Climat.

Le climat du département de Constantine est sensiblement le même que celui des deux autres départements : mêmes divisions climatologiques, mêmes influences exercées sur l'économie par les variations de l'atmosphère.

Dans la zone maritime, le thermomètre ne descend nulle part à zéro, mais il atteint quelquefois 48 degrés (*maximum absolu*).

Dans les villes du littoral, les températures *moyennes* sont les suivantes : Bougie et Djidjelli, 18° ; Philippeville, 18°,5 ; Bône, 18°,3 ; La Calle 18°.

Dans la zone montagneuse, la température la plus basse est de 4 degrés au-dessous de zéro, et la plus haute atteint 46 degrés. Températures moyennes : Sétif, 15° ; Constantine, 16°,7 ; Guelma, 17°.

Dans la région mixte, le thermomètre descend jusqu'à 8 degrés au-dessous de zéro et dépasse 38 degrés. Températures moyennes : Batna, 16°,2 ; Tébessa, 17°,4.

Dans le Sahara, où le thermomètre marque parfois 50 degrés, on a pour températures moyennes : à Biskra, 20° ; à Tougourt, 22° ; en hiver le climat de Biskra ne diffère pas beaucoup de celui du littoral.

La neige est assez rare dans la zone maritime, ainsi que dans le Sahara ; mais elle tombe chaque hiver en quantité notable dans la région montagneuse et sur les Hauts-Plateaux.

On évalue ainsi qu'il suit la quantité annuelle d'eaux pluviales : la moyenne est de 1,000 à 1,100 millimètres sur les bords du golfe de Bougie et à Djidjelli ; elle est de 850 millimètres dans la partie comprise entre Djidjelli et La Calle.

Dans l'intérieur du Tell, la moyenne est de 400 milli-

Constantine. — Vue prise de la gare, en avant du pont d'El-Kantara.

mètres à Sétif et à Batna, de 600 millimètres à Constantine et Guelma.

A Biskra, la quantité d'eau qui tombe chaque année, principalement pendant les mois d'avril et d'octobre, est évaluée par le docteur Sériziat à 280 millimètres. L'aridité du climat de Biskra est donc beaucoup moins grande qu'on ne le croit généralement.

V. — Curiosités naturelles.

Parmi les curiosités naturelles de cette belle province, nous signalerons avant tout les gorges du Chabet-el-Akhra, qu'emprunte la route de Bougie à Sétif, pendant 7 kilomètres, jusqu'au village de Kerata, entre deux montagnes à pic de hauteurs vertigineuses, le long de l'Oued-Agrioun, brisé de cascades; les gorges et les cascades du Rhummel, autour et au pied du fameux rocher de Constantine, haut de 100 à 200 mètres : le Rhummel y coule au fond de l'abîme, passe sous un pont extraordinairement haut et sous quatre grandes voûtes naturelles, puis tombe de 67 mètres de haut par une triple cascade; — les tortueuses gorges du Bou-Sellam inférieur, les Biban ou Portes-de-Fer, plus arides que belles; les gorges de la Medjerda entre Souk-Ahras et la frontière de Tunisie; les gorges d'El-Kantara, si justement célèbres, sur la route de Batna à Biskra, près de l'entrée du Sahara; celles de l'Oued-Abdi, de l'Oued-el-Abiod, de l'Oued-el-Arab et, en général toutes les gorges du massif des Babor ou Petite Kabylie, pays éminemment pittoresque, et surtout celles du versant méridional de l'Aurès, très profondes, très sauvages, avec d'immenses roches et de curieux villages berbères accrochés au flanc des précipices. — Parmi les sources, les plus puissantes sont celles du *Hamma*, thermales, donnant au moins 600 litres par seconde; puis viennent les *sources du Bou-Merzoug*, donnant de 300 à 900 litres par seconde suivant les saisons et suivant les années; les *sources de Khollekhol* dans la plaine de Tifech ; les admirables sources

thermales et les cônes de dépôt d'*Hammam-Meskoutine* qui sont une merveille de la nature ; *Hammam-Salahhin*, 46°, à 8 k. N.-O. de Biskra, au commencement du Sahara : un grand nombre d'entre elles donnent naissance à de véritables rivières thermales : les *sources de Melili*, par exemple, fournissent 400 litres par seconde, etc., etc. Nombreuses *cascades* ou plutôt *cascatelles* ; *grottes d'Aïn Taya* dans les montagnes ; *lac souterrain* à Hamman-Meskoutine.

VI. — Histoire.

Le département de Constantine comprend l'ancienne Mauritanie Sétifienne et la partie de la Numidie qui s'étendait de l'Oued-el-Kébir jusqu'à la frontière actuelle de la Tunisie.

Nous n'avons point à faire ici un exposé même succinct de l'histoire ancienne ; nous rappellerons seulement que l'Afrique du Nord a subi successivement la domination des Carthaginois, des Romains, des Vandales, des Grecs-Byzantins, des Arabes et des Turcs ; que les Romains l'ont occupée pendant plusieurs siècles et qu'on retrouve encore de nos jours, mais plus particulièrement dans la partie orientale de l'Algérie, des traces ineffaçables de leur grandeur et de leur génie, notamment à Lambèse, à Timgad (*Tamugadi*), et à Tébessa où nous pouvons encore admirer le Temple de Minerve et l'arc de triomphe de Caracalla.

Il nous paraît que ces notions générales doivent suffire, parce que les faits qui se rattachent aux époques reculées dont nous parlons appartiennent séparément à l'histoire de chacun des peuples qui, l'un après l'autre et jusqu'à l'expulsion des Turcs, ont été les maîtres du pays ; et comme nous avons surtout en vue de faire connaître l'Algérie « contemporaine », nous bornerons notre tâche à raconter les principaux événements dont l'ancien beylick de Constantine a été le théâtre depuis la conquête d'Alger.

Le dernier bey de Constantine fut Hadj-Ahmed-Bey. Il appartenait à une famille puissante : son aïeul, Ahmed-Bey-Turqui, avait gouverné la province pendant quinze ans, et sa

mère était fille de Ben-Ganah, un des grands chefs du Sahara.

Il était né en 1786. On l'habitua de bonne heure au commandement : en 1805, le bey Abd-Allah le créait caïd El-Aouassi et le chargeait d'administrer l'importante tribu des Haractas; en 1818, Ahmed-el-Mamluk le prenait pour son khalifat, et, en 1826, Hussein, dey d'Alger, qui le tenait en grande affection, le nommait bey de Constantine.

Dans les premiers jours de juin 1830, Ahmed, escorté de cinq cents cavaliers, vint à Alger pour verser entre les mains du dey le tribut annuel du beylick. Il y arriva au moment même où la flotte française se présentait devant Sidi-Ferruch et prit part avec ses troupes aux combats de Staouéli, et de Sidi-Khalef. Le lendemain de l'abdication du dey, il rallia les fuyards, et, refusant de répondre aux dépêches du général de Bourmont qui l'engageait à demander l'aman, regagna Constantine. Son premier soin en rentrant dans son palais fut de faire égorger en masse les janissaires qui, pendant son absence, l'avaient déclaré déchu du pouvoir; après quoi, il prépara la défense et attendit les événements.

Marcher contre lui et porter la guerre dans un pays presque inconnu était chose périlleuse. Le maréchal Clauzel, qui avait remplacé Bourmont dans le commandement de l'armée (2 septembre 1830), n'osa pas tenter l'aventure: pensant mieux faire et se croyant investi de pouvoirs illimités, il offrit au bey de Tunis de lui céder la province de Constantine, qu'il administrerait pour le compte et sous la protection de la France. Ces propositions furent favorablement accueillies par la Cour du Bardo, mais elles furent hautement désavouées par le gouvernement français. Le maréchal résigna ses fonctions et la situation politique d'Ahmed s'en trouva consolidée.

Le cabinet des Tuileries n'admettait point, cependant, que la prise d'Alger dût être l'unique résultat de la campagne : il fut donc décidé en *principe* que les points principaux de la côte seraient occupés par nos troupes, l'exécution de ce projet restant d'ailleurs soumise à certaines conditions de temps et d'opportunité.

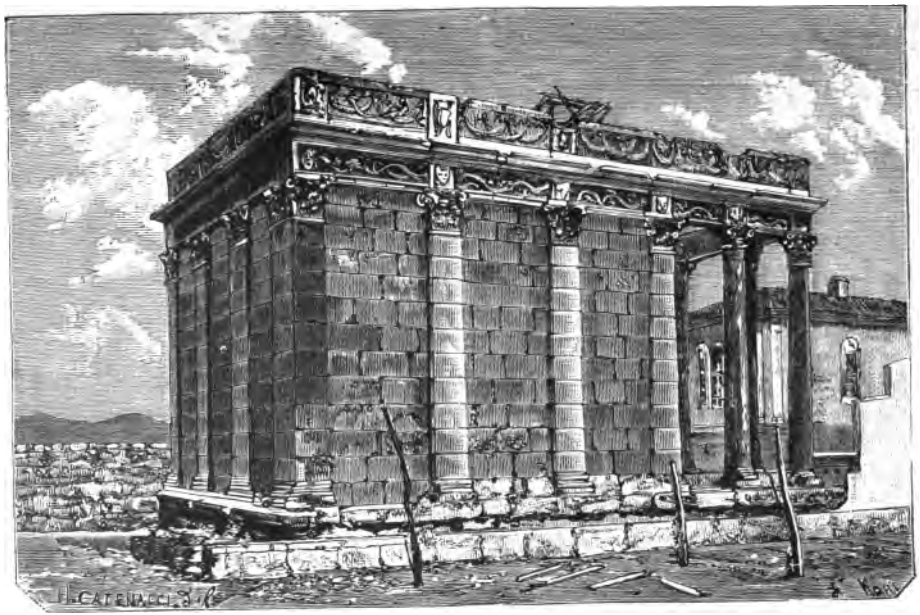

Temple de Minerve à Tébessa.

Le port le plus important était celui de Bône. Le général Damrémont s'y transporta avec sa brigade, débarqua sans être inquiété, puis s'installa militairement dans la ville (2 août 1830); malheureusement, le peu d'hommes dont il disposait ne lui permit pas de s'y maintenir et il fut, presque aussitôt, contraint de l'évacuer. L'année suivante (13 septembre), sur les sollicitations pressantes des habitants, une compagnie de zouaves indigènes (commandant Houder), vint occuper la place, mais elle en fut chassée peu de temps après par les partisans du bey; enfin, dans la nuit du 26 mars 1832, les capitaines Yusuf et d'Armandy, à la tête de 30 matelots de la *Béarnaise*, escaladèrent les murs de la Casba et s'emparèrent de la forteresse. Trois mois plus tard (26 juin), le général Monk-d'Uzer s'installa dans la ville.

On s'en tint là pour le moment, parce qu'il fallait parer au plus pressé et ne point aggraver une situation que le moindre échec pouvait compromettre. Ahmed connaissait les causes de notre inaction : mais trop faible pour engager la lutte et trop habile pour associer sa fortune à celle d'Abd-el-Kader, il se confina dans son palais, laissant à ses aghas la garde et la défense des frontières.

Cet état de choses prit fin en 1836, lorsque le maréchal Clauzel, qui avait remplacé le comte d'Erlon (8 juillet 1835) obtint du ministère, pour son malheur et le nôtre, l'autorisation d'assiéger Constantine.

Partie de Bône (13 novembre 1836), l'armée arriva le 21 sous les murs de Constantine, sans avoir presque tiré un coup de fusil, mais déjà à moitié ruinée par les privations et la fatigue.

Le maréchal n'en fut point troublé : on lui avait affirmé que les habitants se rendraient sans combat, et il attendait patiemment la députation qui devait lui apporter les clefs de la ville, lorsque le feu d'une batterie, soudainement démasquée, vint détruire ses illusions.

La première et la deuxième brigade, sous le commandement du général de Rigny, reçurent l'ordre de se porter sur

le Coudiat-Aty, d'occuper les enclos et de s'emparer des approches : inquiétée dans sa marche par les tirailleurs arabes, la tête de la colonne fut un instant repoussée; mais bientôt, soutenue par le 17e léger, elle culbuta l'ennemi, qui s'enfuit en désordre. Le reste de l'armée s'établit à Mansoura.

Le 23, aux approches de la nuit, les troupes furent massées en silence, prêtes à donner l'assaut. Malheureusement, la lune brillait d'un vif éclat, et l'ennemi, mis en défiance par les tentatives de la veille, faisait bonne garde. Les sapeurs du génie se coulèrent sur le pont à travers une grêle de balles. Beaucoup furent atteints, et les attirails qu'ils portaient roulèrent avec eux dans le Rhummel; le peu qui s'échappa parvint à se loger et se mit au travail. Le général Trézel, croyant la porte enfoncée, accourut aussitôt à la tête du 59e et du 63e de ligne; mais la porte résistait toujours, et la colonne, entassée sur le pont, fut littéralement hachée par la mitraille : la position n'était pas tenable, et c'eût été folie de s'engager plus avant. Le maréchal fit sonner la retraite. Au même moment, la colonne Duvivier partait de Coudiat-Aty et cherchait à pénétrer dans la place par la porte d'El-Djabia; mais, faute de moyens mécaniques indispensables pour briser les portes, l'attaque échoua complètement. Clauzel s'avoua impuissant à atteindre son but, et l'armée dut battre en retraite. Elle était à peine en marche que les assiégés, sortis en foule en poussant des cris sauvages, se jetèrent sur les flancs de la colonne. Nos tirailleurs les tinrent en respect; mais la défense était molle, et d'une minute à l'autre nous pouvions être enveloppés.

C'est alors que le commandant Changarnier, ne prenant conseil que de lui-même, exécuta ce mouvement audacieux qui a commencé sa fortune militaire. Son bataillon (2e léger), ainsi que nous l'avons dit, formait l'arrière-garde : Changarnier ralentit sa marche et laisse augmenter la distance qui le séparait du convoi. Bientôt il s'arrête, forme sa troupe en carré, l'enlève au cri de *Vive le Roi!* puis commande le feu. Les Arabes étaient à vingt pas : à la première décharge, les

trois faces du carré furent entourées d'un glacis d'hommes et de chevaux ; ce qui ne tomba pas s'enfuit à toute bride, et le bataillon rejoignit la colonne.

L'armée poursuivit sa marche, réglant son allure sur le pas des plus faibles; peu de jours après, elle arrivait à Bône (1er décembre 1836). Il était temps : officiers et soldats étaient à bout de forces!...

Le maréchal confessa franchement son imprévoyance. Mais s'il se montra sévère pour lui-même, il fut juste pour ses compagnons d'armes. Au moment de partir pour Alger, il se fit un devoir de complimenter les troupes du courage et de la résignation qu'elles avaient montrés, et se plut à constater que tous avaient supporté avec une admirable constance les souffrances les plus cruelles de la guerre : et c'était vrai.

Peu de jours après, le corps expéditionnaire fut dissous et le comte Clauzel se rendit à Paris. On le destitua.

Cependant la France ne pouvait rester sous le coup d'un pareil échec, et le général Damrémont, nouvellement nommé gouverneur (12 février 1837), reçut l'ordre de s'emparer de Constantine.

Le corps expéditionnaire montait à dix mille hommes, divisés en quatre brigades, commandées : la première, par le duc de Nemours, la seconde par le général Trézel, la troisième par le général Rulhières, la quatrième par le colonel Combes. L'artillerie avait à sa tête le général Valée ; le génie, le général Rohault de Fleury.

L'armée partit de Medjez-Hamar le 1er octobre 1837 ; elle arriva devant Constantine le 6, sans avoir trop souffert et put mesurer dès la première heure les difficultés qu'elle aurait à vaincre. Un des combattants, M. Pélissier de Raynaud, a décrit en ce peu de lignes l'aspect que présentait la ville au moment où nos troupes prenaient position : « Constantine se présentait, comme l'année précédente, hostile et décidée à une résistance énergique; d'immenses pavillons rouges s'agitaient orgueilleusement dans les airs; les femmes, placées sur le haut des maisons, poussaient des cris aigus auxquels répon-

daient par de mâles acclamations les défenseurs de la place. C'est ainsi que furent salués le général Damrémont et le jeune prince qui marchait à ses côtés. Bientôt le son grave du canon, répété par des milliers d'échos, vint se mêler au bruit de ces créatures humaines, et de nombreux projectiles, habilement dirigés, tombèrent au milieu des groupes qui se présentaient sur la crête du ravin par lequel Constantine est séparée de Mansoura. »

Après avoir disposé l'attaque et formé les colonnes, le général en chef envoya faire aux assiégés les sommations d'usage. Ce fut un soldat du bataillon turc qui porta la dépêche. Il se hissa à une corde jetée du rempart, et fut introduit dans la place. Le lendemain il revint avec cette réponse verbale :

« Il y a dans Constantine beaucoup de munitions de guerre et de bouche. Si les Français en manquent, nous leur en enverrons. Nous ne savons pas ce que c'est qu'une brèche ou une capitulation. Nous défendrons à outrance notre ville et nos maisons. On ne sera maître de Constantine qu'après avoir égorgé jusqu'au dernier de ses défenseurs. »

— « Ce sont des gens de cœur, dit M. Damrémont. L'affaire n'en sera que plus glorieuse pour nous! »

Et il se rendit avec sa suite sur le plateau de Coudiat-Aty pour examiner la brèche. Là, il mit pied à terre, fit quelques pas en avant et s'arrêta sur un point découvert; — un boulet, parti de la place, le renversa sans vie....

Le lieutenant-général Valée prit le commandement des troupes. Il fit canonner la ville et ordonna l'assaut pour le lendemain.

Les troupes furent réparties en trois colonnes : la première sous les ordres du lieutenant-colonel Lamoricière; la seconde et la troisième sous ceux des colonels Combes et Corbin.

A sept heures précises, par un soleil radieux, le duc de Nemours donne le signal : la première colonne s'ébranle, gagne la brèche au pas de course, au milieu d'une ardente fusillade, et le capitaine Gardarens plante sur les remparts le

drapeau tricolore. Mais à mesure que la colonne descend dans la ville, elle se heurte contre de nouveaux obstacles : chaque maison a été transformée en forteresse, il faut briser les portes ; on se bat corps à corps, et les assaillants sont décimés par un feu de mousqueterie tiré de mille embrasures. — Mais nos soldats ont juré de vaincre ; ils s'excitent les uns les autres, chargent avec furie, et font un épouvantable massacre.

Pendant l'assaut, une partie des habitants tenta de fuir par un des côtés du ravin, à l'aide de cordages qui descendaient le long des rochers ; mais les cordes, incessamment tendues, se brisèrent sous le poids des fugitifs : une grappe d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards roula dans l'abîme et périt dans une affreuse et lamentable agonie.

La ville prise, le général Rulhières en fut nommé commandant supérieur : comme il arrivait, il reçut une lettre dans laquelle les autorités et les personnages influents de Constantine faisaient leur soumission et imploraient la clémence des vainqueurs. Le général fit cesser le feu et se dirigea vers la Casba, dont les derniers défenseurs furent promptement expulsés. Deux heures après, le drapeau de la France flottait sur tous les édifices, et le duc de Nemours prenait possession du palais du bey (13 octobre 1837) devenu aujourd'hui l'hôtel du général commandant la division.

Ahmed échappa par la fuite à la captivité ; disons de suite que, onze ans après (juin 1848), il se rendit à merci et fut interné à Alger : il y mourut le 30 août 1851.

Le général Valée avait décidé que les notables de Constantine participeraient à l'administration de la Cité, sous la surveillance de l'autorité française. Cette mesure rassura les habitants et rendit leur soumission plus facile. Les tribus voisines se sentant surveillées de près déposèrent les armes ; les chefs se rallièrent avec plus ou moins d'empressement au nouvel ordre de choses et le cercle de notre domination s'élargit d'année en année. On créait Phillippeville, en même temps que le général Galbois s'installait à Sétif (1838) ; La Calle et

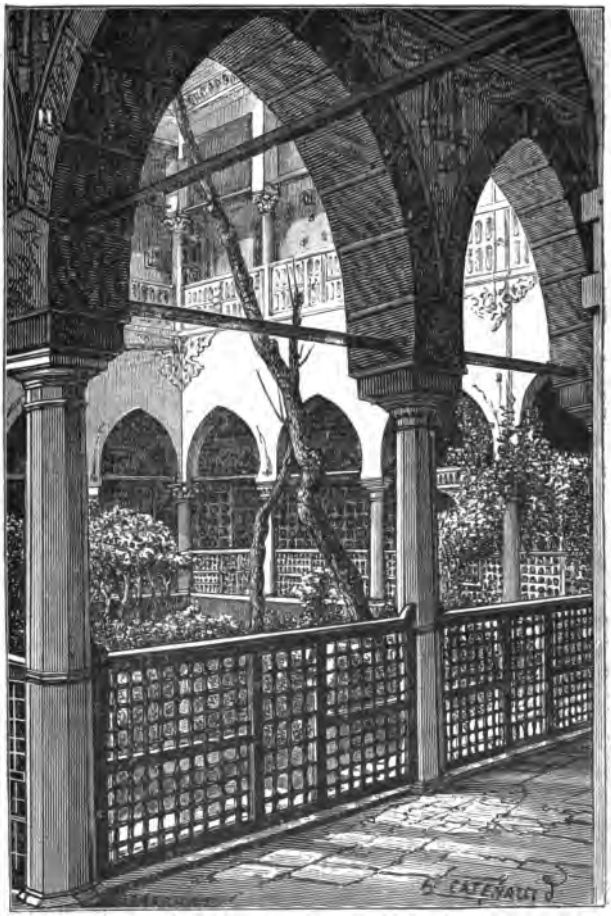

Galerie de la cour du Génie (ancien palais du bey de Constantine).

Djidjelli ouvraient leur port au commerce; plus tard, on établissait à Batna un camp retranché et le duc d'Aumale qui commandait la province, s'emparait de Biskra (1844). C'est ainsi que nos troupes s'installèrent au cœur du pays et que, de proche en proche, elles pénétrèrent jusqu'à l'extrême sud; leur tâche fut rude, et parfois elles rencontrèrent une résistance dont elles eurent difficilement raison : la prise de Zaatcha (1849) et l'insurrection de 1871, qui mit à feu et à sang la province tout entière, ont laissé d'ineffaçables souvenirs.

La colonisation a eu des phases diverses : pénible au début, elle est aujourd'hui en pleine prospérité.

VII. — Personnages notables.

Personnages politiques. — Barrot (Ferdinand). Représentant de l'Algérie à l'Assemblée constituante (1848). — Du Bouzet, journaliste ardent et convaincu ; les articles qu'il publia dans l'*Indépendant de Constantine* attirèrent sur lui l'attention publique : nommé préfet d'Oran par le Gouvernement de la Défense nationale, il fut bientôt après envoyé à Alger en qualité de commissaire extraordinaire de la République. — Lambert (Alexis), occupait à Constantine l'emploi de secrétaire de la mairie à la chute de Napoléon III ; préfet d'Oran, puis commissaire de la République en 1870 ; député du département de Constantine en 1871. — Lucet, exilé de France en 1852, à la suite du coup d'État ; avocat à Constantine en 1859 ; préfet de Constantine en 1870 ; député à l'Assemblée nationale en 1871 ; sénateur en 1876 et réélu en 1879.

Administrateurs. — Zœpffel, secrétaire général du gouvernement général de l'Algérie (1853), préfet du département de Constantine, où il a laissé les meilleurs souvenirs (1854-1858) ; directeur de l'intérieur au ministère de l'Algérie (1859) ; directeur des colonies au ministère de la marine (1860), puis conseiller maître à la Cour des comptes. — De Contencin, ancien colonel du génie, maire de la ville de

Constantine (1864-1867) : les travaux d'utilité publique et d'embellissement qu'il fit exécuter lui méritèrent la reconnaissance de ses administrés.

Hommes de guerre. —Général Changarnier, un des généraux les plus en vue de l'ancienne armée d'Afrique ; commandait, à la retraite de Constantine (1836), le bataillon d'arrière-garde, qui sauva l'armée d'un épouvantable désastre ; fut, en 1848, gouverneur par intérim, puis rappelé en France où il joua un rôle politique qui, en 1851, motiva son exil. — Général comte Damrémont, gouverneur général de l'Algérie en 1837, en remplacement du maréchal Clauzel ; commandant en chef des troupes qui firent le siège de Constantine ; tué par un boulet (12 octobre 1837), en visitant la batterie de brèche. Un des villages des environs de Philippeville porte son nom. — Général comte Valée commandait l'artillerie au siège de Constantine ; prit le commandement des troupes à la mort du général Damrémont et s'empara de la ville à la suite d'un vif combat (13 octobre 1837) ; nommé maréchal de France, puis gouverneur général de l'Algérie (1er décembre 1837). On a donné son nom à un village des environs de Philippeville. — Général Herbillon commandait le petit corps d'armée qui s'empara de l'oasis de Zaatcha après un siège de cinquante-deux jours (28 novembre 1849) ; son nom a été donné à un village de la côte à l'ouest de Bône. — Général Bedeau, un des lieutenants les plus actifs du maréchal Bugeaud ; commandait la colonne de droite à la bataille d'Isly.

Comme dans les départements d'Alger et d'Oran, les villes ou villages de Bugeaud, Canrobert, Clauzel, Mac-Mahon, Randon, Saint-Arnaud, Valée ; — de Bizot, Cérez, Damrémont, de Barral, Duvivier, d'Uzerville, Galbois, Gastu, Herbillon, Lacroix, Morris, Périgotville, Sillègue, Yusuf ; — de Combes, Petit et enfin Blandan, rappellent les noms des maréchaux, des généraux, des colonels et des sous-officiers qui s'illustrèrent dans les guerres d'Afrique.

Explorateurs. — Parmi les voyageurs qui, les premiers depuis la conquête de l'Algérie, ont exploré le Sahara, nous

citerons : MM. de Montgazon, docteur médecin : voyage à Tougourt (1856). — Garcin, même voyage (1842). — Prax, orientaliste : excursion dans le Souf (1847). — Bonnemain, capitaine de l'armée d'Afrique : voyage à R'damès (1857). — Ismael Bouderba, interprète militaire : voyage à R'hat (1857).

Orientalistes. — Baron de Slane, interprète principal de l'armée d'Afrique, traducteur des prolégomènes d'Ibn-Khaldoun ; élu en 1862 membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Cherbonneau, auteur de nombreux ouvrages concernant l'histoire et la littérature arabes.

Publicistes. — Moll : *Colonisation et agriculture de l'Algérie* (1845). — Général de Neveu : *les Khouan* ; *ordres religieux chez les musulmans d'Algérie* (1846). — Carette officier du génie : *Études sur la Kabylie* (1848) ; *Recherches sur la géographie et le commerce de l'Algérie méridionale* (1849) ; *Alger, Tunis, Tripoli et le Fezzan* (1857). — Docteur Guyon : *Voyage d'Alger aux Ziban* (1852). — Fr. Lacroix : *Colonisation et administration romaines dans l'Afrique septentrionale* (1863).

Industriels. — Lavie, un des grands industriels de la province de Constantine : il installa sur le Rhummel des moulins qui rendirent d'immenses services à la population civile et à l'armée. — Joret, ingénieur civil, a construit le réseau de l'Est-Algérien.

VIII. — Population, Langues, Cultes, Instruction publique.

La *population* du département de Constantine (*non compris l'armée et la population en bloc*) s'élève, d'après le dernier recensement (1896), à 1,874,506 habitants, savoir :

Français	102,280
Israélites naturalisés	9,649
Etrangers	35,072
Musulmans sujets français	1,727.505
Total	1,874,506

Parmi les étrangers, les Italiens sont les plus nombreux : on en compte 20,389, soit 60 pour 100.

La superficie du départ. étant de 19,253,566 hect., la population spécifique n'est que de 10,30 hab. par kil. carré.

On a constaté en 1896, parmi les Européens et les Israélites : *naissances*, 4,211 ; — *mort-nés*, 185 ; — *décès*, 3,114 ; — *mariages*, 959. Les constatations concernant les musulmans ont été : naissances, 53,312 ; — décès, 37,419 ; — mariages, 14,155.

Chacun des groupes dont l'ensemble forme la population du département parle sa *langue* propre, mais presque tous les étrangers parlent le français et beaucoup l'écrivent.

La *religion* catholique est celle de la majorité des Européens. Constantine est le siège d'une évêché qui comprend 6 paroisses ; le culte hébraïque a 6 synagogues. Les musulmans ont leurs édifices particuliers. Pour le culte protestant *V.* p. 41.

Il y a dans le département (1896, *Statistique officielle*) : un lycée (Constantine), 3 collèges communaux (Bône, Philippeville et Sétif), une école normale de garçons (Constantine), 3 écoles secondaires de filles (Constantine, Bône et Philippeville), une chaire d'arabe et une médersa (Constantine), 295 écoles primaires dont 61 de garçons et 43 de filles, 114 mixtes, 73 indigènes, 22 écoles maternelles.

IX. — Divisions administratives.

Le département de Constantine forme un diocèse. Il ressortit au 19e corps d'armée, à la Cour d'appel d'Alger, à l'Académie d'Alger, à la 19e légion de gendarmerie, à la 16e inspection des ponts et chaussées, à la conservation des forêts de Constantine, à l'inspection minéralogique du sud-est de la France.

Il est formé de deux territoires : du territoire *civil*, administré par le préfet, et du territoire *militaire*, administré par

le général commandant la division. (*V. Département d'Alger*, chap. IX.)

Le territoire civil comprend aujourd'hui 7 arrondissements : Batna, Bône, Bougie, Constantine, Guelma, Philippeville et Sétif; 72 communes de plein exercice et 34 communes mixtes.

Chef-lieu du département : CONSTANTINE.

Chefs-lieux d'arrondissement : BATNA, BÔNE, BOUGIE, CONSTANTINE GUELMA, PHILIPPEVILLE et SÉTIF.

Arrondissement de Batna (3 com. de plein exercice; 5 com. mixtes; 1,035,348 hect.; 179,510 h.).

Arrondissement de Bône (13 com. de plein exercice; 3 com. mixtes; 527,669 hect.; 157,830 h.).

Arrondissement de Bougie (7 com. de plein exercice; 7 com. mixtes; 650,542 hect.; 421,291 h.).

Arrondissement de Constantine (22 com. de plein exercice; 8 com. mixtes; 1,863,766 hect.; 457,748 h.).

Arrondissement de Guelma (9 com. de plein exercice; 3 com. mixtes; 473,539 hect.; 137,117 h.).

Arrondissement de Philippeville (10 com. de plein exercice; 3 com. mixtes; 401,308 hect.; 147,499 h.).

Arrondissement de Sétif (8 com. de plein exercice; 5 com. mixtes; 1,230,015 hect.; 266,351 h.).

Le territoire militaire comprend deux subdivisions *administratives*, qui ont pour chefs-lieux Constantine et Batna.

Subdivision de Batna (3 com. indigènes : *Barika*, 407,736 hect.; 20,828 h.; *Biskra*, 11,218,359 hect.; 106,704 h.; *Khenchela*, 433,792 hect.; 22,277 h.).

Subdivision de Constantine (1 com. indigène : *Tébessa*, 1,011,492 hect.; 35,588 hab.).

X. — Agriculture, Productions.

D'après les rôles des impôts achour et hockor, la superficie ensemencée en céréales est de 113,643 charrues, soit environ 1,700,000 hectares (*V.* Introduction, chap. II).

Les céréales constituent, avec le bétail, les bases essentielles de l'agriculture dans les plaines de Bône, Guelma, Sétif et Bou-Arréridj; les blés de Nechmeya, Barral, Randon (arrondissement de Bône) sont de qualité supérieure

Les *légumes* de toute sorte, pommes de terre, haricots, pois verts, artichauts, etc., etc., sont cultivés avec soin dans la zone du littoral, le plus particulièrement dans les arrondissements de Philippeville et de Bône, et cette culture donne lieu à un commerce d'autant plus lucratif que les produits récoltés en décembre alimentent, comme ceux qu'on expédie d'Alger, les marchés de Marseille, de Lyon et de Paris. Dans l'intérieur, les colons et les indigènes se livrent aussi aux cultures maraîchères; mais le froid et les gelées du printemps ne leur permettent qu'exceptionnellement de récolter des « primeurs ».

Les cultures *industrielles* ne comprennent guère que celles de la vigne, du tabac, du lin et du chanvre : encore faut-il ajouter que ces deux dernières sont très restreintes.

En 1887, le nombre d'hect. plantés en vignes était de 2,899; en 1896, il s'élevait à 23,160 produisant 754,150 hectol. de vin, et il augmente d'année en année, « parce que la vigne est à tous égards une plante algérienne ». Les principaux vignobles sont situés dans l'arr. de Philippeville, qui compte 7,129 hect., et dans celui de Bône (6,118 hect.). Viennent ensuite par ordre d'importance les arr. de Constantine (2,527 hect.), Bougie (2,360 hect.) et Guelma (2,070). Les vins les plus renommés sont ceux de Bône et de Philippeville.

Le *tabac* est, dans beaucoup de localités, l'objet d'une culture très étendue : en 1896, le nombre des planteurs était de 3,673; les superficies plantées couvraient 2,348 hectares, et la récolte a donné 581,136 kilogrammes de tabacs en feuilles. Les arrondissements de Bône, de Philippeville, de Guelma et de Bougie sont les centres principaux de production. Le tabac des Zouagha (*cercle de Bougie*) est le plus recherché.

Tous les points du territoire dont l'altitude ne dépasse pas 600 mètres et qui sont abrités et irrigués se prêtent à la culture des *arbres fruitiers* de l'Europe méridionale : orangers, mandariniers, citronniers, cédratiers, amandiers, poiriers, cerisiers, etc. L'olivier abonde dans les arrondissements de Bône et de Guelma et dans celui de Bougie, où il se mêle au figuier, au chêne à glands doux et au caroubier.

Le Sahara fournit les dattes, et le nombre des palmiers-dattiers y augmente beaucoup depuis que les Français y creusent de profonds et d'abondants puits artésiens. D'après les rôles de l'impôt lezma de l'année 1896, le nombre des palmiers était de 1,539,179.

L'*alfa* couvre, par groupes séparés, 300,000 hectares environ, mais il n'est pas partout de même qualité. On le classe, suivant la

provenance, en *alfa fin du Tell et des Aurès, alfa moyen* des *Hauts-Plateaux* et *alfa des terres très sablonneuses*. Son exploitation sur une superficie totale de 190,000 hect. produit annuellement 140,000 quint.

Le nombre des *apiculteurs* était, en 1896, de 16,208. Sur leurs 87,470 ruches, 3,224 seulement appartenaient aux Européens.

L'élevage et l'engraissement du *bétail* sont presque complètement abandonnés aux indigènes : on les pratique dans toutes les parties du territoire où les pâturages sont abondants. L'espèce bovine est beaucoup plus belle dans l'arrondissement de Guelma que partout ailleurs en Algérie. Les bœufs de Guelma, de Souk-Ahras, de Tebessa et d'Aïn-Beïda font prime sur les marchés. Le plus grand nombre est expédié en France. — Les chevaux du Hodna et des Ouled-Abd-el-Nour (arrondissement de Sétif) sont renommés.

Au 31 décembre 1896, la situation numérique des bestiaux possédés par les indigènes et soumis à l'impôt zekkat était la suivante : chameaux, 58,885; bœufs, 474,013; moutons, 2,890,893; chèvres, 1,565,050; soit, au total, 4,988,821 têtes, sans compter les bêtes de somme, chevaux, mulets et ânes.

XI. — Industrie; mines; eaux minérales.

Les principales industries exercées par les Européens comprennent actuellement : 1,020 minoteries; 746 moulins à huile; 18 fabriques de pâtes alimentaires; 12 brasseries; 14 distilleries; 1 fabrique d'essence de géranium (*Bône*); 92 ateliers de salaisons de poissons et de sardineries; 114 savonneries (*Bône, Philippeville, Biskra*); 62 tanneries (*Bône, Constantine, Biskra*); 33 ateliers pour la préparation du liège; 31 fabriques de bouchons; 52 tuileries; 85 briqueteries et poteries; 65 ateliers de charronnage; 14 fabriques de plâtre, 13 fabriques de chaux, 12 scieries.

Pendant l'année 1896, 30 bateaux se sont livrés à la pêche du corail, et en ont récolté une quantité de 2,448 kilog. La pêche côtière s'est pratiquée, pendant la même période, par 490 bateaux. Son produit s'élève par an à 3,400,000 kilog. de sardines, d'allaches et d'anchois, et 1,300,000 kilog. d'autres poissons, soit une valeur totale de plus de 1,300,000 fr. La pêche de la langouste qui produit, dans le seul quartier de Philippeville (partie O. de la côte), 8,500 langoustes, n'est pas comprise dans les chiffres ci-dessus.

Les industries indigènes les plus importantes sont : les fabriques de bijoux (*Bône, Constantine*); les selleries de luxe (*Constantine* et

Puits artésien d'El-Mrhayer.

M'sila); les tapisseries (*Constantine, Biskra, Aïn-Beïda, Tebessa*).

Presque tous les *métaux* intéressants au point de vue industriel sont représentés dans les gîtes du département : fer, cuivre, plomb, antimoine, zinc, mercure et autres. Les mines concédées sont : les mines d'*oxyde de fer magnétique* de Bou-Hamma, Karezas, d'El-Mkimen et Meboudja (c. de Bône); les mines de *plomb, argent et cuivre* de Kef-Oum-Theboul (c. de la Calle) et de Cavallo (c. m. de Tababor); d'*antimoine*, d'El-Hamimate et de Sanza (c. m. d'Oum-el-Bouaghi); les mines de *fer* de Filfila, de Fendeck et d'Aïn-ben-Merouan (c. de Philippeville), d'Aïn-Sedma et d'Euch-el-Bez (c. m. d'Attia), de Djebel-Anini (c. m. d'Aïn-Abessa); les mines de *mercure* de Ras-el-Ma (c. de Jemmapes); celles de *cuivre* d'Aïn-Barbar (c. m. d'Aïn-Mokra), de Tadergount (c. m. de Takitount) et de Djebel-Teliouine (c. m. d'Oued-Marsa); le *lignite* de Smendou; le *zinc* de Hammam-N'baïls (c. m. de Séfia), d'Aïn-Arko (c. m. d'Oum-el-Bouaghi) et de Djendeli (c. m. d'Aïn-el-Ksar); le *plomb et mercure* de Birbeni-Salah (c. m. de Collo et d'Attia); le *plomb* de Sidi-Kamber (c. m. de Collo). Parmi les mines qui sont actuellement exploitées, nous citerons les *mines de fer magnétique d'Aïn-Mokhra*, à 29 kil. O. de Bône, et *d'El-Mekimen*, exploitées par la Compagnie de Mokta-El-Hadid, et reliées à Bône par un chemin de fer. Le minerai, qui est très riche, s'exporte dans le monde entier : il s'en extrait 130,000 tonnes. Les mines de *Kef-Oum-Theboul* (cuivre et plomb) donnent 11,000 tonnes.

Les seules *carrières de marbre* qui présentent quelque intérêt sont au nombre de quatre. On les désigne sous les noms de : *carrière du cap de Garde* (à 8 kilomètres nord de Bône); *carrière de Bône* (à 4 kilomètres sud de Bône); *carrière du Filfila* (à 16 kilomètres est de Philippeville); *carrière de Bougie*. Mais il en existe aussi à Guelma, Valée et Oued-Athiménia.

On y trouve des carrières de *pierres de taille* aux environs de Bône, Oued-Athménia, El-Kantara, Duzerville, Penthièvre, de Philippeville, de Constantine, de Djidjelli et de Bougie; de *granit* à Herbillon; des *pierres à chaux hydraulique* au col de Sfa, à 8 kilomètres nord-ouest de Biskra, et à Roum-el-Souk (c. de la Calle); des *pierres à plâtre* aux environs de Millesimo, à 6 kilomètres nord-est de Guelma, au Djebel-Chettaba, au sud-ouest de Constantine; Aïn-Smara (c. de Belfort), Sidi-Aïch (c. de Soummam), Guelma; des *terres salpêtrées* aux environs de Biskra. L'*albâtre* se rencontre à El-Kantara.

Les *salines naturelles* sont les lacs et chotts. (*V.* chap. III.) — Il existe dans le département : 13 *lacs salés*, exploités par des adju-

dicataires; une *source salée*, située à *Seraqna*, près de Mila, est exploitée dans les mêmes conditions. Salines à Aïn-Rouah, Guergour, Sidi-Aïch (c. de Soummam et Rirha).

La production annuelle du sel est de 11,000 hectol. Dans ce chiffre ne figure pas le sel récolté par les indigènes, à la disposition desquels ont été laissés 12 sources salées, le lac salé d'Aïn-M'lila et 3 gîtes de sel gemme (ceux de *Metlili*), à 46 kil. N.-O. de Biskra; d'*El-Outaïa*, à 25 kil. N.-O. de Biskra, et des *Ouled-Kebbed*, au N.-O. de Mila; 27 sources *thermo-minérales* simples; 38 sources d'*eaux minérales sulfureuses* et 24 sources d'*eaux ferrugineuses et gazeuses*.

Les sources les plus renommées sont celles de : *Aïn-ouled-Zeïd* (49 degrés), à 10 kil. N.-E. de Souk-Ahras : eau très sulfureuse et très saline; petit établissement où les Européens et les indigènes sont admis; *Hammam-Meskoutine* (90°), à 14 kil. O. de Guelma. Eau sulfureuse arsenicale, sodique, magnésienne et calcaire, très chargée d'acide carbonique; établissement militaire et établissement civil; *Hammam de l'Oued-Hamimim* (de 35 à 45 degrés), à 7 kil. E. de Jemmapes; établissement civil; *Aïn-sidi-M'cid* (de 34 à 40°), à 2 kil. O. de Constantine; ces eaux se rapprochent par leur composition de celles d'Hammam-Meskoutine et conviennent au traitement des mêmes maladies; établissement civil; *Hammam-Salahhin* (46°), à 8 kil. N.-O. de Biskra. Établissement construit par le génie militaire pour les Européens et les indigènes. — Tous ces établissements sont très fréquentés. — Citons aussi les sources d'*Aïn-Tin* (thermales), c. de Belfort, d'*Aïn-Touta* (sulfatées), de *Biskra* (sulfureuses thermales), des *Eulmas*, thermales (c. de de Sokhara), de *Guergour*, d'*Hammam-Beïda* (Heliopolis), de *Khenchela*, ferrugineuses; de *Mila*, sulfureuses thermales; de *la Réunion* et de *Sidi-Aïch*, c. de Soummam; de *Ribas*, de *Takitount* et de *Youks-les-Bains* (thermales, 35°), c. de Morsott.

XII. — Commerce, chemins de fer, routes.

Le commerce du départ. de Constantine, en ce qui concerne les céréales et les vins porte sur les quantités suivantes :

Importations.	Blé.	3,600,000 kilog.
	Orge.	371,000 —
	Vins.	11,000,000 litres.
Exportations.	Blé.	81,000,000 kilog.
	Orge.	52,000,000 —
	Vins.	14,000,000 litres.

Les principales marchandises *importées*, sont : farines de froment; sucres raffinés; cafés; huiles de graines grasses; matériaux de toute sorte; fer, fonte et acier; savon ordinaire; acide stéarique; vins de toute sorte; eau-de-vie et esprits; verres et cristaux; tissus de coton; tissus de laine; papier et carton; peaux préparées; ouvrages en métaux; tabacs en feuilles; houille.

Parmi les marchandises *exportées*, nous citerons les suivantes : bêtes à laine; peaux brutes; laines en masse; froment; orge; tabacs en feuilles; alfa; fruits frais; légumes verts; poissons de mer salés; huile d'olive; le lin en graines; les écorces à tan; les vins de toute sorte.

En 1897, il est *entré* dans les ports du département, caboteurs non compris, navires (à vapeur et à voiles), jaugeant 165,321 ton.; il en est *sorti* 447, jaugeant 198,291 ton.

Des *marchés* sont ouverts dans chaque ville et dans toutes les communes du département. Les principaux sont ceux de Constantine, du Kroub, de Châteaudun, de Saint-Arnaud, de Sétif, de Batna, d'Aïn-Beïda, de Sedrata, de l'Oued-Zénati, d'El-Arrouch, de Guelma et de Souk-Ahras. A Guelma, notamment, il se tient un marché hebdomadaire pour le bétail et deux marchés (le mardi et le samedi) pour les céréales, les huiles et les laines. Le marché aux bestiaux est, avec celui du Khroub, un des plus importants de l'Algérie.

Sept *chemins de fer* sont *exploités* dans le département :

1° La ligne *de Philippeville à Constantine* (Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée) dessert PHILIPPEVILLE, Damrémont, Saf-Saf, Saint-Charles, Robertville, El-Arrouch, Col-des-Oliviers, Condé-Smendou, Bizot, Le Hamma, CONSTANTINE; longueur totale 87 kil.

2° La ligne *de Constantine à Alger* (Compagnie de l'Est-Algérien). Elle pénètre dans le départ. d'Alger par Beni-Mansour, après avoir traversé les Portes de fer. Elle dessert les stations suivantes : Sidi-Mabrouk (Hippodrome), Oued-Hamimim, Kroub, Ouled-Rahmoun, EL-GUERRAH, Télerma, Mechta-el-Arbi, Saint-Donat, Bir-el-Harch, Saint-Arnaud, Raz-el-Ma, SÉTIF, Mesloug, El-Hammam, Tixter, Tassera, Chema, El-Anasser, BORDJ-BOU-ARÉRIDJ, El-Achir, Mansoura, M'zita, Sidi-Brahim. Parcours dans le départ. de Constantine, 292 kil.

3° La ligne *d'El-Guerrah à Biskra, par Batna* (Compagnie de l'Est-Algérien). Elle dessert les stations suivantes : EL-GUERRAH, Aïn-M'lila, Les Lacs, Aïn-Yagout, Fontaine-Claude, El-Maader, Fesdis, Batna, El-Biar, Aïn-Touta, les Tamarins, El-Kantara, Fontaine-des-Gazelles, El-Outaya, Ferme-Dufour et Biskra, Distance d'El-Guerrah à Batna, 81 kil.; de Batna à Biskra, 121 kil.

4° La ligne (203 kil.) *de Bône au Kroub* (Compagnie Bône Guelma et prolongements) dessert BÔNE, Duzerville, Randon, Mondovi,

Barral, Saint-Joseph, Oued-Frara, Duvivier, Nador, Petit, Millesimo, Guelma, Medjez-Amar, Hammam-Meskoutine, Thaya, Bordj-Sabath, Oued-Zénati, Aïn-Regada, Aïn-Abid, Bou-Nouara, Kroub.

5° La ligne *de Bône à Tunis* dessert Duzerville, Oued-Sba, Mondovi, Barral, Saint-Joseph, Oued-Frarah, Duvivier, Medjez-Sfa, Aïn-Tahamimine, Aïn-Affra, la Verdure, Aïn-Sennour, Soukahras, Tarja, Sidi-Bader, Oued Mougras et Sidi-el-Hémessi, Vancour, 160 kil.

6° La ligne *de Souk-Ahras à Tébessa* (128 kil.) dessert Soukahras, Oued-Chouk, Dréa, Mdaourouch, Aouïnet-ed-Dib, Morsot et Tebessa.

7° La ligne *de Bône à Aïn-Mokra* (33 kil.) dessert Karézas, Oued-Zied, Aïn-Daliah et Aïn-Mokra.

8° Le chemin de fer *de Bougie à Béni-Mançour* (89 kil.) dessert la Réunion, El-K'seur, El-Maten, Sidi-Aïch, Takriets, Ighzer-Amokran, Azib-ben-Ali-Chérif, Akbou, Allaghan, Tazmalt et Beni-Mançour.

9° La ligne *d'Ouled-Rhamoun à Aïn-Beïda* (93 kil.) a pour stations Sila, Sigus, Taxas, Aïn-Takroun, Ourkis, Oum-el-Boaghi, Bir-Rouga et Aïn-Beïda.

Les voies de communication comprennent 12,518 kil., savoir :

9 chemins de fer	1,238 kil.
4 routes nationales	870
5 routes départementales	521
37 chemins vicinaux de grande communication	3,077
27 chemins vicinaux d'intérêt commun	812
Chemins vicinaux ordinaires	6,000

XIII. — Dictionnaire des communes.

Le recensement de la population a été fait à la fin de 1896. Nous donnons pour chaque commune le chiffre de la population totale et le nombre des Français, ainsi que celui des habitants agglomérés au chef-lieu. Nous mentionnons également tous les villages, hameaux, sections, fermes assez importants, avec leur population.

Abréviations. — Agglom. signifie *population agglomérée* ; arr., *arrondissement* ; c., *commune de plein exercice* ; c. i., *commune indigène* ; c. m., *commune mixte* ; cant., *canton* ; ch.-l. de c., *chef-lieu de canton* ; E., *est* ; ff., *fermes* ; Franç., *Français* ; h., *habitants* ; ham., *hameau* ; mèt., *mètres* ; N., *nord* ; O., *ouest* ; S., *sud* ; sect., *section* ; v., *village* ; *V.*, *voir*.

La date de création des communes est indiquée entre crochets [ ].

Abd-el-Beg, ham., 28 hab., c. m. de Maadid.

Ahmed-ben-Ali, *V.* Bayard.

Aïn-Abessa, c. [1879], 5466 h. (348 Franç.), 855 agglom., cant. de Sétif. ⇒ Ancien bordj, occupé par divers services communaux.

Aïn-Abid, c. [1885], 2.879 h. (100

Franç.), 315 agglom., cant. d'Oued-Zenati.

Aïn-Affra, ham., c. m. de Séfia.

Aïn-Amara ou **Aïn-Saint-Charles**, v., 331 h. (47 Franç.), c. de Clauzel. ⟶ Ruines romaines d'*Announa*.

Aïn-Arnat, v., 446 h. (39 Franç.), c. de Bouhira.

Aïn-Azel ou **Ampère**, v., c. m. de Rhira.

Aïn-Beïda, c. [1868] 6,114 h. (547 Franç.), 3,526 agglom., ch.-l. de c., arr. de Constantine. ⟶ Ruines romaines.

Aïn-Bouchena, ham., 62 h., c. de Sétif.

Aïn-Cherchar ou **Auribeau**, v., 224 h. (161 Franç.), c. m. de Jemmapes.

Aïn-Chouga, ff., 343 h. (15 Franç.), c. de Sétif.

Aïn-el-Bey, c. de Guettar-el-Aïch. ⟶ Pénitencier.

Aïn-el-Ksar, c. m. [1884], 33,164 h. (392 Franç.), cant. de Batna.

Aïn-Fakroun, v., 200 h. (149 Franç.), c. m. d'Aïn-M'lila.

Aïn-Ghorab, ff., c. m. de l'Oued-Cherf.

Aïn-Igni, ff., c. m. d'Aïn-el-Ksar.

Aïn-Kebira, *V.* Périgotville.

Aïn-Kerma ou **Munier**, c. [1885], 3,864 h. (115 Franç.), cant. de Mila. ⟶ Près de là, gorges du *Khreneg*, ruines romaines et monument des *Lollius*.

Aïn-Malah, v., 488 h. (3 Franç.), c. de Sétif.

Aïn-Mazuella, v., 61 hab., c. m. d'Aïn-el-Ksar.

Aïn-Melouk, v., 250 h. (58 Franç.), c. de Châteaudun-du-Rummel.

Aïn-Messaoud, *V.* Messaoud.

Aïn-M'lila, c. m. [1874], 46,147 h. (662 Franç.), 362 agglom., ch.-l. de c., arr. de Constantine. ⟶ Ruines romaines à Sila.

Aïn-Mokra, c. [1868], 2,595 h. (238 Franç.), 268 agglom., ch.-l. de c., arr. de Bône. — Minières de Mokta-el-Haddid ; vastes établissements d'exploitation ; chemin de fer reliant le v. au port de Bône. — A 8 kil., lac Fretzara.

Aïn-Mokra, c. m., *V.* Edough.

Aïn-Mouss, ff., 492 h., c. de Sétif.

Aïn-Oulmen ou **Colbert**, v., 169 h. (49 Franç.), c. m. de Rhira.

Aïn-Régada, v., 139 h. (114 Franç.), c. d'Oued-Zenati. ⟶ Débris d'antiquités romaines.

Aïn-Régada, ff., 157 h., c. de Sétif.

Aïn-Rhoul, v., 311 h., c. de Clauzel.

Aïn-Roua, c. [1880], 3,390 h. (136 Franç.), 310 agglom., cant. de Sétif.

Aïn-Saint-Charles, 331 h., v. de la c. de Clauzel.

Aïn-Seynour, v., 598 h. (188 Franç.), c. m. de Séfia.

Aïn-Sfia, v., 362 h. (27 Franç.), c. de Sétif.

Aïn-Smara, c. [1869], 2,648 h. (161 Franç.), cant. d'Oued-Athménia. — Carrière de marbre.

Aïn-Souda, ham., c. m. de Séfia.

Aïn-Sultan, *V.* Blondel.

Aïn-Tagrout, c. [1880], 4,053 h. (199 Franç.), 128 agglom., cant. de Bordj-bou-Arréridj.

Aïn-Tagrout, *V.* Sedrata.

Aïn-Tahamimine, v., 57 h. (25 Franç.), c. de Duvivier. ⟶ Beau viaduc courbe de 8 arches, haut de 28 mèt., sur l'Oued-Cherf.

Aïn-Tebinet, ff., c. de Sétif.

Aïn-Tinn ou **Belfort**, c. [1880], 3,679 h. (177 Franç.), 80 agglom., cant. de Mila.

Aïn-Touta, c. m. [1884] 28,412 h. (351 Franç.), 378 agglom., cant. de Batna.

Aïn-Trab, v., 59 Franç., c. d'Oued-Zenati.

Aïn-Trik, v., 159 h., c. de Sétif.

Aïn-Yagout, v., 116 h. (61 Franç.), c. m. d'Aïn-el-Ksar. ⟶ *Le Medracen*, monument qui, par sa forme, rappelle le *Tombeau de la Chrétienne* (*V. Départ. d'Alger*, chap. v), et paraît avoir été le tombeau des rois de Numidie. Sa forme générale, dit M. de Magron, est celle d'un gros cylindre très court, servant de base à une série de cylindres qui décroissent successivement et donnent ainsi sur le cylindre de base une série de 24 gradins circulaires de 58 centim. de hauteur et de 97 centim. de largeur. La plate-forme supérieure a 11m,70 de diamètre, et le gradin inférieur 176 mèt. de pourtour. Il est

évidé intérieurement en quart de cercle et forme ainsi une corniche très simple que supportent 60 colonnes engagées, espacées de 3 mèt. d'axe en axe et ayant 2m,25 de hauteur de fût. Il est situé au S. et à 9 kil. d'Aïn-Yagout (*route de Constantine à Batna.*) — Ruines de la station romaine de *Gibba*.

Aïn-Zada, v., c. m. de Maadid.

Aïn-Zouit, v. de la c. de Stora.

Akbou ou **Metz**, c. [1883], 1,670 h. (600 Franç.), 837 agglom., ch.-l. de c., arr. de Bougie; ch.-l. d'une c. m. [1880], 64.720 h. (271 Franç.).

Amoûcha, v. de la c. m. de Takitount.

Ampère, *V.* Aïn-Azel.

Aouinet-ed-Dib, *V.* Clairefontaine.

Ard-el-Kahla, v., 70 hab., c. de Gastu.

Armée-Française, v., 130 h. (17 Franç.), c. d'El-Kantour.

Arris, ch.-l. de la c. d'Aurès, 26,052 hab. (24 Europ.).

Attia, c. m. [1880], 22,847 h. (252 Franç.), cant. de Collo.

Aurès, c. m. [1886], 26,052 h. (17 Franç.), cant. de Batna.

Auribeau, *V.* Aïn-Cherchar.

Azeba ou **Delacroix**, v., c. d'Aïn-Tinn. ⟶ Ruines romaines.

Barika, c. i. (T. C.; 1874), 27,244 h. (24 Franç.), subdiv. de Batna. ⟶ A 4 kil. O., *Tobna*, ruines romaines de *Tubuna*.

Barral, c. [1870], 1,364 h. (306 Franç.), v. fortifié, cant. de Mondovi. ⟶ Belle fontaine. — Jolie place ombragée, avec colonne antique en marbre sur laquelle a été gravée une inscription à la mémoire du capitaine Mesmer.

Batna, ch.-l. d'arr., ch.-l. de subdiv. milit., place fortifiée (4 portes), ch.-l. de cercle, c. [1860], 8,381 h. (2,062 Franç.); — ch.-l. de c. i., subdiv. de Batna. ⟶ Rues larges bordées de platanes; belles promenades; puits artésiens; jardin public et musée archéologique. — A 500 mèt. S., v. *nègre*; mosquée, avec école arabe-française; à 5 kil. N.-O., belle forêt de cèdres du Djebel-Tougourt. — A 37 k. E., ruines importantes de *Thamugadi* (Tingad).

Bayard (**Sidi-Nassar**), v., 111 h. (62 Franç.), c. de Jemmapes.

Belfort, *V.* Aïn-Tinn.

Bel-Imour, *V.* Cérez.

Beni-Foudah, *V.* Sillègue.

Beni-Guecha, *V.* Lucet.

Beni-Kaïd, ff. et douar, c. de Djidjelli.

Beni-Salah (**Zerizer**), c. m. [1876], 18,192 h. (658 Franç.), cant. de Mondovi.

Bérégli, v. i., c. de Hamma.

Bessonbourg, ham., 175 h. (85 Franç.), c. m. d'Attia.

Biban (**Portes-de-Fer**), c. m. [1880], 46,093 h. (390 Franç.), cant. de Bordj-bou-Arréridj. ⟶ Passages autrefois difficiles, dans d'énormes remparts de calcaire noir : l'un, la *Grande-Porte*, à l'E. et à 8 kil. env. de la limite qui sépare les deux départ., est traversé par la route de Constantine à Alger et par le chemin de fer de l'Est-Algérien; l'autre est la *Petite-Porte*. Source sulfureuse, 55° à 77°, entre les deux passages.

Bir Brinnès, ham., c. d'Oued-Seguin.

Bir-el-Arch, v., 272 h. (91 Franç.), c. m. d'Eulma.

Bir-Kasdali, 71 Franç., c. d'Aïn-Tagrout.

Biskra, c. [1878], 8,417 h. (661 Franç.), 3,094 agglom., ch.-l. de c., arr. de Batna; — ch.-l. de cercle; — ch.-l. de c. i. [1874], subdiv. de Batna, 69,632 h. — Ville et poste militaire à 120 kil. O. de Batna. — Redoute appelée *Fort Saint-Germain*. — Quartier arabe : fabr. de burnous, de haïcks et de tapis renommés. — Marché couvert très important. — Casino.

L'oasis, irriguée par les eaux de l'Oued Biskra, contient 150,000 dattiers, 5,000 oliviers et une infinité de figuiers, d'abricotiers, de grenadiers et de vignes. — A 8 kil. de Biskra, la *Fontaine-Chaude* (*Hamman-ès-Salahhin*), petit établissement thermal, 46°. ⟶ Mosquée de Sidi-Okba, renfermant le tombeau du saint recouvert d'étoffes de soie brodées d'inscriptions arabes; belle porte sculptée. — *Villa-Landon*, parc de 2 hect. environ, à

moins d'un kil. au S. de Biskra, sur la rive dr. de l'Oued, et où s'épanouissent toutes les merveilles de la végétation tropicale : ficus, bananiers, bambous, cocotiers, caféiers, cannes à sucre, eucalyptus, etc. On y admire, même en plein été, les fleurs les plus belles et les plus rares.

Bissy, ham., 154 h. (103 Franç.), c. de Saint-Charles.

Bizot, c. [1868],8,890 h. (251 Franç.), 375 agglom., cant. de Condé-Smendou.

Blandan, v.. 298 h. (220 Franç.), c. m. de Beni-Salah.

Bled-Ghaffar, v., 408 h. (60 Franç.), c. de Petit.

Bled-Youssef, v., 1,011 h. (26 Franç.), c. d'Oued-Atménia.

Bleïdia, fermes, c. m. d'Aïn-M'lila.

Blondel (Aïn-Sultan), v., 75 h., c. m. de Biban.

Bône, c. [1848], 34,498 h. (12,011 Franç.), ch.-l. d'arr., ch.-l. de subdivis. militaire, port le plus sûr de l'Algérie (les paquebots abordent à quai), au N.-E. et à 159 kil. de Constantine, au bord de la mer, au pied de l'Edough, non loin de l'embouchure de l'Edough, partagée en ancienne ville et en nouvelle ville par la large avenue dite Cours National. Elle a été bâtie par les Arabes, près des ruines de l'ancienne Hippone, et reçut le nom d'*Annâba* (ville des jujubiers). Occupée ensuite par les Turcs, elle devint française en 1832. ⟶ *Mairie.* — *Palais de justice.* — *Église.* — *Mosquées.* — *Synagogue.* — *Temple protestant.* — *Collèges.* — *Bibliothèque.* — *Musée.* — *Théâtre.* — *Statue de Thiers* et statue d'un pêcheur. — *Marché* couvert. — Marché arabe. — Promenades des *Santons*, du *Cours National*, des *Caroubiers*, de *la Pépinière*, de *l'Orphelinat*, de *Saint-Augustin* et de *Saint-Cloud-les-Plages.* — Forts de *la Kasbah*, des *Santons*, *Cigogne*, des *Caroubiers* et *du Lion*; *redoute Damrémont.* — A 2 kil. S., *Hippone* : ruines romaines; nouvelle basilique de Saint-Augustin; hospice pour les vieillards.

Bordj-bou-Aréridj, c. [1870], 7,405 h. (654 Franç.), 1,533 agglom., ch.-l. de c., arr. de Sétif; ch.-l. de la c. m. de Maadid (*V.* ce nom). — Ville et poste militaire, dans la plaine de la Medjana, sur le chemin de fer de Constantine à Alger (240 kil.). — En 1871, la ville fut assiégée par les bandes de Mokrani (du 12 au 26 mars). Une pyramide en marbre blanc, au pied de la redoute dominant la ville, honore la mémoire des habitants et des gardes mobiles de Marseille et d'Aix morts pour la défense de la cité.

Bordj-Medjana, ch.-l. de c. m. des Biban. ⟶ Ruines de *Castellum-Medianum.*

Bordj-R'dir, v., 135 h. (125 Franç.), c. m. de Maadid.

Bordj-Sabath, ham., c.m. de l'Oued-Cheif.

Boudaroua, v., 97 h., c. m. de Beni-Salah.

Bou-Far, ham., c. de Kellermann.

Bou-Foua, ff., c. de Mila.

Bougie, c. [1854], 11,299 h. (2,510 Franç.), 6,610 agglom., ch.-l. d'arr., ville et port maritime, à 112 kil. de Sétif, en amphithéâtre sur le revers S. du Gouraya (671 mèt.).— *Salde* sous les Romains, *Bedjaïa* sous les Arabes, les Espagnols et les Turcs, Bougie est devenue française en 1833. ⟶ *Enceintes* romaine et arabe. — *Porte* arabe sur le port. — *Fort d'Abd-el-Kader.* — *Kasbah*, citadelle espagnole; forts Barral, Gouraïa et Clauzel.

Bouhira, c. [1861], 3,532 h. (124 Franç.), 438 agglom., cant. de Sétif.

Bou-Ikni, ham., c. d'Oued-Seguin.

Bou-Malek, v., 744 h. (33 Franç.), c. d'Oued-Atménia. ⟶ Ancienne carrière souterraine exploitée par les Romains.

Bou-Nouara, v. de la c. des Oulad-Rahmoun.

Bugeaud, c. [1861], 744 h. (272 Franç.), 193 agglom., cant. de Bône. ⟶ Ruines d'un aqueduc romain sur l'Oued-Erhibar.

Calle (La), *V.* la Calle.

Canrobert, *V.* Oum-el-Bouaghi.

Cérez (Bel-Imour), v., c. m. de Maadid.

Châteaudun-du-Rhumel,c.[1874], 32,260 h. (471 Franç.), 826 agglom.,

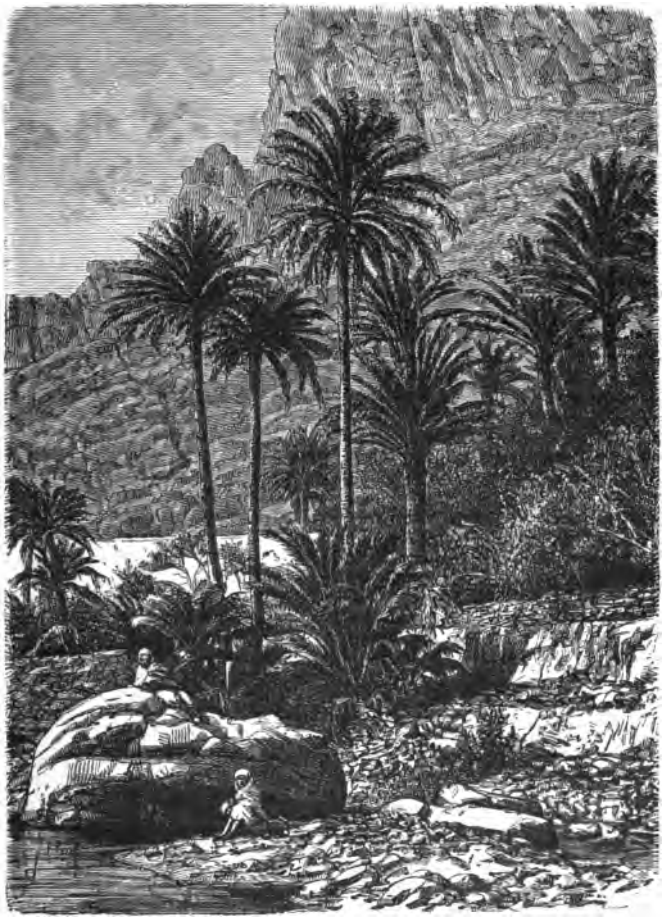

Palmiers sur les bords de l'Oued-Kantara.

ch.-l. de c., arr. de Constantine. ⟶ Zaouïa de Sidi-bel-Hamlaoui.

Cheddia, ham., c. de Duquesne.

Chekfa, v., 1,031 h. (122 Franç.), c. m. de Taher. ⟶ Ruines de l'Orangerie, où était la résidence du chérif Moula-Chekfa. — Ruines antiques de Ksiba et d'Ouled-Allel. — Pic de Tamzrah (restes d'une forteresse).

Chénia, v., c. m. de Maadid.

Cherafa, v., 107 h. (86 Franç.), c. m. d'Attia.

Chevreul, v. en création, c. m. de Takitount.

Cité-Ouvrière, v., 1,904 h. (68 Franç.), c. d'Aïn-Mokra.

Clairefontaine (**Aouïnet-el-dib**), v., 225 h. (92 Franç.), c. m. de Morsott.

Clauzel, c. [1874], 3,206 h. (189 Franc.), 58 agglom., cant. de Guelma.

Col-des-Oliviers, v., 2,999 h. (193 Franç.), c. d'El-Kantour.

Collo, c. [1880], 3,040 h. (468 Franç.), ch.-l. de c., arr. de Philippeville, port maritime, ch.-l. de la c. m. du même nom [1874], 25,884 h. (58 Franç.), arr. de Philippeville; v. kabyle à côté de la ville française.— Minières importantes; vastes forêts.

Combes (**Merdès**), v., 491 h. (150 Europ.), c. m. de Beni-Salah.

Condé-Smendou, c. [1861], 12,310 h. (322 Franç.), 330 agglom., ch.-l. de c., arr. de Constantine. ⟶ Square renfermant des pierres provenant de ruines romaines.

Constantine, c. [1854], 51,997 h. (18,387 Franç.), ville et place forte de 1re classe; ch.-l. du département; ch.-l. de divis. militaire; évêché suffragant d'Alger, sur un plateau entouré de trois côtés par un abîme profond, creusé entre deux murailles de roc vif entièrement à pic. Le *Rhummel* coule dans ce gouffre; il y passe sous quatre voûtes naturelles, là où les deux roches opposées ont réuni leurs parois, et, au moment de sortir du défilé, tombe par trois cascades. Un chemin pratiqué sur les roches ou appliqué au moyen de crampons permet le parcours entier du gouffre. ⟶ On remarque surtout à Constantine le *palais* du dernier bey, devenu le quartier général du commandant de la division. — *Cathédrale*, ancienne mosquée. — *Grande mosquée*. — *Mosquées Salan-Bey* et *El-Akhdar*. — *Synagogue*.— *Lycée*.— *Préfecture*. — *Halle* aux grains. — *Théâtre*. — *Square n° 1, statue du maréchal Valée*. — *Square n° 2, musée lapidaire*. — Autre *musée* à la mairie. — *Pyramide Damrémont*.

Coulmiers, v. de la c. m. de Châteaudun-du-Rhumel.

Damrémont, v., 387 h. (98 Franç.), c. de Philippeville.

Dar-el-Fouini, ff., c. m. d'El-Milia.

Daroussa, ham., 606 h. (123 Franç.), c. de Randon.

Darsoun, ff., c. d'Aïn-Kerma.

Davout, v. en création, c. m. de Guergour.

Dekma, ff., c. m. de Séfia.

Delacroix, *V.* Azeba.

Djendel, *V.* Lannoy.

Djidjelli, c. [1860], 6,122 h. (1,217 Franç.), ch.-l. de c., arr. de Bougie, port maritime; ch.-l. de la c. m. de Tababort. — *Igilgili*, emporium carthaginois, colonie romaine, Djidjelli sous les Arabes et les Turcs, assiégée sans résultat par Beaufort en 1664, est occupée par les Français en 1839. Détruite par un tremblement de terre en 1856, elle s'est rebâtie plus au S.— Forts Duquesne, Ferdinand, Sainte-Eugénie, Horrain et Galbois.

Duquesne, c. [1879], 3,155 h. (182 Franç.), cant. de Djidjelli.

Duvivier, c. [1861], 1,440 h. (357 Franç.), cant. de Bône. — Épais massifs d'oliviers.

Duzerville, c. [1861], 3,307 h. (547 Franç.), 715 agglom., cant. de Bône.

Edough, c. m. [1884], 18,811 h. (80 Franç.).

Edough, ham. forestier, 487 h. (67 Franç.), c. de Bugeaud.

El-Achechia, v., 335 h., c. de Sétif.

El-Achir (**Kherbet-el-Achir**), v., 91 h. (85 Franç.)., c. m. de Biban. ⟶ Ruines romaines. — Tunnel long de 2,200 mèt.

El-Aïoun, *V.* Lacroix.

El-Anasser, *V.* Lanasser.

El-Anser, ham., 48 h. (40 Franç.),

Arc de triomphe de Caracalla, à Tébessa.

avec le douar de Beni-ben-Aïd, c. m. d'El-Milia.

El-Aria, v., 59 h. (46 Franç.), c. du Khroub.

El-Arrouch, c. [1861], 4,376 h. (396 Franç.), ch.-l. de c., arr. de Philippeville.

El-Bez, ff., c. de Sétif.

El-Biar, *V.* Lambiride.

El-Diss, ff., c. de Saint-Charles.

El-Ghedir, *V.* Saint-Joseph.

El-Guerrah, v., 862 h. (76 Franç.), c. d'Ouled-Rahmoun.

El-Hadjar, v., 205 h., c. de Duzerville.

El-Haria, v., 48 h., de la c. du Kroubs.

El-Harmélia, ff., 191 h., c. de Sétif.

El-Hassi, v., 200 h. (7 Franç.), c. de Sétif.

El-Kantara, 114 h. (dont 71 Eur.), ham. à 150 mèt. du pont d'El-Kantara, d'où l'on découvre l'oasis. Ce pont, hardiment jeté sur un précipice, est de construction romaine ; mais depuis l'occupation française, il a été souvent et fâcheusement restauré. L'oasis est située sur les rives de l'Oued dont elle porte le nom, à 57 kil. de Biskra ; elle a 64,000 dattiers donnant 16,000 quintaux de dattes.

El-Kantour, c. [1870], 178 h. (20 Franç.), cant. d'El-Arrouch.

El-Kseur, c. [1879], 1,090 h. (338 Franç.), 570 agglom., ch.-l. de c., arr. de Bougie. ⟶ A 3 kil., ruines romaines de Tiklat (*Tubusubtus*), à 14 kil., source d'Anser Arballah, amenée au v. par une conduite faite sous les Romains.

El-Madher, v., 150 h. (66 Franç.), c. m. d'Aïn-el-Ksar.

El-Magen, ff., 505 h. (29 Franç.), c. de Saint-Charles.

El-Malah-Mzoura, v., 454 h. (41 Franç.), c. de Rouffach.

El-Meridj, v., 254 h., de la c. m. de Morsott.

El-Milia, c. m. [1880], 51,300 h. (249 Franç.), 556 agglom., ch.-l. de c., arr. de Constantine. ⟶ Ruines romaines.

El-Ouloudj, ham., c. m. d'Attia. — Exploitation de lièges.

El-Ouria, ff., 189 h. (11 Franç.), c. d'El-Ouricia.

El-Ouricia, c. [1863], 3,146 h. (170 Franç.), 241 agglom., cant. de Sétif.

El-Outaïa, 1,701 h., c. m. d'Aïn-Touta, oasis, à 26 kil. en avant de Biskra, sur la rivière et dans la plaine dont elle porte le nom ; 30 tentes, 53 maisons, 1,665 dattiers produisant 416 quintaux de dattes. — Zmala de spahis.

Enchir-Saïd, c. [1868], 1,458 h. (48 Franç.), 56 agglom., cant. de Guelma.

Eulmas, c. m. [1874], 45,880 h. (351 Franç.), cant. de Saint-Arnaud. ⟶ Lacs salés. — Sources thermales de Sokhna. — Aux environs, fontaine romaine restaurée.

Faucigny, v., 204 h. (44 Franç.), c. d'Aïn-Abessa.

Fedj-Moussa, ff., c. d'Herbillon.

Fedj-M'Zala, c. m. [1880], 65,446 h. (540 Franç.), 383 agglom., ch.-l. de c., arr. de Constantine. — Eaux sulfureuses.

Fenaïa, *V.* Soummam.

Ferdoua, ff., c. de Sidi-Mérouane.

Fermatou, v. et douar, c. de Sétif.

Ferme-Dufourg, ff., c. m. d'Aïn-Touta.

Fesdis-Kessaïa, v., 649 h. (89 Franç.), avec Kessaïa, c. de Batna. ⟶ Ruines romaines de *Zana*.

Fesguia, ff., c. m. d'Aïn-M'lila.

Fontaine-Chaude, v., 155 h. (124 Franç.), c. m. d'Aïn-el-Ksar. ⟶ Ruines romaines de *Tadutti*.

Fontaine-de-la-Gazelle, ff., c. m. d'Aïn-Touta.

Foy (Ahmed-ben-Ali), v., 87 h. (67 Franç.), avec Ra-el-Ma, c. de Jemmapes. ⟶ Bordj du Caïd (belle vue).

Galbois (El-Abasser), v., 137 h. (125 Franç.), c. m. de Maadid. ⟶ Ancienne cité romaine.

Gare-du-Nador, ham., c. m. de Séfia.

Gastonville, c. [1861], 3,297 h. (184 Franç.), 297 agglom., cant. d'El-Arrouch.

Gastu, c. [1868], 1,783 h. (115 Franç.), cant. de Jemmapes.

Ghirane, v. i., c. de Hamma.

Gouarsa, ff., c. de Gastu.

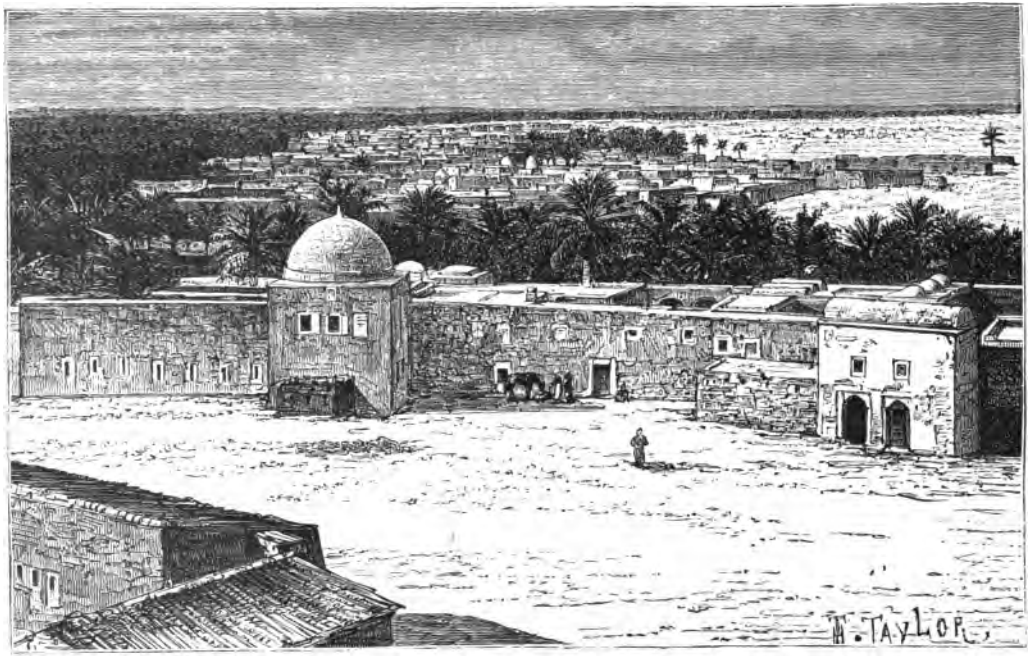

Tougourt.

Goussinet, ff., 352 h. (14 Franç.), c. d'El-Ouricia.

Grarem, c. [1888], 5,988 h. (214 Franç.), 112 agglom., cant. de Mila.

Gravelotte, ham., 37 h., c. de Grarem.

Guelaa-bou-Sba, c. [1875], 1,409 h. (136 Franç.), 136 agglom., cant. de Guelma.

Guellal, v., c. m. de Rhira.

Guelma, c. [1854], 7,288 h. (1,457 Franç.), ch.-l. d'arr. [1854]. — Marchés très fréquentés (bestiaux et céréales). ⟶ *Musée archéologique.* — *Citadelle* byzantine. — Ruines romaines de *Kalama* (cirque, restes d'une citadelle, tombeaux, statues).

Guerfa, *V.* Aïn-Guerfa.

Guergour, c. m. [1880], 66,212 h. (134 Franç.), ch.-l. de c., arr. de Bougie. ⟶ Bains de Sidi-el-Djoudi (thermes romains). — Ruines antiques.

Guettar-el-Aïch, c. [1877], 1,671 h. (51 Franç.), cant. du Khroub

Hamala, v., 40 Franç., c. de Grarem.

Hamma, c. [1866], 4,254 h. (193 Franç.), 330 agglom., cant. de Constantine. — Eaux thermales.

Hammam-Meskoutine, établissement thermal (l'*Aquæ Tibilitanæ* des Romains), 342 h. (42 Franç.), c. de Clauzel. ⟶ Belles cascades. — Grottes. — Ruines romaines.

Hammam-N'baïls, ham., c. m. de Séfia.

Hammam-Zaïd, ham., 14 h. (2 Franç.), c. m. de Soukahras.

Héliopolis, c. [1868], 2,767 h. (480 Franç.), 554 agglom., cant. de Guelma.

Herbillon, c. [1869], 2,224 h. (215 Franç.), cant. de Bône. ⟶ Belle plage. — Ruines romaines. — Grottes de Jugurtha.

Ighzer-Amokrane, ff., 190 h. (65 Franç.), c. d'Akbou.

Il-Maten, ham., 162 h. (31 Franç.), c. d'El-Kseur.

Jemmapes, c. [1856], 3,366 h. (899 Franç.), 2,145 agglom., ch.-l. de c., arr. de Philippeville, ch.-l. de la c. m. [1874] du même nom, même arr., 28,858 h. (485 Franç.). ⟶ Établissement thermal de l'Oued Hammim; ruines de thermes romains.

Kef-oum-Theboul, ham. minier, 1,194 h. (48 Franç.), c. de La Calle.

Kellermann (Oued-Touta), c. [1886], 2,293 h. (91 Franç.), 96 agglom., cant. de Guelma.

Kercha, v., 187 h. (166 Franç.), avec les ff. de Fesguia, c. m. d'Aïn-M'lila.

Kerrata, v., 336 h. (181 Franç.), c. m. d'Amoucha. Au N. commence le défilé du *Chabet-el-Akhra.*

Kessala, v., c. de Batna (*V.* Fesdis).

Khalfoun, v., 599 h. (35 Franç.), c. de Sétif.

Khenchela, 1,484 h., ch.-l. de c., arr. de Batna, ch.-l. de la c. m. du même nom [1884], 26,350 h. (478 Franç.); ch.-l. de cercle; ch.-l. de c. i. [1874], subdiv. de Batna, 22,277 h. Bâtie sur l'emplacement de *Mascula.* ⟶ A 5 k. kil., ruines romaines.

Kherbet-el-Achir, *V.* El-Achir.

Khroub (Le), c. [1863], 9,013 h. (489 Franç.), ch.-l. de c., arr. de Constantine. ⟶ Marché très important. — Ruines romaines.

Kripsa ou **Kribsa**, v., 9 Franç., c. de Zeraïa.

Ksar-et-Tine, bordj et ff. de la c. m. de Rhira.

La Calle, c. [1856], 4,970 h. (1,376 Franç.), 3,088 agglom., port maritime, ch.-l. de c., arr. de Bône; ch.-l. de la c. m. [1884] du même nom, 19,797 h. (864 Franç.). ⟶ Pendant la saison d'été, la pêche du corail donne à cette ville une certaine animation. — Belles promenades. — Aux environs, trois lacs, plus ou moins marécageux, et belles forêts de chênes-liège.

Lacroix (El-Aïoun), v., 173 h. (165 Franç.), c. m. de la Calle.

Lacs (Les), v., c. m. d'Aïn-M'lila. ⟶ Lacs Salés, vastes de 6,206 hect.

Lafayette, v. et ff. de la c. m. de Guergour.

Lambèse, c. [1869], 1,837 h. (396 Franç.), cant. de Batna. ⟶ Maison centrale de force et de correction. — Ancienne ville romaine où résidait la troisième *Légion Auguste*, qui construisit la voie romaine de Carthage à Tébessa. — Nombreuses ruines, au nombre desquelles on remarque : le

prætorium, servant de musée; plusieurs portes ou arcs de triomphe; le tombeau de Quintus Flavius; la mosaïque dans la maison centrale; le temple d'Esculape. — Nombreuses ruines de monuments, très frustes.

Lambiridi (El-Biar), ff., c. m. d'Aïn-Touta. ⟶ Ruines romaines.

Lamblèche, v., c. du Kroub.

Lauasser ou **El-Anasser**, v., 564 h. (7 Franç.), c. de Sétif.

Lannoy (Djendel), v., 149 h. (120 Franç.), c. m. de Jemmapes. ⟶ Ancienne cité romaine de *Laksar*.

La Réunion, v., 136 h. (128 Franç.), c. de Soummam. ⟶ Colonne Bosquet, érigée à la mémoire des soldats morts les 21 et 22 février 1852.

La Robertsau (Souk-es-Sebt), v., 269 h., c. m. de Jemmapes.

Laverdure, v., 392 h. (142 Franç.), c. m. de Séfia. ⟶ Belle vue.

Le Tarf, v., 325 h., de la c. m. de la Calle.

Lucet (Beni-Guecha), v., 166 h., c. m. de Fedj-M'Zala.

Maadid, c. m. [1874], 38,086 h. (597 Franç.), cant. de Bordj-Bou-Arréridj.

Mac-Mahon, ch.-l. de c. m.

Madjiba, v., c. du Khroub.

Mahouan, v., 291 h. (80 Franç.), c. d'El-Ouricia.

Malah, ff., 40 h. (37 Franç.), c. de Bouhira.

Malah-Mégoura, v., 1,800 hab. (45 Europ.), de la c. de Rouffach.

Mansoura, v., c. m. de Biban.

Medjana, v., 109 h. Franç., c. m. de Biban.

Medjez-Amar, ham., 270 h. (25 Franç.), c. de Clauzel. — A 6 kil. O., Hammam-Meskhroutin, sources thermales ferrugineuses (95°).

Medjez-Sfa, v., 166 h. (76 Franç.), c. de Duvivier.

Meskiana, c. m. [1880], 20,370 h. (135 Franç.), 224 agglom., cant. d'Aïn-Beida. ⟶ Ruines romaines de *Justi*.

Mesloug, ff., 685 h. (76 Franç.), c. de Sétif. — A 13 kil. O., Hammam-bou-Sellam, sources thermales salées (47° à 54°).

Messaoud ou **Aïn-Messaoud**, v., 308 h., c. de Bouhira.

Messida (La), ham., 65 h. (11 Franç.), c. m. de la Calle.

Metz, *V.* Akbou.

Mila, c. [1880], 7,757 h. (391 Franç.), ch.-l. de c., arr. de Constantine. ⟶ Fontaine romaine. — Kasbah et mosquée de Sidi-ali-ben-Yahia. — Dans la cour de l'école, débris d'architecture provenant des ruines romaines d'Oudjed. — Belle halle.

Millésimo, c. [1868], 3,230 h. (143 Franç.), 197 agglom., cant. de Guelma.

Mondovi, c. [1861], 2,653 h. (771 Franç.), ch.-l. de c., arr. de Bône.

Montcalm (Temlouka), v., 227 h., c. m. de Oum-Bouaghi.

Morris, c. [1885], 2,636 h. (629 Franç.), ch.-l. de c., arr. de Bône.

Morsott, c. m. [1884], 21,295 h. (559 Franç.), cant. de Tebessa.

Moulin-Gassiot, 4,049 h. (44 Franç.), avec les ff. de Merdj-el-Harris, Oued-Dekri et El-Brana, c. m. de Châteaudun-du-Rhumel.

M'rabot-Moussa, ff., c. de Duquesne.

M'Sila, c. m. [1884], 35,098 h. (110 Franç.), 4,437 agglom., arr. de Sétif.

Munier, *V.* Aïn-Kerma.

Nechmeya, c. [1890], 2,901 h. (152 Franç.), 165 agglom., cant. de Mondovi.

N'gaous, v., 3,494 h. (109 Franç.), c. m. d'Ouled-Soltan. ⟶ Ruines romaines. — Mosquées des Seba-R'gout et de Sidi-Kacem.

Oued-Aghrioun, ff., c. m. d'Oued-Marsa.

Oued-Amizour, c. [1878], 1,728 h. (211 Franç.), cant. d'El-Kseur.

Oued-Atménia, c. [1868], 6,343 h. (203 Franç.), 855 agglom., ch.-l. de c., arr. de Constantine. ⟶ A 4 kil. O., Hammam-Grous, source thermale (38°). Vestiges du Balneum Pompeianum, superbe mosaïque.

Oued-Besbès, *V.* Randon.

Oued-Cham, v., 485 h. (401 Franç.), c. m. de Séfia. ⟶ Ruines d'une ville romaine, à l'Oued-Rhiran.

Oued-Cham, ham., 904 h. (177 Franç.), c. m. de Séfia.

Oued-Cherf, c. m. [1886], 24,499 h., cant. de Guelma; la résidence officiel-

est Aïn-Amara. ⟶ Ruines romaines d'Hammam.

Oued-Deheb, v. 412 h. (18 Franç.), c. de Saint-Arnaud.

Oued-Dekri, v., c. de Châteaudun-du-Rhumel.

Oued-el-Aneb, v., 156 h. (83 Franç.), c. d'Aïn-Mokra.

Oued-Frara, v., 56 h. (42 Franç.), c. m. de Beni-Salah. ⟶ Pile d'un pont romain sur la Seybouse.

Oued-Marsa, c. m. [1880], 25,757 h. (218 Franç.), cant. de Bougie.

Oued-Seguin, c. [1874], 2,224 h. (121 Franç.), 287 agglom., cant. d'Oued-Atménia.

Oued-Soudan, v., 161 h. (126 Franç.), c. m. de Beni-Salah.

Oued-Souf. Il a pour limites : au N., le caïdat du Zab-Chergui et le cercle de Tébessa ; à l'E., la régence de Tunis ; au S., la Tripolitaine ; à l'O., l'aghalik de Tougourt et le caïdat de Temacin. On y compte 2,426 tentes, 3,239 maisons, 174,239 palmiers. Il a pour capitale Ed-Oued, située à 316 kil. de Biskra.

Oued-Touta, *V.* Kellermann.

Oued-Zenati, c. [1868], 12,375 h. (598 Franç.), 1,642 agglom., ch.-l. de c., arr. de Constantine.

Ougrina, ff., 259 h., c. d'El-Ouricia.

Ouled-Agla, v., 85 h. (73 Franç.), c. m. de Maadid. ⟶ Belle mosaïque.

Ouled-ali-bou-Nab, *V.* Sedrata.

Ouled-Aréma, ham., ff. et douar, c. d'Oued-Séguin.

Ouled-Djeltal, poste du cercle de Biskra.

Ouled-Rahmoun, c., 3,250 h. (198 Franç.), cant. du Khroub. ⟶ Ruines romaines, à Bou-Merzoug et à Raz-el Aïn. — Monuments mégalithiques.

Ouled-Soltan, c. m. [1881], 38,316 h. (134 Franç.), canton de Batna.

Oulmen, ff. et douar, 2,249 h. (10 Franç.), c. d'Aïn-Beida.

Oum-el-Bouaghi ou **Canrobert**, c. m. [1880], 28,690 h. (218 Franç.), 303 agglom., cant. d'Aïn-Beida.

Penthievre, c. [1861], 1,934 h. (154 Franç.), 252 agglom., cant. de Mondovi.

Périgotville (**Aïn-Kebira**), v., 307 h. (216 Franç.). c. m. d'Amoucha. ⟶ Ruines romaines.

Petit, c. [1877], 2,956 h. (191 Franç.), 233 agglom., cant. de Guelma. — A 12 kil. E., *Le Nador*, sources thermales salines (45°). — Mine de zinc exploitée.

Philippeville, c. [1848], 20,450 h. (7,792 Franç.), 13,311 agglom., ch.-l. d'arr., au bord de la mer ; c'est le lieu de transit et d'entrepôt d'une grande partie du commerce avec l'est de l'Algérie, principalement avec Constantine. — Elle a été construite (1838) par le maréchal Valée, sur les ruines de l'ancienne *Rusicada*. ⟶ A l'*église*, tableau de Van Dyck. — *Théâtre*, sur des citernes romaines. — *Palais de justice*, précédé de la *statue de Brennus*. — *Collège*. — *Musée d'antiquités* dans l'ancien *théâtre romain*. — *Place de la Marine* (belle vue). — *Squares*. — *Route de Saint-Antoine*, belle promenade. — *Route* pittoresque *de Stora*, creusée dans le roc.

Pont-de-Duvivier, v., 48 h. (37 Franç.), c. m. de Beni Salah.

Randon (**Oued-Besbès**), c. [1868], 4,986 h. (524 Franç.), 267 agglom., cant. de Mondovi.

Ras-el-Akba, v., 20 h. (19 Franç.), c. d'Oued-Zenati. ⟶ A 3 kil., ruines antiques de *Tibili* ou d'*Aunouna*.

Ras-el-Ma (*V.* Foy), c. de Jemmapes.

Ras-el-Ma, v., c. m. d'Eulmas.

Redjas-el-Forada, v., 151 h. (144 Franç.), c. de Zeraia.

Rénier (**Smala-Ben-Mérad**), c., 3,073 h. (228 Franç.).

Réunion (**La**), *V.* la Réunion.

Rhira, c. m. [1881], 44,824 h. (521 Franç.), cant. de Sétif. ⟶ Ruines romaines.

Richelieu v., 69 h., en création.

Rivière, v. de la c. de Saint-Charles.

Robertville, c. [1861], 5,218 h. (368 Franç.), 509 agglom., cant. d'El-Arrouch.

Rouached, v., 197 Franç., c. m. de Fedj-M'Zala.

Rouffach, c. [1874], 3,680 h. (249 Franç.), 231 agglom., cant. de Mila. ⟶ Djebel Zouaoui, montagne ro-

heuse où habite le marabout Si Belkacem-ben-Cheik-Zouaoui (pèlerinage).

Roum-es-Souk, v., 159 h. (150 Franç.), c. m. de la Calle. ⟶ Ruines romaines (bains).

Saint-Antoine, v., 1,131 h. (186 Franç.), c. de Philippeville.

Saint-Arnaud, c. [1868], 5,262 h. (430 Franç.), 1,718 agglom., ch.-l. de c., arr. de Sétif. ⟶ Fontaine romaine restaurée.

Sainte-Cécile, v. de la c. de Clauzel.

Saint-Charles, c. [1861], 2,448 h. (207 Franç.), 208 agglom., cant. de Philippeville.

Saint-Donat, v., 688 h. (90 Franç.), c. m. de Châteaudun-du-Rhumel.

Saint-Joseph (El-Ghedir), 149 h. (71 Franç.), c. m. de Beni-Salah.

Saint-Louis, v., avec le douar d'Arb-Filfila et la fraction de Beni-Mehenna, c. de Philippeville.

Sainte-Wilhelmine, v., c. d'El-Kantour.

Sakrania, ff., c. m. d'Aïn-M'lila.

Seddouk, v., 209 h. (183 Franç.), c. d'Akbou.

Sedrata, c. m. [1880], 26,052 h. (269 Franç.), 360 agglom., cant. d'Aïn-Beida.

Sedrata ou Aïn-Tagrout ou Ouled-ali-bou-Nab, ham., 3,718 h. avec Chouia, fraction de douar, c. d'Aïn-Tagrout.

Séfia, c. m. [1880], 36,006 h. (629 Franç.), 260 agglom. au ch.-l., Laverdure, cant. de Soukahras.

Selassel, ff., c. m. d'El-Milia.

Sellaoua-Announa, ff. et douar, c. m. d'Oued-Cherf.

Seraghna, v., 11 Franç., c. de Zeraia.

Seriana, 179 h. (141 Franç.), c. m. d'El-Ksar.

Sétif, c. [1854], 16,061 h. (2,660 Franç.), 5,314 agglom., ch.-l. d'arr. et de subdiv. milit. — Marché considérable. — Sétif (*Sitifis Colonia*) était, au temps des Romains, la capitale de la Mauritanie Sétifienne; détruite par les Vandales, elle est occupée par les Français et complètement rebâtie depuis 1836. ⟶ Quartier militaire à l'O.-S., dans l'*enceinte romaine*. — *Musée archéologique*, à la *promenade d'Orléans*. — *Collège*. — *Place Nationale* (*fontaine* monumentale). — A 2 kil. N.-O., *tombeau de Scipion*, monument romain.

Sidi-Aïch, v., 358 h. (199 Franç.), c. m. de Soummam.

Sidi-Embarek, c. m. de Maadid.

Sidi-Khalifa, v., c. d'Aïn-Tinn.

Sidi-Mérouane, c. [1880], 3,976 h. (295 Franç.), cant. de Mila.

Sidi-Mesrich, v., 274 h. (109 Franç.), c. de Robertville.

Sidi-Nassar, *V.* Bayard.

Sidi-Okba, oasis, à 22 kil. de Biskra, 3,057 h., 560 maisons, 40 tentes, 6 gourbis; 61,240 dattiers. — Elle tient son nom de Sidi-Okba, l'un des premiers propagateurs de l'islamisme, tué en 682 en combattant les Berbères et inhumé dans la mosquée de cette ville. Toutes les tribus de l'est y viennent en pèlerinage.

Sigus, v., 313 h. (115 Franç.), c. m. d'Aïn-M'lila. ⟶ Ruines romaines. — Ancien bordj de commandement (ben Zekri).

Siliana, ff., 44 Franç., c. de Gurrem.

Sillègue (Beni-Foudha), v., 345 h. (115 Franç.), c. m. d'Eulmas.

Smala-ben-Mérad, *V.* Rénier.

Soukahras, c. [1861], 7,163 h. (2,051 Franç.), ch.-l. de c., arr. de Guelma; ch.-l. de la c. m. du même nom [1884], 37,354 h. (270 Franç.). — Commerce très important. — Vastes forêts; beaux vignobles, vins renommés. ⟶ Bâtie sur l'emplacement de l'ancienne *Thagaste*, patrie de saint Augustin, elle est située sur le chemin de fer de Constantine à Tunis. — Nombreuses ruines romaines. — Bel hôtel de ville. — Jardin public. — A 13 kil., sources de l'Hammam Zeïd, qui alimentent la localité.

Souk-es-Sebt, *V.* la Robertsau.

Soummam (Fenaïa et Sidi-Aïch), c. m. [1880], 104,386 h. (372 Franç.), cant. de Bougie.

Stora, c. [1870], 2,503 h. (632 Franç.), 715 agglom., cant. de Philippeville; ville et port maritime, à 4 kil. N.-O. de Philippeville dont elle est le

port véritable. Elle est presque exclusivement habitée par des gens de mer et des fabricants de salaisons. ⟶ Ruines romaines (citernes; tunnel amenant à Stora les eaux de l'Oued Chaddi). — Plage fréquentée. — Entre Stora et Philippeville, de la route à la mer, jardin (*Landon*) d'arbres et de plantes exotiques.

Strasbourg, c. [1880], 1,801 h. (131 Franç.), cant. de Djidjelli.

Tababort, c. m. [1880], 40,463 h. (83 Franç.), cant. de Djidjelli. ⟶ Ruines romaines.

Taher, c. m. [1880], 31,762 h. (396 Franç.), 241 agglom., ch.-l. de c., arr. de Bougie. Elle a pour ch.-l. le v. du même nom, 2,434 h.

Takitount, c. m., 38,824 h. (552 Franç.), 12 agglom.

Tamarins (Les), v. de la c. m. d'Aïn-Touta.

Tarf (Le), v. 1,671 h., c. m. de la Calle.

Tazmalt, v. 563 h. (187 Franç.), c. d'Akbou.

Tébessa, c. [1880], 6,613 h. (572 Franç.), 3,803 agglom., ch.-l. de c., arr. de Constantine, c. i., 35,692 h., terr. de command.; ch.-l. de cercle; subdiv. de Bône, au pied des mamelons qui prolongent l'Aurès, à 20 kil. de la frontière de Tunis. Marché très important, ancienne colonie romaine (*Theveste*). ⟶ Ruines nombreuses parmi lesquelles on remarque l'arc de triomphe dédié à *Septime Sévère*, le temple de Minerve et les débris d'une basilique. — Beaux jardins arrosés par les eaux d'un aqueduc romain.

Teksenna, v., c. m. de Tababort.

Temacin. Capitale de l'oasis du même nom. L'oasis est comprise entre l'aghalick de Tougourt et le caïdat des Ouled-Sahia : on y compte 1,206 tentes, 756 maisons, 25,650 dattiers.

Temlouka, *V.* Montcalm.

Teniet-el-Merdj, ham. et ff., c. m. du Biban.

Teniet-el-Tin, 1,985 h., c. d'Amoucha.

Tiberguent, v., 159 h. (135 Franç.), c. m. de Fedj-M'zala.

Timgad, à l'E. de Batna. Là se trouvent les ruines nombreuses et fort bien conservées de *Tamugadi*.

Tinar, v., c. m. d'Eulma.

Tizi-N'béchar, v., 21 Franç., c. m. d'Amoucha.

Tkout, poste du cercle de Biskra.

Toqueville, v. de la c. m. de Rhira.

Toustain, v. en création de la c. m. de la Calle.

Touggourt, c. [1874], 47,766 h., 1,395 agglom., capitale de l'Oued-R'rir; poste du cercle de Biskra (*V.* chap. II); 4,756 h., 308 maisons. ⟶ Casba, qui fut le palais des rois du pays. — Magnifiques jardins; forêt de palmiers. — Marché considérable.

Valée, v., 1,182 h. (242 Franç.), c. de Philippeville.

Youks-les-Bains, v., 247 Franç., c. m. de Morsott. — Eaux thermales (35°).

Yusuf, v., 189 h. (185 Franç.), c. m. de la Calle.

Zarouria, v., gare et ff., 756 h. (166 Franç.), c. m. de Soukahras.

Zeïri, ff., 276 h. (6 Franç.), c. d'El-Ouricia.

Zéraïa, c. [1880], 3,610 h. (305 Franç.), 141 agglom., cant. de Mila.

Zérizer, v., 696 h. (200 Franç.), c. de Morris.

Zerizer, c. m. (*V.* Beni-Salah).

Zitounet-el-Bidi, ff. c. de Mila

39627. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

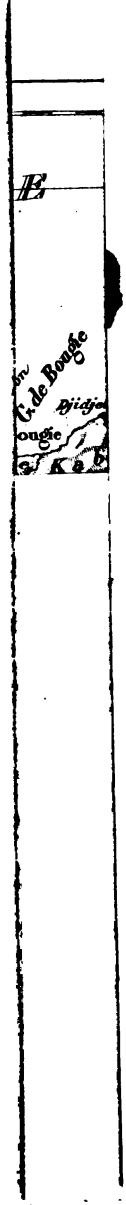
E
C. de Bougie
Djidje
ougie
Kab

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

COLLECTION
DES GUIDES JOANNE

LES VOLUMES SONT CARTONNÉS EN PERCALINE GAUFRÉE

et contiennent

UN GRAND NOMBRE DE CARTES ET PLANS

I. GUIDES DIAMANT

POUR LA FRANCE ET L'ÉTRANGER

Format in-32

FRANCE

Aix-les-Bains, Marlioz et leurs environs	2 »
Bretagne et **Iles anglaises de la Manche**	3 »
Dauphiné et **Savoie**	6 »
Environs de Paris	2 50
Normandie	3 »
Paris	2 »
Pyrénées	5 »
Stations d'hiver (les) **de la Méditerranée**	3 50

ÉTRANGER

Espagne et **Portugal**	5 »
Londres et ses environs	6 »
Suisse	5 »

II. GRANDS GUIDES

POUR LA FRANCE ET L'ÉTRANGER

Format in-16

FRANCE, ALGÉRIE ET TUNISIE

ITINÉRAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCE

21 volumes, qui se vendent séparément :

Paris. 1 vol.	7 50
Environs de Paris. 1 vol.	7 50
Alpes Dauphinoises. 1 vol.	10 »
Auvergne et **Centre**. 1 vol.	10 »
Bourgogne et **Morvan**. 1 vol.	7 50
Bretagne. 1 vol.	7 50
Cévennes. 1 vol.	7 50
Champagne (La) et **l'Ardenne**. 1 vol.	7 50
Corse. 1 vol.	6 »
Franche-Comté et **Jura**. 1 vol.	7 50
Gascogne et **Languedoc**. 1 vol.	10 »
La Loire. 1 vol.	7 50
De la Loire à la Gironde. 1 vol.	7 50
Lyonnais, Beaujolais et **Bresse**. 1 vol.	7 50
Nord. 1 vol.	10 »
Normandie. 1 vol.	7 50
Provence. 1 vol.	10 »
Pyrénées. 2 vol.	15 »

On vend séparément :

I. *Pyrénées. Partie orientale*	7 50
II. *Pyrénées. Partie occidentale*	7 50
Savoie. 1 vol.	10 »
Vosges. 1 vol.	7 50
Algérie et **Tunisie**, par *L. Piesse*. 1 vol.	12 »

Guide du voyageur en France, par *Richard*. 1 vol.	15

On vend séparément, broché :

I. *Réseau de Paris-Lyon-Méditerranée*. 1 vol.	4 »
II. *Réseaux d'Orléans-Midi-État*. 1 vol.	4 »
III. *Réseau de l'Ouest*. 1 vol.	3 »
IV. *Réseau du Nord*. 1 vol.	2 50
V. *Réseau de l'Est*. 1 vol.	2 50

ÉTRANGER

Allemagne méridionale et Autriche-Hongrie. 1 vol.	10 »
Belgique et **Duché de Luxembourg**. 1 vol.	7 50
Espagne et **Portugal**. 1 vol.	18 »

Hollande et **Bords du Rhin**. 1 vol. 7 50
Italie et **Sicile**. 3 vol. :
ITALIE DU NORD. . . . . 12 »
ITALIE DU CENTRE. . . . . 12 »
ITALIE DU SUD. 7 50
Italie et **Sicile**. 1 vol. . . . . 10 »
De Paris à Constantinople. 1 vol. . . . . 15 »
États du Danube et **des Balkans**. 1re partie: *Hongrie méridionale, Adriatique, Dalmatie, Montenegro, Bosnie et Herzégovine*. 1 vol. . . . . 15 »
—— 2e partie. Tome Ier : *Haute-Hongrie, Suisse hongroise et région des Tatras, Galicie, Bukovine, Roumanie*. 1 vol. . . . . 15 »
—— Tome IIe : *Serbie, Bulgarie et Roumélie orientale*. 1 vol. . . . . 12 »
Athènes et ses environs. 1 vol. . . . . 12 »
Grèce continentale et Iles. 1 vol. . . . . 20 »
Malte, Egypte, Nubie, Abyssinie, Sinaï. 1 vol. . . . » »
Syrie et **Palestine**. 1 vol. et un atlas. . . . . 25 »
La Péninsule Sinaïtique. 1 vol. 2 50
Suisse, 1 vol. . . . . 9 »
Suisse. 1re partie : *Genève et le lac Léman. — Chamonix et le Mont-Blanc. — Le Valais. — Zermatt et le Mont-Rose*. 1 vol. . . . . 5 »
Suisse. 2e partie : *L'Oberland. — Le lac des Quatre-Cantons. — Le Saint-Gothard et les Lacs italiens. — Bâle. — Schaffhouse. — Zurich. — Glaris. — Appenzell. — Saint-Gall. — Les Grisons*. 1 vol. . . . . 6 »

III. MONOGRAPHIES

Format in-16, avec gravures et plans, broché.

Angers. — Avignon. — Blois. — Chartres. — Dijon. — Gérardmer — Le Havre. — Le Mans. — Le Mont Saint-Michel. — Lourdes. — Menton. — Nancy. — Nantes. — Nîmes. — Plombières. — Reims. — Tours. — Valence et ses environs.

Chaque Monographie . . . . . » 50

Alger. — Arcachon. — Arles et les Baux. — Bagnères-de-Bigorre. — Bagnères-de-Luchon. — Biarritz. — Bordeaux. — Boulogne. — Caen. — Cannes et Grasse. — Clermont-Ferrand, Royat et Châtel-Guyon. — Compiègne et Pierrefonds. — Dieppe et le Tréport. — Eaux-Bonnes et Eaux-Chaudes. — Fontainebleau. — Genève. — Grand-Duché de Luxembourg. — Iles anglaises de la Manche. — L'Esterel. — Le Mont-Dore et la Bourboule. — Lyon. — Marseille. — Musées de Paris. — Nice et Monaco. — Pau. — Rouen. — Saint-Malo, Dinard. — Saint-Sébastien. — Trouville. — Tunis et ses environs. — Versailles. — Vichy.

Chaque Monographie . . . . . 1 »

Venise. . . . . 2 »
Florence. 2 50
Rome. . . . . 5 »
Bosnie et Hérzegovine . . . . . 5 »

IV. GUIDES ET CARTES

POUR LES VOYAGEURS, PAR DIVERS AUTEURS

Joanne (P.) : *Géographies départementales de la France et de l'Algérie.* 88 vol. in-16, cart. :
La description de chaque département, accompagnée d'une carte et de gravures, et suivie d'un dictionnaire alphabétique des communes se vend séparément . . . . . 1 »
Le département de la *Seine*, 1 vol. 1 50
L'Algérie. 7e édition, 1 vol. 1 50
—— *Cartes départementales de la France et de l'Algérie.* 88 cartes en couleurs pliées et cartonnées format de poche, chaque carte. . . . . 50 c.

Bachellerie : *Guide officiel à Evian-les-Bains.* 1 vol. in-16, broché 1 50

Tastevin. *Guide à Saint-Pétersbourg et à Moscou.* 1 vol. in-16, cart. toile . . . . . 15 »
— *Guide à Moscou*, seul, 1 vol. in-16, cart. toile. . . . 10 »

Carte de France, dressée sous la direction de M. *Vivien de Saint-Martin*, à l'échelle de 1/1 250 000e, indiquant le relief du sol, les voies de communication, les chemins de fer, les routes et canaux, les divisions administratives, etc. 1 feuille en couleur. . . . . 5 »
La même carte, pliée et cartonnée. . . . . 6 »

Carte de France, au 1/1 750 000e, par MM. *Schrader, Prudent* et *Anthoine*. 1 feuille imprimée en couleurs sur papier japon indéchirable . . . . . 2 »
La même carte, pliée et cartonnée. 2 50

Carte des environs de Paris, collée sur toile et pliée . 3 »
Carte des environs de Paris (est), pliée et cartonnée. 1 05
Carte des environs de Paris (ouest), pliée et cartonnée. 1 05
Carte de la forêt de Fontainebleau et de ses environs, pliée et cartonnée. 1 05
Carte de Saint-Malo et de ses environs, pliée et cartonnée 2 50
Ces dernières cartes sont extraites de la carte de France au 1/100 000e dressée par le service vicinal, sous la direction de M. Anthoine, ingénieur.

Carte de l'Algérie, dressée à l'échelle de 1/1 600 000e, par le commandant *Niox*, d'après les documents publiés par le Ministre de la guerre, et des travaux inédits. 1 feuille. . . . . 2 »

Carte de la Suisse, dressée par M. *Vivien de Saint-Martin*, donnant l'altitude des principaux passages et sommets. 1 feuille gravée sur cuivre, collée sur toile et pliée. . . . . 6 »

Nouvelle Carte de France au 1/100 000e, dressée par le service vicinal, par ordre du Ministre de l'intérieur. 587 feuilles en couleurs. Chaque feuille séparément. . 80 c.
Chaque feuille pliée et cartonnée 1 05

Plan de Paris, imprimé en couleurs, plié et cart. . 2 »

36254. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris. 12-97.

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

LOAN DEPT.

This book is due on the last date stamped below, or
on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

23 OCT '63 CG

REC'D LD

OCT 30'63 -10 AM

MAY 10 2002

LD 21A-40m-4,'63
(D6471s10)476B

General Library
University of California
Berkeley

YB 34160

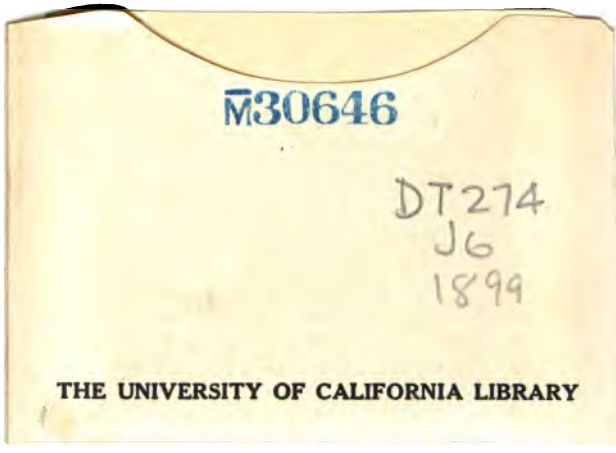
M30646

DT274
J6
1899

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

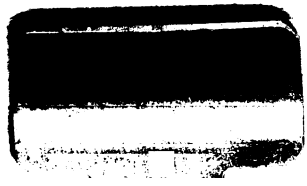

Librairie HACHETTE et Cie, bd Saint-Germain, 79, Paris

DICTIONNAIRE

GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF

DE LA FRANCE

ET DE SES COLONIES

COMPRENANT

1° UNE INTRODUCTION SUR LA FRANCE;
2° DES NOTICES GÉOGRAPHIQUES, STATISTIQUES, ADMINISTRATIVES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, DESCRIPTIVES, HISTORIQUES ET BIOGRAPHIQUES SUR LES DÉPARTEMENTS, LES COMMUNES ET LES PRINCIPAUX HAMEAUX;
3° DES NOTICES DÉTAILLÉES SUR LES ANCIENNES PROVINCES, LES RÉGIONS PARTICULIÈRES, LES MONTAGNES, LES BOIS ET FORÊTS, LES MINES, LES FLEUVES, LES RIVIÈRES, TORRENTS ET LACS, LES EAUX MINÉRALES, LES CANAUX, LES GOLFES, BAIES ET PORTS, DÉTROITS, ILES ET ILOTS, CAPS, PHARES, ETC.; ET SUR LES CURIOSITÉS NATURELLES ET HISTORIQUES;
4° DES ARTICLES GÉNÉRAUX ET SPÉCIAUX POUR L'ALGÉRIE ET LES COLONIES,

Avec gravures, plans et cartes dans le texte et la carte de chaque département tirée en couleur hors texte.

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

PAUL JOANNE

Avec la collaboration de :

MM. H. BOLAND, M. BOULE, C. FABRE, J. GUILLAUME, Dr LE PILEUR, THÉODORE NICOLAS, PAUL PELET, ÉLIE RECLUS, ÉLISÉE RECLUS, ONÉSIME RECLUS ARTHYME SAINT-PAUL, FRANZ SCHRADER, VICTOR TURQUAN, ETC., ETC.

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION

Il paraît environ douze livraisons par an, depuis le mois de juin 1888. Chaque livraison, protégée par une couverture, contient : soit 32 pages de texte (90 colonnes, représentant la valeur d'un volume in-16 de 300 pages); soit 24 pages de texte et une carte en couleur, soit 16 pages de texte et 2 cartes en couleur. Le prix de chaque livraison est de **UN FRANC**, et **1** fr. **20** par la poste. — **Les 61 premières livraisons (A-GERS) sont en vente** (juin 1893).

Tome Ier, broché, 25 fr. Relié en demi-chagrin, 30 fr.
Tome II, broché, 25 fr. Relié en demi-chagrin, 30 fr.

IMPRIMERIE A. LAHURE, RUE DE FLEURUS, 9, A PARIS.